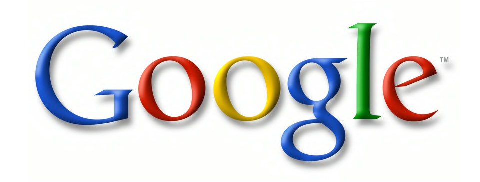
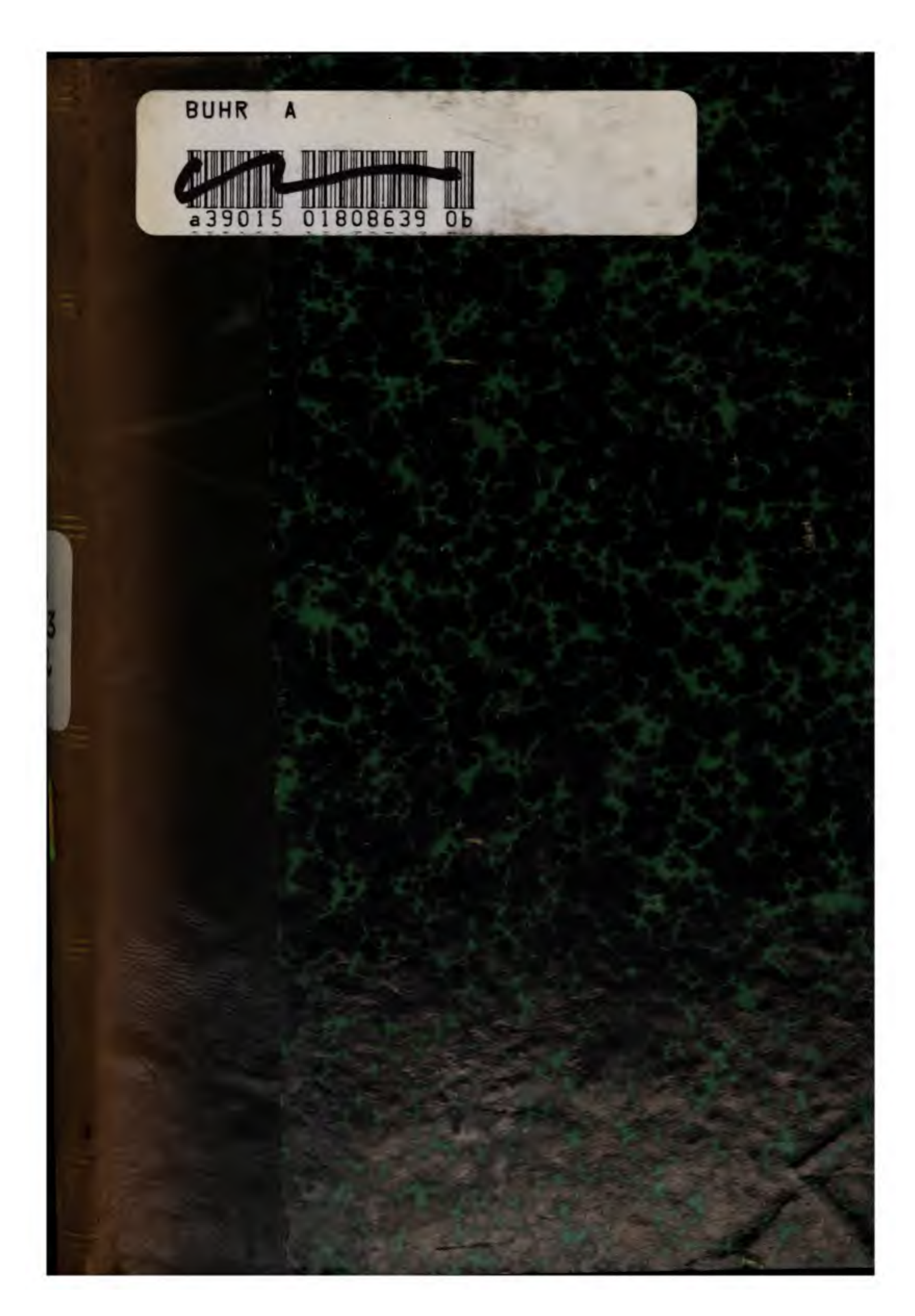
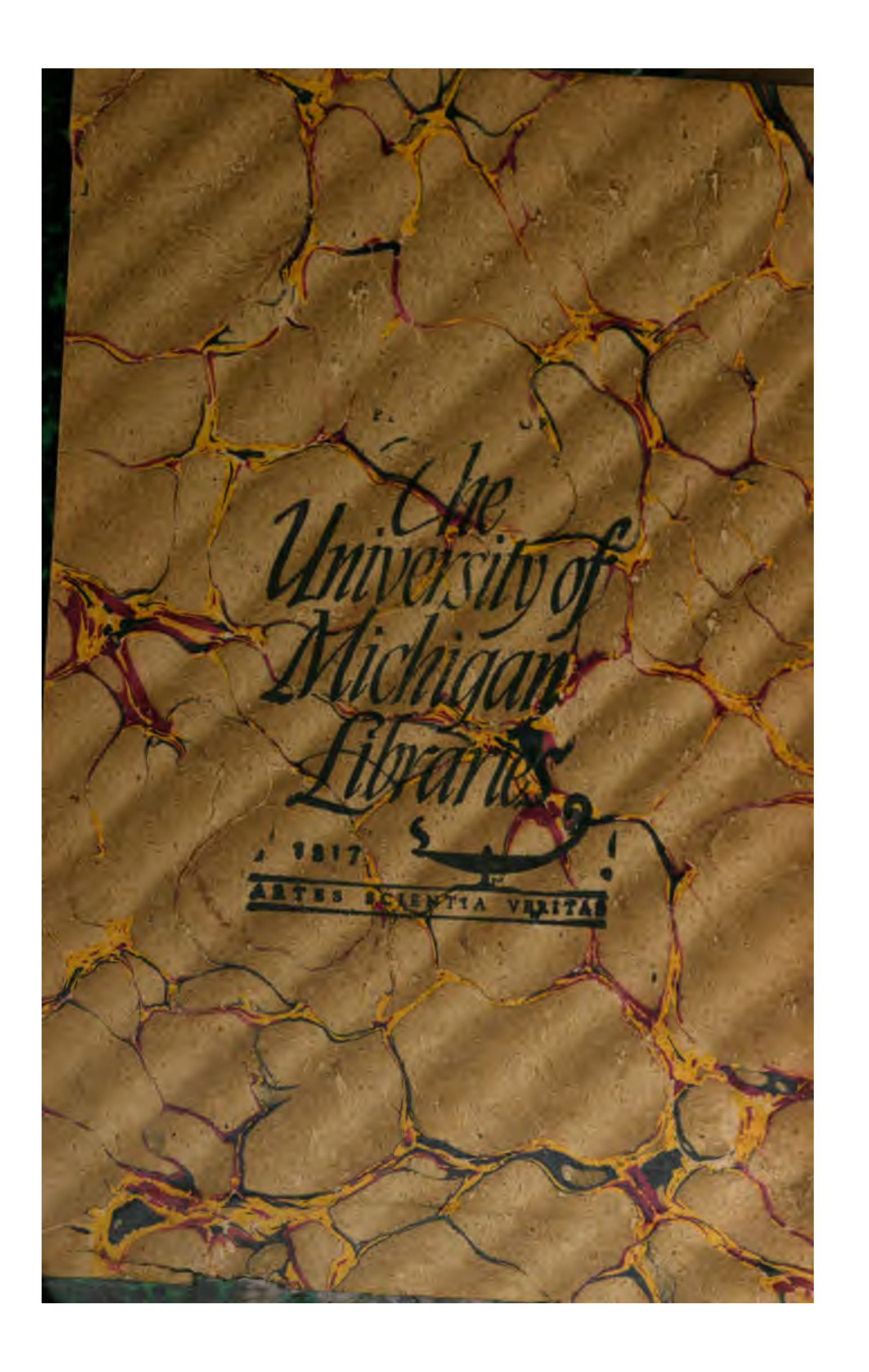


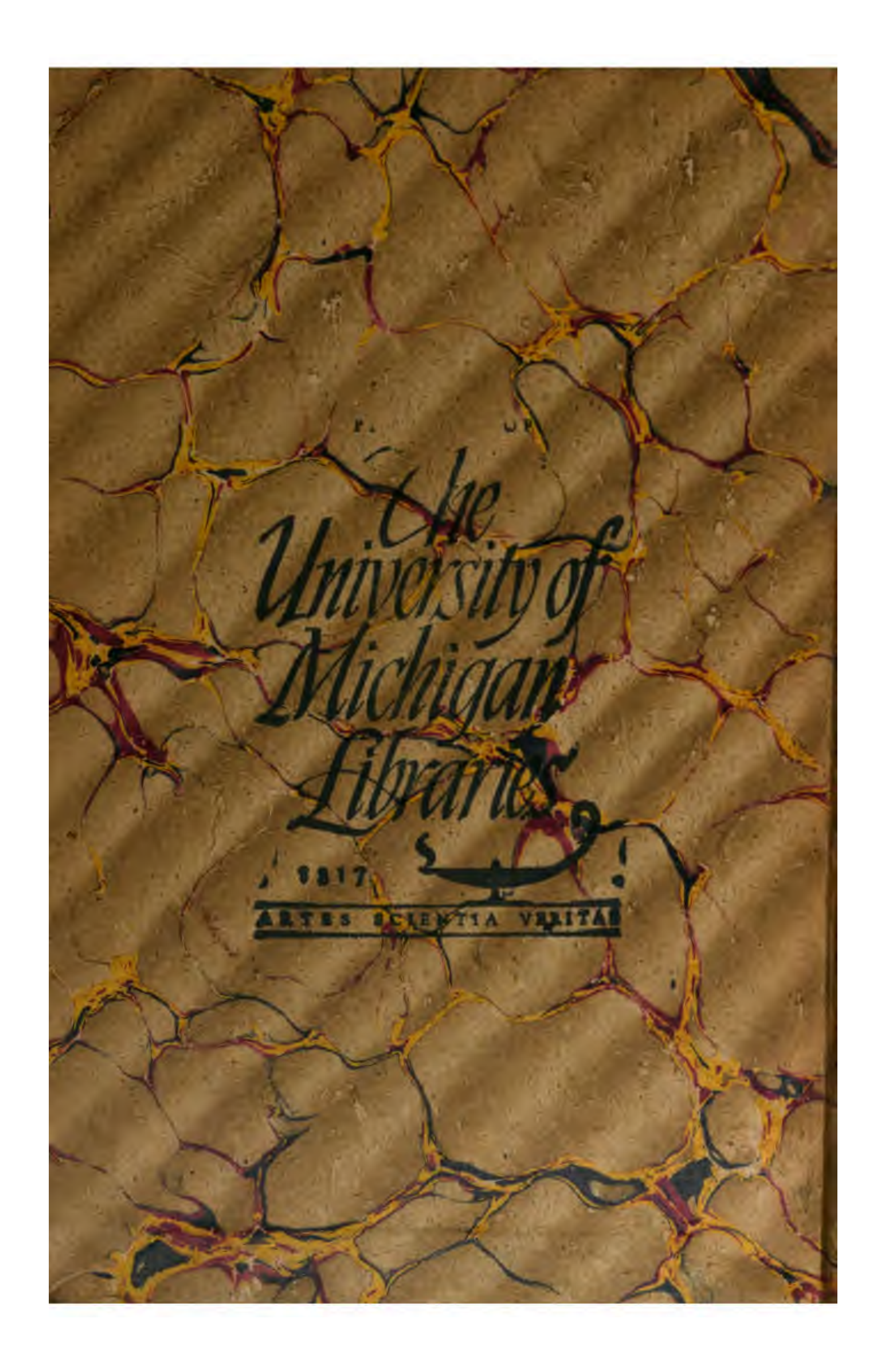

BUHR A
a39015 01808639 0b


The University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS








The University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS



Dédiée aux Habitants d'Epernay
et de l'Arrondissement.

HISTOIRE
D'ÉPERNAY
ET DE
L'INVASION 1870-1871
DANS L'ARRONDISSEMENT

PAR

L.-M. PETIT
Ancien Secrétaire en chef de la Sous-Préfecture d'Epernay
Officier d'Académie



ARMES DE LA VILLE D'ÉPERNAY
Données par Napoléon Ier en 1813

ÉPERNAY
IMPRIMERIE DU " COURRIER DU NORD-EST "
Henri VILLERS, Directeur

1898

AVANT-PROPOS

Mon premier soin, en commençant cette Histoire, est d'envoyer un souvenir de sympathique reconnaissance à tous ceux des honorables historiens, chroniqueurs et chercheurs qui m'ont devancé, et de saluer respectueusement la mémoire des Flodoard, Lelongt, Marlot, Stapart, Bertin du Rocheret, Dorigny, Froissart, Garnesson, Poterlet, Isidore Godart, Hippolyte Castille et Victor Fiévet. Tous méritent notre gratitude pour avoir commencé l'édifice, l'avoir continué ou y avoir apporté des matériaux utiles, en débrouillant le passé pour bien préparer l'avenir. Si tous n'ont pas laissé l'Histoire d'Épernay en volume, tous ils ont écrit des documents précieux dans lesquels on est heureux de puiser.

Parmi tous ces hommes de talent et de bonne volonté, devant lesquels je m'incline humblement, je n'ai connu personnellement que M. Victor

Fiévet, qui a continué, jusqu'en 1867, l'Histoire d'Epernay, que M. l'abbé Garnesson avait écrite jusqu'en 1800, sous le Consulat.

M. Victor Fiévet était un descendant de Fiévet-Warin, imprimeur et fondateur du premier journal qui a paru dans cette ville, en 1806.

Imprimeur lui-même et propriétaire-rédacteur du " JOURNAL D'EPERNAY ", *Membre de la Société des Gens de Lettres de Paris, et des Académies nationales de Reims et de Châlons, M. Victor Fiévet fut élu Vice-Président du Congrès des Imprimeurs de France, qui se réunit à Tours en 1867.*

Doux et bon, d'un abord facile et d'aimable compagnie, M. Victor Fiévet n'avait pas l'ambition démesurée de beaucoup de ses contemporains, qui ne pensaient qu'à amasser et s'enrichir sans relâche. Il aimait les lettres, les arts et la vie tranquille. Son imprimerie et son " JOURNAL D'EPERNAY " *le faisaient vivre honorablement, et il n'en demandait pas davantage. C'était un penseur réfléchi, à l'esprit pénétrant auquel il ne manquait, je crois, que l'indépendance absolue pour bien peindre son temps et ses concitoyens.*

Après avoir cédé son imprimerie à M. Bonnedame en 1870, il se retirait à Abbeville où il mourut le 21 Août 1880. Son corps fut ramené à Epernay et inhumé dans le cimetière de cette ville le 24 du même mois.

Qu'il y repose tranquille, dans la paix du devoir accompli !

PRÉFACE

En publiant cette Histoire, je n'ai d'autre prétention que celle d'être utile à mes concitoyens, et je sens que ce gros travail devrait incomber à de plus compétents. Toutefois, comme il ne s'agit pas ici d'une œuvre d'érudition, mais du récit sincère et vrai de ce qui s'est passé d'important à Epernay depuis qu'il existe, j'espère que mes concitoyens me pardonneront ma témérité et seront indulgents à mon égard. Ils s'arrêteront moins à la forme qu'au fond, et ne verront, dans ma détermination, que le désir de réaliser un peu de bien; car c'est un grand avantage de connaître l'histoire de son pays.

Ma première idée avait été d'écrire seulement l'histoire de l'invasion et de l'occupation allemande à Epernay et dans l'arrondissement, en la continuant jusqu'aujourd'hui. J'ai pensé, depuis, qu'il y aurait avantage pour tous de présenter

un travail plus complet, qui embrasse toute l'histoire de cette ville depuis son origine. J'ai donc résumé rapidement les faits ou événements de quelque importance, rapportés par les divers historiens jusqu'en 1866, époque à laquelle se termine la dernière Histoire parue, histoire très peu connue d'ailleurs, qui ne se trouve que dans un petit nombre de familles privilégiées, et qui n'a pas pénétré dans les masses.

Depuis 1866, personne n'a eu l'idée de continuer l'histoire d'Epernay. Pourtant, cette période de plus de trente ans, est l'une des plus remarquables et des plus extraordinaires que les populations aient eu à traverser : elle a vu Epernay et la France entière soumises aux plus dures épreuves ; elle les a vues soutenir le choc terrible de l'Invasion allemande, assister à l'effondrement du régime impérial, au démembrement de la Patrie, à la ruine des habitants pressurés par l'ennemi insatiable. Elle a vu ensuite la ville et les communes se relever peu à peu, malgré les secousses plus ou moins violentes de la politique et des discordes civiles du pays.

Ces événements doivent être sérieusement médités et attirer toute notre attention ; ils doivent surtout nous servir de leçon, de telle sorte que les jeunes générations puissent en profiter pour l'avenir.

Si la ville d'Epernay n'était pas aussi affairée ; si les gens instruits y avaient plus de loisirs ; si

l'on n'y était pas aussi absorbé par le négoce ou les plaisirs; si, en un mot, la population *capable* y jouissait tranquillement de l'aisance acquise, et s'adonnait un peu plus aux lettres, aux sciences, aux arts, à l'histoire, aux questions économiques et sociales qui préoccupent tant le monde à la fin de ce XIXe siècle, il est presque certain que d'autres, plus aptes et plus savants, auraient pris la plume avant moi. Ils auraient retracé, avec plus de compétence, le récit douloureux des épreuves que nous avons traversées pendant l'*Année terrible,* et n'auraient pas laissé à un septuagénaire une tâche qui sera peut-être au-dessus de ses forces.

Mais toutes les questions vitales, qui agitent aujourd'hui les peuples, sont presque entièrement négligées ici, ou tout au moins, rejetées à l'arrière-plan. On y écarte trop tout ce qui ne tend pas à grossir les fortunes et à les arrondir encore. Le Veau d'or y est adoré à outrance, et l'on dirait que ce dieu du jour, ne pensant qu'à sa gloire, veut tout accaparer, et empêche les Sparnaciens de songer à autre chose qu'à lui-même.

Quel contraste ! Etre, comme moi, parmi les humbles, et s'occuper de l'histoire de son pays dans le seul intérêt de ses concitoyens et au détriment du sien : c'est à ne pas y croire ! Cette audace renversante déconcerte les appétits de quantité de gens, aux idées étroites et à la conscience louche, qui se garderaient bien de

favoriser ma tâche ingrate. — Heureux encore, si leurs jalousies mesquines ne viennent pas entraver le labeur entrepris !

Aussi, faut-il un véritable courage pour entreprendre ici une œuvre de ce genre.

Ce courage, je l'aurai en pensant au bien que je pourrai faire ; en me rappelant mes longs services et mes peines dans l'enseignement et l'administration ; les rapports nombreux que j'ai eus avec les maires, les fonctionnaires publics et les habitants de l'arrondissement : rapports qui m'ont mis à même d'observer de près les gens et les choses, de suivre avec attention les idées, les mouvements de l'opinion publique et les transformations qui s'y sont opérées dans le cours des années.

Je l'aurai encore davantage, ce courage, en évoquant les tristes souvenirs de l'Invasion, qui a écrasé mon pays et m'a privé de ma liberté pendant sept mois.

Réquisitionné par les Prussiens dès les premiers jours de leur arrivée, j'ai dû travailler sous leurs ordres et subir leurs vexations. Mais, par contre, j'ai pu les étudier jour par jour, heure par heure, vivre de la vie de leurs chefs et de leurs hommes, voir de près leurs hauts dignitaires, et devenir ainsi le témoin attristé de leurs nombreuses exactions. J'ai pu aussi, parfois, — douce consolation au milieu de ces dures épreuves, — apaiser leurs colères, adoucir leurs exigences abusives et arrêter leur bras prêt à frapper nos concitoyens.

Sous ce rapport — et c'est là l'excuse de mon entreprise — il me sera plus facile, peut-être, qu'à beaucoup d'autres, de peindre fidèlement ces ennemis acharnés.

Voilà pourquoi j'ai pris mon courage à deux mains et je me suis dévoué. Car, c'est un rude labeur que de rassembler, vérifier et coordonner les nombreux renseignements recueillis de toutes parts, pour les ajouter à ceux dont j'avais personnellement connaissance, et d'en faire un tout à peu près homogène.

Quant à l'utilité de mon travail, elle me paraît absolument évidente : l'histoire est une leçon de choses qui porte son enseignement et dont doivent profiter les générations qui suivent. Du moment qu'elle est écrite sans passion, sans préjugés, sans entorses à la vérité, elle ne peut que produire du bien, même dans ses époques les plus malheureuses. Car, si le bien amène le mieux, le mal, au contraire, donne l'horreur du mal et en éloigne les peuples comme les individus : la barbarie et les crimes d'autrefois ont semé la pitié dans les cœurs et les ont rendus plus compatissants.

La plupart de nos concitoyens ne connaissent rien de l'Histoire d'Epernay, ce qui n'a rien de surprenant, puisque aucune histoire de cette ville n'a été mise à la portée du plus grand nombre. C'est pour combler cette fâcheuse lacune que celle-ci va être publiée.

Elle leur apprendra les événements, heureux

ou malheureux, dont la population a eu à profiter ou à souffrir ; les causes qui les ont amenés : les conséquences qui en ont découlé ; les hommes qui y ont pris part ; les sentiments qui les ont guidés. Elle leur fera connaître les maires, et autres citoyens dévoués, qui ont consacré leur temps ou leur argent à la chose publique ; l'initiative dont ils ont fait preuve ; le rôle qu'ils ont joué ; l'énergie plus ou moins grande qu'ils ont déployée dans l'intérêt des habitants ; les améliorations qu'ils ont réalisées ; enfin, les erreurs qu'ils ont pu commettre, bien qu'étant animés des plus louables intentions. Elle signalera les agrandissements et embellissements de la ville ; énumérera les dons généreux, les fondations utiles, et dévoilera, pour les vouer à la reconnaissance des générations, les noms des bienfaiteurs qui ont contribué au soulagement des malheureux, et au bien-être de la population.

Ces constatations, mises à la portée de tous et divulguées au plus grand nombre, éclaireront les masses sur leurs véritables amis, c'est-à-dire sur ceux qui veulent fermement le bien de tous, surtout de ceux qui travaillent et qui souffrent. Elles ne manqueront pas de stimuler le zèle des futurs administrateurs de la ville et ceux des communes, qui veilleront davantage sur eux, et ne négligeront, en aucune circonstance, les intérêts publics qui leur sont confiés. Alors, ils n'oublieront pas que la population a l'esprit en éveil à leur endroit, et qu'il se trouvera

toujours bien un citoyen avisé, pour mettre à jour leurs actes, qui passeront ainsi à la postérité.

Que ceux qui acceptent la lourde tâche de diriger les affaires des villes ou des communes ne l'oublient pas ! Qu'ils soient toujours à la hauteur de leur noble mission ! Et qu'ils soient assurés que la population saura, tôt ou tard, leur témoigner sa reconnaissance à l'égal de leur dévouement à la chose publique. C'est par leurs œuvres, surtout, qu'ils seront jugés.

Puisse mon travail, entrepris dans ce but élevé, combler mes vœux, et produire tout le bien que j'ai en vue !

Et, avant de clore cette trop longue Préface, qu'il me soit encore permis d'ajouter un mot : Ayant été souvent le témoin et, parfois, l'un des acteurs des faits rapportés, je prie mes lecteurs de vouloir bien m'excuser, une fois pour toutes, si je me vois forcé de parler quelquefois de moi dans mes récits. Tous ceux qui me connaissent s'en réjouiront, sachant bien que la vérité ne fera qu'y gagner, ainsi que ceux qui me feront l'honneur de me lire.

HISTOIRE D'ÉPERNAY

ET DE

L'INVASION 1870-1871

DANS L'ARRONDISSEMENT

CHAPITRE I

Topographie d'Epernay. — Les Vallées de la Marne et du Cubry. — Les Coteaux. — Le Mont Bernon. — Sites de la Ville et des environs.— Epernay capitale effective du Champagne. — Les Vignerons.

La Ville d'Epernay, située sur la rive gauche de la Marne, qui vient baigner ses murs au Nord, se trouve encaissée dans une sorte de bassin, entre de beaux coteaux couverts de vignes, au centre des crus les plus renommés de la Champagne.

Ces coteaux atteignent, en différents endroits, une altitude qui va jusqu'à 240 mètres au-dessus du niveau de la mer, et à près de 200 mètres au-dessus de la Ville elle-même. Ses environs sont donc très accidentés et très pittoresques.

Traversée par le Cubry, dont les eaux descendent des célèbres rochers et sources de Saint-Martin-d'Ablois et des environs, la Ville s'étend mollement sur les

deux rives de ce ruisseau, depuis le territoire de Pierry jusqu'à la Marne, sur une longueur d'environ trois kilomètres. La gracieuse vallée du Cubry, étroite d'abord va en s'élargissant ensuite, et représente comme une section de corne d'abondance, dont la pointe est sur Pierry et dont le pavillon, largement ouvert, débouche, au nord, sur la vallée de la Marne.

La réunion de cette vallée avec celle du Cubry, et le bel encadrement formé par les hauts coteaux environnants, rappellent, en petit, le merveilleux cadre des Vosges qui entourent Gérardmer.

Au levant, les coteaux d'Epernay sont cultivés, partie en terres et partie en vignes. Ils sont un peu moins élevés que vers l'ouest, et sont formés du sol crayeux champenois, sous lequel sont creusées les immenses caves qui forment la curiosité du pays. Leur point culminant est le mont Bernon, sorte de cône tronqué dont l'altitude atteint environ 210 mètres. De beaux sapins couronnent son sommet depuis une centaine d'années, grâce à M. Jean Moët, qui fut Maire de la Ville, et dont la sage prévoyance et le bon goût, ont sans cesse guidé tous les actes. A cette époque, le sommet du Bernon était nu et sans attrait : les yeux ne s'y portaient qu'avec tristesse, et rien n'y retenait les eaux pluviales ou l'humidité des brouillards. La plantation de ces sapins a réuni l'utile et l'agréable. Les eaux ne dégradent plus le sommet, protégé par une belle verdure en toute saison, et les habitants peuvent aller se reposer sous la ramure vert-sombre et les ombrages agréables, qui les abritent des rayons du soleil. Des familles entières s'y rendent journellement dans la belle saison, et prennent leurs repas rustiques sur le tapis de mousse et de gazon, pendant que leurs enfants, heureux d'y respirer un air pur, s'y ébattent joyeusement.

Au couchant, les coteaux ont une altitude à peu près constante qui dépasse 240 mètres. Ils sont entièrement couverts de vignes et sont couronnés par la belle forêt d'Epernay. Mais de ce côté, ce n'est plus le même sol qu'à l'est. Au lieu des terres blanches de la Champagne, on est en présence d'un terrain argileux, siliceux, pierreux : c'est le terrain de la Brie Champenoise, mais bien plus montueux que dans la plus grande partie de la Brie même.

Ce côté du territoire était autrefois parsemé de pierres énormes, qui se dressaient sur les flancs de la montagne, au milieu des bois et des vignes. Elles ont été détruites peu à peu par les outils des travailleurs et la poudre de mine.

Le hameau de Grandpierre tire son nom d'une de ces pierres gigantesques.

Contemplée de certains points de ces coteaux, la Ville offre un aspect aussi charmant que varié, par la masse compacte de ses constructions aux toits d'ardoise, de zinc et de tuiles, mais où le bleu surtout domine, et d'où émergent, çà et là, de riches châteaux, des hôtels somptueux et de fort belles maisons particulières. Depuis peu sont venus s'y joindre deux clochers en pierres, dont la blancheur forme un agréable contraste avec les noires cheminées d'usine et la douce verdure des vignes et des arbres du Jard, presque au centre de la cité sparnacienne. Ces deux clochers sont celui de l'admirable chapelle de l'Hôpital-Hospice Auban-Moët, terminée en 1893, et celui de l'Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul, élevée par la munificence de M. Paul Chandon, et achevée seulement en 1897. Je parlerai plus loin de ces deux importantes constructions.

Parmi les points, aux sites recherchés, d'où la vue

embrasse un panorama vraiment séduisant, je n'en ai pas rencontré d'aussi favorisé que celui situé au sommet d'un mamelon adossé au Bernon, et lui servant de contrefort à l'ouest, au lieudit « *les Vautes* ». Un cerisier planté dans la vigne d'un vieillard, nommé M. Prudhomme, semble appeler, sous son ombrage, le spectateur désireux d'admirer Epernay et ses environs. On parvient à ce point en suivant le chemin du Bernon ou la rue des Jancelins, et en prenant le chemin des Côtes, qui passe à cent et quelques mètres au-dessus du grand Réservoir de la Société des Eaux. Arrivé à la maison Martinet, isolée sur ce chemin, au milieu des vignes, on regarde vers le Bernon et l'on aperçoit, dominant l'horizon à l'est, le bienheureux cerisier qui n'est qu'à 200 mètres environ de là. Le trajet d'Epernay au cerisier ne dure guère qu'un quart d'heure, toujours en montant.

Je suis persuadé que beaucoup de Sparnaciens ne connaissent pas ce point unique, je crois, sur leur territoire, et je les engage à y faire cette petite excursion, qu'ils ne regretteront sûrement pas. Non seulement ils découvriront toute la Ville, depuis la nouvelle caserne de cavalerie au sud, l'Hôpital Auban-Moët, tout le périmètre à l'ouest et au nord, le centre, la Gare et jusqu'au Château de Pékin à l'est, mais encore les territoires des pays environnants, parmi lesquels je citerai ceux de Chouilly, Cramant, Avize, Cuis, Grauves, Mancy, Moslins, Monthelon, Morangis, Chavot, Pierry, Moussy, Vinay, Brugny, Saint-Martin-d'Ablois, Mardeuil, Damery, Venteuil, Fleury, Cumières, Hautvillers, Champillon, Dizy, La Villa-Magenta, Ay, Mutigny, Avenay, Mareuil-sur-Ay, Bisseuil, Tours et Condé-sur-Marne. Parfois même, quand les brumes grisâtres de la vallée de la Marne sont plus légères, on

distingue jusqu'aux clochers de Châlons et de Lépine, à 35 kilomètres de distance.

Epernay est la capitale effective du Champagne, qu'elle produit en abondance et qu'elle recèle dans ses immenses caves, d'où il sort pour aller réconforter et réjouir le monde.

Les caves d'Epernay, creusées dans le colossal banc de craie champenois, sont des merveilles qu'il faut voir pour s'en faire une idée. Elles ont la solidité naturelle des meilleures constructions. Eclairées au gaz depuis longtemps, plusieurs le sont aujourd'hui par l'électricité, qui permet d'y voir presque aussi clair qu'en plein jour. Elles forment une véritable ville souterraine, très vivante, avec ses vigilants et nombreux travailleurs, ses longues rues voûtées, étagées les unes sur les autres, ses larges carrefours, ses riches trottoirs, qui se présentent sous la forme de millions de bouteilles artistement entreillées, en attendant qu'on les expédie aux fins gourmets de toutes les parties du globe.

Les heureux de la terre, qui vivent sous un ciel éloigné d'Epernay et de la Champagne, doivent penser, en dégustant la divine liqueur, que les vignerons de ce pays sont des privilégiés et des heureux aussi. Hélas ! il n'en est rien !

Tandis que la grande industrie du Champagne amasse toujours et nage dans les millions, entraînant dans son sillage doré les autres industries qui dépendent d'elle : fabriques de bouchons, de bouteilles, de machines à boucher, d'étiquettes, de caisses, de pupitres et paniers à champagne, etc., etc., — industries qui, toutes, sont florissantes—beaucoup de ceux qui triment et peinent toute l'année, pour produire la *matière première*, n'arrivent que tout juste à gagner le pain de leur famille ! Eh bien, c'est là un point noir au tableau.

Oui, c'est une tache qui serre le cœur de l'homme juste, et je la signale ici avec le vif désir de la voir disparaître bientôt.

Il y a cent ans, l'historien Garnesson a déjà signalé discrètement la même situation en disant : « Le « vigneron d'Epernay mériterait d'y vivre plus aisément. » Plus loin il a ajouté en parlant des grandes richesses que le vin de Champagne a fait naître : « Ces richesses « immenses encourageront l'ouvrier qui ne verra pas « couler inutilement la sueur qui tombe de son front. »

Ce vœu d'une âme juste et compatissante n'a pas encore été exaucé depuis un siècle.

C'est pourquoi je crois utile et je sens le besoin de le renouveler instamment aujourd'hui, persuadé qu'il touchera le cœur de tous ceux qui peuvent contribuer à lui donner satisfaction. Car, la réalisation de ce vœu, tout en réparant une injustice, comblera de joie non-seulement les vignerons, premiers intéressés, mais encore tous les commerçants eux-mêmes, qui souffrent quand le vigneron souffre, et qui voient les affaires reprendre leur essor dès que les viticulteurs, qui forment l'immense majorité dans nos cantons, reçoivent la juste récompense de leurs durs travaux.

CHAPITRE II

Données statistiques sur Epernay.— Etendue.— Population. Agglomération. — Monuments. — Etablissements. - Garnison. — Administrations. — Voies publiques. — Sociétés. — Commerce. — Industries.

Epernay est le chef-lieu du plus populeux des arrondissements de la Marne, après celui de Reims. Son

Eglise Notre-Dame et Hôtel-de-Ville, vue prise de la place, à l'Ouest. (Grav. 1874)
Fontaine Legée-Laherte.

territoire comprend 2,010 hectares. Il renferme une population d'environ 20,000 habitants. Mais il forme avec les hameaux de La Villa et de Magenta, qui lui sont contigus, bien que ne lui appartenant pas, une agglomération de près de 24,000 âmes.

On y voit la Sous-Préfecture, qui n'a rien de monumental; le Palais de Justice, bâti vis-à-vis du Jard en 1862, où se tiennent les séances du Tribunal Civil, du Tribunal de Commerce, de la Justice de Paix ; la Gendarmerie et la Prison, situées derrière et construites à la même époque ; l'Hôtel-de-Ville, ancienne abbaye de Saint-Martin, dont la reconstruction s'impose ; la Bibliothèque qui renferme 30,000 volumes ; le Musée, formé presque exclusivement de la collection Th. Lefèvre de Vertus, et remontant à 1895-96 ; l'Eglise Notre-Dame, dont l'architecture est sans grâce, qui n'a de remarquable que l'ancien petit portail de Saint-Martin ; l'Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul, qui est à peine terminée ; le bel Hôpital-Hospice Auban-Moët ; un Temple protestant et une Synagogue ; un Collège de garçons, un Collège de jeunes filles ; deux Ecoles publiques communales de garçons, à six et sept classes chacune ; trois Ecoles publiques communales de filles, de six à sept classes également, dont une congréganiste ; trois Ecoles privées congréganistes de garçons, placées sous la même direction d'un Frère de la Doctrine chrétienne ; deux Pensionnats de jeunes filles, l'un dirigé par les Sœurs de Sainte-Chrétienne, l'autre par les Sœurs Dominicaines ; deux Ecoles Maternelles, dont l'une est sous la direction d'une maîtresse laïque, l'autre confiée aux Sœurs de Sainte-Chrétienne ; deux Orphelinats, l'un de garçons, à la Borde, appartenant au Bureau de Bienfaisance d'Epernay, l'autre, de jeunes filles, avec ouvroir, dirigé par les Sœurs de Sainte-Chrétienne ;

deux Crèches, dites « Crèches-Rachel » du nom de la première femme de M. Auban-Moët, et toutes deux dirigées par des Sœurs du même ordre; deux petites classes tenues par les Sœurs de Saint-Vincent de Paul.

On remarque à Epernay les importantes Ateliers du chemin de fer de l'Est, derrière la Gare, et plus au nord, une belle Sucrerie; deux vastes Casernes : l'une pour l'infanterie, construite en 1875, l'autre pour la cavalerie, terminée en 1896; le Théâtre, bâti par souscription en 1825, sans caractère architectural; l'Usine à Gaz; l'Usine et le grand Réservoir de la Société des Eaux; de magnifiques constructions, dans la rue du Commerce principalement, telles que les châteaux Auban-Moët et Perrier-Gallice, ainsi que d'autres remarquables maisons dans la même rue et sur divers autres points de la Ville, dont beaucoup se sont élevées depuis l'invasion, et qui ont poussé comme par enchantement en ces derniers temps.

Les immenses celliers et caves où se prépare et se conserve le Champagne, sont certainement parmi les plus célèbres qui existent et forment la grande attraction des plus illustres visiteurs d'Epernay.

Le Jard est sa plus belle promenade, avec les Squares qui avoisinent la Gare.

Les principales places sont : 1° la Place de l'Hôtel-de-Ville; 2° la Place de la République; 3° la Place Thiers; 4° la Place Auban-Moët; 5° la Place Carnot; 6° la Place des Remparts-Saint-Thibault et de l'Arquebuse; 7° la Place Victor-Hugo; 8° la Place Flodoard.

Epernay, tant de fois détruit et ruiné, n'a pas de monuments anciens; ses fortifications, ses fossés, ses vingt tours, ses tourelles et portes, tout a disparu. Il ne reste guère, de l'ancien Epernay, que deux vieilles

maisons basses, rue Saint-Thibault, dont l'unique étage saillit de 0 m 66 sur le rez-de-chaussée, et qui remontent à plus de 350 ans. Il y a aussi les débris d'une maison, d'apparence royale, qui existait rue Flodoard, ayant appartenu à Louise de Savoie, mère de François Ier, dame d'Epernay.

Les anciennes chapelles qui existaient autrefois rue Saint-Remy, Faubourg d'Igny, rue du Pont, rue du Haut-Pavé, ont aussi disparu ; il ne reste que celle de Saint-Laurent, qui a été désaffectée en 1882. Elle a été alors louée à la maison Chandon qui y avait sa sépulture de famille, puis achetée par elle 25,000 francs.

On commence à creuser les fondations pour édifier une nouvelle Eglise devant remplacer celle de Notre-Dame, qu'on doit démolir dans quelques années.

Si les couvents des Minimes et des Ursulines ont disparu à la Révolution, on y voit aujourd'hui le couvent des Carmélites, ouvert en 1896, l'établissement des Sœurs de Sainte-Chrétienne, le couvent des Dominicaines, et la maison des Sœurs de Bon-Secours, ou gardes-malades. Chacun de ces établissements a sa petite chapelle particulière.

Situé sur le chemin de fer de l'Est, à 142 kilomètres Est de Paris, 32 kilomètres de Châlons, et 27 kilomètres de Reims, Epernay est tête de ligne du chemin de fer qui le relie à Reims, et de celui d'Epernay à Romilly. Un chemin de fer d'intérêt local va le relier prochainement à Montmirail, selon une décision définitive du Conseil Général.

La Ville est traversée par les routes nationales de Paris à Metz et de Givet à Orléans, qui se croisent sur la Place de la République.

Epernay a pour garnison : 1° le 31me régiment de dragons avec résidence du général, du colonel et des

autres chefs sous leurs ordres : 2° les dépôts des 1er, 4e, 9e, 25e et 26e bataillons de chasseurs à pied. Une sous-intendance militaire y est établie. Un capitaine de gendarmerie et deux brigades y existent depuis longtemps.

Le Tribunal Civil est composé d'un Président, trois Juges, deux Juges suppléants et un Greffier en chef. Le Parquet comprend un Procureur et un Substitut.

Le Tribunal de Commerce, un Président, trois Juges et quatre Juges suppléants. La Justice de Paix avec un Juge, deux suppléants et un Greffier. Une Compagnie de Pompiers, avec capitaine, lieutenant, sous-lieutenant et 70 hommes.

Il existe une Chambre de Commerce unique pour Reims et Epernay.

On trouve à Epernay : trois notaires, trois avocats, cinq avoués, quatre huissiers, deux syndics, huit médecins, huit pharmaciens, huit architectes, deux médecins-vétérinaires, deux chirurgiens-dentistes.

Un bureau des Postes, Télégraphes et Téléphones qui correspond directement avec Paris, Reims, Châlons et les principales villes et communes de l'arrondissement.

Une Recette des Finances et Perception des Contributions Directes ; une Sous-Direction des Contributions Indirectes ; des succursales de la Banque de France, de la Société Générale, du Crédit Lyonnais ; des banques particulières importantes ; une Caisse d'Epargne comptant vingt mille déposants et près de dix millions de capitaux versés. Un Receveur municipal et un Receveur de l'Hospice et du Bureau de Bienfaisance. Un Conservateur des Hypothèques ; deux Receveurs de l'Enregistrement et des Domaines ; deux Contrôleurs des Contributions Directes ; un Sous-Directeur et un

Contrôleur des Contributions Indirectes ; un Architecte municipal ; un Préposé en chef d'octroi ; un Inspecteur primaire et une Délégation cantonale ; un inspecteur et un Inspecteur-adjoint des forêts ; un Conducteur des Ponts et Chaussées ; un Commissaire de Police et treize sergents de ville dont un brigadier et un secrétaire ; un Vérificateur des poids et mesures ; un Commissaire de surveillance administrative des chemins de fer ; un Commissaire-priseur ; une vente à la criée ; un Garde port ; un Conseil d'hygiène ; une Commission d'inspection des Pharmacies ; un Comité de vigilance contre le phylloxera ; un Service médical gratuit pour les indigents.

La Ville est divisée en deux Paroisses. Elle a cinq Journaux périodiques. Quatre foires s'y tiennent : 1° le 3me samedi de Carême ; 2° le 22 juillet ou samedi qui le précède ; 3° le 14 septembre ou le samedi le plus rapproché ; 4° le samedi avant la Toussaint. Des marchés importants y ont lieu les mardis, vendredis et samedis de chaque semaine : ce dernier est une vraie foire, au point de vue des marchandises qu'on y trouve et des transactions qui s'y font.

Epernay possède un assez grand nombre de Sociétés, dont plusieurs ont un but patriotique. On y compte : trois Sociétés de Secours Mutuels, des Sociétés Colombophiles, de Tir, d'Escrime, de Sauveteurs, de Gymnastique, d'Equitation, du Souvenir Français, des Anciens militaires décorés et médaillés et Combattants de 1870, des Amis de l'Instruction, de la Caisse des Ecoles, des Cyclistes-Vélocipédistes, d'Horticulture et Viticulture, des Eaux, des Conférences, de la Bibliothèque, des Prévoyants de l'Avenir, des Patineurs, de Consommation, de Saint-Vincent de Paul, de Saint-Martin, Société Nautique, de la Musique Municipale,

Société lyrique Le Camélia, de la Lyre Sparnacienne, de la Chorale, de la Libre-Pensée, sans compter des Cercles importants, et, pour terminer cette énumération, les Sociétés patriotiques au premier chef, de la Croix-Rouge et des Femmes de France.

Outre la grande industrie et le commerce du Champagne qui expédie annuellement huit à neuf millions de bouteilles (28.000.000 en Champagne), Epernay possède des fabriques de machines à boucher, de bouchons, de caisses et pupitres à Champagne, d'agrafes, de fil de fer pour ficeler les bouteilles, de feuilles d'étain, d'étiquettes, de paillons pour envelopper les bouteilles, toutes se rapportant à l'industrie du Champagne.

Et, en outre, des fabriques de casquettes et chapeaux, de bougies, de corsets, de brosses, d'eaux gazeuses, de liqueurs, de mesures métriques, de tamis, d'articles de chasse, de corderie, de sellerie, de serrurerie, de monuments funèbres, de teïnturerie, etc.

Une tannerie, une sucrerie, une brosserie, des scieries à vapeur, des distilleries, des confiseries, une fonderie de suif.

Six imprimeries, quatre lithographies, quatre meuneries à eau et à vapeur, un établissement d'hydrauthérapie et trois établissements de bains.

Un fourneau économique particulier y fonctionne à la satisfaction des indigents, et vient ainsi en aide au Bureau de Bienfaisance, dont les revenus seraient insuffisants pour satisfaire à tous les besoins, malgré d'autres très abondantes aumônes, que des âmes charitables distribuent discrètement aux nécessiteux,

Si le Bureau de Bienfaisance possède aujourd'hui 35,000 francs de revenus annuels, il n'est pas exagéré d'évaluer à plus du double les dons charitables distri-

bués chaque année, en dehors du Bureau, aux malheureux de la Ville, par les bienfaiteurs des pauvres.

Les revenus de l'Hôpital Auban-Moët s'élèvent à 140.000 francs environ, dont 100,000 francs de dotation et 40,000 francs de recettes diverses.

Le Budget de la Ville pour l'année 1898, comprend :

En recettes ordinaires une somme de.	535,351 fr.
En recettes extraordinaires........	139.060
Total des recettes.....	674.411 fr.

Dans les recettes extraordinaires se trouve une somme de 127,825 francs d'impositions extraordinaires.

Les dépenses ordinaires de ce budget sont de........................	530.163 fr.
Les dépenses extraordinaires de....	144,139
Formant un total de...	674.302 fr.

La plus forte partie des dépenses extraordinaires est destinée au paiement des annuités des divers emprunts contractés par la Ville.

CHAPITRE III

Limites de la Ville d'Epernay. — L'ancien Epernay. — La Ville en 1866. — Epernay en 1898. — Industries à y établir. — Agrandissements futurs.

Limites de l'ancien Épernay

L'ancien Epernay était enfermé dans une enceinte continue, entourée de fossés qu'on remplissait d'eau à volonté et du Cubry. La muraille, solidement construite, avait deux mètres d'épaisseur. Elle était protégée par des tours, des redoutes, des glacis, etc., qui la mettaient

à même de se défendre avec succès contre les assaillants. Henri IV en sut quelque chose.

La Ville avait pour limites : au Nord : le terrain formant la Place Victor-Hugo, le Rempart de la Tour-Biron, la Place de la Poterne, le Rempart Perrier ; à l'Est : l'emplacement situé entre les rues Jean-Moët et Gambetta, la Porte de Châlons, la rue du Rempart-des-Berceaux, depuis rue Cuissotte ; au Sud : la Place des Archers, le Rempart des Ponts-Neufs ; à l'Ouest : le Rempart de l'Arquebuse ou Marché aux porcs, les terrains formant la Place Carnot et la rue du Moulin-Brûlé.

Comme on le voit, cet ancien Epernay était peu étendu. Il forme encore aujourd'hui le centre de la Ville.

En dehors de l'enceinte, et assez éloignés, se trouvaient les faubourgs de Saint-Laurent, d'Igny, du Pont, de la Folie, de Vertus, de l'Orme et du Haut-Pavé, des Quatre-Maisons, des Aulnois, de Grandpierre, de Sézanne, de Nommois, de Saint-Antoine, le plus éloigné d'Epernay.

La population de l'ancien Epernay a beaucoup varié au milieu des guerres nombreuses qui l'ont accablé ; mais elle ne paraît pas avoir atteint plus de 5,000 âmes.

Limites d'Épernay en 1866

En 1866 la population d'Epernay était de 11.704 habitants.

Voici quelles étaient alors ses limites et son étendue :

Au Nord, la Ville allait jusqu'au pont de Marne et à la Sucrerie, qui venait d'être bâtie derrière les Ateliers du chemin de fer.

Le quai de Marne, à gauche, n'avait que quelques

maisons basses qu'on longeait pour se rendre à cette Sucrerie. A droite, en amont du pont, le quai n'avait aucune maison d'habitation.

On accédait aux Ateliers par une entrée existant entre le pont du chemin de fer et le pont de Marne : il y avait peu de constructions entre ces deux ponts. L'impasse Abelé n'existait pas : c'était un simple passage pour desservir les jardins qui s'y trouvaient.

La rue de la Poterne était ouverte depuis la construction du chemin de fer. Mais il n'était pas encore question du Passage Prioux ni de la rue de l'Indépendant : ces terrains étaient des jardins. La rue Placet venait d'être ouverte par un propriétaire qui lui a donné son nom, et qui fut élu Conseiller municipal de la Ville.

A l'Est, la rue du Commerce allait jusqu'à la maison Chausson, à gauche en montant, vis-à vis le chemin sinueux, aujourd'hui rue Croix-de-Bussy. De cette maison jusqu'à Chouilly, on ne rencontrait que le château de Pékin. A droite, elle allait jusqu'au chemin sinueux aussi appelé depuis rue Godart-Roger, qui montait à un bois de sapins, situé entre la Ville et une grosse maison neuve, appelée « Malakoff ». Cette maison était éloignée de 5 à 600 mètres de toutes constructions.

La rue allant du Nord au Sud, et formant la limite de la Ville à l'Est, était la rue du Donjon, depuis la rue du Commerce jusqu'au chemin, aujourd'hui rue des Jancelins.

Toutefois, entre le chemin de Bernon, aujourd'hui rue, et le chemin ou rue des Archers, se trouvait déjà la rue Lochet, qui n'avait qu'une seule maison d'habitation.

Au Sud, c'était la rue de Sézanne, allant de l'Est à l'Ouest, qui formait la limite d'Epernay.

Il y avait bien, plus au sud, une rue nouvellement ouverte, celle de Magenta ; mais il ne s'y trouvait aucune construction. La rue de Vertus, aujourd'hui rue « Charles-Louis » et la rue de l'Orme et du Haut-Pavé, aujourd'hui rue « de l'Hôpital Auban-Moët » existaient depuis fort longtemps : la dernière s'étendait jusqu'aux environs de la rue de Magenta.

Le faubourg ou plutôt le hameau de Grandpierre, encore complètement isolé en 1866, était distant de 600 mètres, des dernières maisons d'Epernay. Il était renfermé entre la chaussée de Grandpierre, au Nord, et un petit chemin, au Sud, allant l'un et l'autre jusqu'au Cubry.

Ce hameau n'avait qu'une seule rue, ur la grande route; mais il formait comme une sorte de petit village ou agglomération compacte de maisons de vignerons, basses, sans étage, dont il reste encore quelques échantillons aujourd'hui.

Il n'y avait alors entre l'extrémité de la rue de Sézanne et Grandpierre, qu'une seule maison d'habitation : le *Café de la Chaumière*, et une petite masure de jardinier, un peu plus loin.

Enfin, à l'Ouest, les limites d'Epernay étaient, en 1866 : La rue Léger-Bertin, où il y avait plus de jardins que de constructions ; la rue des Malbouches, qui était plutôt un chemin où se trouvaient deux maisons ; la rue de la Côte-Legris, avec une maison à gauche et la chapelle de Saint-Laurent à droite, sur la rue Saint-Laurent. Il n'y avait pas d'habitations dans cette rue.

C'était donc plutôt la rue de Bréban qui formait la limite à l'Ouest, et enfin l'allée de Cumières, où ne se trouvait aucune maison à gauche, du côté du Cimetière, jusqu'au pont du chemin de fer. A droite de cette allée,

se trouvaient seulement deux ou trois maisons, vis-à-vis le Cimetière.

Telles étaient les rues, allant du Nord au Sud, qui formaient les limites de la Ville à l'Ouest.

Quant aux rues se dirigeant plus ou moins loin, vers ce dernier aspect, on remarquait :

La rue Chaude-Ruelle, très étroite alors et qui montait à peine jusqu'à la rue des Malbouches ; la rue des Rocherets et la rue Champ-Reton, celle-ci également très étroite, qui ne dépassaient pas non plus la rue des Malbouches.

La rue Saint-Laurent s'arrêtait au sentier des Malbouches, à gauche en montant. A droite, elle poussait jusqu'à la petite rue des Semonts, espèce de ruelle alors infecte où existaient quelques pauvres masures.

Il y avait bien encore, çà et là, quelques petites maisonnettes isolées dans les jardins, comme il s'en rencontre toujours aux environs des villes. Et c'était tout.

Les anciens fossés avaient disparu, sauf sur le Rempart des Ponts-Neufs où le Cubry pouvait se déverser par la bonde. Parmi les portes ou plutôt les tourelles qui restaient, — car il n'y avait plus de portes proprement dites — on voyait encore celles de la Porte-Lucas et de la Porte de Châlons.

Limites d'Épernay en 1898

Voyons, maintenant, les agrandissements survenus, les constructions et voies publiques qui sont venues s'ajouter aux autres, depuis 1866 jusqu'en 1898, alors que sa population vient de dépasser 20,000 âmes.

Au Nord : Toutes les constructions situées au-delà du pont du chemin de fer, route de Cumières, et

qui forment un petit hameau (La Villa-des-Roses) dont j'indiquerai, plus loin, l'origine récente ; les constructions avoisinant la Sucrerie, au-delà des Ateliers qui, eux-mêmes, ont pris beaucoup de développement vers l'ouest ; le Passage Prioux ; la rue de l'Indépendant, ouverte par un propriétaire de ce nom, et qui fut le siège de l'Imprimerie du journal l'*Indépendant de la Marne et de la Moselle*, transféré de Metz à Epernay dès 1871 ; la rue de Château, qui n'était alors qu'une impasse ; les constructions de l'impasse Abelé ; les constructions du quai de Marne, en amont du pont ; celles de la rue du Port, où l'on ne voyait, en 1866, qu'une seule maison à gauche, habitée par un jardinier. Les boulevards de la Motte et Perrier étaient presque nus de maisons au nord ; aujourd'hui tout est garni de constructions.

A l'Est : la rue du Commerce s'est prolongée par de belles constructions, à gauche d'abord, en commençant par les maisons, celliers et caves Mercier, jusqu'au Château de Pékin ou de Bernon ; puis huit à dix jolies maisons s'y sont élevées successivement jusqu'au petit vallon où s'est formé un embranchement allant rejoindre la rue du Port ; à cet endroit, une sorte de hameau s'est formé également vis-à-vis la brasserie Mosser, située à droite de la route de Chouilly. En deça, près de la rue Godart-Roger, vient de s'élever en 1896, la belle maison Roger-Mérendet : plus loin, près de la brasserie, deux belles habitations avaient été élevées quelques années auparavant ; enfin, à quelques centaines de mètres plus loin, toujours à droite, un groupe d'habitations avait suivi de près l'établissement de la Brasserie. La rue Croix-de-Bussy et la rue Henri-le-Large, avec le bel établissement des frères Roger ; la rue du Moulin-à-Vent ; la rue des Archers ; la rue des Jancelins,

allant toutes deux en montant vers l'Est, à partir de la rue du Donjon ; la rue Jean-Thévenin, voie privée, ouverte par M. Jean-Thévenin, conseiller municipal, reliant la rue du Donjon à la rue Lochet ; la rue des Huguenots ; la rue Saint-Victor ; toutes les rues de la Cité commencée en 1867 et comprenant les rues de la Cité, de Montlhéry, des Pavements et le bout sud des rues des Huguenots et du Moulin-à-Vent ; enfin la rue de Mulhouse et la ruelle Pétret.

Au Sud : Les constructions et rues nouvelles ont beaucoup agrandi la Ville, de ce côté aussi, depuis 1866. C'est ainsi que les rues du Donjon et des Huguenots ont été continuées et sont venues rejoindre celle du Haut-Pavé (aujourd'hui rue de l'Hôpital-Auban-Moët), dont les constructions se sont avancées jusqu'à l'Hôpital même, devant lequel la rue s'est transformée en une belle avenue, plantée d'arbres et conduisant jusqu'à la caserne de cavalerie, terminée et occupée en 1896. La belle avenue Paul-Bert, qui n'était qu'un chemin tortueux, impraticable en hiver, a été construite à 16 mètres de largeur et plantée, partant du moulin de la Goësse et aboutissant vis-à-vis la superbe chapelle de l'Hôpital. La rue du Moulin-Leroy, aujourd'hui rue Frédéric-Plomb, isolée et comme perdue en 1866, a été redressée, élargie et continuée jusqu'à l'avenue Paul-Bert, et des constructions s'y sont élevées. Passant du côté gauche du Cubry et revenant vers la rue des Petits-Prés nous trouvons la rue du Commandant-Pothier, déjà presque remplie d'habitations ; l'Avenue Paul-Chandon ouverte seulement en partie, au sud, près et vis-à-vis l'Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul, et qui doit se continuer jusqu'à la rue Saint-Thibault ; la chaussée de Grandpierre où l'on a déjà bâti quatre maisons ; puis c'est la belle rue de Grandpierre entièrement couverte de

constructions depuis trente-deux ans, de la rue de Sézanne jusqu'à l'ancien hameau de Grandpierre, et qui se continue au-delà jusqu'au territoire de Pierry, mais avec de nombreux vides encore. En outre, la rue des Jancelins a été percée à partir de la rue du Haut-Pavé et continuée jusqu'à la rue de Grandpierre.

Enfin, à l'Ouest : les agrandissements et constructions n'ont pas été moins considérables qu'ailleurs, depuis 1866 jusqu'à nos jours. Ils comprennent la rue de Champrot allant de celle des Gouttes-d'Or jusqu'au dessus de Grandpierre où elle forme une seconde rue de ce hameau ; la rue la Haie-Leleu ; la petite rue de Champrot, reliant entre elles les deux rues précédentes ; la ruelle de Champrot ; la rue des Gouttes-d'Or ; la rue du Pont-Neuf, depuis le Cubry jusqu'aux vignes, en haut, à l'Ouest ; la rue Lafage, qui relie l'une à l'autre les deux rues précédentes ; la rue des Sièges ; le haut de la rue des Rocherets et de la rue Champ-Reton ; la rue des Malbouches où les constructions tardent à s'élever ; la rue des Vignoles, ouverte seulement au bout nord, sur la rue Chaude-Ruelle ; les rues Côte-Legris et des Semonts, bien dressées et garnies de maisons depuis une quinzaine d'années ; la rue de Bréban, qui s'aligne peu à peu ; la rue Thiercelin-Parichault avec de jolies petites maisons à façades uniformes, construites pour la plupart par M. Meïer, entrepreneur ; enfin une autre rue parallèle à la précédente, formant le prolongement de la rue de l'Abattoir, mais trop rapprochée du Cimetière, et les constructions de l'allée de Cumières, en deçà du pont.

Si la population de l'ancien Epernay a quintuplé, son étendue a suivi à peu près la même progression et la Ville ne peut plus guère s'agrandir, dans la vallée presque remplie, que vers Mardeuil et Cumières, au

Nord, et vers Pierry et Saint-Julien, au Sud. Mais, les constructions peuvent encore monter à l'Est et gravir les coteaux au-delà de Malakoff, qu'elles atteignent, ou sur la route de Chouilly. Si le trop plein se faisait sentir un jour, peut être irait-on ouvrir des rues dans le fond des Quatre-Maisons, où il en a existé autrefois, entre l'Hôpital Auban-Moët et la Caserne de cavalerie. On y construirait au bas du Bernon.

Pour amener cet état de choses, il faudrait implanter, à Epernay, d'autres industries que celles qui y existent actuellement. Celle du Champagne est devenue si féconde en résultats, qu'elle est restée presque seule debout ; car, la plupart des autres industries de la Ville n'en sont que les accessoires.

Qu'arriverait-il si le phylloxera ou les autres ennemis de la vigne venaient à détruire cette plante si précieuse? La Ville décroîtrait aussitôt, à coup sûr. J'espère bien que cette éventualité ne se produira pas. Toutefois, elle n'est pas absolument impossible. Pourquoi donc ne s'en pas préoccuper dès maintenant ? Si les administrateurs de la Ville ont souci de son extension, je les engage à envisager sérieusement cette question, lors même que la vigne sortirait vainqueur de tous les parasites.

Epernay a possédé autrefois de nombreuses tanneries qui furent très renommées à cause des eaux du Cubry, au contact desquelles, dit-on, les cuirs acquièrent une résistance exceptionnelle. Pourquoi d'autres tanneries ne viendraient-elles pas s'ajouter à l'unique qui subsiste et prospère ? Pourquoi des poteries ne se relèveraient-elles pas à la place des anciennes, qui eurent aussi leurs jours de renommée ? Pourquoi pas aussi des filatures qui viendraient remplacer celle qui a disparu ? Reims, Troyes, Arcis-sur-Aube, Bar-le-Duc, etc., en possèdent bien. Et à côté de ces filatures, ne verrait-on pas bientôt

s'élever des fabriques de tissus de laine et de coton, et des bonneteries de famille comme il en existe dans le Sud de notre arrondissement ?

Tout cela augmenterait le mouvement et la vie, donnerait du travail et de l'aisance à la population ouvrière, qui ne rechercherait plus inutilement de l'ouvrage.

Allons, que nos concitoyens y pensent ! Que des Associations se forment ; que les familles riches ou aisées mettent des fonds à leur disposition, et qu'on se mette résolument à l'œuvre. Chacun aura ainsi fait son devoir et paré aux nécessités de l'avenir !

N'y a-t-il pas là de quoi tenter les gens au cœur philanthrope et généreux, les vrais amis du sol natal ?

CHAPITRE IV

406-750

Origines d'Epernay. — Etymologies diverses. — Epernay sous les Romains et les Mérovingiens. — Premier Château-fort. — Domination des Seigneurs et des Archevêques de Reims.— La Ville pillée.— Construction d'une Eglise. — Childebert. — Frédégonde. — Monastère d'Hautvillers. — Charles Martel.

Les historiens pensent, à défaut de documents précis, que l'origine d'Epernay ne serait pas antérieure à l'an 400 ou 406 de notre ère, époque à laquelle les Romains, encore maîtres des Gaules, voyaient déjà leur immense empire chanceler, sous les coups des Barbares qui l'entouraient. Ce serait à cette époque, paraît-il, que certaines constructions auraient commencé à s'y élever.

Mais il me semble plus naturel de croire que ces

Romains, qui avaient le coup d'œil si prompt et si juste à la fois, avaient dû établir des constructions, non dans le fond de la vallée du Cubry (1), alors couverte d'eau et de marécages, mais un peu plus haut, sur la naissance des coteaux environnants. Il y avait là des terres et des bois dont ils ont dû faire usage, comme les druides qui les avaient précédés. Toutefois, ils n'y formèrent aucun établissement important, et préférèrent pousser jusqu'à Damery, à sept kilomètres d'Epernay, qui ne les éloignait pas davantage de Reims, et dont la vallée, presqu'aussi belle que la nôtre, est arrosée par le ruisseau de Brunet, sur le cours duquel aucun marais ne se trouvait. Les Romains s'installèrent donc largement à Damery, près de la Marne, où ils établirent des Thermes et un Hôtel des Monnaies, dont on a retrouvé de nombreux spécimens. Ils y ont certainement cultivé la vigne, comme ils ont dû le faire à Epernay, et ont relié Damery à Reims par une belle voie romaine.

Quoi qu'il en soit, les historiens rapportent, sur la foi de la tradition, que ce serait vers l'an 406, que des tanneurs de Châlons, dit-on, attirés par l'abondance et la qualité des eaux du Cubry, seraient venus se fixer sur ses bords. Et ce n'était pas chose facile d'y construire, puisque le fond de la vallée formait alors comme un grand étang, entouré de saules et d'aulnes. Mais les frères Nacus, arrivés les premiers, ne reculèrent pas devant les difficultés. Ils remblayèrent le sol marécageux et bâtirent la première tannerie, pleins d'espérance dans ces lieux privilégiés et dans la réussite de leur entreprise.

Certains historiens croient même que c'est des

(1) Le Cubry, qui traverse la Ville, est formé de la réunion du Sourdon, venant d'Ablois, et de petits ruisseaux qui descendent des vallées de Brugny-Vaudancourt, de Grauves et de Mancy. Ils viennent s'y joindre à Vinay et à Pierry.

frères *Nacus* que la Ville tire son nom : Spes, *Nacum* ou *Nacorum*, espoir des Nacus, d'où l'on aurait fait Sparnacum, Esparnay, Epernay.

Mais cette opinion n'est pas générale, et voici d'autres étymologies qu'on trouve dans divers auteurs : *Aquæ-Perennes* ou *Aigues-Perennes*, ou Aigues-Pernes d'où Aixpernes, Esparnay, Espernay, comme on l'écrivait autrefois, et enfin Epernay comme on l'écrit depuis plus de cent ans.

Un savant est même allé jusqu'à croire que le nom *Epernay* dériverait du mot latin *spernere*, qui veut dire *mépriser*, par le motif que les Sparnaciens seraient portés à se mépriser les uns les autres, ou à regarder avec dédain ceux qui sont moins fortunés. Par contre, ces historiens avouent que les gens y sont bons et affables, surtout pour les étrangers.

L'historien Garnesson croit plus naturel de faire dériver le mot Epernay du nom d'un officier romain : *Sparcus* ou *Sparnacus* qui, après la guerre des Goths, serait venu faire bâtir une maison de campagne près des Tanneurs.

Toutes ces opinions pouvant être plus ou moins fondées, il s'en suit que l'étymologie d'Epernay est incertaine, de même que la date exacte de sa fondation.

Mais chacun admet que c'est vers l'an 406 que les constructions s'y élevèrent sérieusement.

Toutefois, ce n'était encore qu'un village, *vicus*.

Quoi qu'il en soit, Epernay prit aussitôt du développement et, en l'an 445, alors que Clodion était roi, c'était déjà un endroit assez considérable, puisque plusieurs seigneurs y avaient eu leur château.

Les habitants étaient alors élevés dans le paganisme, comme les Romains avant 313. Mais vint le règne de Clovis Ier et son baptême à Reims, en 496, par saint

Remy, après l'heureuse issue de la bataille de Tolbiac. Euloge, qui était seigneur d'Epernay à cette époque, se fit aussi baptiser à Reims, après Clovis, et beaucoup d'habitants d'Epernay suivirent son exemple.

Et comme les Seigneurs disposaient à leur gré des pays placés sous leur domination, Euloge vendit sa terre d'Epernay à l'Archevêque de Reims, saint Remy, pour cinq mille livres d'argent, somme considérable dans ces temps éloignés. Euloge distribua ce trésor aux pauvres et saint Remy fit don d'Epernay à l'Eglise de Reims, dont les évêques devinrent ainsi Seigneurs d'Epernay.

Saint Remy fit aussitôt construire la première chapelle d'Epernay dans l'enceinte même du château d'Euloge, qui s'étendait du bas de la Folie au haut de la rue des Mariniers.

Clovis, après sa conquête, eut le tort grave de donner toutes les terres à ses officiers et à leurs troupes ; de sorte que les habitants, dépouillés de leurs biens, se trouvaient ruinés et à la merci des conquérants.

Les Romains avaient agi avec plus de justice, en laissant au peuple les terres qu'il possédait.

La Ville prenait du développement ; mais les revers ne tardèrent pas à s'appesantir sur elle ; les démêlés et les guerres des Rois et des Seigneurs, dont elle eut tant à souffrir dans la suite, l'accablèrent pour la première fois en 533. Le roi Childebert Ier, à propos d'une révolte en Austrasie, pénétra en Champagne, y commit d'affreux ravages, pilla Epernay et fit massacrer un grand nombre de ses habitants.

Cette Ville commençait à se relever, lorsque, vingt-neuf ans plus tard, en 562, Chilpéric Ier, roi de Soissons, pénétra à son tour dans nos pays, prit Reims et Epernay. Il accabla les populations d'impôts si lourds que la plupart des habitants d'Epernay et du vignoble envi-

ronnant, ruinés et découragés, renoncèrent à leurs biens et abandonnèrent leurs vignes en 565.

Ce fut ensuite la fameuse lutte de deux reines aussi vaillantes que criminelles, Frédégonde et Brunehaut, qui vint peser sur nos contrées : Frédégonde, après une grande victoire, fait main basse sur Epernay qui est pillé et mis à sac ; ses troupes rentrent à Soissons chargées des dépouilles des habitants d'Epernay, en 593. Malgré ces calamités, la Ville augmente et, trois ans après, en 596, on y bâtît une église paroissiale.

En 650, l'Archevêque de Reims, saint Nivard, chargea saint Berchaire, son ami, de bâtir un monastère et une église à Hautvillers, site charmant d'où la vue domine Epernay. Saint Berchaire fit élever le monastère à l'endroit même où il avait vu un pigeon tournoyer trois fois, en s'envolant d'un arbre sous lequel les deux amis se reposaient. Saint Nivard fut le premier abbé de ce monastère, en 650.

Les reliques de sainte Hélène, mère de Constantin, y furent apportées en 844. Un pèlerinage s'y fit alors et s'y fait encore. L'Abbaye fut brûlée en 1450 puis réparée et brûlée de nouveau par les Calvinistes en 1562. Rebâtie plus belle une deuxième fois, elle dura jusqu'à sa démolition en 1791. L'église existe toujours.

Charles Martel s'empara de Reims et d'Epernay en 765, et exila saint Rigobert, son parrain, archevêque, qui était seigneur de ces deux villes.

CHAPITRE V

751-1024

Epernay sous les Carlovingiens. — Ses vins déjà renommés. Louis de Germanie. — Assemblée des Seigneurs et des Evêques. — Les Normands. — Citadelle détruite. — Ravages. — Incendie d'Epernay. — Guerres fréquentes, etc.

On ne sait rien d'Epernay sous Charlemagne, sinon que ce prince, instruit pour son temps, voulut dissiper l'ignorance affreuse qui existait parmi les ecclésiastiques, aussi bien que dans le peuple, et que, pour y parvenir, il décida que des Ecoles seraient établies dans tous les Evêchés et les Abbayes. Il s'assura par lui-même si ses ordres étaient exécutés en visitant ces écoles et en encourageant les bons maîtres et les bons élèves.

En 846, Charles-le-Chauve, après avoir donné différents biens, — Epernay entre autres, — à ses vassaux et les avoir ensuite rendus à l'Archevêque de Reims, convoque à Epernay les *Plaids* ou Assemblée des Seigneurs et des Evêques qui adoptent un Capitulaire en dix-neuf articles.

Le vin d'Epernay a déjà de la réputation, à cette époque. Hincmar, archevêque de Reims, le recommande en 836, à Pardule, évêque de Laon, qui relevait de maladie.

Louis de Germanie, appelé par les nobles, mécontents de Charles-le-Chauve, envahit la Champagne et prend Epernay en 856. Mais ce dernier en chasse bientôt l'envahisseur.

Plus tard, en 882, les Normands s'y présentent après avoir pris et pillé Reims. L'Archevêque Hincmar se sauve avec les restes mortels de saint Remy et de saint Rigobert, et se réfugie dans son château d'Epernay. Après quoi, il détruit le pont en bois sur la Marne. Craignant encore ces ennemis dangereux, il emmène les deux corps de ces archevêques dans l'Abbaye d'Orbais.

En fuyant de Reims, Hincmar avait également emporté les objets les plus précieux qu'il y possédait, et, entre autres, un magnifique livre d'Evangiles écrit pour son prédécesseur Ebbon, vers l'an 800. Ce précieux manuscrit se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque d'Epernay, où il est admirablement conservé.

Après le départ des Normands, l'Eglise Saint-Jean, bâtie dans ls château d'Epernay, est l'objet de grandes réparations et reçoit le nom de Saint-Remy, d'après l'avis de l'Archevêque Hincmar, qui y a été inhumé.

Le roi Eudes étant monté sur le trône de France se vit en butte à la rebellion de ses vassaux. Foulques, Archevêque de Reims et Seigneur d'Epernay, fut la cause du ravage d'Epernay et du renversement de la Citadelle, que cet archevêque avait fait construire au-dessus de l'établissement des tanneurs.

C'est en 894 que Flodoard naquit à Epernay. Il devint prêtre et chanoine de Reims, curé de Cormicy puis de Corroy. C'était un savant indépendant et droit qui s'attira la haine et les persécutions de l'Archevêque Hugues, auquel il portait ombrage et qu'il méprisait. Flodoard fut un historien distingué et même un poète, que ses travaux honorent ainsi que son pays natal. Il mourut à Reims en 966. Une rue d'Epernay porte son nom.

Hervé, Seigneur d'Epernay et successeur de Foulques, à Reims, dont il avait l'ambition et la per-

fidie, rebâtit la forteresse détruite et se déclara contre le roi Charles-le-Simple, qui vint ravager nos pays, détruire encore une fois la forteresse d'Epernay et la livrer au pillage, en 916. Hervé la rebâtit de nouveau peu de temps après, vers 925.

Le roi Raoul fut aussi en butte à l'hostilité du Seigneur d'Epernay, Hugues, archevêque de Reims, qu'il chassa de son siège, après avoir encore pris et pillé le malheureux Epernay, en 931.

Peu de temps après, en 938, les Seigneurs et l'Archevêque, en se révoltant contre le roi Louis IV, d'Outre-Mer, viennent ravager de nouveau Epernay dont les habitants sont réduits à la dernière misère, n'ayant plus, après tant de guerres, que de pauvres maisons à moitié détruites, pour s'abriter.

Mais toutes ces calamités n'étaient pas finies. Les luttes entre l'archevêque Hugues, que le roi avait fait chasser et remplacer par Artaud, liguèrent encore les Seigneurs, qui saccagèrent Epernay et son territoire au moment où une bonne récolte des vignes allait commencer. Ce fut une ruine complète pour les malheureux habitants, qui avaient espéré se remonter un peu. Ils furent réduits au plus grand désespoir en voyant enlever cette récolte par Hugues.

Ce fut pendant ces guerres que le fort de Mareuil-sur-Ay fut construit par l'influence d'Artaud. Héribert, neveu d'Hugues, érigea en même temps le château-fort de Montfélix, à Chavot.

Le premier de ces forts fut détruit par les Anglais en 1425, puis reconstruit, pour être démoli définitivement sous Louis XIII.

Quant au fort de Montfélix, il fut détruit pendant ces guerres et remplacé par un couvent. Mais ce couvent, trop exposé aux vents, fut bientôt démoli, puis rebâti

presque aussitôt auprès de l'église paroissiale de Chavot, aujourd'hui isolée entre cette commune et Moussy. Enfin, il disparut définitivement pendant les guerres de religion, sous Charles IX, brûlé par les Calvinistes en 1567.

C'est aussi dans le dixième siècle, sous le roi Lothaire, que fut élevé, en 980, le château-fort du Mont-Aimé, près de Vertus. On y construisit des souterrains immenses qui s'étendaient au loin, sous les campagnes environnantes.

Ce château-fort fut renversé pendant les guerres que firent les Seigneurs à la reine Blanche, mère de saint Louis, comtesse de Champagne, qui le fit reconstruire presque aussitôt.

En 1239, toujours sous saint Louis, le Mont-Aimé fut le théâtre d'un auto-da-fé épouvantable : Henri de Braîne, archevêque de Reims, y fit brûler impitoyablement, en un seul jour, 180 Bulgares accusés d'hérésie (manichéens) en présence d'un grand nombre d'archevêques et évêques, et d'une foule innombrable accourue de tous côtés, pour voir cet horrible spectacle.

Il fut pris par les Anglais dans les premières années du règne de Charles VII. Mais ces étrangers en furent chassés, un peu plus tard, par ce même roi, que Jeanne d'Arc avait conduit à la victoire. Plus tard encore, le fameux château-fort de Mont-Aimé, l'un des plus puissants de la Champagne, qui abritait un nombre considérable de brigands de toutes les nations, était devenu la terreur des pays voisins. Ses souterrains avaient des sorties secrètes au loin, qui facilitaient l'impunité des crimes commis. Les habitants de Reims, Châlons, Epernay, Troyes, etc., se réunirent sous le commandement du capitaine de Châtillon, et détruisirent le fameux château en 1443.

Une dernière tour, qui restait, s'est écroulée en 1802.

Mais, revenons à Epernay, qui fut encore pris et repris en 949, puis frappé d'épouvante en 952, par l'approche de Conrad et de son armée de Hongrois. La Ville ne fut pas prise par eux ; mais partout c'était la ruine sur leur passage.

De leur côté, les Seigneurs, à la tête d'un ramassis de voleurs et d'assassins, recueillis dans leurs châteaux-forts, dépouillaient les campagnes et disposaient des villes et des habitants comme de leur bien propre.

Sous le roi Lothaire, en 967, Epernay fut pris, pillé et brûlé par l'Empereur d'Allemagne, Othon II, en guerre avec Lothaire au sujet de la Lorraine.

Nouvelle désolation au commencement du règne de Hugues Capet, dont la couronne est disputée par Charles, duc de Lorraine, à qui elle revenait de droit. Mais, celui-ci, vaincu, Epernay put enfin jouir de quelque tranquillité, 996.

Mais en 1024, sous le roi Robert, un Archevêque de Reims, Eble de Roucy, marié à Béatrix de Hainaut, céda, par un traité, la seigneurie et la ville d'Epernay au Comte de Champagne, Eudes. Elle resta sous la domination des Comtes, ses successeurs, jusqu'en 1284, c'est-à-dire 260 ans.

On voit combien la seigneurie d'Epernay fut maltraitée depuis Clovis, sous l'administration des Archevêques de Reims, qui étaient forcés, dans ces temps encore barbares, de recourir aux armes et de prendre part aux luttes des Seigneurs entre eux-mêmes ou contre le roi, ou enfin contre les ennemis du dehors qui envahissaient notre pays. La domination des Archevêques de Reims avait duré 528 ans, de 496 à 1024.

CHAPITRE VI

1024-1498

Epernay sous les Capétiens. — Domination des Comtes de Champagne, puis des Rois de France. — Monastère de Saint-Martin. — Guerres. — Calamités. — Hôpitaux — Abbaye d'Igny. — Jeanne d'Arc chasse les Anglais. — La Ville reprise. — Les Habitants chassés, etc.

Aussitôt que le Comte Eudes fut en possession de la Seigneurie d'Epernay, il se mit à faire rétablir la Ville et réparer les ruines qui s'y étaient accumulées. Le château-fort, totalement détruit, fut aussi reconstruit ; mais sur un autre emplacement que celui démoli, à l'endroit qu'on appelle aujourd'hui la « rue du Château » c'est-à-dire plus à l'Ouest que l'ancien Château, et sur un sol beaucoup plus bas, que le Comte fit relever avec des terres et matériaux rapportés. Il fit venir les eaux du Cubry dans les fossés du nouveau château et dans ses jardins, qui s'étendaient jusque vers la Marne, en 1025.

Quelque temps après, en 1032, le Comte Eudes fit rebâtir l'Eglise, qui avait été entièrement démolie, comme le château qui en était proche. Il bâtit aussi, à côté, un monastère dédié à Saint-Martin, où il établit douze chanoines séculiers. Ce monastère, reconstruit depuis, est, aujourd'hui, notre vieil Hôtel-de-Ville.

Eudes mourut en 1037, et eut pour successeur son fils, Etienne Thibault, qui fonda la Collégiale, dont l'abbé Thibault, son parent, fut président.

Ce dernier, après une retraite de neuf ans, passée

en pénitences dans une cellule, rue de l'Orme, acquit la réputation d'un Saint. C'est de lui que la rue Saint-Thibault tire son nom. Il est inhumé dans l'église d'Epernay.

La cellule où il passa sa pénitence occupait l'emplament de l'immeuble qu'habite aujourd'hui M. Bonneville, maréchal-forgeron, faisant face au Sud-Est, à la rencontre de la rue de l'Hôpital-Auban-Moët et de la rue Charles-Louis.

C'est vers cette époque que la puissance féodale arrive à son apogée, et que les Seigneurs abusent de leur pouvoir de la façon la plus ridicule et la plus odieuse : il faut lire dans les histoires de ces malheureux temps, les récits des faits révoltants à la charge de ces Seigneurs.

C'est aussi l'époque des Croisades (1095), ces généreuses folies, causes de tant de maux, de ruines et de sang versé. Epernay, poussé par l'évêque et le Comte Thibault, n'y échappa malheureusement pas et un grand nombre de ses meilleurs enfants y furent massacrés.

Thibault et d'autres Seigneurs s'étant révoltés contre le roi Philippe Ier, son fils, Louis, les soumit après avoir ravagé Epernay en 1100.

Quatorze ans après, en 1114, Epernay fut encore victime du brigandage dont les turpitudes et les crimes de Gaudri, évêque de Laon, assassiné par les habitants, furent la conséquence. Louis VI, dit le Gros, fit rentrer tout dans l'ordre.

Thibault-le-Grand, qui avait acheté de son oncle, le comté de Champagne et la terre d'Epernay, renonça au droit qu'il avait de nommer l'abbé d'Epernay. Il décida qu'à l'avenir cette nomination se ferait à l'élection.

Le Comte Thibault, qui s'occupait du bien-être de ses vassaux, fut informé des abus et des désordres

existant chez les chanoines de la Collégiale de Saint-Martin d'Epernay. De l'avis de saint Bernard et de divers prélats, il remplaça ces chanoines séculiers par douze réguliers, qu'il fit venir de Toul en 1128.

Ce même Thibault-le-Grand fonda hors de la Ville, en 1145, dans le faubourg de la Folie, une Chapelle et un Hôpital pour recevoir les fous, les pauvres et les malades étrangers. Cet Hôpital fut entièrement brûlé en 1159, puis rebâti en 1179, par Henri-le-Large qui avait succédé à Thibault. Henri-le-Large avait fondé en 1166 la foire franche de la Madeleine. Quelque temps auparavant, vers 1145, un homme fort riche d'Epernay, Hermentorix, fonda un Hôpital ou Léproserie pour le traitement de la Lèpre, terrible maladie contagieuse rapportée par les Croisés. Une chapelle fut aussi érigée par lui à côté de la Léproserie : c'est la Chapelle Saint-Laurent, reconstruite depuis.

A cette époque, 1156, Mardeuil n'était qu'un hameau de sept ou huit maisons de journaliers.— Cinq ans plus tard il avait vingt maisons.

Epernay grandissait aussi dans ses faubourgs. Henri-le-Large ou le Libéral, Comte de Champagne, qui, en 1166, y avait établi la foire de la Magdeleine, y construisit, en 1179, un hôpital près de l'Eglise paroissiale, au Sud de la Place. Cet hôpital y resta jusqu'en 1797, époque à laquelle il fut transféré dans le couvent des Ursulines, où il est demeuré jusqu'en 1893, après la construction de l'Hôpital Auban-Moët.

Sous Henri-le-Large, la Ville était en pleine prospérité.

Robert de Villers donna sept arpents de terre à Mardeuil pour y construire sa première Chapelle en 1178, sous le règne de Philippe-Auguste. L'Abbé d'Epernay y ajouta un vaste terrain.

Les Seigneurs ayant tramé le renversement de la Reine Blanche, régente du Royaume, le Comte Thibault, seigneur d'Epernay, dénonça le complot. Mais les Seigneurs, se tournant contre lui, ravagèrent Epernay, Vertus et Sézanne, qui étaient remplis de vivres. Pour les chasser, le Comte Thibault brûla ces magasins et les trois villes furent réduites en cendres en 1201. Elles étaient alors sans fortifications.

En 1220, pendant des démêlés entre des Seigneurs et les Chanoines de Soissons, les villes d'Epernay, Vertus et Fismes furent encore ravagées. Le Comte Thibault déclara la guerre au roi saint Louis, en 1235, au moment d'une famine. Epernay fut invité le premier à marcher ; mais il ne s'empressa pas d'obéir. Thibault, craignant une révolte des habitants, fit la paix avec Louis IX.

Les historiens font remarquer que l'ignorance générale était la cause de toutes ces guerres : les Seigneurs ne pensaient qu'à satisfaire leur ambition, et les prêtres étaient sans talents et presque tous sans mœurs, 1240.

C'est vers 1250 qu'une seconde Abbaye, celle d'Igny, fut fondée à Epernay et dédiée à Sainte-Marie. Bientôt détruite puis rétablie en 1263, elle disparut dans les guerres et ne se releva jamais. Elle a donné son nom au Faubourg d'Igny, où elle se trouvait.

La Châtellenie d'Epernay avait pris du développement sous les Comtes de Champagne, qui l'érigèrent en Seigneurie. Jeanne, dernière comtesse de Champagne et de Navarre, la porta au roi Philippe IV le Bel, qu'elle épousa en 1284.

Depuis ce temps, la Champagne n'a pas cessé d'appartenir aux rois de France; mais sa réunion à la Couronne ne fut officiellement prononcée qu'en 1361, sous le roi Jean-le-Bon.

Bien que la ville d'Epernay n'ait pas été sans souffrir sous la domination des Comtes de Champagne, de l'an 1024 à l'an 1284, c'est-à-dire pendant 260 ans, il faut reconnaître qu'elle s'accrut davantage et fut moins maltraitée que sous la domination des Archevêques de Reims qui, dans ces temps troublés et encore barbares, ne purent empêcher les calamités de fondre sur les populations.

On y vit moins de ravages et plus d'aisance. Les droits des habitants furent augmentés; de beaux et utiles établissements y furent créés. Outre la Châtellenie qui était considérable, on comptait à Epernay près de 2,000 maisons et trois Hôpitaux : celui pour les pauvres d'Epernay, situé rue de l'Aumônerie ; celui du faubourg de la Folie pour les pauvres, les fous et les malades étrangers, et enfin celui du faubourg Saint-Laurent ou Léproserie, près de la Chapelle, pour le traitement de la lèpre et autres maladies contagieuses.

Il y existait deux Abbayes : celle de Saint-Martin où se trouve la Mairie aujourd'hui, et une autre dans le Faubourg d'Igny.

On y voyait aussi, outre l'Eglise paroissiale occupant une partie de l'emplacement actuel, la Chapelle Saint-Laurent, une Chapelle dédiée à Saint-Thibault au Faubourg du Haut-Pavé et qui fut détruite pendant les guerres de la Ligue ; et enfin une autre Chapelle dédiée à Saint-Nicolas, au Faubourg du Pont.

Épernay sous la Domination des Rois de France

Pendant plus de 60 ans, Epernay jouit d'une paix profonde. Mais en 1346, beaucoup de ses habitants périrent à la bataille de Créci, en combattant pour Philippe VI de Valois, contre le roi d'Angleterre.

La peste et la famine vinrent mettre le comble à la misère.

Douze ans plus tard, les luttes des Navarrais unis à des Seigneurs, contre le roi Jean-le-Bon, virent égorger les habitants d'Epernay qui n'étaient pas sortis de la Ville.

L'année suivante, 1359, les troupes d'Edouard, roi d'Angleterre, qui voulait s'emparer de Reims et s'y faire proclamer roi de France, ravagèrent Epernay et enlevèrent tous les vivres des malheureux habitants. Cette Ville rentra pendant quelque temps sous la puissance des Comtes de Champagne ; mais les troupes d'Edouard, harcelées par ses habitants et ceux des villes voisines, se retirèrent, et il dut abandonner son projet.

Tout n'était pas fini avec les Anglais; en 1366 et 1367 Epernay fut pris et repris par le Prince de Galles, qui exigea 2,000 livres en or pour épargner le pillage à la Ville. Il y mit, toutefois, une forte garnison, et en 1369, la paix signée fit rentrer Epernay dans le domaine de la Couronne.

Mais en 1373, les Anglais débarquent à Calais et, se dirigeant vers Bordeaux, ils passent à Reims et à Epernay dont ils obtiennent des vivres par menaces, et réduisent Vertus en cendres, pour la punir de leur en avoir refusé.

Une Maîtrise des Eaux et Forêts fut établie à Epernay par Louis d'Orléans, frère de Charles VI. C'est ce prince qui a donné son nom à l'étang d'Orléans, et sa maîtresse, Mariette d'Enghien, a donné le sien à l'étang et à la forêt d'Enghien.

Pendant trente-cinq ans, Epernay fut ensuite tranquille ; mais en 1410, époque où s'y tint un concile provincial, les Anglais, appelés par le duc de Bourgogne,

le livrèrent au pillage. Quatre ans après, ces ennemis perpétuels de la France, gagnent la funeste bataille d'Azincourt où ils font usage du canon pour la première fois.

C'est en 1422 que trois nouvelles foires sont fondées à Epernay : 1° celle de la Mi-Carême ; 2° du 14 septembre, et 3° de la Toussaint.

Ces foires duraient trois jours. Mais cent ans plus tard, en 1522, François Ier décida, par lettres-patentes, que la foire du 14 septembre durerait quinze jours et se tiendrait hors de la Ville, au Faubourg de la Folie.

En 1422, les Anglais prennent Epernay et Sézanne. En 1428, ils sont maîtres d'une grande partie de la France et détruisent la forteresse du Mont-Aimé, élevée en 980 par le Comte de Champagne Herbert.

Depuis six à sept ans, Epernay était au pouvoir des Anglais, lorsque Charles VII, conduit par Jeanne d'Arc, vint y mettre le siège qui dura trois jours, 1429. La Ville fut reprise par les Français et la garnison anglaise passée au fil de l'épée. C'est pendant cette guerre que l'Hôpital de la Folie fut brûlé.

L'année suivante, les habitants d'Epernay et ceux de Reims, pour être agréables à Charles VII, vont attaquer les Anglais à Champigneul, où ils s'étaient établis avec les Bourguignons ; mais ils sont repoussés avec des pertes sensibles. Les Châlonnais, plus heureux, les en délogèrent et firent un grand nombre de prisonniers.

Mais en 1432, le 26 février, jour des Cendres, la plus grande honte fut infligée aux habitants d'Epernay par le duc de Bourgogne, allié des Anglais. Ayant pris cette Ville et voulant se venger de sa fidélité à Charles VII, il en chassa tous les habitants, hommes, femmes et enfants, ne leur laissant absolument rien

que ce qu'ils purent emporter sur leur corps. Et c'était par un hiver des plus rigoureux ! Se figure-t-on la terrible situation de tous ces malheureux, errant dans les campagnes, sans feu ni lieu, et ne sachant comment pourvoir à leur existence et à leurs besoins ?

Jamais on n'avait vu pareille désolation. Et cette terrible proscription dura trois ans et huit mois ! Du 25 février 1432 au 26 octobre 1435 !

D'après la chronique de Champagne, ce fut « par la faute des sentinelles endormies que la Ville fut ainsi prise en plein jour. Cinq hommes furent tués dans la Ville, ainsi qu'une femme enceinte qui, frappée d'une flèche au sein, mourut aussitôt. »

En 1435, Charles VII ayant fait la paix avec le duc de Bourgogne, les malheureux exilés purent rentrer dans leurs maisons délabrées, ruinées par les troupes qui les avaient chassés.

Il fallut tout réparer, maisons, mobilier. Les vignes étaient aussi dans le plus piteux état, et un grand nombre avaient, d'ailleurs, été arrachées par l'ennemi.

Les habitants se mirent à l'œuvre avec une ardeur merveilleuse et, en moins de trente ans, l'immense désastre était réparé. Fort heureusement pour eux qu'une paix profonde, de plus d'un siècle, devait succéder au lamentable exil.

CHAPITRE VII

1498-1634

Arquebusiers. — Fortifications. — Le Cubry détourné. — Chemin de Châlons à Paris. — Portail de Saint-Martin. — Les Calvinistes à Epernay. — François Ier et Charles-Quint. — La Ville incendiée. — Etats provinciaux. — Vœux des habitants. — Disette. — Le Prince de Condé. — Les Pères Minimes. — Henri IV à Epernay. — Biron tué, etc.

Le roi Louis XII, sur la demande de son gendre, depuis François Ier, auquel les bourgeois d'Epernay s'étaient adressés, autorisa la constitution d'une compagnie d'arquebusiers dans cette Ville, en 1508.

Cependant l'église paroissiale de Saint-Martin n'était plus suffisante pour la population et avait besoin de réparations. En 1520, M. Briçonnet, abbé d'Epernay, fit commencer des travaux qui durèrent cinq ans. Un beau chœur et des bas-côtés vinrent s'ajouter à l'ancienne nef, précédée d'un gros clocher sans valeur architecturale.

Louise de Savoie, mère de François Ier, rétablit les fortifications d'Epernay, en 1529. Ce travail considérable nécessita le détournement du Cubry qui, au lieu de tourner vers l'Ouest, comme aujourd'hui, au Sud de la rue Saint-Thibault, coupait la rue Nationale, parcourait la rue Chocatelle, la rue de Brugny et gagnait la rue de la Fauvette, pour aller dans les fossés du jardin du Château et enfin dans la Marne.

Ces travaux firent émigrer des tanneurs, dont les établissements étaient alors très renommés, 1529.

A cette époque, le grand chemin de Châlons à Paris passait par Chouilly, puis au Sud du Bernon et à la Goësse, enfin montait la Voie-aux-Vaches pour gagner les bois, sans entrer dans Epernay autrement que par le faubourg des Quatre-Maisons. Pour le rendre plus facile aux voyageurs et plus utile aux habitants, ceux-ci firent construire une grande chaussée (ce doit être la rue de l'Hôpital-Auban-Moët d'aujourd'hui), et la firent passer par la rue Saint-Thibault, le Faubourg d'Igny et Mardeuil. Ce fut, dès lors, la route de Paris, et l'on cessa de passer par les bois pour s'y rendre.

La route de Reims à Troyes passait également par la rue Saint-Thibault.

En 1540, le petit portail de Saint-Martin fut élevé à frais communs entre les religieux et les habitants : c'est un chef-d'œuvre de style, d'élégance et de perfection dans les détails. Il a été malheureusement mutilé et dégradé lors de la Révolution de 1793 et, depuis, le temps a continué l'œuvre de destruction.

C'est vers 1536 que le Calvinisme fit son apparition à Epernay. L'abbé Garnesson, historien d'Epernay, déplore que plusieurs habitants aient accueilli avec joie cette réforme. Il en accuse le défaut de principes et l'ignorance qui, dit-il, exposa toujours le peuple à tout vent de doctrine.

Les Anglais, de concert avec Charles-Quint, empereur d'Allemagne, ayant de nouveau attaqué la France en 1544, les Sparnaciens, inquiets, se réunirent en Assemblée générale et résolurent de se défendre jusqu'à la mort. Ils s'organisèrent en dizainiers et centenier. François Ier avait rassemblé à Epernay toutes les provisions, grains, vins, bestiaux des environs, dans un rayon de près de vingt lieues, afin d'affamer l'ennemi, et y avait mis une garnison. Mais bientôt Charles-Quint,

manquant de vivres et sachant qu'Epernay en regorgeait, s'en approcha avec sa nombreuse armée. François Ier n'ayant pas des forces suffisantes pour l'arrêter, donna l'ordre de brûler tous les vivres et d'incendier la Ville.

Cet ordre fut exécuté le 3 septembre 1544, après que les habitants, prévenus par la trompette, et invités à sortir de la Ville dans un délai de deux heures, eurent pu se charger de ce qu'ils avaient de plus précieux. Un coup de cloche donna le signal de l'embrasement et, en vingt-quatre heures, le feu, mis aux quatre coins de la Ville, l'avait réduite en cendres. Les malheureux habitants, en sortant pêle-mêle au milieu des gémissements de tous, des cris et des pleurs des femmes, des enfants et des malades, du roulement des voitures qui se heurtaient dans un tumulte indescriptible, purent contempler l'horrible spectacle de leur ville couverte de flammes et de fumée épaisse, et de leurs foyers réduits en cendres.

L'armée de Charles-Quint ne put guère trouver, pour se soutenir, que les raisins à demi-mûrs qui garnissaient les vignes. Elle continua sa route sur Châtillon et Château-Thierry qu'elle prit ; mais n'y trouvant pas de vivres, Charles-Quint, pressé par la faim, fit la paix avec François Ier, trois jours après l'embrasement d'Epernay.

Les malheureux habitants revinrent aussitôt pleurer sur les ruines encore fumantes et François Ier, touché de leur misère, fit tout ce qu'il put pour rebâtir la Ville, afin que chaque propriétaire eût une maison. Il les exempta des impôts et permit de prendre du bois dans ses forêts pour les constructions. Malgré cela, il fallut un siècle à la Ville pour renaître.

L'Eglise Saint-Remy, qui avait aussi été incendiée,

fut ensuite rebâtie, selon le désir des habitants, avec le prix des biens lui appartenant, des marais situés près des Forges, du Pont-Neuf et du Moulin-le-Roi.

Cette église fut démolie sous la Terreur, en 1794.

En 1547, il n'y avait, à Mardeuil, ni cimetière, ni fonts baptismaux à l'Eglise. C'est à Epernay qu'on baptisait les enfants et au cimetière de Saint-Remy qu'on enterrait ses morts. Cette lacune fut alors comblée, mais à condition que Mardeuil ne ferait toujours qu'une seule paroisse avec Epernay.

A cette époque d'abus et de misères, le roi François II convoqua les Etats-Généraux à Orléans, et il se tint aussi des Etats provinciaux, notamment à Vitry. Les habitants d'Epernay y envoyèrent des délégués pour demander entre autres choses :

1° Qu'il plaise au Roy de retirer aux gens d'église leurs juridictions contre les accusés d'hérésie, cause de toutes sortes d'abus...

2° De retirer à la noblesse le pouvoir de commettre les abus criants qu'elle se permet : elle ne se fait justice qu'à coups d'épée ; elle fait fouetter ses sujets de coups de verges ; elle vole les chevaux qui lui conviennent, met des impôts à sa fantaisie... de telle sorte que le peuple n'en peut plus ! etc., etc. (Année 1560.)

Sous le règne de Charles IX, les guerres de religion désolèrent la France. Catholiques et Calvinistes en vinrent aux mains et s'entr'égorgèrent au nom du Christ. Le Roi, qui soutenait les Catholiques, mit plusieurs régiments de troupes à Epernay, malgré les habitants, qui furent obligés de les nourrir et de les solder : c'était la ruine pour tous. Les bourgeois durent garder les portes de la Ville et désarmer tous les protestants qui y entreraient.

En 1566 et 1567, la disette se fit sentir, et le roi

Charles IX voulut faire arracher des vignes pour les mettre en culture.

Il croyait qu'il y avait trop de vignes et pas assez de terres cultivées pour les grains, que de là provenait la disette. Henri III, au lieu de faire arracher les vignes, recommanda seulement de n'en point trop planter.

Le 14 décembre 1567, le prince de Condé, à la tête des Huguenots, prit Epernay, renversa les fonts de baptême, brisa les orgues, les cloches, les statues ; se fit apporter toutes les armes des habitants et se fit verser une rançon de 10.500 livres.

Nous sommes à l'époque épouvantable de la Saint-Barthélemy, 1572, qui couvrit de honte et de remords les catholiques, premiers auteurs du sang versé, et les protestants. L'abbé Garnesson, parlant de la Sainte Ligue, dont les Guise étaient l'âme, l'appelle lui-même, avec raison, une *Association rebelle et abominable*.

C'est à cette époque, sous Henri III, en 1578, que Claude Pupin fit relever le Collège d'Epernay de ses ruines, et donna 15.000 livres en fonds d'héritages et principaux de rentes pour cet établissement. En reconnaissance de cette donation, une rue d'Epernay porte son nom.

Bien que cette Ville combattît les protestants avec Henri III, celui-ci aliéna beaucoup de ses domaines, en vue de se procurer l'argent dont il avait besoin pour soutenir la lutte.

Mais les protestants gagnaient du terrain ; Paris, Reims et beaucoup d'autres villes étaient avec eux. Ils prirent bientôt Epernay après une vive résistance, en 1586. Les royalistes le reprirent en 1588, de connivence avec les habitants, qui chassèrent la garnison protestante et ouvrirent leurs portes à l'armée royaliste.

Epernay, victime de cette guerre de religion, véritable

guerre civile, fut ravagé alternativement par les deux partis ; mais, au fond, il restait, de préférence, attaché à la cause de son Roi. Les ligueurs s'étaient déclarés contre le monarque Henri III, qui n'avait pu parvenir à satisfaire aucun des partis. Après l'assassinat de ce prince, Henri IV lui succéda en 1589. La ligue redoubla de fureur contre ce Roi protestant.

Mais Henri IV était la bravoure même ; il prit Epernay aux ligueurs qui s'en étaient encore emparés en 1591. L'année suivante, pendant que le Roi faisait le siège de Paris, les ligueurs vinrent de nouveau mettre le siège devant le malheureux Epernay. C'est alors que les habitants déployèrent une activité prodigieuse pour se défendre. Leur courage fut héroïque. Les femmes s'en mêlèrent et même les enfants, qui charriaient des munitions et apportaient des pierres pour les jeter, du haut des remparts, sur les assiégeants afin de les repousser. Mais la Ville, littéralement écrasée par une artillerie de 16 pièces, reçut 992 boulets de canon qui firent écrouler ses murailles, épaisses de deux mètres, et dut se rendre, après quatre jours de luttes terribles. Les vainqueurs y entrèrent au milieu des décombres, et y mirent une garnison de 1.200 hommes. Ceux-ci travaillèrent aussitôt à relever les fortifications et les tours, pour se mettre en état de défense. Les habitants voyaient avec tristesse tous ces préparatifs, qui présageaient de nouvelles luttes, et toutes les souffrances qui en sont la suite inévitable.

En effet, l'année suivante, en juillet 1592, Henri IV vint à son tour mettre le siège devant Epernay. La garnison se défendit vaillamment ; mais les habitants restèrent à peu près neutres, car, au fond, ils préféraient le Roi aux ligueurs. Jean Parchappe, échevin, alla même avec ses cinq enfants, trouver le Roi et le tint au courant

de ce qui se passait en Ville. La garnison tira sur eux, et l'un des fils Parchappe fut tué. Des combats très meurtriers eurent lieu entre la garnison, qui faisait des sorties, et les assiégeants.

Le maréchal Biron fut tué par un boulet parti de la tour Saint-Antoine, au moment même où le Roi, son ami, avait la main sur son épaule.

Un détachement de ligueurs était venu de Reims, au secours des assiégés. La lutte fut désespérée à la *Chaude-Ruelle* et au lieudit *Les Sièges* ; et c'est à cause de cette guerre à mort que la rue Chaude-Ruelle et celle des Sièges ont reçu ces noms désormais historiques, tant la lutte y avait été chaude.

Jean Parchappe avait eu deux chevaux tués sous lui. Il fut anobli aussitôt par Henri IV pour sa belle conduite.

Le Roi avait perdu plus de 700 hommes pendant le siège, lorsque, le 9 août 1592, il put entrer dans la Ville, par une brèche de ses remparts renversés.

La population d'Epernay le reçut avec allégresse. Il logea dans une maison de la rue qui porte son nom : « rue Henri IV ».

Les fortifications, détruites vers le couchant, furent rétablies par les habitants. On y employa les matériaux de la Chapelle Saint-Laurent, démolie pendant le siège.

Henri IV, qui était protestant, avait acquis l'estime de tous les partis, même de ceux qui le combattaient avec le plus d'acharnement. Victorieux, il favorisa les protestants. Ceux d'Ay et d'Avize, réunis à ceux du Mesnil-sur-Oger, le prièrent de les autoriser à établir des temples dans ces deux villes. Il rendit un édit leur donnant satisfaction. Mais les échevins et les magistrats d'Ay refusèrent, malgré l'ordre formel du Roi, d'y installer un prêche et un cimetière pour les protestants.

Le Roi en chargea son lieutenant-général, et accorda son pardon aux échevins et magistrats, qui lui renouvelèrent leur serment de fidélité.

Jusqu'au règne de Henri IV (sauf pourtant les louables efforts tentés par Louis XII), les campagnes. non protégées, avaient été de véritables souffre-douleurs. Les armées des Seigneurs luttant entre eux ou contre les armées du Roi, avaient sans cesse écrasé les paysans, dans leurs guerres toujours renaissantes.

On enrôlait leurs enfants de gré ou de force, tantôt sous une bannière, tantôt sous une autre, et ils allaient se faire tuer, en ravageant leurs campagnes et pour une cause qui était rarement bonne ; car c'était toujours en vue de l'intérêt personnel des chefs qu'on se battait. Mais, c'était toujours aussi la dévastation qui en était la conséquence. Vainqueurs ou vaincus, les braves paysans étaient voués, d'avance, à la ruine. Leurs villages étaient pillés et souvent brûlés, leurs maigres récoltes perdues, leur bétail enlevé. C'était la misère noire qui venait aggraver la gêne : autant valait mourir. Et ils luttaient jusqu'à la mort.

Henri IV, qui était aussi bon que brave, affectionnait les paysans, au milieu desquels s'était passée sa jeunesse, et il fit tout ce qui était possible alors, pour épargner les populations et les biens de la campagne. Il avait donné à ses troupes des ordres sévères, pour que tous excès fussent évités. Aussi, les bourgs et villages qu'il traversait se montraient-ils reconnaissants, en voyant ce monarque s'appliquer à les protéger. Damery, Mardeuil, Ay, Chouilly, et tant d'autres localités furent tour à tour témoins de sa magnanimité pendant le siège d'Epernay, et il est certain que si ce bon Roi eût été mieux connu, toutes les villes qui lui résistaient lui auraient ouvert leurs portes sans combat. Mais, malgré

sa bonté proverbiale, le Roi ne put empêcher ses troupes de prendre partout, sans payer, tout ce qui était nécessaire à leurs besoins, et les campagnes en souffrirent cruellement.

Epernay eût pu alors être tranquille, surtout après l'abjuration de Henri IV ; mais ce prince tomba bientôt sous le poignard de Ravaillac, et la minorité de son fils, Louis XIII, suscita des guerres civiles qui amenèrent encore la prise d'Epernay par le prince de Condé, le 1er octobre 1615. Les habitants, indécis et fatigués des luttes précédentes, ouvrirent leurs portes à ce prince, et ce ne fut qu'en 1619 que la Ville fut rendue à Louis XIII, qui y établit une garnison de cent hommes, et rendit aux habitants l'administration de leur cité.

Ce fut en 1620, le 22 avril, que les Pères Minimes vinrent s'établir à Epernay, dans la maison et l'église de Saint-Remy, en vue de combattre le protestantisme.

Les habitants d'Epernay, tant de fois victimes d'attaques aussi violentes qu'injustes, étaient devenus d'un caractère turbulent et guerrier. En 1629, un détachement de cavalerie y séjournait, et quelques habitants furent insultés par des soldats ivres. La population, trop irritable, prit aussitôt les armes, assommant tous les militaires qui se rencontraient : 118 furent massacrés, et tous y seraient passés si M. Fagnier, l'un des Echevins, ne s'y fut opposé énergiquement en haranguant la foule.

M. Fagnier fut délégué pour aller implorer la clémence de Louis XIII, qui eût pu faire passer tous les habitants au fil de l'épée, et qui se contenta de leur imposer une forte amende. Mais ils devenaient intraitables, puisque quelques mois après, ils se révoltèrent contre les commis aux aides, et enlevèrent la recette,

pendant que le receveur s'esquivait pour sauver ses jours.

Ils en furent encore quittes par une taille ou amende énorme, qui a pesé sur eux pendant près de quatre-vingts ans.

Aussi, les troupes qui passaient à Epernay étaient-elles pleines de rigueurs contre les habitants, en souvenir des massacres commis par eux. Et, pour éviter des malheurs, on fut parfois obligé d'aller loger les troupes à Chouilly, Oiry et Plivot.

Il faut excuser, en partie, les habitants de leurs excès : N'étant pas protégés par les grands, ils finissaient par se protéger eux-mêmes !

Vers 1632, une communauté de religieuses de Saint-François de Paule, chargées d'enseigner gratuitement la doctrine chrétienne, la lecture, l'écriture et le travail, s'établit à Epernay. Trois religieuses Ursulines vinrent se joindre à elles et se logèrent, d'abord, rue Chocatelle, puis dans le quartier ou rempart où a été élevé ensuite l'Hôpital.

CHAPITRE VIII

1634-1789

Prise d'Epernay. — La Peste. — Révolte. — Faubourgs brûlés. — Louis XIV à Epernay. — Fête des Arquebusiers de France. — Famines. — Collège doté. — Percement de la Côte Saint-Laurent. — Fortifications démolies. — Plantation du Jard. — Caserne de Gendarmerie. — Deux Cimetières. — Legs Léger-Bertin, etc.

Sous le ministère de l'orgueilleux Richelieu, les Seigneurs, qui le supportaient avec peine, se révoltèrent,

et le comte de Soissons, l'un d'eux, s'empara d'Epernay, en 1634, presque sans résistance. Louis XIII reprit cette Ville le 1er septembre 1635, sans effusion de sang.

C'était la vingtième fois que la Ville était prise et reprise depuis sa fondation.

Quelque temps après, la peste, apportée par un officier de troupes, vint jeter la désolation dans la Ville. On prit des mesures énergiques pour la combattre. Des baraques furent construites : à La Motte ; à l'ancien bâtiment des Lépreux, et sur le sommet de la Côte-Legris. Tous les malades furent contraints de s'y retirer. Des médecins, payés 120 livres par mois, leur prodiguèrent leurs soins, mais avec l'ordre formel de ne pas rentrer dans la Ville. Cette peste terrible moissonna un grand nombre d'habitants. Heureusement qu'elle ne dura que peu de temps.

Après cette calamité, les incursions des Espagnols réunis aux ennemis de Richelieu, vinrent encore peser sur Epernay qui reçut beaucoup de troupes de Louis XIII ; et il fallut les loger et les nourrir. On fut obligé d'emprunter 4,400 livres à Reims, et de fondre deux cloches cassées, pour se procurer les ressources nécessaires. Ces troupes commettant toutes sortes d'excès, le peuple se souleva contre elles, et le Conseil de Ville alla jusqu'à ordonner à la garnison de sortir. Les cavaliers ayant résisté, le peuple, furieux, se jeta sur eux et massacra sans miséricorde tous ceux qui ne fuyaient pas assez vite, en 1638.

Quatre ans plus tard, en 1642, un orage épouvantable vint fondre sur la Ville ; le Cubry monta de plus de deux mètres ; les fossés furent comblés, les rues et les caves inondées et plusieurs maisons s'écroulèrent.

Louis XIV donna la ville d'Epernay au duc de

Bouillon, en 1646, pour le dédommager de la perte de Sedan, que Richelieu l'avait contraint de céder.

Ces faits ont donné lieu à deux proverbes que je crois devoir citer :

« Le duc de Bouillon a donné ses dents (Sedan) pour sauver sa tête, »

De leur côté, les Sparnaciens ont dit : « Nous mangeons bien la soupe sans Bouillon. »

Les nombreuses guerres qui signalèrent la minorité de Louis XIV furent, comme toujours, funestes à Epernay qui, sans compter un grand nombre de ses enfants immolés dans les combats, fut écrasé et ruiné par les nombreuses garnisons qu'on renfermait dans ses murs. Ces troupes, au lieu de protéger les habitants les maltraitaient, les pillaient et allaient jusqu'à mettre le feu aux maisons de ceux qui leur résistaient. C'était intolérable, et des ennemis n'eussent pas plus mal agi. Aussi, lorsqu'en 1652, les troupes du maréchal de la Ferté, envoyées par la Cour de France contre le duc de Lorraine, vinrent pour loger à Epernay, les habitants fermèrent les portes de la Ville et ne voulurent fournir les logements que dans les faubourgs. La troupe, qui voulait forcer l'entrée, fut repoussée à coups de canon et dut s'éloigner. Mais pour se venger, elle brûla entièrement les faubourgs, et notamment celui de la Folie, qui resta cent cinquante ans sans être reconstruit.

Malgré tous les excès des gens de guerre, les Sparnaciens restaient fidèles au Roi, et ils allèrent jusqu'à payer trois francs par jour, aux capitaines de la garnison, afin qu'ils obligeassent leurs soldats à vivre sagement. Ils firent les plus grands préparatifs pour repousser le duc de Lorraine. Une arche du pont fut rompue dans ce but, après que de nombreuses troupes de Turenne s'y furent fixées. Outre les habitants de la Ville, un grand

nombre des villages voisins étaient accourus pour la défendre avec eux.

La Ville paya 3,500 livres pour se débarrasser de ces troupes, à la suite de la retraite des Lorrains.

En 1657, les Espagnols menacèrent Epernay, mais les victoires du Roi amenèrent la paix en 1659.

C'est alors qu'on rétablit le pont de Marne et qu'on reconstruisit celui de Mareuil-sur-Ay, que le Roi avait fait démolir pour couper le passage à ces étrangers. Ce pont de Marne dura jusqu'en 1825.

L'année précédente, en 1658, le Roi avait retiré, aux religieux de l'Abbaye de Saint-Martin, l'administration de l'Hôpital et l'avait confiée à des laïques.

Le peuple, toujours facile à entraîner, remarquait qu'on n'admettait que des riches dans le Conseil de Ville. Il se révolta contre l'Echevin et le Syndic, le 30 mars 1661. On dut prendre des mesures pour assurer l'ordre, et l'on divisa les compagnies par dizaines, dans chacune desquelles les capitaines choisirent l'un des plus capables de donner de bons avis, dans le Conseil de Ville.

A cette époque, les moines d'Epernay, chanoines réguliers, étaient devenus ignorants et débauchés; mettant partout le désordre, ils s'étaient attiré le mépris de la population. Le Conseil de Ville les força à quitter l'Abbaye en 1664, après leur avoir assuré une pension viagère; et on les remplaça par d'autres en 1665.

Une peste terrible se déclara à Reims en 1668 et fit de grands ravages.

Epernay fut moins atteint, grâce aux mesures qu'on prit pour éloigner les voyageurs qui voulaient entrer en Ville.

En 1673, Louis XIV vint à Epernay où il fut reçu avec éclat. Vingt des principaux habitants étaient allés

à cheval à sa rencontre jusqu'à Binson. Trois capitaines des quartiers et leurs compagnies allèrent au devant de lui jusqu'à Damery. La Ville était ornée de festons et de guirlandes, et un arc de triomphe fut élevé en son honneur. Le Corps de Ville reçut le Roi au bruit des canons et des couleuvrines des remparts, aux acclamations du peuple.

Louis XIV logea à la maison abbatiale.

La Lèpre n'existant plus alors en France, on démolit, en 1674, la léproserie établie en haut de Saint-Laurent, qui tombait en ruines depuis longtemps. La petite chapelle seule resta.

Le Collège d'Epernay ne jouissait plus que de cent livres de revenus, ce qui ne permettait pas d'y entretenir des précepteurs (professeurs) tels qu'on le désirait. M. Georges Fagnier, un véritable ami de l'instruction, digne émule de Claude Pupin, légua en 1680, par actes notariés, deux cent cinquante livres de rente annuelle pour cet établissement, en vue d'y avoir des Régents zélés et instruits.

Les arquebusiers d'Epernay, constitués depuis cent soixante-quatorze ans, voulant profiter de la paix dont jouissait la Ville, donnèrent, en 1682, une fête publique et solennelle, avec un prix général, à tous leurs confrères de France. De tous les points arrivèrent des arquebusiers, et jamais Epernay n'avait vu pareille pompe. Les bourgeois reçurent de la poudre, et les canons de la Ville résonnèrent aux oreilles d'une foule enthousiaste.

Malheureusement, bientôt après, 1685, Louis XIV révoqua l'édit de Nantes et ranima les guerres religieuses. Les protestants, molestés jusque-là et traités plus mal que les autres Français, souffraient, en résistant comme ils pouvaient aux persécutions dont ils étaient l'objet,

nombre des villages voisins étaient accourus pour la défendre avec eux.

La Ville paya 3,500 livres pour se débarrasser de ces troupes, à la suite de la retraite des Lorrains.

En 1657, les Espagnols menacèrent Epernay, mais les victoires du Roi amenèrent la paix en 1659.

C'est alors qu'on rétablit le pont de Marne et qu'on reconstruisit celui de Mareuil-sur-Ay, que le Roi avait fait démolir pour couper le passage à ces étrangers. Ce pont de Marne dura jusqu'en 1825.

L'année précédente, en 1658, le Roi avait retiré, aux religieux de l'Abbaye de Saint-Martin, l'administration de l'Hôpital et l'avait confiée à des laïques.

Le peuple, toujours facile à entraîner, remarquait qu'on n'admettait que des riches dans le Conseil de Ville. Il se révolta contre l'Echevin et le Syndic, le 30 mars 1661. On dut prendre des mesures pour assurer l'ordre, et l'on divisa les compagnies par dizaines, dans chacune desquelles les capitaines choisirent l'un des plus capables de donner de bons avis, dans le Conseil de Ville.

A cette époque, les moines d'Epernay, chanoines réguliers, étaient devenus ignorants et débauchés; mettant partout le désordre, ils s'étaient attiré le mépris de la population. Le Conseil de Ville les força à quitter l'Abbaye en 1664, après leur avoir assuré une pension viagère; et on les remplaça par d'autres en 1665.

Une peste terrible se déclara à Reims en 1668 et fit de grands ravages.

Epernay fut moins atteint, grâce aux mesures qu'on prit pour éloigner les voyageurs qui voulaient entrer en Ville.

En 1673, Louis XIV vint à Epernay où il fut reçu avec éclat. Vingt des principaux habitants étaient allés

à cheval à sa rencontre jusqu'à Binson. Trois capitaines des quartiers et leurs compagnies allèrent au devant de lui jusqu'à Damery. La Ville était ornée de festons et de guirlandes, et un arc de triomphe fut élevé en son honneur. Le Corps de Ville reçut le Roi au bruit des canons et des couleuvrines des remparts, aux acclamations du peuple.

Louis XIV logea à la maison abbatiale.

La Lèpre n'existant plus alors en France, on démolit, en 1674, la léproserie établie en haut de Saint-Laurent, qui tombait en ruines depuis longtemps. La petite chapelle seule resta.

Le Collège d'Epernay ne jouissait plus que de cent livres de revenus, ce qui ne permettait pas d'y entretenir des précepteurs (professeurs) tels qu'on le désirait. M. Georges Fagnier, un véritable ami de l'instruction, digne émule de Claude Pupin, légua en 1680, par actes notariés, deux cent cinquante livres de rente annuelle pour cet établissement, en vue d'y avoir des Régents zélés et instruits.

Les arquebusiers d'Epernay, constitués depuis cent soixante-quatorze ans, voulant profiter de la paix dont jouissait la Ville, donnèrent, en 1682, une fête publique et solennelle, avec un prix général, à tous leurs confrères de France. De tous les points arrivèrent des arquebusiers, et jamais Epernay n'avait vu pareille pompe. Les bourgeois reçurent de la poudre, et les canons de la Ville résonnèrent aux oreilles d'une foule enthousiaste.

Malheureusement, bientôt après, 1685, Louis XIV révoqua l'édit de Nantes et ranima les guerres religieuses. Les protestants, molestés jusque-là et traités plus mal que les autres Français, souffraient, en résistant comme ils pouvaient aux persécutions dont ils étaient l'objet,

nombre des villages voisins étaient accourus pour la défendre avec eux.

La Ville paya 3,500 livres pour se débarrasser de ces troupes, à la suite de la retraite des Lorrains.

En 1657, les Espagnols menacèrent Epernay, mais les victoires du Roi amenèrent la paix en 1659.

C'est alors qu'on rétablit le pont de Marne et qu'on reconstruisit celui de Mareuil-sur-Ay, que le Roi avait fait démolir pour couper le passage à ces étrangers. Ce pont de Marne dura jusqu'en 1825.

L'année précédente, en 1658, le Roi avait retiré, aux religieux de l'Abbaye de Saint-Martin, l'administration de l'Hôpital et l'avait confiée à des laïques.

Le peuple, toujours facile à entraîner, remarquait qu'on n'admettait que des riches dans le Conseil de Ville. Il se révolta contre l'Echevin et le Syndic, le 30 mars 1661. On dut prendre des mesures pour assurer l'ordre, et l'on divisa les compagnies par dizaines, dans chacune desquelles les capitaines choisirent l'un des plus capables de donner de bons avis, dans le Conseil de Ville.

A cette époque, les moines d'Epernay, chanoines réguliers, étaient devenus ignorants et débauchés; mettant partout le désordre, ils s'étaient attiré le mépris de la population. Le Conseil de Ville les força à quitter l'Abbaye en 1664, après leur avoir assuré une pension viagère; et on les remplaça par d'autres en 1665.

Une peste terrible se déclara à Reims en 1668 et fit de grands ravages.

Epernay fut moins atteint, grâce aux mesures qu'on prit pour éloigner les voyageurs qui voulaient entrer en Ville.

En 1673, Louis XIV vint à Epernay où il fut reçu avec éclat. Vingt des principaux habitants étaient allés

à cheval à sa rencontre jusqu'à Binson. Trois capitaines des quartiers et leurs compagnies allèrent au devant de lui jusqu'à Damery. La Ville était ornée de festons et de guirlandes, et un arc de triomphe fut élevé en son honneur. Le Corps de Ville reçut le Roi au bruit des canons et des couleuvrines des remparts, aux acclamations du peuple.

Louis XIV logea à la maison abbatiale.

La Lèpre n'existant plus alors en France, on démolit, en 1674, la léproserie établie en haut de Saint-Laurent, qui tombait en ruines depuis longtemps. La petite chapelle seule resta.

Le Collège d'Epernay ne jouissait plus que de cent livres de revenus, ce qui ne permettait pas d'y entretenir des précepteurs (professeurs) tels qu'on le désirait. M. Georges Fagnier, un véritable ami de l'instruction, digne émule de Claude Pupin, légua en 1680, par actes notariés, deux cent cinquante livres de rente annuelle pour cet établissement, en vue d'y avoir des Régents zélés et instruits.

Les arquebusiers d'Epernay, constitués depuis cent soixante-quatorze ans, voulant profiter de la paix dont jouissait la Ville, donnèrent, en 1682, une fête publique et solennelle, avec un prix général, à tous leurs confrères de France. De tous les points arrivèrent des arquebusiers, et jamais Epernay n'avait vu pareille pompe. Les bourgeois reçurent de la poudre, et les canons de la Ville résonnèrent aux oreilles d'une foule enthousiaste.

Malheureusement, bientôt après, 1685, Louis XIV révoqua l'édit de Nantes et ranima les guerres religieuses. Les protestants, molestés jusque-là et traités plus mal que les autres Français, souffraient, en résistant comme ils pouvaient aux persécutions dont ils étaient l'objet,

nombre des villages voisins étaient accourus pour la défendre avec eux.

La Ville paya 3,500 livres pour se débarrasser de ces troupes, à la suite de la retraite des Lorrains.

En 1657, les Espagnols menacèrent Epernay, mais les victoires du Roi amenèrent la paix en 1659.

C'est alors qu'on rétablit le pont de Marne et qu'on reconstruisit celui de Mareuil-sur-Ay, que le Roi avait fait démolir pour couper le passage à ces étrangers. Ce pont de Marne dura jusqu'en 1825.

L'année précédente, en 1658, le Roi avait retiré, aux religieux de l'Abbaye de Saint-Martin, l'administration de l'Hôpital et l'avait confiée à des laïques.

Le peuple, toujours facile à entraîner, remarquait qu'on n'admettait que des riches dans le Conseil de Ville. Il se révolta contre l'Echevin et le Syndic, le 30 mars 1661. On dut prendre des mesures pour assurer l'ordre, et l'on divisa les compagnies par dizaines, dans chacune desquelles les capitaines choisirent l'un des plus capables de donner de bons avis, dans le Conseil de Ville.

A cette époque, les moines d'Epernay, chanoines réguliers, étaient devenus ignorants et débauchés; mettant partout le désordre, ils s'étaient attiré le mépris de la population. Le Conseil de Ville les força à quitter l'Abbaye en 1664, après leur avoir assuré une pension viagère; et on les remplaça par d'autres en 1665.

Une peste terrible se déclara à Reims en 1668 et fit de grands ravages.

Epernay fut moins atteint, grâce aux mesures qu'on prit pour éloigner les voyageurs qui voulaient entrer en Ville.

En 1673, Louis XIV vint à Epernay où il fut reçu avec éclat. Vingt des principaux habitants étaient allés

à cheval à sa rencontre jusqu'à Binson. Trois capitaines des quartiers et leurs compagnies allèrent au devant de lui jusqu'à Damery. La Ville était ornée de festons et de guirlandes, et un arc de triomphe fut élevé en son honneur. Le Corps de Ville reçut le Roi au bruit des canons et des couleuvrines des remparts, aux acclamations du peuple.

Louis XIV logea à la maison abbatiale.

La Lèpre n'existant plus alors en France, on démolit, en 1674, la léproserie établie en haut de Saint-Laurent, qui tombait en ruines depuis longtemps. La petite chapelle seule resta.

Le Collège d'Epernay ne jouissait plus que de cent livres de revenus, ce qui ne permettait pas d'y entretenir des précepteurs (professeurs) tels qu'on le désirait. M. Georges Fagnier, un véritable ami de l'instruction, digne émule de Claude Pupin, légua en 1680, par actes notariés, deux cent cinquante livres de rente annuelle pour cet établissement, en vue d'y avoir des Régents zélés et instruits.

Les arquebusiers d'Epernay, constitués depuis cent soixante-quatorze ans, voulant profiter de la paix dont jouissait la Ville, donnèrent, en 1682, une fête publique et solennelle, avec un prix général, à tous leurs confrères de France. De tous les points arrivèrent des arquebusiers, et jamais Epernay n'avait vu pareille pompe. Les bourgeois reçurent de la poudre, et les canons de la Ville résonnèrent aux oreilles d'une foule enthousiaste.

Malheureusement, bientôt après, 1685, Louis XIV révoqua l'édit de Nantes et ranima les guerres religieuses. Les protestants, molestés jusque-là et traités plus mal que les autres Français, souffraient, en résistant comme ils pouvaient aux persécutions dont ils étaient l'objet,

nombre des villages voisins étaient accourus pour la défendre avec eux.

La Ville paya 3,500 livres pour se débarrasser de ces troupes, à la suite de la retraite des Lorrains.

En 1657, les Espagnols menacèrent Epernay, mais les victoires du Roi amenèrent la paix en 1659.

C'est alors qu'on rétablit le pont de Marne et qu'on reconstruisit celui de Mareuil-sur-Ay, que le Roi avait fait démolir pour couper le passage à ces étrangers. Ce pont de Marne dura jusqu'en 1825.

L'année précédente, en 1658, le Roi avait retiré, aux religieux de l'Abbaye de Saint-Martin, l'administration de l'Hôpital et l'avait confiée à des laïques.

Le peuple, toujours facile à entraîner, remarquait qu'on n'admettait que des riches dans le Conseil de Ville. Il se révolta contre l'Echevin et le Syndic, le 30 mars 1661. On dut prendre des mesures pour assurer l'ordre, et l'on divisa les compagnies par dizaines, dans chacune desquelles les capitaines choisirent l'un des plus capables de donner de bons avis, dans le Conseil de Ville.

A cette époque, les moines d'Epernay, chanoines réguliers, étaient devenus ignorants et débauchés; mettant partout le désordre, ils s'étaient attiré le mépris de la population. Le Conseil de Ville les força à quitter l'Abbaye en 1664, après leur avoir assuré une pension viagère; et on les remplaça par d'autres en 1665.

Une peste terrible se déclara à Reims en 1668 et fit de grands ravages.

Epernay fut moins atteint, grâce aux mesures qu'on prit pour éloigner les voyageurs qui voulaient entrer en Ville.

En 1673, Louis XIV vint à Epernay où il fut reçu avec éclat. Vingt des principaux habitants étaient allés

à cheval à sa rencontre jusqu'à Binson. Trois capitaines des quartiers et leurs compagnies allèrent au devant de lui jusqu'à Damery. La Ville était ornée de festons et de guirlandes, et un arc de triomphe fut élevé en son honneur. Le Corps de Ville reçut le Roi au bruit des canons et des couleuvrines des remparts, aux acclamations du peuple.

Louis XIV logea à la maison abbatiale.

La Lèpre n'existant plus alors en France, on démolit, en 1674, la léproserie établie en haut de Saint-Laurent, qui tombait en ruines depuis longtemps. La petite chapelle seule resta.

Le Collège d'Epernay ne jouissait plus que de cent livres de revenus, ce qui ne permettait pas d'y entretenir des précepteurs (professeurs) tels qu'on le désirait. M. Georges Fagnier, un véritable ami de l'instruction, digne émule de Claude Pupin, légua en 1680, par actes notariés, deux cent cinquante livres de rente annuelle pour cet établissement, en vue d'y avoir des Régents zélés et instruits.

Les arquebusiers d'Epernay, constitués depuis cent soixante-quatorze ans, voulant profiter de la paix dont jouissait la Ville, donnèrent, en 1682, une fête publique et solennelle, avec un prix général, à tous leurs confrères de France. De tous les points arrivèrent des arquebusiers, et jamais Epernay n'avait vu pareille pompe. Les bourgeois reçurent de la poudre, et les canons de la Ville résonnèrent aux oreilles d'une foule enthousiaste.

Malheureusement, bientôt après, 1685, Louis XIV révoqua l'édit de Nantes et ranima les guerres religieuses. Les protestants, molestés jusque-là et traités plus mal que les autres Français, souffraient, en résistant comme ils pouvaient aux persécutions dont ils étaient l'objet,

toutes sortes d'injustices. A partir de 1685, la situation n'était plus tenable pour eux ; un grand nombre s'expatrièrent et allèrent porter leur industrie et leurs commerce dans des contrées étrangères plus hospitalières. Epernay, comme toutes les villes, se vît décheoir de ce coup, qui atteignait un certain nombre de ses enfants.

L'auditoire ou salle d'audience était mal commode et placé au coin oriental de la rue des Boucheries, à côté de l'Hôpital, à qui il appartenait. On fit construire un nouvel auditoire, en 1690, rue du Château. Peu après, l'Hôtel-de-Ville, qui occupait le même local que l'ancien auditoire, fut transféré sur le coin méridional de l'ancienne place Notre-Dame, et en face la rue du Paulmier. Il n'y resta que jusqu'en 1776 et fut transféré sur la place du Marché-au-Blé, vis-à-vis la porte de Paris (Porte-Lucas). Et vingt ans après, en 1796, il alla occuper la maison abbatiale des ci-devant chanoines réguliers de Saint-Martin, où le vieil Hôtel-de-Ville se trouve encore aujourd'hui.

L'historien Garnesson regrettait déjà, il y a cent ans, que la Ville n'eût pas construit un Hôtel-de-Ville, ainsi qu'une prison salubre. Une nouvelle prison a été construite en 1863 par le Département. Mais que dirait l'honorable historien s'il pouvait voir, après un siècle écoulé, qu'il n'y a pas encore d'autre Hôtel-de-Ville que l'ancienne Abbaye de Saint-Martin ?

Epernay, qui était alors bâti presque tout en bois, souffrait souvent des incendies dévastateurs, qu'on arrêtait difficilement. En 1692, on acheta quatre douzaines de seaux de cuir bouilli, six grands crocs et six échelles, pour combattre ces fléaux. En 1719 on y ajouta dix-huit autres échelles et huit crocs. Ce n'est que trente ans plus tard, en 1749, qu'on acheta une pompe

à incendie. Cinquante ans après, en 1800, il y avait quatre de ces pompes à Epernay.

Cette malheureuse Ville, depuis l'an 533 jusqu'aux guerres civiles de la Fronde, avait été pillée, dévastée, brûlée, ruinée plus de vingt-deux fois, et c'est vraiment étonnant qu'elle ait pu se relever comme elle l'a fait.

C'est grâce à son admirable situation topographique, à ses environs fertiles, à ses vins célèbres et à l'énergie de ses habitants qu'elle a pu enfin, à l'abri de la paix, prendre l'essor que nous lui voyons aujourd'hui.

Mardeuil, succursale de la cure d'Epernay, vit son église érigée en cure en 1693.

L'année 1698 vit la famine amener la plus noire misère parmi les habitants d'Epernay, toujours écrasés d'impôts. Deux ans plus tard, en 1700, Nicolas Charuel dota le Collège d'une somme de 20,000 livres. Son neveu, du même nom, laissa, en plus, 4,000 livres pour l'érection d'une chapelle. Puis, pour compléter l'œuvre, il donna encore 40,000 livres de contrats et vendit, pour installer le Collège, alors trop à l'étroit, une maison contiguë à celle des Minimes, au sud.

Le Collège put alors avoir trois régents ou professeurs, comme l'avait demandé Nicolas Charuel, qu'on peut considérer comme le quatrième fondateur du Collège.

A titre d'hommage reconnaissant, une rue d'Epernay porte le nom de « Charuel ».

C'est en la même année 1700 que l'église Saint-Julien, élevée entre Epernay et Pierry, sur le territoire de cette dernière commune, fut démolie : le village de Saint-Julien n'avait plus alors qu'une seule maison. Cette église était l'une des plus belles et des plus grandes du pays, bien voûtée, avec un beau clocher à flèche. On

transféra la cure à Pierry où l'on fit construire la petite église qui se voit encore aujourd'hui.

La Halle qui existait à cette époque à Epernay, place du Marché-au-Blé, vis-à-vis la Porte-Lucas, fut renversée totalement, malgré les gros piliers qui la soutenaient, le 2 février 1702, par un orage épouvantable. Elle ne fut pas reconstruite, ce qui n'empêcha pas le duc de Bouillon de faire payer, jusqu'à la Révolution, le droit de hallage, c'est-à-dire pendant quatre-vingt-sept ans, et sans aucune raison !

L'année 1709 fut encore une année de famine épouvantable, par suite de la destruction des récoltes, grains et raisins, par les gelées du mois de mai.

Deux ans après, 1711, l'abbé Valot légua 200 livres de rente annuelle, pour faire apprendre un métier à des enfants pauvres de la Ville.

Louis XIV, dont l'ambition avait alarmé l'Europe, fut la cause de bien des craintes de la part d'Epernay, souvent menacé par les armées ennemies. Ayant fait le dénombrement de la milice bourgeoise en état de marcher, on n'y trouva que 300 hommes. Heureusement que divers traités, et la paix d'Utrecht, terminèrent la guerre, en 1713.

A partir de ce moment, la ville d'Epernay put jouir d'une tranquillité à laquelle les guerres et autres fléaux ne l'avaient pas habituée. Les remparts furent plantés d'ormes et de tilleuls, ainsi que les fossés, en 1721, et les habitants purent s'y promener.

L'année 1725 fut très malheureuse par suite des pluies qui durèrent pendant dix mois, ravageant les récoltes et les vignes, qui ne produisirent rien de bon. Pour comble de malheur, le Gouvernement établit de nouveaux impôts et employa des moyens perfides pour les rendre productifs. — Il ordonna aussi la levée de

60,000 hommes de milice, en 1726, et leur réunion à Epernay.

La montagne de Mardeuil, ou côte Saint-Laurent, fut percée cette même année et creusée de plus de dix mètres, pour le passage de la route. Avant cela, on tournait la côte, comme on le fait aujourd'hui par le nouveau chemin de Mardeuil.

Epernay possédait un jeu d'Arc, fondé vers l'an 1100, et l'Arquebuse érigée en 1508. Une compagnie de Fusiliers fut fondée en 1734 sous les auspices du prince de Rohan. Toutes ces compagnies disparurent avec la Révolution, en 1790. La rue des Archers, le Rempart de l'Arquebuse et la rue des Fusiliers tirent leurs noms de ces associations.

En 1740, sous Louis XV, une gelée dévastatrice avait anéanti toutes les récoltes, et les habitants souffrirent horriblement de la famine.

C'est en 1744 que fut achevée la grande route de Paris en Allemagne, que Colbert avait fait tracer, et qui coupe la côte Saint-Laurent, pour aller passer par le faubourg de la Folie. L'inauguration de cette route fut un jour de fête et d'allégresse pour les Sparnaciens.

Cinq ans après, la plantation du Jard commença non loin de la porte de Châlons. Cette belle promenade a été agrandie depuis.

La paix continue de produire ses bienfaits à Epernay.

En 1750, il n'y avait que peu au point de pavage. On s'occupe d'y remédier, et pendant cinq ans, on y dépense 20,400 livres.

Un peu plus tard, de 1754 à 1764, on démolit les murs de la Ville, qui avaient jusqu'à plus de deux mètres d'épaisseur. C'est la porte de Châlons qui fut démolie la première avec les deux bonnes tours qui en

défendaient l'approche. On termina ces démolitions, en 1764, par les portes de Paris et de Saint-Thibault.

A cette époque, il n'y avait guère que des jardins et terres labourables au faubourg Saint-Laurent : l'ouverture de la route de Paris y fit construire beaucoup de maisons, vers 1760.

Une chaussée ou route fut également construite entre Epernay et Saint-Martin-d'Ablois, commune qui avait alors 320 maisons, et faisait déjà un grand commerce de pierres meulières et de bois. Le Cubry avait vingt moulins sur son cours, deux papeteries et une scierie, vers l'an 1800.

Deux cimetières existaient en 1766 à Epernay : le cimetière de la Ville situé au nord de l'église Saint-Remy, et celui des pauvres, autour du chœur de l'église paroissiale. Ces cimetières, devenus insalubres et insuffisants, furent remplacés, cette même année, par un seul qu'on établit dans des terrains achetés auprès de la chapelle Saint-Laurent.

Deux ans plus tard, en 1768, le vieux chemin, souvent inondé et impraticable d'Epernay à Dizy et à Reims, fut transformé en une belle chaussée, suivant le vœu exprimé à Louis XV par ces deux villes. On y construisit, non loin de Dizy, un beau pont pour l'écoulement des eaux de la prairie. Ce pont existe toujours.

Depuis la démolition des portes et fortifications, l'entrée de la Ville était sans grâce. En 1772, le Conseil de Ville, voulant remédier à cet inconvénient, fit construire la caserne de la gendarmerie avec des tournelles, à la Porte-Lucas. La porte de Châlons fut aussi reconstruite avec deux tournelles, sans aucun caractère architectural.

Les historiens d'Epernay font un curieux récit concernant un nommé Saint-Louis, domestique de M.

Rollet, prieur et curé d'Epernay, qui vola 200 louis à son maître. Il fut, pour ce fait, condamné à être pendu, put ensuite s'évader, et revint habiter *le haut du clocher*, dans le but d'assassiner le prieur qui avait dénoncé son vol. Là, il faisait sa cuisine et festoyait seul avec tout ce qu'il emportait chaque jour du couvent. Ce manège dura vingt-trois jours. Saint-Louis fut découvert et pendu sur la place du Marché-au-Blé, le 17 janvier 1783, bien qu'il eut restitué les 200 louis.

Peu après cette exécution, l'Assemblée des Notables d'Epernay demanda la suppression de l'office de bourreau, qui coûtait cher à la Ville. Il prélevait, en outre, des droits sur les blés et denrées qui se vendaient les jours de foires et de marchés. On pendait environ deux criminels par an à Epernay. A l'avenir, on se contenterait d'appeler le bourreau de Châlons pour cette triste besogne.

C'est en 1769 que le duc de Bouillon, seigneur d'Epernay, choisit pour la première fois, M. Chertemps pour Maire de la Ville, sur une liste de trois noms qui lui fut présentée.

Jusqu'alors, le Roi avait fait ces nominations de son propre chef.

A cette époque, on trouvait que les vignerons se faisaient payer trop cher leur journée de travail et, le 10 avril 1772, on régla les prix, selon les époques, entre 8 sous et 24 sous, avec la miche en plus, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. On alla même jusqu'à régler le nombre et la durée de leurs repas.

En 1774, l'Hospice reçoit 10,000 livres (ou francs) que M. Léger-Bertin lui a légués par son testament du 6 août 1768. Une rue d'Epernay porte le nom de ce bienfaiteur.

Deux ans après, un M. Dhébécourt, chevalier de

Saint-Louis, donne 300 livres pour faire des matelas aux lits de l'Hospice, et un anonyme fait verser 3,000 livres à la caisse de cet établissement.

La même année 1776, Epernay achète, pour 6,000 livres, le droit de nommer ses Maires, Echevins et Notables devant former le Conseil général de la Ville.

L'année suivante, on achète, pour 12,000 livres, une maison place du Marché-au-Blé pour y établir l'Hôtel-de-Ville. Cette maison est occupée aujourd'hui par une pharmacie.

M. de Reimz, nommé Maire en 1776, donna sa démission en 1778 et fut remplacé par M. Parchappe, qui, lui-même, fit place à M. Gillet en 1781. En 1785, celui-ci céda la place à M. Pierrot. Enfin le 20 janvier 1788, M. Quatresous de Parctelaine fut nommé Maire par Louis XVI, en remplacement de M. Pierrot.

Le cimetière Saint-Remi avait été supprimé en 1778.

M. de la Fage et sa femme, née de Bruslard, et Mlle de Bruslard, voulant venir en aide aux femmes en couches, donnèrent à la Ville, le 31 mai 1784, une somme de 4,000 livres dont les intérêts annuels de 200 livres, doivent être servis à perpétuité, pour le soulagement des pauvres femmes en couches. C'est en reconnaissance de cette générosité que nous avons ici une rue « de la Fage ».

Vers ce même temps, on remplaça par un pont en pierres, le petit pont en bois qui se trouvait au bas de la tour du Bélier, près de l'Ecluse.

CHAPITRE IX

1789-1800

Louis XVI. — Etats-Généraux. — Révolution. — Epernay chef-lieu de district. — Place de la Liberté. — Acquisition de l'Abbaye de Saint-Martin. — Fuite du Roi. — Son passage à Epernay. — Les Prussiens en Champagne. — Belle conduite des Sparnaciens. — Valmy.— Cazotte, maire de Pierry. — La Terreur. — Graves événements. — L'Hospice transféré. — Sous-Préfecture et Tribunal, etc.

Nous arrivons à l'époque où les finances de l'Etat sont épuisées et le Trésor chargé de dettes. Louis XVI, ne pouvant plus gouverner dans ces conditions, convoque à Paris, en 1787, l'Assemblée des Notables, pour rétablir les finances et indiquer la réforme des abus.

On sait que tout cela aboutit à la Révolution de 1789, après la réunion à Versailles, le 5 mai 1789, des Etats Généraux, qui n'avaient pas été convoqués depuis l'an 1614.

Le 17 juin suivant, les Etats Généraux se transforment en Assemblée Nationale constituante, et, dans la nuit du 4 au 5 août 1789, cette Assemblée, après avoir discuté et adopté la célèbre Déclaration des Droits de l'Homme, abolit tous les privilèges, la féodalité en tête, et transforme la vieille France eu une nation nouvelle, en une France régénérée.

La France est divisée en départements et districts. En 1790, Epernay est le chef-lieu d'un district ayant dix cantons et quatre-vingt-quatre communes. Ces dix cantons

étaient ceux d'Epernay, Avize, Montmort, Saint-Martin-d'Ablois, Dormans, Châtillon-sur-Marne, Damery, Hautvillers, Ay et Louvois.

Les Sparnaciens sont enthousiastes de la Révolution ; ils y voient le salut et le bonheur avec la Liberté. La jeunesse s'enrôle avec joie pour défendre la Patrie : avec les jeunes gens des environs on y forme un bataillon de 900 hommes qui marche aux frontières.

Alors le patriotisme était poussé jusqu'au délire. Malheur à celui qui n'aurait pas fraternisé avec le euple ! « A bas les aristocrates ! » Tel était le cri de l'époque.

Les Sparnaciens avaient toujours bien l'esprit entier et turbulent de leurs ancêtres. Un jour, le régiment de Lansbeck, royal allemand, arrivait de Paris pour loger à Epernay. Les habitants ayant appris qu'il s'était mal comporté à Paris, refusèrent de le laisser entrer. En présence de ce peuple exalté, le régiment voulut éviter l'effusion du sang et se résigna, bien qu'épuisé de fatigues, à camper hors de la Ville, et il partit tranquillement le lendemain pour regagner la frontière.

A l'époque de la Révolution, la place actuelle de l'Hôtel-de-Ville n'existait pas encore : c'était alors, en partie, un jardin entouré de murs, appartenant à l'abbaye de Saint-Martin. Ces murs furent démolis, le terrain nivelé puis pavé en partie, et on lui donna le nom de « Place de la Liberté ».

.On y établit le marché aux légumes et aux fruits, qui s'y tient encore deux fois par semaine, ce qui débarrassa d'autant la place du Marché-au-Blé, alors trop encombrée.

Jusque-là, Epernay n'avait pas d'imprimerie. M. Paroissien en installa une en 1790.

Le 14 Juillet 1790, jour de la Fête Nationale, les

trois compagnies de l'arquebuse, des fusiliers et des archers d'Epernay, déposèrent leurs drapeaux aux voûtes de l'Eglise, et furent incorporées dans la garde nationale.

Un autel fut élevé au Jard ; une messe y fut célébrée et suivie d'un *Te Deum* et d'un feu de joie. On y prêta serment à la Constitution.

Louis XVI, se voyant débordé de tous côtés par la Révolution, résolut de fuir. Reconnu à Sainte-Ménehould et arrêté à Varennes, il fut ramené sous bonne escorte avec sa famille. A cette nouvelle, la cloche d'alarme sonne à Epernay et, en moins de trois heures, 10,000 hommes de la Ville et des environs se réunissent armés de fourches, de faulx et de croissants. Entourant la voiture du Roi, qui arrive à cinq heures du soir, le 23 juin 1791, beaucoup de ces prétendus patriotes l'accablent de reproches, d'injures et de menaces. Cependant, après s'être rafraîchis et avoir dîné à l'hôtel de Rohan, rue de Châlons, où ils restèrent une heure, les souverains purent arriver à Paris sans effusion de sang.

Au moment de leur départ, plus de 40,000 hommes armés entourent leur voiture et sont entassés dans la Ville. Il y en avait de tous les environs : Château-Thierry, Reims, Fismes, Soissons, Sézanne. Les municipalités de Moslins, Morangis et Monthelon y arrivèrent avec un petit canon de fonte et seize petites bouches à feu ou fauconneaux, qu'elles avaient fait prendre aux châteaux de Mancy et de Moslins. La garde nationale de Vinay amena aussi un petit canon pris au château de Brugny. Partout on voulait repousser l'ennemi d'où qu'il vînt et quel qu'il fût.

Nous sommes à l'époque où toutes les communautés religieuses d'hommes et de femmes sont dissoutes et leurs biens vendus. Les 4 octobre-18 décembre 1791,

la Ville achète l'enclos et les bâtiments de l'abbaye de Saint-Martin : c'est aujourd'hui l'Hôtel-de-Ville. Nous voyons bientôt la France envahie par l'étranger, que les émigrés excitent contre elle.

La guerre étant déclarée, l'ennemi approche de Châlons. Aussitôt on bat la générale à Epernay, 1er septembre 1792 ; sept cents Sparnaciens commandés par M. Moreau-Gillet partent sur Châlons, repousser Brunswich, Le patriotisme s'exalte ; les femmes excitent leurs maris et leurs enfants, et traitent de lâches ceux qui ne partent pas : un vieillard infirme nommé Collet, hors d'état de marcher, reçoit un coup de faulx dont il meurt : c'est criminel et lâche.

Arrivé place de Ville, à Châlons, le 2 septembre 1792, le bataillon d'Epernay y est témoin de scènes horribles : d'ignobles individus portent en triomphe, au bout d'une pique, une tête à cheveux blancs, dont le sang coule encore sur leur figure dégoûtante. A cette vue, le commandant Moreau s'écrie d'une voix forte : « Bataillon, souffrirez-vous qu'on égorge ainsi à vos yeux vos concitoyens ? Chargez armes !... » Cet ordre fut un coup de foudre pour les criminels qui faisaient trembler tout Châlons. Ils fuient précipitamment par la porte de Marne, qui suffit à peine à les laisser passer dans leur effroi.

Le bataillon d'Epernay et son commandant Moreau reçurent les témoignages de reconnaissance et les éloges de la ville de Châlons, qui leur devait son salut. Le Ministre de l'Intérieur leur écrivit aussi une lettre de félicitations et de remerciements, pour leur bravoure et leur noble action.

Cependant, la grande quantité de monde réunie à Châlons y amena un manque de vivres, qui obligea le bataillon d'Epernay à rentrer dans ses foyers.

Mais un nouveau bataillon s'y forme aussitôt. Le citoyen Hardi en est nommé commandant, et il se comporte si bien sur le champ de bataille contre les Prussiens, que le commandant Hardi est nommé général de division, le 20 septembre 1792, sur le champ de bataille de Valmy. Ce jour-là même, l'Assemblée Législative faisait place à la Convention Nationale, et deux jours après, le 22 septembre, la royauté était abolie et la République était proclamée à Paris.

Arrestation de Cazotte, maire de Pierry : Le 19 du même mois, sur les ordres du Comité de surveillance de l'Assemblée Nationale, M. Cazotte, maire de Pierry, fut arrêté dans cette commune avec sa fille, par la gendarmerie et un piquet de 25 hommes fournis par la ville d'Epernay. Quatre jours après, il fut extrait de la prison d'Epernay et conduit à Paris. Sa fille le sauva des massacres des 2 et 3 septembre, en le couvrant de son corps, au risque de périr elle-même. Mais bientôt, jugé par le tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort et exécuté le 25 septembre, comme royaliste, car c'était son seul crime. Cazotte était un excellent homme et un écrivain distingué dont les ouvrages font encore le charme des gens de goût. Cette exécution de Cazotte montre jusqu'où peut aller la passion politique, et à quels crimes elle entraîne.

Les Sparnaciens étaient alors des révolutionnaires enthousiastes. Le régiment d'Irlande étant passé en Ville, on s'aperçut qu'il conduisait des caisses de cocardes blanches. A cette nouvelle, la Ville est sur pied. La garde nationale court jusqu'à Chouilly où se trouvait une compagnie qui fuyait effrayée, en poussant des cris horribles : on s'en tint là, et le régiment d'Irlande fut dissous peu après.

Le jardin de l'Arquebuse fut vendu à cette époque

ainsi que d'autres terrains. On y ouvrit une rue qui est aujourd'hui le long du rempart de l'Arquebuse. On bâtit alors un pont en bois : c'est aujourd'hui le pont de la Filature ; il est couvert et se continue avec la place Carnot.

A la même époque, on démolit le mur du cimetière vendu, qui longeait sur trente mètres la rue de Châlons; on abaissa, d'environ trois mètres, le terrain, dont tous les ossements furent recueillis et transportés religieusement dans le cimetière de Saint-Laurent, en 1792.

Au milieu des agitations révolutionnaires, la famine se fit sentir à Epernay, en 1793. Dans la crainte de troubles, un détachement de dragons vint occuper la Ville pendant près d'un an. Pauvres et riches furent obligés de venir, tous les trois jours, recevoir à la commune quatre ou cinq pintes de grain par famille : c'était bien insuffisant, et la misère fut grande !

La tristesse s'augmentait encore à la vue des malheureuses victimes des discordes civiles, qu'on emmenait pêle-mêle sur des charrettes, pour les conduire en prison ou à l'échafaud.

C'était le régime du crime et de la terreur !

Des Sociétés *populaires* s'étaient formées partout. Epernay avait aussi la sienne qui, comme les autres, recherchait les gens haut placés, les riches, les prêtres et les religieux pour les dénoncer, les injurier et les livrer aux révolutionnaires.

L'abbé Garnessòn, dans son *Histoire d'Epernay*, raconte comment il fut traité dans la Société populaire d'Epernay, où il s'était imprudemment rendu par curiosité. Il y fut accusé d'être fanatique, royaliste, contre-révolutionnaire, etc. Sa mort était même décidée, mais il fut sauvé par une heureuse intervention.

Dans cette même réunion de la Société populaire,

on décida de fermer l'Eglise au culte et d'y danser ; et on y dansa.

Un dépôt de fourrages y fut aussi établi, 1793. On proposa de fondre les orgues pour faire des balles, de démolir la grille du chœur pour en former des piques, etc., etc.

Il faut dire, pour atténuer tous ces excès, que le peuple, nouvellement émancipé, était ivre de liberté et que son patriotisme était exalté au plus haut point : l'étranger menaçait toujours la France, et l'on voulait lutter jusqu'à la mort pour le repousser.

Du reste, ce peuple était encore très ignorant et comprenait mal la liberté, qu'il confondait trop avec la licence. Les dénonciations étaient considérées comme un devoir et presque comme une vertu.

Malheureusement, les méchants en profitèrent pour perdre leurs ennemis. A Epernay, trois citoyens furent dénoncés par un misérable, comme anti-révolutionnaires : deux furent mis à mort. Le Maire d'Epernay, M. Lochet. fut dénoncé lui-même, comme ayant caché des grains par ce temps de disette. Aussitôt on fit perquisition chez lui, et l'on y commit de grandes dégradations.

Personne n'était plus en sûreté, puisque ces graves désordres ne furent pas même réprimés.

Le 21 juillet 1793, la garde nationale et divers citoyens de la Ville, arrêtèrent plusieurs voitures de blé destinées aux magasins militaires de Reims, et se les distribuèrent. Mais ils furent contraints de les réintégrer dans ces magasins.

Partout les titres nobiliaires, les armoiries et tous signes distinctifs des ci-devant seigneurs, sont détruits ou brûlés sur les places publiques.

L'ancien calendrier est supprimé par un décret du 1er octobre 1793, portant que la nouvelle année répu-

blicaine ayant commencé le 22 septembre 1792, les mois de l'ère nouvelle porteront les noms de : pour l'automne : Vendémiaire, Brumaire, Frimaire ; l'hiver : Nivôse, Pluviôse, Ventôse ; le printemps : Germinal, Floréal, Prairial ; l'été : Messidor, Thermidor, Fructidor, Chaque mois de trente jours est divisé en décades : plus cinq jours dits : « Sans-Culottides ». Ce calendrier républicain resta en usage jusqu'au 1er janvier 1806.

Le 14 octobre 1793, on fait le recensement de la population effective de la Ville : Epernay comprend 3.736 âmes.

Le 19 du même mois, la garde nationale a l'ordre d'arrêter toutes les femmes qui seraient rencontrées sans porter la cocarde tricolore.

Le 20 octobre, les registres de l'état-civil tenus dans l'Eglise par les curés, furent clos et arrêtés par le Maire assisté du Procureur et du Greffier, pour être, à l'avenir, confiés au Maire, officier de l'état-civil.

Le 27 brumaire suivant, la municipalité s'empara de la maison curiale pour y tenir ses séances et en faire la maison commune, puis elle fit chanter la *Marseillaise* à l'Eglise qui, bientôt, est consacrée au culte de la Raison, et l'on y tient aussi les séances de la Société populaire.

Les cloches du Collège, de l'Hôpital, de la Chapelle Saint-Laurent et de l'Eglise Notre-Dame, sont portées au district : sauf une seule qui reste à Notre-Dame.

Le 10 frimaire, on plante solennellement un arbre de la Liberté ; et, sur la demande de la Société populaire, qui dirige tout, on change les noms de toutes les rues. Parmi ces nouveaux noms. il n'en reste que deux aujourd'hui : la rue Nationale et la rue du Commerce. Cette Société populaire envoie, le 12 frimaire an II (2 décembre 1793), une députation à la Convention, pour demander que le célibat soit à jamais proscrit, et que les

prêtres qui ne seraient pas mariés dans les six mois soient déchus de tout secours ou traitements, etc. Je m'arrête dans l'énumération de toutes les fantaisies qui passèrent par la tête de la Société populaire d'Epernay, et qu'on réalisa, comme pour attester le trouble profond des esprits pendant cette période extraordinaire.

Mais au milieu de tout cela, un patriotisme réel soulevait les masses, et l'on en vit la preuve lors de la prise de Toulon sur les Anglais, par l'armée de la République : une fête grandiose fut organisée; toutes les autorités constituées y prirent part, au bruit du canon, des chants patriotiques, feux de joie, hymnes civiques, discours, danses et illuminations générales.

A la nouvelle de la chute de Robespierre, 9 thermidor an II, le Conseil envoie une adresse de félicitations à la Convention. Le 28 fructidor, après le renouvellement d'une partie du Conseil municipal, le citoyen Lochet est remplacé dans ses fonctions de Maire par le citoyen Dujardin.

Peu de jours après, le Conseil fit placer, au-dessus de la Maison commune, un drapeau tricolore et une inscription, en gros caractères, sur la façade, portant ces mots :

« *Unité, Indivisibilité de la République, Liberté, Egalité, Fraternité ou la Mort !*

La guerre extérieure continuant toujours, on enleva les grilles et autres objets en fer ou en cuivre de l'Eglise, pour les transporter au Magasin militaire ; on vendit les bancs et boiseries afin de pouvoir y loger les chevaux d'artillerie.

Mais tous ces excès touchaient bientôt à leur terme. La population honnête avait, jusque-là, souffert sans oser crier trop haut : elle commençait à réagir dès la fin de 1794.

Le premier pluviôse an III (20 janvier 1795), un Comité de bienfaisance est formé pour administrer des secours aux indigents. Le 23 ventôse, les Comités révolutionnaires sont supprimés dans le département de la Marne. On commence à respirer plus librement, et beaucoup de gens réclament les clefs de l'Eglise pour y prier.

On réorganise les autorités du district. Le citoyen Lochet est élu Maire, le 10 germinal (30 mars 1795), en remplacement du citoyen Dujardin, et, le 24 germinal, sur la demande du représentant du peuple Albert, on dresse la liste des *terroristes* ! Les méchants devaient commencer à trembler !

On est sous le gouvernement du Directoire, qui remplace, à partir du 26 octobre 1795, le règne sanglant de la Convention.

C'est vers cette époque que le culte catholique est rétabli dans l'Eglise Notre-Dame, fermée depuis deux ans.

Les revenus de l'Hospice, à la fin de 1795, ne s'élevaient qu'à 5,181 livres. Pour assurer le fonctionnement de cet établissement, on demanda un secours de 100,000 livres au Gouvernement ; il en accorda 60,000 : c'était un joli cadeau.

C'est au mois de mai 1797 que l'Hospice fut installé dans le couvent supprimé des Ursulines, où il est resté près d'un siècle, jusqu'à sa démolition en 1893.

En 1797, un règlement est établi pour la Bibliothèque qui devint publique à partir du 19 juillet (1er thermidor). On fit aussi un règlement pour la police du Marché-au-Blé. Cette même année, des réverbères furent posés depuis le faubourg de la Folie jusqu'au faubourg Saint-Laurent, et depuis la place de la Liberté (aujour-

d'hui place de l'Hôtel-de-Ville), jusqu'à l'extrémité de la rue Saint-Thibault.

Malheureusement, des misérables les firent bientôt disparaître.

Le 25 vendémiaire an VI, le Ministre de la Police interdit de sonner les cloches, excepté dans les dangers publics: incendies, inondations, approche de l'ennemi, etc.

L'année suivante, à la fête anniversaire du 1er vendémiaire (22 septembre 1798), on distribue des prix aux élèves des trois écoles primaires de la Ville.

Le 9 brumaire, l'autorité supérieure voyant que le public délaissait certaines fêtes républicaines, les rendit obligatoires, et décida qu'elles auraient lieu au Temple, c'est-à-dire à l'Eglise où on célèbra les fêtes du canton. Tous les décadis, les membres de l'administration, les autorités, s'y rendaient, escortés d'un détachement de la garde nationale sédentaire. Les objets pour le culte devaient être enlevés ou voilés. Le tableau des Droits de l'Homme y était affiché, et un gendarme était chargé d'y maintenir le bon ordre et d'y verbaliser au besoin.

Tout cela n'est qu'une partie des faits étonnants qu'on vit se produire à cette époque extraordinaire.

A la suppression des districts, Epernay était devenu simple chef-lieu de canton, et c'est à Reims que les habitants étaient obligés de se faire rendre la justice.

Ils réclamèrent à ce sujet et obtinrent satisfaction, le 27 ventôse an VII (1799), par l'établissement d'un Tribunal correctionnel à Epernay, chef-lieu d'arrondissement.

Le 14 ventôse an VII, une loi avait autorisé l'échange de la Maison commune, située place du Marché-au-Blé, avec celle du couvent de l'Abbaye de Saint-Martin où se trouve encore aujourd'hui l'Hôtel-de-Ville.

Le citoyen Lochet du Chaînet, élu, depuis peu,

président de l'Administration municipale (Maire), fut destitué le 5 germinal an VII, pour avoir refusé de payer la taxe des routes, aux barrières nouvellement établies.

Nous sommes à l'époque du coup d'Etat du 18 brumaire an VIII (novembre 1799). Le Directoire disparaît pour faire place au Consulat. Napoléon Bonaparte veut faire rentrer tout dans l'ordre, et il faut tout son génie et toute son énergie pour y parvenir.

A l'intérieur, il réorganise tout. A l'extérieur, il livre des batailles contre les ennemis de la France et se couvre de gloire par ses conquêtes. Malheureusement la jeunesse d'Epernay et d'ailleurs doit payer son tribut sanglant dans les nombreux combats qui ont lieu.

A part cela, Epernay est tranquille : on finit de démolir les tours Batailleresse et du Taureau, pour en ajouter le terrain au rempart des Berceaux.

C'est le 28 pluviôse an VIII (17 février 1800) qu'une Sous-Préfecture fut accordée à Epernay. Le 27 ventôse suivant, une loi y crée un tribunal de première instance.

Le 2 floréal, le citoyen Carré est nommé premier Sous-Préfet d'Epernay. Il remplit ses fonctions à la satisfaction générale jusqu'au 20 juillet 1815.

Le citoyen Dujardin fut de nouveau nommé Maire, le 21 floréal an VIII, avec MM. Moët et Lochet de Saint-Vallon pour adjoints.

Le Tribunal civil tiendra ses séances, à partir du 1er vendémiaire an IX, dans l'ancienne Eglise des Ursulines, y compris la sacristie et une partie des jardins de l'Hospice, le tout loué six cents francs par an, pour neuf ans. C'est dans ce local et non plus dans l'Eglise Notre-Dame, que seront célébrées, dorénavant, les fêtes décadaires, qui sont les seules reconnues par l'autorité nationale.

CHAPITRE X

1800-1814

L'Empire. — Gloires et revers. — Passages de l'Empereur et de l'Impératrice. — Le premier journal d'Epernay. — Théâtre construit. — Générosité de M. Moët.— Collège transféré. — Armoiries d'Epernay. — Tribunal de commerce.— La Guerre partout — Prussiens et Russes. — Epernay pris, repris et pillé, etc.

En l'an 1800, Epernay possédait 4.700 âmes ; son pourtour était de 2,000 mètres. Les recettes annuelles de la Ville ne s'élevaient qu'à 16,000 francs à peine. Les dépenses atteignaient à peu près le même chiffre.

Soixante-sept ans plus tard, en 1867, elles étaient vingt fois plus élevées et dépassaient 300,000 francs.

En 1898, elles atteignent 675,000 francs.

C'est le samedi 24 avril 1802, qu'un arrêté du Maire d'Epernay a fixé aux mardis et samedis de chaque semaine, la tenue des marchés.

La même année, des gelées tardives avaient détruit les récoltes, céréales, vignes, fruits, légumes, et la famine se fit sentir. Du tumulte eut lieu sur les marchés. Le Préfet fit acheter des farines pour approvisionner le département.

L'instruction publique était fort négligée. Une loi du 11 floréal an X (1er mai 1802), l'organisa et fixa le traitement des instituteurs et des institutrices.

M. Moët, qui était adjoint de la Ville, fut nommé Maire le 1er fructivor an X et installé le 4.

C'est en cette même année que les poids et mesures métriques deviennent obligatoires.

La France était en guerre avec l'Angleterre, et le Conseil offrit 4,000 fr. au Gouvernement en vue de la soutenir. M. Carré, Sous-Préfet, mit en réquisition tous les charpentiers de la Ville pour aller travailler à Paris, à la construction de bateaux-canonniers.

Le Maire fit publier les 10 et 11 prairial (30 et 31 mai 1804) le décret proclamant l'établissement de la dignité impériale dans la famille de Napoléon Bonaparte.

Un arrêté du Maire du 23 vendémiaire an XIII (15 octobre 1804), règlemente la police des inhumations et fixe ainsi qu'il suit les frais d'enterrement : 1re classe 190 fr.; 2e classe, 70 fr.; 3e 30 fr. Les enfants jusqu'à sept ans ne paient que le tiers.

L'impératrice Joséphine, passant par Epernay le 24 vendémiaire an XIII (16 octobre 1804), y fut reçue aux acclamations de toute la Ville.

Le 7 brumaire (29 octobre), le Conseil municipal autorisa la création d'une 3e classe à l'école de filles, et une souscription fut ouverte pour en couvrir les frais.

Une députation de notables fut envoyée à Paris le 11 frimaire (2 décembre 1804), pour faire partie de la garde d'honneur du département de la Marne, au sacre de l'empereur Napoléon : Une jeune fille pauvre et honnête de la Ville fut dotée de 60 fr. et de deux paires de draps à cette occasion.

Le traitement du curé d'Epernay, pour l'année 1805, fut formé par une souscription volontaire des habitants.

Un décret impérial du 22 fructidor an XIII, rétablit le calendrier grégorien à partir du 1er janvier 1806 (11 nivôse an XIV).

Et comme la guerre était partout à l'ordre du jour, un autre décret, du 8 vendémiaire, appela tous les Français, depuis vingt ans jusqu'à soixante, à faire partie de la garde nationale.

Le 19 février 1806, il fut décrété que la Saint-Napoléon et la fête du rétablissement de la religion catholique, seraient célébrées le 15 août, époque de la conclusion du Concordat.

Un règlement de police, arrêté par le Conseil municipal, fixait les heures de travail des ouvriers des caves et celliers : la durée du travail effectif était d'environ douze heures par jour.

Au commencement de 1806, le dénombrement de la population donnait 4,491 habitants, plus 53 militaires sous les drapeaux.

A la date du 30 mai 1806, la municipalité d'Epernay décide que l'école primaire de filles restera divisée en trois classes, dont l'enseignement sera gratuit dans la seconde et la troisième classe ; quant à la première classe, la rétribution mensuelle sera de 3 francs.

D'autres sages dispositions indiquent qu'on avait à cœur, enfin, la bonne éducation des enfants.

Le 1er juin 1806, alors que M. Moët était Maire de la Ville, une compagnie de Sapeurs-Pompiers fut organisée à Epernay. Elle comprenait : un capitaine, un lieutenant, deux sergents, un caporal et douze pompiers.

C'est le premier lundi de l'année 1807, que parut à Epernay, le premier journal, sous le titre de : « *Journal des annonces et petites affiches de la Marne.* »

Il parut tous les lundis, en huit pages in-8°, et coûta 12 francs par an pour Epernay, et 15 francs, franc de port, pour le département.

Le 30 janvier 1807, l'impératrice Joséphine passa de nouveau à Epernay, et logea chez M. Moët, Maire, rue du Commerce, où deux beaux arcs de triomphe avaient été élevés. Le lendemain, avant son départ, Sa Majesté reçut très gracieusement les autorités locales,

et manifesta sa vive reconnaissance aux habitants d'Epernay pour leur zèle et leur attachement.

L'Empereur avait exprimé le désir, à l'occasion de l'anniversaire de son sacre et de son couronnement, de voir, dans chaque commune, la célébration du mariage d'une fille honnête et pauvre, avec un militaire retiré. Le 6 décembre 1807, c'était fête, à Epernay, pour cette célébration. M. J. Moët obtint du Conseil une dot pour la mariée, il fournit lui-même un trousseau complet et paya les frais et cadeaux de noce. Des salves d'artillerie annoncèrent le mariage solennel, et la soirée se termina par des bals et des illuminations.

Le 22 septembre 1808, Napoléon Ier passa à Epernay où des arcs de triomphe furent élevés dans les rues traversées pour se rendre à Châlons.

C'est en 1810 que l'autorisation de construire un Théâtre fut accordée. Le devis s'élevait à 5,272 fr. 50. Mais il fallait se procurer les décors et aceessoires, et, par suite des guerres incessantes, les finances étaient dans le plus triste état. M. Moët en fit l'acquisition à Paris et en fit présent à la Ville. Mais la dépense totale atteignit environ 30,000 francs, que la générosité de M. Moët et de divers souscripteurs ramenèrent à 15,000 francs environ, à la charge de la Ville.

Le 17 juin 1809, l'Impératrice-Reine passa encore à Epernay en revenant de Plombières. On pensait qu'elle y passerait la nuit ; mais, arrivée à neuf heures du soir, elle se reposa deux heures chez M. Moët et repartit à onze heures pour la Malmaison.

A cette époque, les Anglais menaçaient nos côtes, et l'on s'occupait de faire marcher les gardes nationaux à leur défense. M. Moët déployait un zèle infatigable ponr former les cadres. Son premier adjoint, M. Perrier-Fissier, voulut aussi montrer son dévouement à l'Empire,

en offrant spontanément un garde national pour remplacer son fils, non susceptible de servir.

Un Tribunal de commerce est établi à Epernay par décret du 6 octobre 1809. Un président, trois juges et un suppléant doivent le composer.

Le 8 novembre suivant, le roi de Westphalie, Jérôme, frère de Napoléon, passa à Epernay, se rendant à Fontainebleau. Bien qu'il voyageât incognito sous le nom de Comte de Mansfeld, il accepta le vin d'honneur que lui offrit M. Moët, maire.

En 1810, le 15 mai, la Ville fait planter 300 ormes sur le rempart, depuis la porte Châlons jusqu'à la rue du Collège. Ces arbres ont disparu pour faire place au groupe important de maisons situé entre la rue Jean-Moët et la rue Gambetta.

A cette époque, le personnel du Collège ne comprenait qu'un directeur-professeur et deux autres professeurs. Le budget de cet établissement n'atteignait pas 3,000 francs.

Le 20 juin 1810, arrivèrent, à Epernay, les cercueils renfermant les restes mortels du maréchal duc de Montebello et du général de Saint-Hilaire, deux héros tués devant l'ennemi. En présence de toutes les autorités, un service funèbre, très solennel, eut lieu à l'Eglise, où d'imposants catafalques furent élevés aux frais de la Ville. Puis les chars funèbres se dirigèrent sur Paris.

A partir du 1er janvier 1811, le journal créé en 1807, à Epernay, est autorisé à paraître *deux fois par semaine* sous le titre de : « *Journal d'Epernay.* » C'est M. Fiévet-Warin qui en est le rédacteur, et c'est dans ses colonnes qu'ont lieu les annonces légales des quatre arrondissements d'Epernay, Châlons, Vitry et Sainte-Ménehould.

A l'occasion du baptême du Roi de Rome, le Conseil ouvrit, le 24 mai 1811, un crédit de 2,400 francs. 700

francs avaient déjà été votés pour célébrer sa naissance et doter deux rosières.

A cette même occasion, Jérôme, roi de Westphalie, descendit chez M. Moët. Il laissa une commande de six mille bouteilles de Champagne, en disant confidentiellement qu'il en commanderait le double, s'il ne craignait que les Russes viennent le boire.

La guerre, en effet, venait d'être déclarée à la Russie, et cette guerre devait être bien funeste à la France.

En 1811, Epernay possédait 173 hectares de terres labourables, 346 hectares de vignes et 26 hectares de prés.

Suivant un arrêté du Maire, en date du 30 novembre 1811, les porcs devaient être grillés au milieu de la place de l'Hôtel-de-Ville ! Il n'y avait pas d'abattoir.

Le 1er janvier 1813, le droit de balayer et d'enlever les boues et immondices des rues et places fut adjugé pour 50 francs par an.

En 1898, au lieu de *recevoir* pour ce droit, la Ville *paie* 10,000 francs par an.

Le 20 janvier, le Conseil municipal offrit à l'Empereur deux cavaliers montés, armés et équipés aux frais de la Ville.

Le 6 mars 1813, le Conseil approuva l'échange des bâtiments de l'ancien Collège, contre la maison Biston. Mais l'autorisation n'en a été octroyée qu'en 1819. C'est là que se trouve encore le Collège de garçons.

Par un décret du 6 mars 1813, les anciennes armoiries d'Epernay furent remplacées par de nouvelles et qui sont : *de gueule chargé en abîme, d'une main dextre de carnation pressant une grappe de raisin d'or, accompagnées en chef de deux roses d'argent, et en pointe d'une lampe antique du même ; d'une rose de gueule franc quartier des villes de troisième classe, qui est à la sénestre*

de gueule à une N d'argent surmontée d'une étoile rayonnant de même ; pour livrées, la couleur de l'écu.

Les ornements extraordinaires consistent en : *une corbeille d'argent remplie de gerbes d'or pour cimier, à laquelle sont suspendus deux festons servant de lambrequins, l'un à dextre d'olivier, l'autre à sénestre de chêne, de sinople noués de bandelettes de gueules.*

Voilà qui est bien compliqué !

Nous sommes à l'époque des grandes gloires, suivie bientôt des grands désastres de la France. Napoléon, après des prodiges de valeur, fut vaincu par l'Europe coalisée, à la bataille de Leipzig. Rentré en France, il y est suivi par les troupes étrangères. Epernay est envahi le 7 février 1814. Le Maire, M. Moët, se multiplie, et, par son énergique dévouement, réussit à empêcher de graves désordres.

Reims était pris le 14 mars, et Napoléon en chassait les Russes le 17 mars. Il venait, le soir même, coucher chez M. Moët, qu'il décora le lendemain avant de partir. Nulle décoration ne fut mieux méritée.

Napoléon avait dit à M. Moët, en attachant sa croix sur la poitrine du décoré : « Ah ! les Russes osent « entrer en France ! Nous verrons s'ils peuvent en sortir « avec les honneurs de la guerre !... Si mes plans « réussissent, je les écrase et je rejette d'un seul coup, « de l'autre côté du Rhin, les débris de leur armée. Si « mes combinaisons échouent, dans un mois je ne serai « plus Empereur. »

C'est ce qui arriva.

Epernay vit bientôt son Hôpital trop petit pour contenir tous les blessés qui y affluaient. Le Théâtre fut converti en ambulance, et les habitants fournirent généreusement des lits, des matelas, des couvertures,

etc., etc. Les communes voisines, Ay, Pierry, etc., envoyèrent des draps dont on manquait.

L'armée française quittait à peine la Ville, que les Prussiens y entraient. Le maréchal Macdonald s'était retiré à Boursault, et, dix minutes après sa sortie du château, le général en chef prussien y entrait et mettait tout au pillage.

L'armée ennemie quitta Epernay le 8 février, y laissant une garnison qui commit tous les excès. Le soir, 3.000 hommes de cavalerie y arrivaient, et la Ville fut accablée de réquisitions.

Le 9 février, la Ville emprunte 10,000 francs. La municipalité est sur les dents. Elle forme des bureaux ou commissions et nomme des interprètes pour l'allemand, le russe et le polonais.

C'est l'époque où l'arrondissement d'Epernay est le plus éprouvé par la guerre. Les Alliés le parcourent en tous sens, et Napoléon les traque avec une incroyable activité. Le 10 février, il les bat à Champaubert ; le 11, à Montmirail, et le 14, à Vauchamps.

Les jours suivants, l'ennemi fait bombance et se conduit en maître absolu.

Le 15 février, à dix heures du soir, un peloton de dragons français apporte une proclamation du maréchal Marmont, duc de Raguse, appelant toute la population aux armes. L'ennemi, qui se trouvait sur la route de Dizy, fut repoussé par une patrouille de gardes nationaux, qu'il prit pour une armée plus nombreuse. Il se retira dans la côte et pilla Champillon. Mais le flot de l'invasion continuait, la Ville était à la merci du vainqueur.

Un décret impérial du 5 mars 1814, requérait tous les habitants de courir aux armes et d'attaquer l'ennemi partout ; c'était une guerre à mort, sans trêve ni merci,

qui devait commencer. L'arrivée d'autres troupes jusqu'au 11 mars, empêcha ces tueries.

Le 10 mars, l'imprimerie Fiévet-Warin est requise, par le général commandant les troupes russes, pour imprimer une gazette ou journal qui parut pendant peu de temps, au nom des ennemis.

Le 15 mars, des tirailleurs français, venant de la montagne de Reims, étaient signalés par l'ennemi, qui occupait Epernay et qui avait miné le pont. Une arche sauta à onze heures du matin. Mais, à trois heures après midi nos troupes reprennent la Ville après avoir passé le pont, pendant que l'ennemi mettait le feu aux fourrages amoncelés dans son camp, et fuyait de la Ville. Il y revint en nombre le lendemain, 16 mars, mais les gardes nationaux et habitants, qui s'étaient barricadés, le repoussèrent avec une telle énergie, sous l'impulsion de M. Moët, qu'ils les tinrent en respect jusqu'au lendemain 17, à trois heures après midi, époque à laquelle Napoléon arrivait de Reims, avec les ministres, les officiers d'état-major et la garde impériale. Il amenait avec lui 30.000 hommes. L'ennemi s'était retiré. Napoléon logea chez M. Moët avec les principaux personnages de sa suite. Son entrée à pied, en ville, entouré du Maire et des autorités, provoqua un grand enthousiasme.

Le lendemain, 18 mars, à six heures du matin, l'Empereur partit avec son armée, se dirigeant sur Vertus et Montmirail.

Pendant ce temps, Epernay se préparait à se défendre par tous les moyens possibles, car les ennemis étaient les maîtres des vallées de l'Aisne et de la Seine.

Dès le 21 mars, deux régiments de cosaques s'avancèrent pour s'emparer d'Epernay, où se trouvait le général Vincent avec six cents hommes environ. Ils

résistèrent jusqu'à dix heures du soir ; mais un corps d'ennemis arrivant du côté de Reims, nos troupes durent se retirer sur Dormans, par la forêt d'Epernay, et laisser les cosaques piller Epernay et y commettre toutes sortes d'excès.

Les gardes nationaux de la Ville, qui s'étaient trop avancés, eurent plusieurs morts dans leurs rangs. Alors la panique se mit partout, et la municipalité dut même abandonner l'Hôtel-de-Ville, qui fut bientôt envahi et pillé. Les vainqueurs ne respectèrent plus rien. La soldatesque avinée fit main basse sur tout ce qui lui convenait, et se livra à toutes les horreurs !

Et cela dura jusqu'au 31 mars 1814, jour où Paris, trahi, ouvrit ses portes à l'ennemi !

Le 25 mars 1814, les armées russe, prussienne et autrichienne rencontrèrent fortuitement, à Fère-Champenoise, celle du maréchal Marmont. Une lutte héroïque s'engagea entre plus de 200,000 hommes. Mais les Français n'étant qu'*un* contre *dix*, perdirent 6,000 morts, blessés ou prisonniers, sans compter une nombreuse artillerie. Ils durent battre en retraite et laisser les ennemis marcher sur Paris, qui fut attaqué le 30 mars par plus de 300,000 hommes et fut livré, par trahison, aux Alliés le lendemain 31 mars.

Ce combat de Fère-Champenoise fut le dernier livré, en Champagne, par les Alliés.

M. Moët, qui avait supporté avec vaillance le pesant fardeau de l'administration pendant la guerre, fut mis aux plus rudes épreuves. Ses caves furent littéralement vidées par les états-majors alliés. Il ne s'en affligea pas. Il disait à leurs chefs : « Si vos soldats volent et « s'enivrent, que ce soit dans mes caves ! Peu m'importe « ma ruine personnelle ; mais, au moins, ne déshonorez « pas mon administration ! »

D'un autre côté, il disait à un ami qui se lamentait pour lui : « Que voulez-vous, mon cher, quand le mal « est inévitable, le plus grand talent consiste à trouver « une source de bien dans ce mal même... Tous ces « officiers, qui me ruinent aujourd'hui, feront peut-être « ma fortune demain : ils seront mes commis-voyageurs « dans leurs patries lointaines... »

Tout cela se réalisa, car c'est à partir de cette époque que le commerce du Champagne prit un essor qu'il n'avait jamais atteint.

CHAPITRE XI

1814-1830

Louis XVIII. — Charte. — Les Cent-Jours. — Waterloo. — Epernay pris.— Violences des Prussiens.— Le drapeau blanc. — Disette. — Troubles.— Manque de confiance. — Salle de spectacle.— Repos du dimanche.— Charles X à Epernay. — Son sacre à Reims. — Chute des voûtes de l'église. — Cimetière allées de Cumières, etc.

Napoléon avait à peine abdiqué, qu'une députation du Conseil municipal d'Epernay se présentait aux Tuileries, pour remettre à Louis XVIII une adresse de dévouement et de fidélité à sa personne et à sa dynastie.

M. Moët, estimé de toute la population, fut continué dans ses fonctions de Maire d'Epernay, le 25 avril 1814.

Le 29 octobre, le Conseil vota 400 francs pour le rétablissement de la statue de Henri IV sur le Pont-Neuf.

La population, lasse de la guerre, acceptait tout du Gouvernement qui lui avait accordé une Charte. Mais Louis XVIII ne mit pas ses promesses à exécution et fit beaucoup de mécontents.

Napoléon en profita pour quitter l'île d'Elbe et revenir en France. Il traverse les départements en voyant grossir partout ses troupes, et arrive à Paris le 20 mars 1815. Louis XVIII avait fui à l'étranger : Nous sommes aux Cent Jours !

Epernay, qui avait rendu hommage au Roi, s'empressa de revenir à Napoléon, et le Conseil municipal lui envoya, le 28 mars, une adresse pleine de dévouement, comme il l'avait fait à Louis XVIII, mais dans laquelle le désir formel d'une paix durable est clairement exprimé.

M. Jean Moët fut de nouveau nommé Maire le 15 mai 1815.

La tranquillité ne dura pas longtemps. L'étranger, ne voulant pas de Napoléon, reprit les armes. Les Prussiens et les Anglais écrasèrent la dernière armée française à Waterloo, après une héroïque résistance, le 18 juin 1815.

La crainte de voir revenir les ennemis à Epernay fit partir un certain nombre d'habitants, malgré la volonté du Maire. On prit des mesures pour empêcher l'armée étrangère d'y entrer.

Le Conseil se déclare en permanence le 29 juin. Le 1er juillet, il décide de faire un emprunt de 10,000 francs Le 2, il fait inviter tous les habitants à rentrer chez eux. Et comme l'étranger a promis de ne pas traverser, en ennemi, le territoire, le Conseil recommande aux habitants le calme et l'union.

Malgré cette promesse, le 5 juillet, une troupe de Prussiens armés envahissent brutalement l'Hôtel-de-Ville, brisant tout et se livrant aux plus grands excès. Deux membres du Conseil reçoivent des coups de lance, et les autres n'en sont quittes qu'en fuyant.

Un de nos plus braves concitoyens, M. Cousin-Joly, ayant été signalé comme commandant du premier corps

franc du département de la Marne, le commandant en chef des troupes bavaroises a ordonné la confiscation de ses biens, et leur vente publique immédiate. Mais, des oppositions légales empêchèrent, heureusement, ce projet d'aboutir.

Le 10 juillet 1815, par ordre des Alliés, le drapeau blanc est arboré à Epernay et dans l'arrondissement.

Le 17 juillet, M. Moët, très fatigué et d'une santé fortement altérée, donna sa démission de Maire : il eut beaucoup de peine à la faire accepter.

La Ville était épuisée. Pendant la désastreuse guerre qui finissait, les réquisitions, qui l'avaient frappée directement, s'étaient élevées à 92,000 francs. Les habitants furent obligés de nourrir eux-mêmes les militaires qu'ils logeaient, à moins d'extrême indigence.

Le 18 juillet 1815, le Conseil et les notables d'Epernay envoyèrent une nouvelle adresse de fidélité, d'amour, etc., au roi Louis XVIII. Cela paraissait devenir banal, mais, au fond, c'était l'indice d'une lassitude extrême de la guerre, et du profond amour que chacun avait d'une paix durable.

Le 20 juillet, une ordonnance royale nomma M. le marquis de Pleurre, Sous-Préfet de l'arrondissement, en remplacement de M. Carré. Le 30, M. Perrier-Fissier remplaçait M. Moët, dans ses fonctions de Maire.

Le pont de la Marne avait deux arches peu solides, depuis qu'on l'avait miné. Les autorités russes intimèrent l'ordre de les faire réparer. On emprunta 8,000 francs pour ce travail, le 18 août 1815.

C'est le 25 du même mois qu'on célébra, en grande pompe, la fête du Roi, bien qu'on n'eût guère la joie au cœur.

Mais il fallait se manifester.

Cependant, on voyait d'un mauvais œil le Gouver-

nement inquiéter ceux qui avaient servi l'Empire, forcer au repos du dimanche, et se disposer à la suppression du Tribunal. Le pouvoir ne témoignait aucune confiance à la population.

Le 25 mai 1816, tous les habitants furent invités à venir déposer leurs armes à feu à l'Hôtel-de-Ville.

C'esf le 28 juin suivant qu'on demanda trois Sœurs des Ecoles chrétiennes, pour l'école des filles.

L'année 1816 fut signalée par des pluies et des inondations désastreuses : les récoltes furent perdues, et le pain faisant défaut fut hors de prix. Pour éviter la famine, la Ville contracte un emprunt, et achète 3.000 livres de riz.

Un bataillon de 224 gardes nationaux est formé à Epernay, en exécution d'une ordonnance royale du 4 décembre 1816. On lui fournit le drapeau blanc et les fleurs de lys.

Il y eut aussi une garde nationale départementale. Suivant une ordonnance du 2 juillet 1817, Epernay avait : 1° une légion de gardes à pied, de deux bataillons ; le premier pour la Ville même, et le second à Montmirail, pour cette ville, Sézanne et Vertus ; 2° un escadron de gardes à cheval à Epernay, pour tout l'arrondissement.

A cette époque, les mendiants sont d'autant plus nombreux, que la disette persiste depuis la perte de la récolte de 1816. Le Maire, M. Perrier-Fissier, plein de dévouement à ses devoirs, tout en assurant des secours aux malheureux, voulut interdire la mendicité à Epernay. Il y réussit en partie, secondé par le dévouement des membres du Bureau de bienfaisance et des Dames de charité.

L'octroi produisait à cette époque une douzaine de mille francs. Les frais pour employés, loyers des

bureaux et gratifications, ne s'élevaient qu'à 636 francs!

Que les temps sont chargés !

Au mois de mai 1817, la misère augmente, par suite de la famine qui se fait de plus en plus sentir. Des troubles se manifestent sur le Marché-au-Blé.

Le travail manque. On ouvre des travaux de charité, et le Conseil vote 4.500 francs pour les payer. M. Perrier-Fissier fait de très louables efforts pour procurer des grains à Epernay.

Les bâtiments de l'ancien Hôpital, fondé par les Comtes de Champagne, sont vendus le 20 décembre 1818. Le 8 du même mois, une ordonnance royale avait autorisé l'acquisition, pour 33,000 francs, de la maison Biston, pour y installer définitivement le Collège communal. Les bâtiments de l'ancien Collège seraient vendus pour payer la nouvelle acquisition, ainsi que dix hectares de terre, estimés ensemble 24,000 francs, Notre Collège de garçons occupe encore aujourd'hui cette maison Biston.

M. Jean Pierrot, président du Tribunal civil d'Epernay, décédé en 1808, avait légué, de concert avec sa femme, décédée en 1818, une somme de 20,000 francs à l'Hôpital. Une table en cuivre, placée dans l'établissement, perpétue cette générosité. Et depuis lors, une rue de la Ville porte son nom : « Rue Jean-Pierrot. »

La petite vérole sévit à Epernay et dans les environs, en avril 1819. L'administration de l'Hospice décide qu'on y sera vacciné gratuitement, le 1er et le 15 de chaque mois.

Une ordonnance royale du 28 juillet 1819 prescrit la reconstruction du pont sur la Marne, coupé pendant l'invasion. Un péage y sera établi pendant trente ans.

Une école d'enseignement mutuel est décidée, à Epernay, le 1er août 1819.

Le 4 du même mois, un incendie violent éclate au faubourg Saint-Laurent, dans les bâtiments contigus à la maison de M. Godart-Roger. Peu de jours après, un règlement fut élaboré pour organiser un Comité de direction en cas d'incendie.

Le 28 janvier 1820, le Conseil vota 50 francs pour concourir à l'érection, au Palais-de-Justice de Paris, d'une statue à la mémoire de M. de Malesherbes, ancien ministre et défenseur éloquent du roi Louis XVI.

Le 13 février 1820, le duc de Berri, neveu du Roi, était poignardé à la porte de l'Opéra, par Louvel.

Le Roi avait toujours des ennemis tenaces ; les uns, réactionnaires endurcis, qui blâmaient son libéralisme, les autres, libéraux, qui ne pouvaient oublier les représailles, les abominations de la Terreur blanche.

Une adresse de condoléance fut adressée au Roi, par le Maire, à l'occasion de cet assassinat, le 17 février. Et, le 8 août suivant, le Conseil vota 200 francs pour concourir à l'érection d'un monument à la mémoire du malheureux duc de Berri. Un fils posthume, le duc de Bordeaux, lui étant né, on chanta, le 6 octobre 1820, un *Te Deum* à l'occasion de sa naissance.

Le produit de l'octroi s'était élevé à près de 20,000 francs en 1819. Il y avait progrès sensible dans les recettes.

L'Eglise se dégradant, on vota 2,000 francs en 1820 pour la garantir contre tout danger.

Le 10 janvier 1821, le Conseil vota aussi 500 francs pour concourir à l'acquisition du beau château de Chambord, offert au duc de Bordeaux, comte de Chambord.

Le 28 mars suivant, la cure d'Epernay fut érigée en première classe.

Un arrêté municipal du 5 avril, donnait faculté d'ouvrir des écoles de jeunes enfants dans la Ville, jusqu'à l'âge de sept ans, avec l'autorisation du Maire.

A la même époque, on rédigea un nouveau règlement de l'Hospice.

Le Conseil accorda un traitement de 300 francs, le 23 avril 1821, au chef de musique de la garde nationale.

Cependant le produit de l'octroi s'élevait, et, en 1820, il avait atteint 23,590 francs 01.

En 1822, la viande de boucherie fut taxée, à partir du 1er novembre, à 0 fr. 80 le kilog, première qualité, et à 0 fr. 60 la seconde.

Le 3 mars 1824, une ordonnance royale remplaça le Sous-Préfet, M. le marquis de Pleurre, par M. de Drionville. Cette destitution provenait de ce que M. de Pleurre avait soutenu la candidature, à la députation, de M. Delalot, de Dormans, contre celle de M. de Saint-Chamans, de Chaltrait, protégé par le Gouvernement.

La salle de spectacle était la propriété de l'Hospice; elle fut cédée à la Ville, en 1824, pour 10,000 francs, prix de l'estimation.

Un arrêté pris par le Maire d'Epernay, et publié à son de caisse, le 21 avril 1824, faisait défense : De travailler les dimanches et fêtes; d'étaler et de vendre les marchandises ; d'ouvrir les portes et volets des magasins ; de donner à boire, et de jouer pendant le service divin, etc.

Louis XVIII mourut le 16 septembre 1824. Un arrêté du Maire avait interdit toute espèce de divertissement au public, pendant la maladie du Roi. Un autre arrêté interdit tous travaux pendant son service funèbre.

On voit que la liberté était en baisse.

Charles X ayant succédé au Roi défunt, son frère, le Conseil municipal lui vota, le 1er octobre 1824, une

adresse adulatrice que ne devait guère justifier le règne de ce monarque. Il y est dit, entre autres choses, que « les Maire, Adjoints et Conseillers sont idolâtres de leur Roi. » C'était aller beaucoup trop loin.

Un grave accident se produisit à l'Eglise en 1824. Pendant que M. le Curé et le sacristain s'y trouvaient, une partie des voûtes du chœur vint s'abattre à leurs pieds, sans les atteindre toutefois, et brisa une belle grille du XVI[e] siècle, qui séparait le chœur de la nef. Cet accident, qui pouvait avoir des conséquences funestes, se réduisit à des dégâts matériels importants.

On fut obligé d'établir un autel provisoire sous la nef. Mais, bientôt, une des salles de l'Hospice est offerte par la commission, et on y installe le culte, après des appropriations dont la dépense fut de 4,783 francs. Les cérémonies religieuses y eurent lieu pendant six ans, en attendant la restauration de l'Eglise Notre-Dame.

En mai 1825, Epernay vit passer les brillantes troupes de la garde royale, se rendant à Reims pour le sacre du roi Charles X. Les hauts dignitaires de la Cour, chamarrés d'or, firent impression sur les populations, dont la misère faisait un contraste désobligeant avec toutes ces richesses. La garde nationale d'Epernay, et sa garde à cheval, équipée à neuf, s'étaient mises à la hauteur d'un luxe coûteux.

La duchesse d'Angoulême et la duchesse de Berri traversèrent aussi la Ville. Cette dernière visita les caves de M. Moët et accepta une collation chez M. Perrier-Fissier, Maire.

La garde à cheval d'Epernay fit partie de l'escorte à Reims, d'où elle revint après le sacre, suivie bientôt de la garde royale et des gardes-du-corps, qui furent heureux de retrouver les logements que leur avaient offerts, en passant, les habitants d'Epernay.

Le 4 novembre 1825, la Saint-Charles, fête du Roi, fut célébrée, par ordre, avec éclat.

Par une ordonnance royale du 11 décembre 1825, M. le baron Molitor fut nommé Sous-Préfet, en remplacement de M. de Drionville, qui prit sa retraite, forcée peut-être, à la suite de scènes scandaleuses pour la moralité publique.

Le 1er janvier 1826, M. Jean Moët est de nouveau nommé Maire d'Epernay. Doué d'autant d'intelligence administrative que commerciale, il s'occupa avec une rare activité des intérêts de sa Ville natale, et s'attira la vive reconnaissance des habitants.

A cette époque, on proposait la création d'un sixième arrondissement, à Sézanne, au détriment de celui d'Epernay. Il s'y opposa avec la plus grande énergie, en qualité de membre du Conseil général et de président du canton. Ses opinions prévalurent.

Cependant, on commençait à s'occuper beaucoup des moyens de réparer ou de reconstruire l'Eglise Notre-Dame. La réparation ne devait pas dépasser 50,000 francs, selon M. Debret, architecte à Paris, qui prétendait lui assurer une durée de plus d'un siècle. M. Moët était aussi de cet avis. Mais, les opinions étaient très partagées; la plupart demandaient une Eglise neuve. C'est alors que M. Moët proposa de construire l'Eglise à l'entrée du Jard, et de transformer en halle l'Eglise Notre-Dame. Les intérêts personnels s'en mêlant, une vive opposition se forma contre le Maire, qui jugea utile d'adresser une circulaire aux habitants, pour les renseigner complètement sur la question. Malgré son avis, la démolition et la reconstruction de l'Eglise, sur le même emplacement, furent décidées en 1827. Mais, les travaux furent conduits d'une façon désastreuse pour la Ville, et traînèrent en longueur,

occasionnant des actions en justice contre les entrepreneurs, et des dépenses considérables pour Epernay.

M. le curé Le Blanc, las d'attendre une Eglise, se retira à Châlons, et fut remplacé par M. l'abbé Camiat.

Le roi Charles X, allant visiter l'Alsace, passa à Epernay, le 1er septembre 1828, accompagné de ses Ministres. Un peloton de gardes à cheval était allé à sa rencontre jusqu'à Ramponneau, où la commune de Mardeuil avait fait élever un arc de triomphe de verdure. Il arriva vers dix heures du matin à Epernay, traversant en voiture les rues recouvertes d'une voûte de feuillage, de guirlandes et de fleurs. Le Maire lui présenta les clefs de la Ville, en lui adressant une harangue touchante d'hommage et de fidélité. Puis, il lui offrit les vins d'honneur des riches coteaux champenois.

Enfin, il lui présenta une supplique en faveur de l'Eglise en reconstruction, et dont les fonds nécessaires faisaient défaut. M. l'abbé Camiat vint aussi haranguer Charles X et faire appel à sa munificence.

Le Roi répondit avec bienveillance et bonne grâce, et continua sa route, escorté par une grande partie de la population, toutes les autorités en tête.

Devant la maison de M. Moët, Sa Majesté s'arrêta sous un arc de triomphe très élégant, remercia vivement M. le Maire, et dit au maréchal qui l'accompagnait : « Maréchal, notez Epernay comme une de mes meil-« leures villes de France. »

Le 20 du même mois de septembre 1828, la duchesse d'Angoulême, revenant de Metz, où elle avait rejoint Charles X, son beau-frère, passa à Epernay et accepta une collation chez M. Moët, dont elle visita les caves. Les autorités allèrent la complimenter, et douze jeunes

filles lui offrirent une corbeille de fleurs et de raisins. L'une d'elles lui adressa un joli compliment.

Mais, la princesse se fit remarquer par tous, pour son humeur maussade.

On croit que cette fille de Louis XVI pensait à son passage à Epernay, en 1791, après l'arrestation de la famille royale à Varennes, et aux échafauds qui en furent la suite.

C'est le 15 octobre 1829, que la Société de la Bibliothèque d'Epernay a été autorisée à se constituer. Cette So ciété devait se réunir tous les quinze jours et avait pour but : « L'étude des sciences exactes, naturelles, phy-
« siques et chimiques ; leur application aux arts, l'agri-
« culture, la littérature, l'histoire, les antiquités, et, en
« général, tout ce qui présente de l'intérêt et de l'utilité,
« à l'exception des matières politiques et religieuses,
« dont la discussion était absolument interdite.

« Elle réunissait les éléments de la statistique du
« pays et était chargée de répondre aux questions
« posées par ses membres, ou qui intéressaient les
« localités.

« Elle formait des collections de livres et d'objets
« d'histoire naturelle, d'antiquités et d'arts.

« Ses séances étaient exclusivement consacrées à la
« lecture des mémoires et aux discussions qu'ils peuvent
« faire naître... »

La Bibliothèque comprenait 10,000 volumes. Elle était ouverte au public les mercredis, de deux à quatre heures.

Son règlement du 22 décembre 1829 a été remplacé par d'autres plus récents. La Société compte aujourd'hui environ deux cents membres, payant une cotisation de dix-huit francs par an.

La Bibliothèque a, à sa tête, un Comité d'inspection

et d'achats de livres, dont le Maire de la Ville est président-né.

Mais la Société de la Bibliothèque ne poursuit plus le but élevé que je viens d'indiquer. Son rôle est réduit à l'étude silencieuse des ouvrages, et à la lecture des nombreux journaux et revues, mis à la disposition de ses membres.

Pourquoi cette déchéance ? Ah ! je l'ai dit au début de cet ouvrage : c'est qu'Epernay est presque indifférent à tout ce qui n'est pas négoce, bénéfices, finances et jouissances !

En 1829, le cimetière, établi au Nord de la Chapelle de Saint-Laurent, était devenu insuffisant pour une population de plus de 5,000 habitants. Le Conseil décida l'acquisition d'une terre sise au Nord de la Ville, pour y établir un nouveau cimetière, sur le chemin de Cumières. Cette décision fut confirmée par ordonnance royale du 23 juin 1830, et c'est encore là que se trouve l'unique cimetière d'Epernay, plusieurs fois agrandi depuis.

Mais l'Eglise n'était pas encore reconstruite ; divers projets étaient commencés, puis abandonnés. On démolissait ce qu'on avait élevé. Les opinions étaient aussi instables que le sol où s'élevait l'édifice. Finalement, on arriva, après plus de six ans d'attente, de tergiversations et de grosses dépenses, à nous doter du pauvre monument que nous voyons aujourd'hui.

Le premier adjoint, M. Warin-Thierry, en désaccord avec le Maire, à ce sujet, avait donné sa démission, et, le 25 novembre 1829, M. Godart-Roger, était nommé adjoint à sa place.

Les récoltes avaient été mauvaises, dans nos parages, et le rigoureux hiver de 1829-1830, où le thermomètre descendit à 17° au-dessous de zéro, amena de nombreuses

misères. Pour éviter le péage du pont, beaucoup de chariots traversèrent la Marne sur la glace.

La Ville, très obérée, vendit, pour se procurer des ressources, les beaux arbres du Jard, le 14 mars 1830 ; ils avaient été plantés en 1749.

CHAPITRE XII

1830-1837

La Charte violée. — Révolution de 1830. — Louis-Philippe, roi. — Drapeau tricolore. — Les Vignerons révoltés. — Troupe envoyée. — Passage du Roi. — L'Eglise reconstruite.— Le Choléra.— Place de la Gendarmerie. — Création de la Caisse d'épargne, etc.

Cependant, le roi Charles X, qui venait de révoquer brutalement M. Moët, de ses fonctions de Maire, était toujours voué à la réaction. Ses ordonnances du 26 juillet 1830 violaient la Charte en restreignant les libertés. Aussitôt éclatèrent à Paris, des révoltes qui amenèrent la chute de ce Roi parjure. Epernay fut sans nouvelles positives pendant deux jours : la malle-poste n'arrivait pas.

Enfin, le 29 juillet, elle traversa la Ville, surmontée d'un drapeau tricolore qui avait remplacé le drapeau blanc. La Révolution de Juillet était accomplie et le *Moniteur* du Gouvernement provisoire apportait des détails qu'on s'arrachait des mains. Plusieurs habitants de la Ville, qui étaient partis à Paris, en revenaient avec de bonnes nouvelles et portant les trois couleurs.

Louis-Philippe, proclamé Roi, fut partout acclamé. Le 11 août, le Conseil municipal lui envoyait une adresse de dévouement dans laquelle il réclamait au Roi une

grâce particulière : Celle de remettre à la tête de la Ville, son ancien Maire, M. Moët...

Une ordonnance royale du 15 août, rétablissait ce digne magistrat dans ses fonctions.

M. Dorchy fut nommé Sous-Préfet de l'arrondissement.

Le 22 août 1830, la Charte constitutionnelle est placardée à la porte de l'Hôtel-de-Ville. La garde nationale reçoit 319 fusils, et le Conseil vote 4,000 francs pour compléter son armement : chacun se faisait gloire d'entrer dans la garde nationale et de s'y exercer au maniement du fusil.

Ainsi qu'on vient de le voir, la Révolution de Juillet s'était passée sans troubles à Epernay. On y acclamait le règne du Roi-Citoyen, et l'on ne voyait que joie et bonheur dans les libertés nouvelles. Toutefois, le peuple ne s'expliquait qu'imparfaitement que le blé fût si cher. Il croyait qu'en diminuant ou en supprimant les droits d'octroi et les impôts sur les boissons, tout serait remis à point. Des désordres éclatèrent bientôt sur les marchés, pour faire baisser le prix du blé.

Des citoyens égarés, s'attaquèrent à l'octroi et refusèrent d'en payer les droits ; une foule de vignerons s'ameutèrent pour s'opposer au recensement des boissons et à la visite des employés ; ils allèrent même, le 20 décembre 1830, jusqu'à insulter le Maire à l'Hôtel-de-Ville, et à bousculer un Conseiller qui l'assistait dans ses fonctions ! Puis ils s'attaquèrent au Receveur des contributions indirectes, brisèrent ses meubles, brûlèrent des registres et s'emparèrent même des fonds en caisse !... Sans l'énergique et courageuse intervention de M. Moët, on ne sait où cette révolte se serait arrêtée.

La garde nationale, dont le devoir était d'intervenir

et de rétablir l'ordre sur-le-champ, ne bougea pas ; elle prétendit n'avoir pas été convoquée : la vérité est qu'elle était paralysée par l'émeute d'un grand nombre de citoyens égarés, et qu'elle redoutait l'effusion du sang.

M. Moët, qui avait dû supporter des injures et essuyer des outrages odieux, donna sa démission.

Dans une circulaire du 9 juillet 1831, il en expliqua les motifs à ses concitoyens : l'émeute du 20 décembre, le déficit des budgets, creusé par les dépenses exagérées d'une Eglise qu'il n'avait pas voulu construire, et qu'on éleva malgré lui; enfin, son âge avancé et une santé altérée par tant de soucis, sont les causes de sa détermination irrévocable.

M. Moët avait alors soixante-treize ans et il avait trente-huit ans de services administratifs.

M. Godart-Roger, premier adjoint, fut nommé maire, le 6 janvier 1831.

Son premier soin fut de rétablir l'ordre et d'apaiser les mécontents en essayant de faire respecter la loi. Il intervint pour adoucir les peines qu'on allait prononcer contre les émeutiers du 20 décembre.

M. le vicomte de Jessaint, préfet, avait requis de la troupe, et 350 hommes du 11e régiment de ligne, envoyés de Soissons, le 10 janvier 1837, arrivèrent à Epernay. Le recensement interrompu des boissons, se fit aussitôt sans nouvelle résistance : force était restée à la loi.

Mais l'autorité voulut que les coupables fussent punis, et cinq des plus turbulents furent arrêtés et traduits en Cour d'Assises. On se montra indulgent à leur égard : Vertement réprimandés, ils en furent quittes avec quelques mois de prison. Toutefois, la Ville fut obligée d'indemniser le trésor du déficit causé par l'émeute. Mais M. Godart-Roger fit un appel aux habitants

et les amena à se cotiser, pour payer les frais occasionnés par les désordres.

L'histoire nous rapporte que pareille insurrection s'était produite, à Epernay, le 11 juin 1629, et que la Ville fut condamnée à payer une taille de frais pendant quatre-vingts ans ! Que cela serve de leçon à ceux qui, dans l'avenir, auraient des velléités de révolte !

Un drapeau tricolore, donné par Louis-Philippe à la garde nationale, lui fut remis solennellement le 13 février 1831, par le Sous-Préfet, après quoi une collation fut servie, dans le jardin de l'Hôtel-de-Ville, à la garde nationale et au détachement du 11e régiment de ligne. Celui-ci quitta Epernay après trois mois de séjour.

L'Eglise n'était toujours pas achevée, faute de fonds, et l'on en profita, le 1er mai 1831, pour y donner un banquet de sept cents couverts, à l'occasion de la première fête du roi Louis-Philippe.

C'est aussi dans l'Eglise qu'eurent lieu, le 1er juin, les élections de la garde nationale, suivant la loi nouvelle du 22 mars 1831.

Le 7 du même mois de juin, Louis-Philippe, accompagné de ses fils, les ducs d'Orléans et de Nemours, des maréchaux Soult et Gérard, et d'un nombreux état-major, arriva à Epernay, se rendant au camp de Lunéville. Le Préfet et les généraux de la Marne étaient allés le recevoir à l'entrée du département. Les gardes nationales et les populations s'étaient rendues, en grand nombre, sur la route de Paris à Metz, où des arcs de triomphe avaient été élevés par les communes.

A Dormans, le Roi monta à cheval pour traverser la Ville et passer en revue la garde nationale. Il n'arriva qu'à deux heures et demie à Epernay, et traversa la Ville avec sa suite, à cheval, au milieu des guirlandes

de feuillages et de draperies tricolores qui formaient comme un berceau élégant.

La Ville leur offrit un déjeuner, et ils visitèrent avec le plus vif intérêt les caves de M. Moët, magnifiquement décorées. Des discours furent adressés au Roi par le Maire, le Président du Tribunal Civil, le Président du Tribunal de Commerce et le Principal du Collège. Sa Majesté répondit à tous avec bienveillance et à-propos.

Le Roi décora le Maire, M. Godart-Roger, fit distribuer 500 francs aux pauvres, et fit remettre 4,000 francs au Maire en vue de l'achèvement de l'Eglise.

Le Roi quitta la Ville avec sa suite à cinq heures et demie.

Cette journée mémorable se termina par de brillantes illuminations et des danses publiques.

Ce fut une vraie fête dans la Ville et les environs.

Peu de temps après, on créa une compagnie d'artillerie, pour compléter la garde nationale, et le Gouvernement lui fit don de deux canons, qui arrivèrent à Epernay, le 8 août 1831.

Une école communale d'enseignement mutuel fut créée à Epernay en 1832, et installée où se trouve aujourd'hui l'école primaire de la place de l'Hôtel-de-Ville.

C'est aussi en 1832 qu'eurent lieu les opérations du cadastre du territoire d'Epernay et du canton, en vue d'arriver à asseoir plus équitablement l'impôt foncier.

L'année 1832 fut marquée par la première apparition du choléra asiatique. Après avoir éprouvé l'Orient, il passa en Europe.

Dans la Marne, il commença ses ravages par Vertus; vint ensuite à Hautvillers où il fit de nombreuses victimes, puis à Epernay où on le combattit avec la plus vive énergie. C'est au faubourg d'Igny qu'il commença.

Le théâtre fut immédiatement converti en ambulance. Des secours importants de toutes sortes y affluèrent bientôt. Les médecins, les pharmaciens, les sœurs de charité et divers habitants firent preuve du plus grand dévouement, et l'on put sauver un grand nombre de malades. Enfin, il disparut au bout de deux mois, après avoir fait une trentaine de victimes : c'était trop, assurément, mais c'était peu en comparaison des dangers courus.

Le cimetière de Saint-Laurent fut définitivement supprimé en 1832, en même temps qu'on ouvrit le nouveau cimetière sur le chemin de Cumières.

C'est en cette même année que l'Hôtel actuel de la Sous-Préfecture fut acheté. Le presbytère en occupait une petite partie,

L'historien Fiévet raconte que le dimanche 7 août 1832, pendant un banquet de la garde nationale, un grand orage éclata, et que la foudre tomba à plusieurs reprises, sur un bâtiment situé contre l'abreuvoir du moulin La Planche, Là, un phénomène extraordinaire, qui dura une minute à peine, se produisit : le contact du fluide électrique, de l'eau et du feu, amena une commotion aussi bruyante que quarante chevaux qui auraient pris leurs ébats dans l'abreuvoir. Le bâtiment et les récoltes furent entièrement consumés.

Les travaux de l'Eglise furent enfin repris à cette époque, et grâce aux libéralités de la famille Perrier, et au don de 4,000 francs du Roi, dont il a été question, le culte put y être célébré vers la fin de 1833. Mais, à défaut de clocher, la cloche était toujours au milieu de la place de Ville. On se décida alors, en attendant mieux, à élever sur le portail Saint-Martin, la triste construction carrée que nous voyons encore aujourd'hui.

La reconstruction de l'Eglise avait coûté 332,000 fr.

L'un des membre de cette honorable famille, M. Perrier, frère de l'ancien Maire, M. Perrier-Fissier, fit construire à ses frais l'établissement où sont encore installés les Frères de la Doctrine chrétienne, rue de Brugny, dans une partie de l'ancien jardin des Arquebusiers. Il y affecta les fonds nécessaires à l'entretien de trois Frères.

C'est en 1833 que moururent à Epernay J.-B. Mauclert, docteur en médecine, véritable philantrope, et l'abbé Camiat, curé d'Epernay, pasteur aussi vénérable que vénéré. La population d'Epernay leur fit des obsèques dignes d'eux et ouvrit des souscriptions pour élever à chacun de ces hommes de bien, un monument funèbre.

M. Joseph Périer, banquier à Paris, fut élu député d'Epernay, le 21 juin 1834.

En novembre de la même année, une partie du Conseil municipal fut renouvelée, et, le 19 janvier 1835, une ordonnance royale nomma de nouveau M. Godart-Roger, maire d'Epernay. Les deux adjoints furent M. Thiercelin et M. Louis-Perrier.

A cette époque, la place de la Gendarmerie (aujourd'hui place Victor-Hugo), était occupée, en partie, par l'ancien fossé des fortifications, où croupissaient des eaux fétides. Un pont étroit s'y trouvait pour passer au faubourg Saint-Laurent. Tout cela était disgracieux et malsain. On fit voûter le fossé, combler la place avec des craies, et niveler le tout. Cet utile travail fut payé par le prix des terrains qu'on vendit à droite et à gauche. Le pont de Nommois fut aussi reconstruit et voûté en pierres à la même époque.

Sur la demande du Conseil municipal, une ordonnance royale, du 25 août 1836, autorisa l'établissement d'une Caisse d'Epargne à Epernay. Les notabilités de la

Ville avaient fourni, par souscription, les fonds nécessaires pour cette utile institution.

Voici comment l'historien Fiévet s'exprime à ce sujet :

« C'est le 1er janvier 1837, qu'eut lieu l'ouverture de « ce philantropique établissement, si utile à la classe « ouvrière ; de cette banque de la nouvelle France ; de « cette banque inépuisable ; de cette banque plus riche « que toutes les banques européennes, qui, lorsque la « Patrie lui fait appel, apporte les milliards sans « compter.

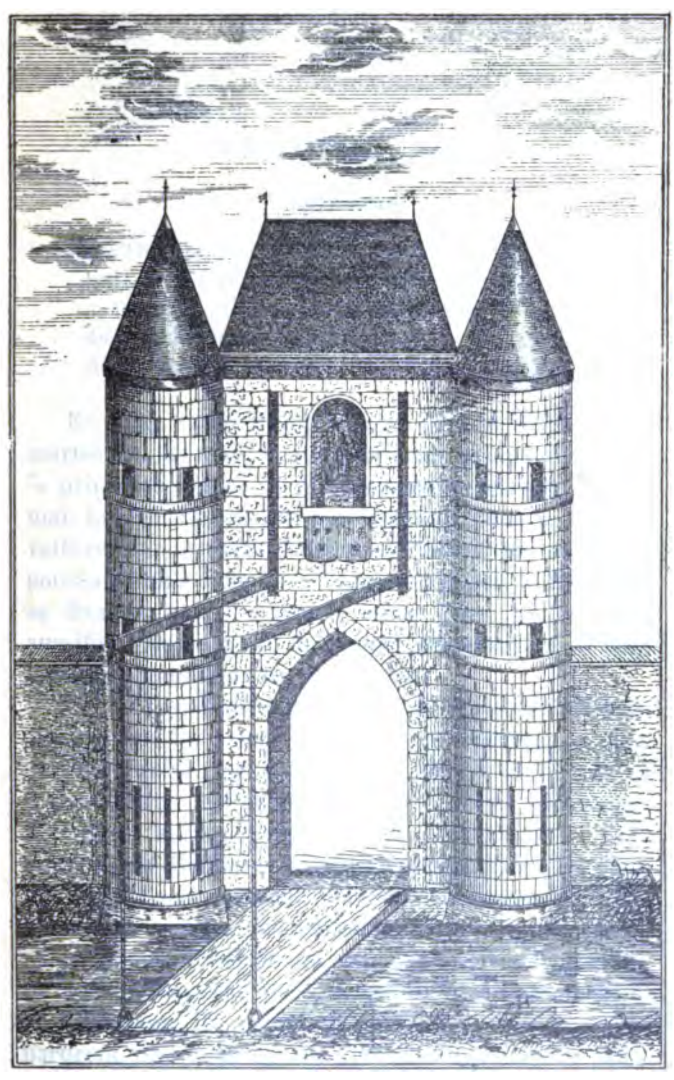
« Quand Henri IV disait joyeusement qu'il voulait « que chaque paysan pût mettre une poule au pot le « dimanche, il ne songeait pas, lui ou Sully — un grand « cœur cependant, — qu'on inventerait la Caisse d'Epar- « gne et que le livret de cette Caisse remplacerait « avec avantage la poule au pot qui, par malheur, « n'est jamais, au XVIe siècle, tombée dans la mar- « mite villageoise.

« On mange la poule et tout est dit : le livret, au « contraire, grandit en prenant de l'âge, il grossit, il « appelle son maître, il l'excite, et lorsqu'il n'a pas « affaire à des oreilles sourdes, il devient fortune. »

A la fin de l'année 1866, il y avait en France 482 Caisses d'Epargne et 511 succursales, ayant distribué 1,748,944 livrets, et devant à leurs déposants 528 millions 917,299 fr. 30.

Trente ans après, en 1896, le nombre des Caisses d'Epargne en France est de 544, avec 1,444 succursales. Le chiffre des livrets est de 6,498,556 et les fonds dûs aux déposants sont montés à 3,395,460,185 fr. 15.

Ces résultats sont merveilleux et viennent corroborer, d'une manière éclatante, le vieux dicton populaire : « Les petits ruisseaux font les grandes rivières. »



Porte de Châlons, à Epernay *(Vieille gravure)*
construite en 1529, démolie en 1754 (vue prise de l'Est).

CHAPITRE XIII

1837-1848

Le duc d'Orléans et sa fiancée à Epernay. — Ouvrage sur les rues d'Epernay. — Poterlet. — Mort de M. Jean Moët. — Création de la place Louis-Philippe.— Mort tragique du duc d'Orléans. — Salle d'asile.— Comice agricole.— Aliénation des anciens fossés. — Eclairage au gaz, etc.

En 1837, Louis-Philippe avait pris la résolution de marier son fils aîné, le duc d'Orléans, prince royal, avec la princesse Hélène de Mecklembourg-Schwérin. Le 27 mai, le prince royal traversa Epernay, dans la nuit, en voiture, car le chemin de fer n'existait pas encore. Il poussa jusqu'à Jâlons-les-Vignes où il put, le 28, saluer sa fiancée, qui y arriva le même jour. Ils revinrent aussitôt à Epernay, où de grands préparatifs et de nombreuses populations les attendaient.

La garde nationale de la Ville et celles des environs étaient sous les armes, et toutes les autorités se trouvaient réunies. Le Préfet de la Marne et le général étaient venus de Châlons, pour se joindre aux ambassadeurs et aides-de-camp du Roi, chargés de recevoir la princesse Hélène et la princesse douairière, sa belle-mère, qui l'accompagnait. Une salve de trente-six coups de canon, tirée par les artilleurs de notre garde nationale, annonça l'arrivée des princesses et des dignitaires. Le Sous-préfet et le Maire se rendirent à l'extrémité de la Ville pour les complimenter à leur arrivée. Elles parurent vers deux heures après midi, escortées par la garde à cheval, qui s'était rendue à leur rencontre

jusqu'à mi-chemin de Chouilly. A ce moment, une foule immense se presse dans les rues pavoisées d'Epernay, et acclame les illustres visiteurs dont les voitures descendent, au pas, la rue du Commerce, et s'arrêtent chez MM. Moët père et fils. C'est là que doivent avoir lieu les réceptions et le déjeuner servi par les officiers de la bouche du Roi, arrivés la veille.

Tout se passa avec la plus grande courtoisie, et les réceptions furent charmantes : la jeune princesse, comme le prince royal, s'était acquis le respect et les sympathies de tous.

Des fleurs leur avaient été offertes par un groupe de seize demoiselles, que la princesse accueillit avec la grâce la plus parfaite. Elle remit un souvenir à Mlle Lenepveu qui avait parlé au nom de ses compagnes.

Un envoyé extraordinaire du Roi des Belges était venu jusqu'à Epernay, complimenter celle qui devait être la Reine des Français, et avait assisté au déjeûner.

Enfin, tous les illustres hôtes d'Epernay, après avoir visité ses belles caves, reprirent la route de Paris, traversant au pas, en voitures découvertes, les rues de la cité sparnacienne aux cris répétés de : « Vive le Roi ! Vive la Princesse ! » Des arcs de triomphe avaient été élevés rue du Commerce et à l'extrémité du faubourg de Paris.

Ce fut une grande fête pour la Ville et les environs.

En 1836, le Conseil municipal avait nommé une commission chargée, à l'occasion du renouvellement des numéros des maisons et des inscriptions des rues, de consulter les anciens titres, plans, cadastres et les souvenirs historiques, pour donner aux rues nouvelles, des noms bien justifiés, et réviser les noms des rues anciennes qui seraient ou paraîtraient mal dénommées.

Cette commission de trois membres, y compris M. le

Maire, se réduisit à un seul, M. Poterlet, qui assuma la responsabilité totale du travail.

M. Poterlet était natif d'Epernay et avait acquis des connaissances très étendues, pendant quarante ans, dans une grande administration de l'Etat, à Paris. Puis il était revenu jouir ici d'une retraite bien méritée, et ses concitoyens l'avaient nommé, spontanément, conseiller municipal.

Il se mit donc à l'œuvre résolument, fit des recherches très sérieuses sur les rues d'Epernay, fouilla les archives avec un zèle digne d'éloges et présenta, en 1837, un rapport, aussi important qu'intéressant, sur la mission dont il avait bien voulu se charger.

Je dois dire ici que le remarquable travail de M. Poterlet avait peut-être un point attaquable (selon moi), c'était de trop multiplier les rues, places et carrefours dans leurs dénominations. Beaucoup de ses collègues l'ont ainsi pensé en voulant simplifier, et, certains d'entre eux, partant de là, en ont profité pour lui susciter une opposition un peu vive, qui l'a froissé, parce qu'il la considérait comme une hostilité calculée et tracassière.

Bref, le travail si complet et si étudié de M. Poterlet, au lieu de lui valoir les félicitations qu'il avait d'abord obtenues de ses collègues, tourna les esprits à l'aigre, et ne reçut pas même les honneurs de l'inscription au registre des délibérations, qu'il méritait amplement. Le savant rapporteur le fit alors imprimer à titre de protestation, et il se trouve à la Bibliothèque d'Epernay en une brochure intitulée : *Notice historique et statistique des rues et places de la Ville et des faubourgs d'Epernay,* par H.-H.-B. Poterlet.

C'était le meilleur moyen d'en perpétuer le souvenir et de le mettre à la portée du public.

Quoi qu'il en soit, le procédé dont on a usé envers M. Poterlet me paraît incorrect. Il est, dans tous les cas, regrettable, et l'honorable rapporteur méritait infiniment mieux.

Ne serait-on pas tenté, à cette occasion, de rappeler ici ce qu'a dit un historien, des habitants d'Epernay : « qu'ils seraient portés à se jalouser et à se mépriser les uns les autres ? »

Que la population y prenne garde et qu'elle s'efforce d'effacer cette vilaine tache de son histoire !

En outre de sa Notice sur les rues d'Epernay, M. Poterlet a laissé une Histoire de cette ville, qui n'a pas été imprimée, et dont le manuscrit est à la Bibliothèque.

A cette époque de 1837, les rues étaient éclairées par quarante-trois réverbères comprenant cent vingt-huit becs de lumière à l'huile.

L'année suivante, une organisation sérieuse eut lieu pour le service des incendies. Il y eut alors cinq pompes et quatre cents seaux, manœuvrés par quatre-vingts pompiers.

Le 1er novembre 1838, M. Bourlon de Sarty est nommé préfet de la Marne en remplacement de M. de Jessaint, créé pair de France.

Sous Louis-Philippe, les gardes nationaux étaient astreints à un service régulier ; ils formaient comme une armée locale et territoriale. Ceux d'Epernay n'étaient sans doute pas tous irréprochables, puisqu'en 1839, le Conseil municipal décida la construction immédiate d'une prison, destinée aux gardes nationaux condamnés pour manquement à leur service. Leur commandant, chef de bataillon, était M. Neveux qui fut remplacé, par suite de sa démission en 1839, par le lieutenant-colonel Tiffoinet.

Dans ce temps-là, on construisait encore un peu au

hasard, ce qui donnait des rues mal alignées et peu gracieuses. Un plan général d'alignement fut dressé en 1839 et approuvé en 1840.

M. Dorchy, sous-préfet d'Epernay depuis 1830, fut tout à coup remplacé, le 22 juin 1840, par M. de Vésine-Larue, sous-préfet de Loches, et ancien camarade de classe du prince royal. Cette espèce de destitution d'un homme justement estimé dans l'arrondissement, causa une impression pénible à Epernay, et le Maire en fut sincèrement affecté.

Le nouveau Sous-Préfet s'installa aussitôt à l'Hôtel de la Sous-Préfecture, que son prédécesseur n'avait jamais habité : c'est la Recette des Finances qui l'occupait, ainsi que le Presbytère.

Le 11 août 1840, le Conseil municipal vota 200 francs en faveur d'une sage-femme, pour soins à donner aux femmes indigentes en couches.

Aux fêtes de Juillet 1841, une cérémonie imposante eut lieu, à l'occasion de la remise, au nom du Roi, d'une médaille d'honneur à M. François Couder, maître maçon et sapeur-pompier, qui avait, au péril de ses jours, sauvé un homme enseveli sous les décombres d'un puits. Le Sous-Préfet a prononcé un éloquent discours en remettant cette médaille, en présence du Maire, des Autorités, d'une partie de la population et des enfants de toutes les écoles.

Un grand deuil vint attrister la population le 31 août 1841 : M. Jean Moët-Romont, ancien Maire d'Epernay, malade depuis longtemps, mourut à l'âge de quatre-vingt-trois ans, dans son château de Romont, où il s'était retiré, laissant là, comme ici, les souvenirs d'une noble existence, d'une vie laborieuse et de bienfaisance des mieux remplies. Aussi les populations de Mailly et de Ludes, qu'il avait comblées de faveurs, voulurent-

elles accompagner ses restes mortels jusqu'à Epernay, où l'inhumation eut lieu.

Amené dans un somptueux corbillard à quatre chevaux, il fut reçu à l'entrée de la Ville par le Sous-Préfet, le Maire, les magistrats, la garde nationale et la population presque entière. Les ouvriers réclamèrent, comme un insigne honneur, de le porter sur leur épaules à l'église et au cimetière.

Le Sous-Préfet prononça, au milieu des sanglots de tous, un éloquent discours retraçant les grandes lignes de cette belle existence. Puis un ouvrier, M. Cordier, délégué par ses camarades, prit la parole, et rappela, en termes émus, tout ce qu'avait fait le grand mort, pour son pays et pour les ouvriers en particulier.

Aussi, le peuple n'a-t-il jamais manqué d'honorer la mémoire de M. Jean Moët, comme l'avait fait, d'ailleurs, le Gouvernement lui-même, en le nommant officier de la Légion d'honneur. Une rue d'Epernay porte son nom.

La belle place de la République n'était encore qu'un vaste espace triste et nu, traversé par les fossés de la Ville, à l'est de la porte de Châlons. On franchissait ce fossé, très profond, sur un petit pont étroit. En 1841, la Ville combla une partie des fossés, vendit le reste et fit approprier cette place, qui reçut le nom du Roi : « Place Louis-Philippe. » C'est, sans contredit, la plus belle d'Epernay.

A la même époque, on construisit, par souscription, un pont en pierres au-dessous de la filature, aujourd'hui « moulin Piétrement ». Jusque-là, on passait de la rue de Brugny à la rue Léger-Bertin par une simple passerelle en bois.

Après ces importantes améliorations, M. Godart-Roger donna sa démission de Maire et fut remplacé par M. Chanoine jeune, en 1841.

Le Gouvernement s'occupait alors d'établir la carte générale de France, et faisait relever, à cet effet, par des officiers d'état-major, en 1841, la topographie d'Epernay et des environs. Ce fut la chapelle Saint-Laurent qui servit de point de repère pour le département de la Marne. L'altitude de ce point se trouve à quatre-vingt-douze mètres au-dessus du niveau de la mer.

A partir du mois de janvier 1842, la Bibliothèque d'Epernay, presque ignorée de la population, est rendue publique ; non-seulement on peut y aller lire le matin et le soir, mais on a la faculté de s'y abonner moyennant 10 francs par an : c'était là une excellente innovation.

Un épouvantable malheur frappa la famille royale le 13 juillet 1842 : le prince royal trouva une mort tragique en sautant de sa voiture, dont les chevaux s'étaient emportés.

Epernay, comme toute la France, fut atterré de cette terrible catastrophe, qui privait le pays d'un vaillant soldat, d'un citoyen aussi instruit que bienveillant et libéral, et, le Roi, d'un héritier justement populaire.

Une adresse de condoléances fut adressée à Louis-Philippe par le Conseil municipal et les habitants. Un service funèbre fut célébré solennellement en l'honneur de cet excellent prince, qui ne laissait partout que de sincères regrets, et qui, le 30 juin précédent, était passé à Epernay, plein de vie et d'avenir.

M. Chanoine jeune, qui s'occupait activement de la Mairie et du bien-être de la population, s'entendit avec tous les Maires du canton, en vue de faire disparaître la mendicité, cette plaie des villes, et surtout des campagnes. Il prit, en 1842, ainsi que ses collègues, un arrêté interdisant de mendier. C'est par le travail

que les indigents devaient se procurer les moyens d'existence. Quant aux malades et aux vieillards, chaque commune devait secourir les siens.

Les populations furent très satisfaites de ces sages dispositions, qui devaient les délivrer des nombreux vagabonds, dont les passages se renouvelaient sans cesse. Malheureusement la plaie n'est pas encore fermée cinquante ans plus tard. Mais, on y parviendrait si on le voulait sérieusement.

La première salle d'asile d'Epernay fut fondée en 1842, rue de Brugny, où il en existe encore une aujourd'hui, dirigée par les Sœurs de Sainte-Chrétienne. Mais ce n'est pas la seule, et je dirai, plus loin, l'importante construction qu'on a élevée depuis, pour une école maternelle.

La situation financière de la Ville était précaire en 1842, à tel point que, pour se procurer de l'argent, on vendit le reste des anciens fossés de la Ville à l'Est, à droite et à gauche de la porte de Châlons. Ces remparts étaient plantés d'arbres gigantesques, qui avaient un siècle d'existence.

Une enquête, entreprise par les soins d'un comité central établi à Paris, pour constater l'état viticole et vinicole du pays, donne d'intéressants renseignements que je vais résumer ici.

De 1800 à 1812, on n'a pas planté de vignes nouvelles dans nos parages, mais on a changé beaucoup de plants en vue d'obtenir plus de récolte.

A Moussy, Pierry et Vinay, on a remplacé le *Pineau doré* par le *Meunier* qui résiste mieux à la gelée.

A Ay, Avenay, Ambonnay, Bouzy, Dizy, Cumières, Hautvillers et Mardeuil, le *Pineau doré* a été remplacé par un *Plant vert*, et les récoltes ont doublé : Ay seul a récolté 30,000 hectolitres de vin en 1842.

Jusqu'en 1815, le tiers, et souvent plus de la moitié de la récolte était convertie en vin rouge.

Il y avait déjà, en 1842, des maisons de commerce qui employaient des crûs médiocres pour faire leurs vins de Champagne et qui, cependant, se permettaient de porter les noms des premiers crûs sur leurs étiquettes.

Les exportations, pour le département de la Marne, s'élevaient à 10 millions de bouteilles par an, et la France en consommait 2 millions seulement. Il y en avait plus de 40 millions en caves. Jusqu'en 1810, la consommation totale du Champagne ne dépassait pas 2 millions de bouteilles.

Tous ces renseignements intéresseront ceux qui voudront comparer le présent au passé.

Un beau mouvement de charité se produit en faveur des innombrables victimes du tremblement de terre de la Guadeloupe, le 8 février 1843. Notre belle colonie est dévastée ; les villes et particulièrement la Pointe-à-Pître, sont démolies, ensevelissant sous leurs ruines des milliers de personnes.

Après une émouvante proclamation de M. Chanoine jeune, maire, aux habitants d'Epernay, des souscriptions dépassant 3,000 francs sont aussitôt versées pour nos malheureux compatriotes d'outre-mer.

Sur la fin de mars 1843, mourut à Epernay, à l'âge de soixante-treize ans, M. J.-F. T. Loriquet, ancien principal du Collège de cette Ville qui, avec le concours d'un de ses frères décédé en 1846, s'était acquis la sympathie et la reconnaissance de tous les habitants, dans la direction de cet établissement.

Dans la nuit du 6 juillet 1843, un violent orage inonda une partie de la Ville, entraîna quantité d'objets et amena l'effondrement d'une cave dans la rue de Châlons.

L'année 1843 avait été mauvaise pour toutes les récoltes, et l'hiver devenait rigoureux. Les dames d'Epernay, voulant adoucir les misères, s'entendirent entre elles, et se mirent à confectionner une grande quantité de vêtements pour les enfants pauvres et pour les malheureux.

Cette charité bien entendue est digne des plus grands éloges.

Au mois de décembre 1843. M. l'abbé Michel, curé-doyen, mourut d'une attaque d'apoplexie, emportant les regrets mérités de ses paroissiens.

Son successeur fut M. l'abbé Appert, curé de Saint-Jean, de Châlons, qui devait occuper ce poste important pendant quarante-quatre ans.

L'année 1844 vit débuter à Epernay l'éclairage au *gaz portatif* : une usine fut installée, à cet effet, en amont du pont de Marne. C'était un acheminement vers l'éclaïrage au gaz que nous possédons depuis 1846.

Une autre question, d'une importance capitale pour la Ville, était aussi à l'ordre du jour ; il s'agissait d'un chemin de fer de Paris à Strasbourg. Des études étaient faites pour un tracé par Epernay, et un autre, par Reims. Cette dernière ville pesait de tout son poids pour avoir le chemin de fer, et il fallut toute l'énergie, toute la persévérance du Maire, M. Chanoine jeune, soutenu par la population tout entière, pour faire pencher la balance en faveur du tracé par la vallée de la Marne. Il est juste de dire que Châlons était complètement d'accord avec Epernay sur cette question.

Le Comice agricole d'Epernay venait d'être créé pour encourager et récompenser les cultivateurs.

De tous côtés se produisaient déjà d'importantes améliorations agricoles ; les terres incultes, les friches disparaissaient peu à peu, pour faire place à des

cultures appropriées aux terrains, et le temps était passé, où les disettes venaient affliger les populations. Aussi, toutes les autorités, le Préfet en tête, étaient-elles réunies à Epernay, le 22 septembre 1844, au Pré-Dimanche, occupé aujourd'hui par la gare. La veille, au soir, une salve de vingt-et-un coups de canon avait annoncé aux habitants la fête du Comice agricole. Une grande tente et deux grandes estrades avaient été construites, avec gradins, décorations et peintures. Tout était admirablement disposé, et la population presque entière était là. Ce n'est pas que les concurrents fussent bien nombreux, mais pour un début, il fallait faire grand.

Malheureusement, au beau milieu de la fête, l'estrade officielle, trop chargée, s'écroula brusquement, entraînant, dans sa chute, plusieurs membres du bureau, mais sans blesser personne, heureusement. On se remettait à peine de la peur éprouvée, quand une seconde, puis une troisième dégringolade jetèrent la panique parmi les autorités, qui abandonnèrent à la hâte la tente *privilégiée*, et s'installèrent sur la terre ferme.

Ces incidents gâtèrent un peu la fête qui, néanmoins, se continua gaiement jusque fort avant dans la nuit.

Le nouveau presbytère fut acquis en 1844.

Le commandant Hilaire, officier de la Légion d'honneur, né à Epernay, mourut dans cette Ville l'année suivante. Ses funérailles eurent lieu le 9 avril 1845. Sorti des rangs du peuple, il s'était couvert de gloire dans les campagnes de la République et de l'Empire. Napoléon Ier l'avait en grande estime.

A l'occasion de l'anniversaire des journées de Juillet, la municipalité fit disposer des bancs sur le Jard, et

décida qu'ils resteraient désormais à la disposition des promeneurs.

C'est en 1845 que mourut à Epernay le Père Loriquet (Jean-Nicolas), célèbre jésuite, né dans cette Ville en 1767. Son père y était maître de pension.

Ce Père Loriquet est l'auteur de plusieurs livres d'enseignement et d'une histoire écrite dans un esprit de parti qui lui a attiré des critiques bien justifiées.

Le plus jeune de ses frères, qui avait aidé son aîné, principal du Collège d'Epernay, pendant trente ans, dans la direction de cet établissement, mourut le 9 février 1846. Il s'était acquis la reconnaissance des habitants par son dévouement et sa bienfaisance, en léguant à la Ville, aux pauvres et à l'Hospice, une bonne partie de son avoir : plus de 21,000 francs.

Le 6 juin suivant, M. de Vésine-Larue, sous-préfet d'Epernay depuis près de seize ans, est nommé à Fontainebleau. C'est, de tous nos Sous-Préfets, celui qui est resté le plus longtemps à la tête de l'arrondissement. Il s'y était acquis l'estime et les sympathies de tous ses administrés.

Il fut remplacé par M. Bailly de Barberey, qui n'y resta que jusqu'au 17 octobre 1847.

Un grand deuil frappe la Ville le 29 août 1846 : Mme veuve Moët-Romont s'éteint à l'âge de soixante-treize ans. La grande bienfaitrice des malheureux, celle dont l'admirable discrétion rehausse encore le mérite, emporte les regrets de la population tout entière, qui assiste à ses funérailles, le 31 août.

Le 26 décembre, lendemain de Noël, la Ville est éclairée, pour la première fois, au gaz courant, à la grande satisfaction des habitants.

Les boulangers d'Epernay veulent commencer l'année 1847 par une bonne œuvre : ils décident qu'ils conver-

tiront en pain, pour les pauvres, le gâteau traditionnel des Rois.

Le commerce du Champagne était déjà prospère à cette époque et les expéditions, dans la Marne, s'élevaient déjà à près de 12 millions de bouteilles, y compris la France et l'étranger.

Au 1er avril 1847, il restait dans les magasins des négociants en gros 18,815,367 bouteilles de Champagne, dont 4,604,237 à Châlons, 5,710,753 à Epernay et 8,500,377 à Reims.

Nous en avons bien d'autres aujourd'hui !

Le règne paisible de Louis-Philippe avait vu se développer rapidement le commerce et l'industrie, bien que les chemins de fer fussent encore trop rares.

La province et les campagnes, surtout, aimaient son gouvernement, qui avait donné une longue période de tranquillité. Mais Paris commençait à s'agiter, et réclamait des réformes que le ministère Guizot repoussait. On voulait surtout la réforme électorale.

Il fallait alors payer 200 francs de contributions pour être électeur. On réclamait l'abaissement de ce *cens* et l'adjonction des capacités. Ces réclamations n'étaient pas exorbitantes et il eût été sage de les accepter. Malheureusement, on les rejeta et on alla même jusqu'à interdire des banquets organisés en vue de peser sur le Gouvernement et d'obtenir ces réformes, que l'opinion publique finit par croire nécessaires.

Louis-Philippe, déjà vieux, ne vit pas le danger ou n'eut pas la résolution d'inviter ses ministres à accorder les réformes réclamées. En le faisant, il eût sauvé la Monarchie.

CHAPITRE XIV

1848-1852

Révolution de Février 1848.— Proclamation de la République. — Suffrage universel. — Arbres de la Liberté. — Impôt de 45 centimes. — Ateliers nationaux. — Emeutes. — Panique. — Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République. — Inauguration du chemin de fer. — Choléra. — Coup d'Etat. — L'Empire.

C'est au milieu de ces agitations que commença l'année 1848. L'opposition grandissait à mesure des résistances qu'elle rencontrait. Le refus d'autoriser un banquet réformiste, dans le XIIe arrondissement de Paris, fit éclater la révolution.

Le 23 février 1848, le Roi exigeait enfin la démission de ses ministres, mais il était trop tard, et, dès le 24 février, l'émeute était triomphante. Louis-Philippe avait quitté les Tuileries et abdiqué en faveur du comte de Paris, son petit-fils : il était encore trop tard. La Chambre des Députés fut envahie par la foule, aux cris de : « Vive la République ! »

Un gouvernement provisoire est nommé et proclame la République à l'Hôtel-de-Ville de Paris.

Cette Révolution de Février, tout à fait inattendue, trouve Epernay presque indifférent. Personne ne proteste, et aucun désordre ne s'y produit, alors qu'à Paris et dans plusieurs villes, le sang avait coulé.

La bourgeoisie fut désagréablement surprise de la chute de Louis-Philippe, qu'on avait appelé le roi-citoyen ; mais le suffrage universel, établi par le Gou-

vernement provisoire, remplit le peuple de joie. Comme le riche, le pauvre sera électeur, et il en est fier! Quel chemin parcouru en une heure! De par la loi du 21 mars 1831, les riches seuls avaient droit de voter, et ce n'était pas même un droit absolu pour eux, puisque, avant de déposer leur bulletin dans l'urne, ils étaient obligés de prêter, entre les mains du Maire ou président du bureau électoral, le serment dont la teneur suit : « Je jure fidélité au Roi des Français, obéissance à la Charte constitutionnelle et aux Lois du royaume. »

Aux yeux du peuple, la République c'était la Liberté! l'Egalité! la Fraternité!

Le lundi 1er mars 1848, le Maire d'Epernay, accompagné du Conseil municipal, précédé de drapeaux tricolores, et escorté d'un piquet de la garde nationale, se rend dans les divers quartiers de la Ville et y proclame la République.

M. Bourlon de Sarty, le sympathique Préfet de la Marne, est remplacé par le citoyen Lecureux, commissaire du Gouvernement, tandis qu'à Epernay, M. Bailly de Barberey, révoqué le 12 mars, de ses fonctions de Sous-Préfet, est remplacé par le citoyen Raux, en qualité de commissaire spécial de l'arrondissement.

D'un bout à l'autre de la France, un mouvement, favorisé par le Gouvernement, pousse les populations dans des idées de liberté inconnues jusqu'alors.

Dans les plus grandes villes comme dans les plus petits villages, un courant irrésistible d'indépendance audacieuse se produit : on ne doute plus de rien et chacun veut être libre. Mais le peuple est encore trop en retard pour bien discerner la vraie liberté de la licence. Les ouvriers des villes réclament le droit au travail, et des ateliers nationaux sont ouverts sur un grand nombre de points de la France. La journée de

l'ouvrier lui est payée un franc. C'est à cette époque que le canal latéral de la Marne est creusé entre Damery et Venteuil. Un millier d'ouvriers de tous pays, y travaillent plus ou moins consciencieusement, et des rixes éclatent souvent entre eux. Le désordre y pénètre, comme partout où des ateliers nationaux sont établis : cela devient un danger pour le gouvernement, et pour les populations paisibles.

Dans toutes les localités on plante un *Arbre de la Liberté.*

C'est le dimanche 9 avril 1848, qu'a lieu, à Epernay, la cérémonie solennelle de la plantation de l'Arbre de la Liberté, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, en présence de toutes les autorités et du peuple assemblé.

M. Appert, curé-doyen, bénit cet arbre et prononce une touchante et patriotique allocution.

M. Raux, commissaire du Gouvernement, prend la parole, et dans un discours où l'amour du pays et des principes de liberté, d'égalité et de fraternité sont chaudement exprimés, il fait vibrer tous les cœurs d'espérance : l'assemblée tout entière l'applaudit.

D'autres discours sont encore prononcés par un membre de l'administration municipale, par le Président du Tribunal civil et enfin par le commissaire près ce Tribunal (procureur). Tous acclament vigoureusement l'ère nouvelle de la Liberté.

Il faut dire, cependant, qu'au milieu de ces cérémonies mouvementées, les esprits réfléchis ne sont pas sans inquiétude : où s'arrêterait-on sur la pente qui menace d'entraîner le pays ? Il y a déjà du mécontentement, dans la bourgeoisie principalement : l'impôt extraordinaire des 45 centimes, décrété le 16 mars 1848, frappait les contribuables d'une lourde charge. Celui qui devait 100 francs de contributions devait payer

145 francs ! C'était excessif, et le peuple n'accepta cette surcharge qu'en rechignant. Il y eut des révoltes sur divers points de la France, et l'enthousiasme qu'on avait d'abord manifesté pour la République, en fut singulièrement refroidi.

Toutefois, les fêtes et réunions sont à l'ordre du jour. Le dimanche 16 avril, a lieu, à Epernay, sur la place de la Liberté (place de l'Hôtel-de-Ville), en présence du peuple, par le commissaire du Gouvernement et les autorités, la reconnaissance solennelle de la garde nationale. Infanterie, cavalerie, artillerie se pressent en rangs serrés dans leurs plus beaux uniformes. La révision des jeunes gens du canton se fait aussi ce jour-là, et un scrutin préparatoire, en vue des prochaines élections des représentants du peuple, est ouvert de huit heures du matin à quatre heures du soir, à l'Hôtel-de-Ville.

Les élections définitives se font le 23 avril 1848, par scrutin de liste pour le département.

Au mois de mai, à la suite de discussions fâcheuses, le dévoué Maire d'Epernay, M. Chanoine jeune, donne sa démission. Les deux adjoints, MM. Thiercelin et Oudet le suivent dans sa retraite.

Une commission municipale de cinq membres est nommée pour les remplacer. Elle se compose de MM. Thiercelin, Duval, d'Herbecourt, Gaumont et Moët (Victor). Cette commission se heurte bientôt à des difficultés, qui l'amènent aussi à démissionner. Le Commissaire du Gouvernement (Préfet), prononce alors la dissolution du Conseil municipal, et fait appel au suffrage universel pour élire un nouveau Conseil.

Le 2 juin, un arrêté du Gouvernement nomme M. Lecureux, préfet du département, son titre de *commissaire* n'ayant plus sa raison d'être.

Le 17 du même mois, M. Victor Moët est nommé

maire d'Epernay, et MM. Louis-Perrier et Oudet, adjoints.

Le 31 mai, le citoyen Raux, commissaire du Gouvernement, avait nommé une commission chargée de recevoir les dons patriotiques de l'arrondissement.

Plus que jamais, le Gouvernement avait besoin d'argent. Paris renfermait plus de cent mille ouvriers sans ouvrage, qu'il fallait alors nourrir. Le 22 juin, l'Assemblée nationale décréta que tous les ouvriers, de dix-sept à vingt-çinq ans, seraient invités à s'enrôler ou à se rendre en Sologne, où de grands travaux les occuperaient utilement. Aussitôt les ouvriers protestèrent, et une insurrection formidable éclata dans la capitale : les journées des 23, 24, 25 et 26 juin 1848, virent couler beaucoup de sang à Paris, et émurent vivement les populations. Les gardes nationales de tous les points de la France volent au secours de la capitale. Celle d'Epernay envoie un détachement de soixante hommes. Pierry en fournit aussi. Ils y restent quelques jours, et le maire de la Villette leur adresse, avant leur départ, de vives félicitations. Epernay les reçoit avec enthousiasme à leur retour, ainsi que leurs camarades de Pierry.

Le 28 juin, une grande panique se répand à Epernay et dans toute la France : on annonce partout, que des milliers d'ouvriers des ateliers nationaux dissous, se sont réunis en bandes de malfaiteurs et mettent tout au pillage. Chacun s'arme et s'assemble, jusque dans les moindres villages, pour repousser ces criminels. Heureusement que cette nouvelle, qui s'était répandue le même jour et à la même heure, avec la rapidité de l'éclair, était fausse.

Mais, toutes ces secousses violentes refroidissent les populations et les indisposent contre la République.

Aussi, lorsque arriva le 10 décembre, jour fixé pour

l'élection du Président de la République, par le suffrage universel, cinq millions et demi de voix nommèrent-ils Louis-Napoléon Bonaparte, contre un million et demi données au général Cavaignac, dont la main ferme avait sauvé la France pendant les journées de juin. On se tournait donc vers l'Empire.

Dès le 8 juillet 1848, le citoyen Raux était remplacé par M. Bélurgey de Grandville, sous-préfet. M. Lecureux faisait place à M. Caylus, nommé préfet de la Marne, le 19 novembre suivant. Celui-ci n'y resta que jusqu'au 31 décembre 1848 et fut remplacé par M. Boselly.

M. Moët donna sa démission de maire, dès le mois d'août 1848. M. Oudet fut nommé à sa place.

Le 30 décembre 1848, une adresse des citoyens d'Epernay était envoyée à l'Assemblée nationale, pour réclamer sa dissolution. Cette Assemblée était hostile, en majorité, à Louis-Napoléon.

Le 11 mars 1849, une grande solennité a lieu sur la place de la Liberté, à l'occasion de la remise officielle, et de la bénédiction des drapeaux des trois bataillons de gardes nationaux d'Epernay, de Damery et d'Ablois. Des discours furent prononcés par M. le Sous-Préfet et par le commandant des trois bataillons. Un grand banquet fut donné sur le Jard et la joie débordait de toutes parts.

Les élections du 13 mai 1849 ayant donné une forte majorité aux partisans de Louis-Napoléon, les monarchistes reprirent le dessus, et des mesures furent prises pour leur donner satisfaction. Une expédition en Italie mit fin à la République romaine.

Le 15 mai 1849, les bâtiments provisoires de la station du chemin de fer sont terminés et reçus, et, le 21 juillet, le Conseil prend une délibération invitant le Président de la République à visiter Epernay, lors de

l'inauguration du chemin de fer, qui devait avoir lieu le 19 août. Mais elle fut remise au dimanche 2 septembre.

Louis-Napoléon, très désireux de se produire, accepta l'invitation avec empressement, et la Ville se prépara à le recevoir chaudement. Il arriva accompagné de hauts dignitaires, et fut vivement acclamé par les populations d'Epernay et des environs accourues en grand nombre.

Le préfet, l'évêque, le général, les commandants des gardes nationales du département étaient présents.

Un grand banquet fut servi dans le bas-Jard, et le champagne y coula à flots, au milieu de la bonne humeur de tous les convives. Le Président de la République, très adulé dans les discours prononcés, sentait que les encouragements s'adressaient plus au Prince encore qu'au Président. La République était trahie.

La visite traditionnelle des caves d'Epernay fut un émerveillement pour les illustres visiteurs, qui ne tarissaient pas de sentences spirituelles et de bons mots.

Le choléra avait fait son apparition en 1849 et il fut décidé, le 21 septembre, que le cimetière serait agrandi.

Par un décret du 7 décembre 1849, M. Chèvremont est nommé sous-préfet, en remplacement de M. Bélurgey de Grandville.

Une chaire de sciences exactes est créée au Collège et 1,500 francs sont attribués au professeur titulaire.

L'anniversaire des journées de février donna lieu, en 1850, à des manifestations qui troublèrent le repos public à Epernay. Le maire, M. Oudet, dut prendre, le 27 février, un arrêté pour les interdire. Les républicains étaient mécontents de la tournure que prenaient les événements. Le suffrage universel fut restreint par une loi du 31 mai 1850, qui supprimait trois millions d'électeurs.

La loi du 15 mars 1850 avait déjà porté un coup sensible à l'Université.

De grosses colères couvaient dans les masses et des émeutes eurent lieu sur divers points, à Paris notamment.

Par suite de diverses difficultés, M. Oudet, maire, et M. Louis-Perrier, premier adjoint, ayant donné leur démission, un décret nomma M. Renard-Chanoine, maire de la Ville, avec MM. Gobin et Cannesson, pour adjoints. Ils furent installés le 1er octobre 1850.

La création d'un Orphéon est décidée en 1851.

Un legs de 90,000 francs, en nue-propriété, est fait à l'Hospice par M. J.-M.-Alphonse Perrier et accepté avec reconnaissance, le 10 février, par la Commission administrative.

Le recensement de la population, fait à cette époque, a donné 7,546 habitants.

Cependant, une lutte sourde couvait entre l'Assemblée nationale et le Président de la République. La destitution du général Changarnier, qui était dévoué à l'Assemblée nationale, rendit la crise plus aiguë, et Louis-Napoléon, pour arriver à ses fins, ne recula pas devant le Coup d'Etat du 2 décembre 1851. Violant le serment de fidélité qu'il avait prêté, il fit arrêter, dans la nuit, les représentants du peuple, et les fit jeter en prison. L'Assemblée fut dissoute, et les soldats occupèrent militairement le Palais-Bourbon. Le 3 décembre, des barricades s'élevèrent dans Paris ; elles furent enlevées au milieu d'une fusillade sanglante. Il en fut de même dans les départements qui voulurent résister. Les chefs républicains furent arrêtés et déportés en masse, et des commissions mixtes, de funeste mémoire, condamnèrent impitoyablement ceux qui avaient défendu les institutions républicaines.

Bien qu'aucun trouble n'eût éclaté à Epernay, un certain nombre d'arrestations y furent opérées, les 9 et 10 décembre, ainsi qu'à Dormans et dans d'autres localités où se trouvaient des républicains résolus. Louis-Napoléon voulait effrayer les populations, pour les mieux dominer ensuite. Il marchait à grands pas vers le pouvoir absolu.

Le 15 décembre 1851, M. Saulnier, ancien sous-préfet de Clamecy, fut nommé à Epernay, en remplacement de M. Chèvremont. Il n'y resta pas six mois, et M. Roux-Ferrand fut nommé à ce poste, le 31 mai 1852.

A la suite de ce Coup d'Etat, Louis-Napoléon fit appel au pays, et demanda au suffrage universel de l'élire pour *dix ans* Président de la République. Le vote eut lieu les 20 et 21 décembre 1851, et 7,824,189 suffrages lui donnèrent satisfaction. Sur 2,093 électeurs inscrits à Epernay, il y eut 1,350 oui, 495 non, et cinq bulletins blancs, sur 1,850 votants.

Le Coup d'Etat se trouvait ainsi absout.

Dès le 23 décembre, le Conseil municipal d'Epernay votait une adresse de félicitations et de dévouement au prince Louis-Napoléon, élu pour dix ans Président de la République.

Le 11 janvier 1852, un décret ayant dissout les gardes nationales, le maire, M. Renard, prit un arrêté, le 20 du même mois, pour faire réintégrer toutes les armes à la mairie, sous le délai maximum de dix jours. Le Gouvernement n'avait pas confiance dans la démocratie.

Les 29 février et 1er mars 1852, eurent lieu les élections législatives, pour le remplacement de l'Assemblée nationale dissoute. M. le général Parchappe, enfant d'Epernay, candidat du Gouvernement, fut élu pour la circonscription d'Epernay par 22.203 suffrages sur 27,584 votants et 35,679 inscrits.

Un décret du 8 mai suivant, nomme M. Perrier-Jouët, maire d'Epernay, en remplacement de M. Renard-Chanoine, appelé aux fonctions de procureur de la République. M. Louis-Perrier, avocat, est nommé premier adjoint, et M. Cannesson conserve ses fonctions de deuxième adjoint.

Le Conseil municipal prend, alors, une décision fort préjudiciable aux commerçants d'Epernay, en admettant que la gare et le buffet soient en dehors des limites de l'octroi, et soient ainsi exemptés des droits qui frappent tous les établissements de la Ville.

Le 18 juillet 1852, le Prince-Président, se rendant à Strasbourg, pour l'inauguration totale du chemin de fer de Paris à Strasbourg, s'arrêta quelques minutes à la gare d'Epernay, accompagné d'une suite nombreuse : deux ministres, des généraux et hauts fonctionnaires. Toutes les autorités d'Epernay le conduisent sous une tente élégante, dressée à la gare, par les soins de la Municipalité. Là il reçut tous les corps constitués et les fonctionnaires. Le Tribunal lui remit une adresse. Les pompiers de Sézanne étaient venus se joindre à ceux d'Epernay, pour être passés en revue par le Président de la République.

Dans l'Est et à Strasbourg, de grandes ovations lui furent faites, et il repassa à Epernay le 23 juillet. Une collation lui fut servie au buffet de la gare, et il décora M. Cannesson, deuxième adjoint. L'enthousiasme se communiquait partout, et l'on criait déjà beaucoup : « Vive l'Empereur ! » Les temps étaient proches !

Au mois de septembre, un complot fut organisé à Marseille, contre Louis-Napoléon ; mais il fut découvert à temps. A cette occasion le Conseil municipal d'Epernay lui envoya une adresse, dans laquelle on lit : « *La France veut l'Empire !* »

Quelque temps après, le Tribunal de Commerce envoya, au Prince-Président, une adresse dans le même sens. On en faisait autant sur tous les points de la France, et les autorités n'y étaient pas étrangères.

Aussi, les 21 et 22 novembre 1852, tous les électeurs français étaient appelés à voter par *oui* ou par *non*, sur le rétablissement de l'Empire.

Epernay répondit par 1,413 oui, 224 non et 391 abstentions. Notre arrondissement donna 23,000 oui, et la France entière, y compris l'armée, 7,824,189 oui et 253,145 non.

Le dimanche 5 décembre 1852, sur la place de l'Hôtel-de-Ville (on avait effacé le nom de : place de la Liberté), Louis-Napoléon fut solennellement proclamé Empereur, sous le nom de Napoléon III, par le Sous-Préfet, en présence de toutes les autorités, des fonctionnaires, du clergé et de la population. Un *Te Deum* d'actions de grâces fut chanté, et suivi du *Domine salvum fac Imperatorem*, etc.

L'Empire était fait. La République avait fini, par suite de troubles et de commotions de toutes sortes, par s'aliéner l'esprit des populations, qui la délaissèrent pour se jeter, confiantes, dans les bras de celui qu'elles croyaient un sauveur.

CHAPITRE XV

1853-1865

Mariage de l'Empereur.— Chemin de fer d'Epernay à Reims. — Orphelinat de jeunes filles. — Guerre de Crimée. — L'assassin Bouquet. — Passage des Souverains. — L'Abattoir construit. — Guerre d'Italie. — Palais-de-Justice. — Fourneau économique. — Guerre du Mexique, etc.

L'année 1853 s'ouvrit pleine d'espérances. Les populations, lasses des agitations stériles, ne demandaient

qu'à être gouvernées par un pouvoir fort, qui leur promettait la paix,

Le 29 janvier, Napoléon III se maria avec une espagnole, Eugénie de Montijo, comtesse de Théba. Une adresse de félicitations lui fut envoyée par le Conseil municipal à cette occasion.

Au mois de mars 1853, l'administration de la Ville rêve de nombreux projets, en vue de donner satisfaction à l'opinion publique. Il s'agit d'établir : 1° une Ecole de Filles ; 2° une Eglise ; 3° un Orphelinat, boulevard Saint-Thibault, sur les fossés ; 4° un Marché couvert, place de l'Hôtel-de-Ville, sur cent trente-cinq colonnettes en fonte, peu élevées, afin de ne pas masquer la vue des voisins ; 5° une Halle pour les grains, rempart Biron ; 6° d'éclairer *totalement* la Ville au gaz ; 7° de mieux approprier le Théâtre ; 8° d'installer convenablement la Bibliothèque ; 9° de créer un Abattoir ; 10° d'élever un clocher à l'Eglise ; 11° d'établir, non loin de la Marne, une machine à vapeur pour élever les eaux dans des réservoirs, et alimenter abondamment toute la Ville.

Tous ces projets témoignaient en faveur de la Municipalité ; mais c'était trop vouloir embrasser à la fois. La preuve en est que, quarante-cinq ans après, les projets numéros 2, 4, 5, 7 et 10, n'ont reçu aucune exécution. Il est vrai qu'une Eglise vient d'être érigée par la famille Chandon ; qu'on s'apprête à en construire une seconde, et qu'une halle aux grains n'a plus sa raison d'être, depuis qu'on n'amène plus de sacs de grains au marché : les transactions se faisant sur échantillons, dans un café.

Le 21 octobre 1853, la ville de Sézanne est autorisée à créer un Collège de garçons.

A Epernay, l'emploi d'un deuxième sous-maître à

l'école laïque de garçons est décidé, ainsi qu'un poste de gardien du cimetière.

En 1854, les commerçants d'Epernay saluent avec bonheur un projet de loi sur les marques de fabrique.

Le 4 juin 1854, a lieu l'inauguration solennelle du chemin de fer d'Epernay à Reims. Le concours des populations est immense à Epernay, à Ay, et surtout à Reims, où des fêtes splendides sont organisées. Le cardinal-archevêque procède, en grande pompe, à la bénédiction de la voie et de la première locomotive.

C'est à l'occasion de l'établissement du chemin de fer de Reims, que la Marne a été déviée, et que l'île Belon, appartenant au territoire d'Ay, s'est formée en deça de la rivière,

Un secours de 6,000 francs est accordé à la Ville d'Epernay, par l'Etat, pour l'agrandissement de l'école communale et de la salle d'asile.

Un septième Frère est nommé à l'école congréganiste, pour la rentrée d'octobre.

La ville d'Epernay est cruellement frappée par la mort de M. Perrier-Jouët, son maire, âgé de soixante-huit ans, bienfaiteur des pauvres. De magnifiques funérailles lui sont faites, le 10 octobre 1854. La population d'Epernay y assiste en grand nombre, et trois discours sont prononcés sur la tombe de cet homme de bien.

Un décret impérial du 15 novembre suivant nomme M. Charles Perrier, son fils, maire de la Ville d'Epernay.

M. Charles Perrier avait déjà donné des preuves de sa générosité, en consacrant 50,000 francs à la construction, sur le rempart Saint-Thibault, de l'orphelinat de jeunes filles, fondé par M. Appert, curé-archiprêtre, et qui fut inauguré le 7 décembre 1854.

Napoléon avait dit : « L'Empire, c'est la paix ! » Or, dès 1854, une guerre déplorable est déclarée à la Russie

de concert avec l'Angleterre. De nombreux milliers d'hommes périssent pour arriver à la prise de Sébastopol.

Que de millions aussi, perdus inutilement en l'espace d'un an !

Une loi, du 5 mai 1855, avait sérieusement modifié l'organisation municipale : les maires et adjoints furent nommés, à la suite de cette loi, et l'autorité supérieure eut le droit de les choisir *en dehors* du Conseil municipal. A quoi bon se défier ainsi des populations ? Depuis que l'Empire avait mis la main sur le suffrage universel, il avait sans cesse craint de laisser aux communes la liberté de choisir leurs maires. Ce fut là une cause de défiance réciproque, entre lui et le peuple.

A Epernay, la municipalité fut confirmée dans ses fonctions.

La rue Saint-Thibault fut pavée en 1856, et la vanne de la bonde du rempart Saint-Thibault, sur le Cubry, fut refaite en fer.

C'est également en 1856, que fut fondée, à la date du 9 mai, la Société de Secours mutuels des chemins de fer de l'Est, à Epernay, si prospère aujourd'hui.

Le 12 mars 1857, fut marqué par un événement tragique qui émut profondément la population sparnacienne. Une tentative de meurtre, avec préméditation, est commise contre le président du Tribunal civil, M. Bazire, au moment où il passait sur la place Louis-Philippe, devant l'atelier de chaudronnerie des époux Bouquet. Cet atelier était situé à la partie Nord-Est de la place, à l'endroit occupé maintenant par une partie de la maison Salmon et du local occupé par le Crédit Lyonnais. La femme Bouquet, puis son mari, firent feu sur M. Bazire, qui fut légèrement blessé. Aussitôt, la foule accourt, pendant que la police essaie de pénétrer

chez ces forcenés, qui se barricadent, et menacent de tuer quiconque entrerait chez eux. La police et la gendarmerie sont obligées de faire le siège de leur habitation. Une lutte désespérée s'engage, pendant laquelle le brigadier de police Oudard est tué. Le maréchal-des-logis de gendarmerie a son chapeau traversé par une balle. Enfin la devanture de la boutique est enfoncée, et une lutte corps à corps s'engage contre ces misérables, dont la rage est épouvantable. Ils finissent par être terrassés et ligottés. M. Séguier, substitut, s'est signalé par son indomptable impétuosité dans cette terrible lutte.

De touchantes funérailles furent faites, au milieu d'un nombreux cortège, au brave brigadier Oudard, victime de son dévouement à ses devoirs. Une souscription fut ouverte pour ériger un monument sur sa tombe, et pour venir en aide à sa jeune veuve qui, depuis ce jour néfaste, reçoit une pension annuelle de 600 francs.

Quant aux deux meurtriers, ils furent condamnés à mort. L'assassin Bouquet fut guillotiné sur le lieu même du crime, le 23 juin 1857. Sa femme vit commuer sa peine en celle de la détention perpétuelle.

Le 25 mars 1857, un décret impérial avait nommé M. Paul Chandon, deuxième adjoint au maire d'Epernay, en remplacement de M. Cannesson.

Une rue est ouverte en 1857, entre la route de Sézanne et la rue du Haut-Pavé, à travers la prairie et les jardins. Plus tard, en 1860, après la guerre d'Italie, cette rue reçoit le nom de « rue de Magenta ».

La salle d'asile qui était dirigée par une laïque, Mme Collard, passe sous la direction des Sœurs de Sainte-Chrétienne, en 1857.

Le 25 juin, l'Empereur, se rendant à Châlons, s'arrêta dix minutes en gare d'Epernay. L'Impératrice,

qui revenait de Plombières, le 13 juillet suivant, s'y arrêta aussi. La foule les acclama, mais avec moins de chaleur qu'on ne l'espérait.

Un attentat est dirigé contre eux, le 14 janvier 1858, au moment où ils se rendaient à l'Opéra. Ils ne furent pas blessés. Le lendemain, toutes les autorités et corps constitués, assistèrent à un *Te Deum* d'actions de grâces dans l'Eglise d'Epernay. La Ville fut illuminée en signe de réjouissance, et une grande réception eut lieu à la Sous-Préfecture.

Le 17 janvier, le Conseil municipal envoie une adresse de félicitations à Leurs Majestés, pour avoir échappé au danger qu'elles ont couru.

A la suite de cet attentat, les mesures de violence redoublent contre la démocratie, qui, cependant, n'en est nullement responsable. Tous les gens suspects de libéralisme sont arrêtés, de nuit comme de jour, emprisonnés ou déportés en Algérie, sans jugement : c'est un régime de terreur qui effraie les populations.

L'Empire fait certainement fausse route.

La guerre ayant éclaté entre l'Autriche et l'Italie, en 1859, Napoléon prend parti pour cette dernière puissance. A cette occasion, les habitants d'Epernay souscrivent des dons en linge et en argent, pour nos valeureux soldats, qui reviennent bientôt vainqueurs.

Le 26 juillet 1859, le Conseil vote, à l'unanimité, une adresse de félicitations à l'Empereur, qui avait conduit ses troupes à la victoire.

Napoléon confère au général Mac-Mahon, le titre de maréchal de France et le crée duc de Magenta.

C'est en cette même année 1859, qu'il est décidé que l'impasse du Château devra être continuée jusqu'au rempart de la Tour-Biron, qui sera ainsi relié à la place du Marché-au-Blé. La rue nouvelle sera appelée « rue

du Château ». Une autre rue, ouverte de la rue du Faubourg-d'Igny à celle de l'Abattoir, s'appellera « rue Parchappe » du nom de cette célèbre famille sparnacienne.

Enfin, c'est en 1859 qu'un passage public de quatre mètres de largeur, dit « Passage du Jard, » est ouvert, dans une propriété Bertrand, entre la rue des Fusiliers et la promenade du Jard.

La Société de Secours Mutuels des Sapeurs-Pompiers et Ouvriers d'Épernay, est fondée en l'année 1860. Elle continue de remplir avantageusement le but humanitaire qu'elle s'est proposé d'atteindre.

C'est en 1860 que commence la construction, à l'aspect sud du Jard, du Palais-de-Justice, et de ses dépendances : Justice-de-Paix, gendarmerie, prison, qui sont des bâtiments départementaux. Ils ont été terminés en 1863 et aussitôt occupés.

M. Ch. Perrier, nommé de nouveau maire, par décret du 14 juillet 1860, avec MM. Louis-Maldan et Paul Chandon, pour adjoints, s'occupe de doter la Ville de fontaines publiques et de quelques urinoirs. Mais une faute regrettable est commise, par la vente de l'immeuble où se trouve le café du Théâtre. Cette vente, au prix de 13,000 francs, prive la Ville d'un espace dont elle aura, un jour, le plus grand besoin, et qu'elle se verra obligée de racheter 80,000 francs.

Que cette leçon serve aux futurs administrateurs !

M. Roux-Ferrand, sous-préfet de l'arrondissement depuis près de neuf ans, est remplacé, le 5 octobre 1860, par M. Meunier. C'était un bon administrateur, en même temps qu'un littérateur et un historien distingué, qui avait su faire l'union autour de lui.

Pendant ce temps, l'Empire, secondé par l'Angleterre, faisait une expédition en Chine. Nos troupes vic-

torieuses prirent et pillèrent le Palais d'Eté, près Pékin. Elles se disposaient à bombarder cette ville, quand l'Empereur Chinois demanda la paix, et paya les frais de la guerre.

Une lutte, commencée en 1858, se continuait aussi en Cochinchine, pour en faire la conquête. Mais, le peuple voyait d'un œil inquiet toutes ces guerres, et il ne comprenait plus du tout cette parole, que Louis-Napoléon avait fait entendre, par toute la France, quand il voulut se faire nommer Empereur : « L'Empire c'est la Paix ! »

Malgré tout, la population d'Epernay augmentait sans cesse Elle était passée de 8,930 habitants à 10,363, en 1861. Dépassant dix mille âmes, la Ville avait son octroi placé dans la troisième catégorie, au lieu de la deuxième. Les droits d'entrée des boissons, eaux-de-vie, liqueurs, etc., en furent ainsi augmentés. Mais ce ne fut qu'à partir du 1er janvier 1863.

L'autorisation d'amener les eaux de Saint-Antoine à Epernay, est obtenue le 21 mai 1861, et, le 21 août 1862, la Ville obtient la concession des sources appartenant à Mme veuve Clicquot et à M. le comte de Chevigné. Quelque temps après, un rocher et une cascade sont construits, ainsi qu'un réservoir, en haut de la côte Saint-Laurent.

Le Marché-aux-Porcs, qui se tient le mercredi de chaque semaine à l'abattoir, fut autorisé le 18 juin 1861.

C'est dans le cours de l'année 1862, que furent construites, d'après les plans et sous la direction de M. Collin, architecte, les deux galeries surmontant les bas-côtés de l'Eglise Notre-Dame. Cette Eglise, la seule d'Epernay, était insuffisante pour les fidèles, réunis aux nombreux enfants des écoles ; et c'est pour y placer les enfants des deux sexes, que ces galeries furent

établies. L'intérieur de l'édifice en fut embelli ; sa solidité n'y perdit rien, et la dépense s'éleva à 45,000 francs.

En même temps, M. Ch. Perrier poussait vivement l'ouverture, l'élargissement et le pavage de plusieurs rues et chemins. Ainsi, le chemin des Gouttes-d'Or était élargi, et devenait la « rue des Gouttes-d'Or ». allant de la route de Sézanne, dans les vignes, à l'Ouest; les rues Croix-de-Bussy et des Archers étaient prolongées ; le pavage de la rue du Donjon était décidé, ainsi que l'éclairage au gaz de la rue de l'Orme, etc. Ces utiles améliorations se continuèrent les années suivantes et la population en fut satisfaite.

L'année 1863 vit disparaître un homme de bien, un philanthrope, M. Thiercelin-Parichault, qui avait été, pendant trente-deux ans, conseiller municipal, adjoint, juge au Tribunal de Commerce et président du Comice agricole d'Epernay. Il mourut le 18 août 1863, après avoir légué 20,000 francs au Bureau de Bienfaisance, 10,000 francs à l'Hôpital, pour l'entretien d'un lit, en faveur d'un ouvrier pauvre, 3,000 francs à la Société de Secours mutuels des chemins de fer ; 4,000 francs à celle des sapeurs-pompiers et ouvriers. En outre, il demanda à sa veuve de léguer, après sa mort, au Bureau de Bienfaisance d'Epernay, le domaine entier de La Borde, disposé pour un orphelinat de jeunes garçons, la ferme, les terres, les vignes, son mobilier personnel et une somme de 150,000 francs en argent, pour le fonctionnement de cet orphelinat ; enfin, 10,000 francs à la Fabrique de l'Eglise, à charge de services religieux pendant cinquante ans.

Nous verrons, plus loin, que la digne veuve de cet homme de bien, donna pleine satisfaction aux désirs exprimés par lui, et que, plus tard, la Ville, reconnais-

sante, donna à une nouvelle rue d'Epernay, le nom de « Thiercelin-Parichault ».

Un travail important a été exécuté, en 1863, sur la chaussée de Damery : c'est la construction d'un pont à la Fosse-Tournisse, passage dangereux entre la gare de Damery et cette commune. Jusque-là, les piétons et les attelages étaient fort exposés lorsque la Marne était répandue : les passants enjambaient de grosses bornes qui émergeaient à peine au-dessus des grandes eaux, et de malheureux accidents s'étaient produits. Un conducteur et son attelage ayant été entraînés et noyés quelque temps auparavant, on se décida, enfin, à construire le pont qui existe aujourd'hui, à la grande satisfaction des populations environnantes.

Après les expéditions de Chine et de Cochinchine, en voici une autre dont les résultats déplorables ont sérieusement sapé les bases de l'Empire.

Je veux parler de la guerre du Mexique, entreprise en 1862, de concert avec l'Angleterre et l'Espagne, pour punir cette puissance de ses exactions, au préjudice de divers négociants étrangers. Mais, Napoléon III rêvait de détruire la République mexicaine, et d'y établir un Empire. L'Angleterre et l'Espagne ne voulurent pas le suivre dans cette voie, et le laissèrent seul continuer la guerre. Vainqueurs, les Français placèrent sur le trône l'empereur Maximilien, frère de l'empereur d'Autriche. Mais la France, mécontente de ces sacrifices d'hommes et d'argent, et désireuse de ne pas déplaire aux Etats-Unis, força Napoléon à rappeler ses troupes du Mexique en 1866, et le malheureux Maximilien, abandonné, finit par être fait prisonnier et fusillé par les Mexicains.

La guerre du Mexique fut une des grandes fautes du règne de Napoléon III. A Epernay, comme ailleurs, on la jugea sévèrement.

L'année 1864 fut marquée par diverses améliorations. Une chapelle fut érigée au Collège, à l'extrémité Nord. Elle coûta 14,000 francs, sur lesquels M. Ch. Perrier paya 4,500 francs de ses deniers personnels.

La route Saint-Laurent fut plantée d'arbres jusqu'à la cascade et au réservoir Clicquot ; c'est aujourd'hui une promenade fort agréable.

La place de l'Hôtel-de-Ville fut pavée ; il n'y avait, jusqu'alors, qu'une sorte de trottoir, d'un mètre de largeur, pavé tout autour, et les marchands étaient souvent obligés de s'installer dans la boue. En même temps la fontaine Legée-Laherte fut érigée au centre de cette place par le généreux citoyen dont elle porte le nom, et qui y a dépensé 6,000 francs.

Une proposition fut faite pour l'érection d'un marché couvert, entre la place de l'Hôtel-de-Ville et la rue des Boucheries : comme toujours, elle n'eut aucune suite.

M. Chassaigne-Goyon, préfet de la Marne, qui avait succédé à M. Boselly le 4 mars 1853, est remplacé lui-même par M. Amelin, nommé par décret du 25 juin 1864.

La même année, les prix distribués au Collège et à toutes les écoles avaient coûté 781 fr. 80, alors qu'en 1897, la Ville a dépensé, pour ces mêmes prix, 3,300 francs, non compris les nombreux dons faits par des particuliers. Voilà de l'argent bien employé.

C'est en 1865 qu'est construit, derrière la Mairie, le bâtiment de la Bibliothèque et le calorifère dont le devis s'élevait à 30,580 francs. Ce bâtiment est aujourd'hui insuffisant.

M. Ch. Perrier a offert 3,000 francs pour l'achat du mobilier de la Bibliothèque, et 1,000 francs pour des instruments de physique au Collège : le tout a été accepté avec reconnaissance.

Les largesses de ce généreux Maire ne s'arrêtent pas

là : une nouvelle classe est construite à ses frais à l'école des Frères, rue de Brugny, ainsi que des cellules plus convenables pour chacun d'eux. Coût 9,000 à 10,000 francs. Le nombre des Frères va s'élever à huit. Jusque-là, ces maîtres dévoués n'avaient que des cellules en planches dans le grenier : ce devait leur être bien dur pour l'hiver.

A cette époque, la salle d'asile renfermait trois cent quarante enfants, avec quatre Sœurs pour les surveiller.

La population israélite d'Epernay avait un peu augmenté, elle comprenait, en 1865, soixante personnes réparties entre quatorze ménages. Jusque-là, cette population suivait les exercices de son culte au domicile de l'un de ses membres, ce qui devenait une gêne pour sa famille. La communauté loua alors une maison dans l'impasse du Château, pour y installer une synagogue. Cette maison était l'ancien prétoire dépendant, ci-devant, du château des comtes de Champagne.

Une quatrième classe est ouverte à l'école laïque en 1865, place de l'Hôtel-de-Ville. Cette école a un directeur à sa tête, avec 1,800 francs de traitement, et trois adjoints à partir de cette époque, à 700 francs d'émoluments chacun.

La gratuité de l'instruction primaire est assurée par la Ville. Toutefois, il est décidé que, *selon l'usage*, l'école de filles aura un rôle de rétribution scolaire à 2 fr. 50 par mois pour la première classe, 2 francs pour la deuxième et 1 fr. 50 pour la troisième classe.

Cette école de filles était celle des Sœurs de Sainte-Chrétienne, la seule existant alors à Epernay.

CHAPITRE XVI

1865-1867

Elections municipales. — Sucrerie. — Kiosque. — Elections générales.— L'Impératrice à Epernay.— Grand concours de musique. — Ecole de filles rue des Tanneurs. — Guerres étrangères. — Pont de Cumières. — Cité ouvrière Gustave Jémot.

Le mandat des Conseillers municipaux était expiré.

Les élections municipales se firent le 22 juillet 1865. Jusque-là, Epernay n'avait eu droit qu'à vingt-trois conseillers : mais, sa population dépassant 10,000 habitants, la Ville devait en avoir vingt-sept, pour la première fois. M. Ch. Perrier fut élu le dix-huitième seulement : non par ce qu'il avait démérité, mais parce qu'on le trouvait trop dévoué à l'Empire. Parmi les nouveaux élus, il s'en trouvait une dizaine qui étaient hostiles au Gouvernement, et cette hostilité rejaillissait un peu sur le Maire.

Le 16 juillet 1865, eut lieu la pose officielle de la première pierre du monument commémoratif de la bataille de Champaubert. Le Gouvernement voulait rappeler les beaux faits du premier Empire, et relever son prestige aux yeux des populations.

Cependant, le commerce et l'industrie étaient alors prospères. Une sucrerie, dite « sucrerie de Grandrut » du nom de son fondateur, s'établissait au Pré-Dimanche, derrière les Ateliers du chemin de fer. Des caves se creusaient de divers côtés, pour emmagasiner le Champagne. La Ville s'embellissait et s'agrandissait à vue d'œil. M. Ch. Perrier occupait déjà le beau château qu'il

venait de faire élever rue du Commerce. Les environs du nouveau Palais-de-Justice, érigé au sud du Jard, alors partie excentrique de la Ville, se garnissaient aussi de constructions, et le Jard, lui-même, allait s'embellir, au milieu de son bas-fond, d'un joli kiosque élevé, à frais communs, par MM. Ch. Perrier et Paul Chandon, après avis favorable du Conseil municipal.

Le 25 novembre 1865, un décret nomma M. Lacombe de la Tour, sous-préfet d'Epernay, en remplacement de M. Meunier qui avait occupé ce poste pendant cinq ans.

L'orphelinat des jeunes filles, fondé en 1854, par M. Ch. Perrier, d'accord avec M. l'archiprêtre Appert, est entretenu aux frais du généreux Maire et donne pleine satisfaction à la population.

Le général Parchappe, enfant d'Epernay, et député de la circonscription, étant décédé le 4 janvier 1866, M. Ch. Perrier fut le candidat du Gouvernement pour le remplacer.

Les élections eurent lieu les 24 et 25 février, et M. Ch. Perrier fut élu par 18,013 voix, tandis que l'opposition, grandissante, réunissait déjà 10,000 voix, dont 7,216 s'étaient portées sur le nom d'un étranger à l'arrondissement, M. Le Blond, avocat à Paris. Le flot de l'opposition montait déjà, un peu partout, contre le Gouvernement trop autoritaire de l'Empereur, et ses amis devaient, nécessairement, s'en ressentir. Toutefois la situation de M. Ch. Perrier, maire depuis douze ans, était si fortement établie, ses bienfaits étaient si nombreux, que l'opposition qu'on lui fit, fut relativement anodine, et que les affaires municipales n'en souffrirent nullement. Aussi généreux que riche, il paie souvent de ses deniers personnels les dépenses que le budget de la Ville ne peut couvrir La population est donc heureuse d'avoir un tel Maire à sa tête.

Eh bien, malgré tous ces sacrifices, et ce dévouement aux intérêts d'Epernay, la politique empêche l'accord de régner, même au sein de la Municipalité. M. Louis-Maldan, premier adjoint, donne sa démission: il avait été l'un des concurrents de M. Ch. Perrier à la députation. M. le docteur Rousseau est nommé adjoint, par décret du 16 mai 1866.

Le 22 du même mois, sur la proposition du Maire, le Conseil envoie une adresse à l'Empereur, pour l'inviter à s'arrêter à Epernay, en allant à Nancy, au mois de juillet, pour les fêtes du centième anniversaire de la réunion de la Lorraine à la France. Cette invitation est accueillie favorablement. Mais, c'est l'Impératrice qui s'y arrête avec le Prince Impérial, le 14 juillet 1866. Ils reçoivent les hommages des autorités et de la population sur la place de la Comédie (aujourd'hui place Thiers), où une tente et des gradins avaient été édifiés pour la réception. Cette estrade, construite à claire-voie, a donné lieu à de scandaleux outrages à la pudeur, par suite de l'irruption de la foule sous les gradins, malgré les efforts de la police.

Les dépenses pour cette réception, et la fête donnée aux habitants, ont coûté 10,200 francs, sur lesquels M. Ch. Perrier a contribué personnellement pour 1,000 francs. L'Impératrice, très gracieuse et très acclamée, a remis la croix de la Légion d'honneur à M. Appert, curé-archiprêtre, et à M. Moët-Romont. Elle a fait don de 2,000 francs au Bureau de bienfaisance.

A Châlons, où elle s'est ensuite rendue, les clefs de la ville lui ont été présentées par la municipalité, et l'Evêque l'a reçue à la cathédrale.

Le dimanche 26 août 1866, un grand concours d'orphéons, de fanfares et de musiques d'harmonie a eu lieu à Epernay. Organisé, avec la permission de

M. le Maire, par les Sociétés musicales d'Epernay, présidées par M. Paul Chandon, ce concours fut très brillant, des plus sérieux et des mieux réussis, grâce aux efforts aussi intelligents qu'énergiques de M. Eug. Deullin.

Soixante et onze Sociétés musicales y ont pris part, dont dix des plus célèbres de Paris. Les meilleures Sociétés, dans un rayon de deux cents kilomètres, y figurèrent. On salua avec enthousiasme les plus vaillantes et les plus courageuses, accourues de l'Alsace, du Nord, de Seine-et-Marne, de l'Oise, etc.

Les membres des deux jurys comprenaient les maîtres les plus renommés, parmi lesquels je citerai seulement l'illustre Berlioz, président du concours des orphéons. Ce dernier concours avait lieu dans l'immense atelier d'emballage de la maison Moët et Chandon, rue du Commerce. Il a été des plus impressionnants : c'était le clou de la belle fête musicale.

Les concours d'harmonies et fanfares ont eu aussi le plus grand succès. Ils étaient installés, simultanément, sur divers points de la Ville, pour en faciliter l'exécution dans le temps prescrit. Dans la salle de spectacle avait lieu le concours de lecture à vue ; sur la place Flodoard, qui était alors presque un enclos planté d'arbres séculaires, était installé le premier concours de soli, et un concours d'ensemble. Des concours avaient lieu aussi dans le jardin de M. Fonte, rue Léger-Bertin, et sur le rempart de l'Arquebuse. Enfin, dans l'enceinte du Jard, divers concours de soli, d'ensemble et de composition, avaient attiré une foule innombrable, arrivée de tous les points du département et des environs.

Un grand festival a suivi ces diverses auditions, et toutes les Sociétés chorales, réunies, ont chanté le chœur : *France ! France !* d'Ambroise Thomas. Puis,

toutes les musiques d'harmonie et les fanfares ont exécuté, ensemble, *Le Tournoi*, pas redoublé, par M. de Morillon. L'impression a été grandiose et saisissante.

De belles et nombreuses médailles ont été distribuées aux lauréats. Toutes les notabilités d'Epernay et des environs, avaient tenu à honneur de donner des prix, et l'Empereur, lui-même, n'avait pas oublié d'envoyer le sien.

Cette journée, du 26 août, est restée, dans la mémoire des Sparnaciens, comme une des plus belles fêtes musicales qu'ils aient jamais vues. Le défilé des Sociétés le long des rues le matin ; le pavoisement des édifices publics et des maisons particulières ; les concours, le festival, la distribution solennelle des récompenses, le feu d'artifice, les illuminations générales, et le bal qui a clôturé la fête, tout a concouru à lui donner un éclat inoubliable.

C'est vers cette époque qu'on s'occupa du projet d'un chemin de fer d'Epernay à Sézanne et à Romilly. Le Conseil municipal d'Epernay vota 50,000 francs de subvention, payables en dix ans, pour l'établissement de cette voie ferrée d'intérêt local, qui ne fut terminée qu'en 1870, par une compagnie belge.

Elle commença à fonctionner, en partie, en 1871.

L'année 1866 avait singulièrement aggravé la situation européenne, et semé l'inquiétude dans tous les esprits sérieux. La Prusse, après avoir brutalement écrasé le petit royaume de Danemarck, et lui avoir volé les trois provinces du Sleswig, du Holstein et du Lauenbourg, se retourna contre l'Autriche, et, après des victoires rapides, remporta la victoire décisive de Sadowa, qui lui valut l'annexion du Hanovre, de la Hesse et de la ville de Francfort. La confédération du Nord était formée, au profit de la Prusse, qui en avait

la direction, et l'Autriche se trouvait sans influence sérieuse en Allemagne.

La France eut dû intervenir, en faveur du vaillant petit peuple du Danemarck, et en faveur de l'Autriche. Elle ne le put malheureusement pas, occupée qu'elle était, au rapatriement des troupes qu'elle avait si maladroitement envoyées au Mexique.

L'unité allemande se préparait, après l'unité de l'Italie. La France n'avait qu'à se bien tenir.

Au cours de ces modifications si profondes, une œuvre grandiose, due à l'initiative d'un Français alors illustre, M. Ferdinand de Lesseps, s'accomplissait : c'était le percement de l'Isthme de Suez, qui réunit la Méditerranée à la Mer Rouge, et nous rapproche de l'Extrême-Orient. Les travaux ont duré de 1856 à 1869, et ont occasionné une dépense de 450 millions environ.

Dans une séance du Conseil municipal, du 12 février 1867, M. Ch. Perrier, partisan du développement des écoles congréganistes, proposa de faire construire à ses frais, sur les anciens fossés de la Tour-Biron, longeant la rue des Tanneurs, une école de filles, qui serait une annexe de celle des Sœurs de Sainte-Chrétienne, et un local pour un fourneau économique, avec distribution de soupes et rations, pendant l'hiver, aux indigents de la Ville. Cette proposition, acceptée avec reconnaissance, reçut bientôt son exécution.

Les gros arbres qui existaient sur les remparts de la Tour-Biron, de la Comédie et place de la Poterne, sont alors abattus. Quelques maisons existaient déjà aux alentours.

M. Ch. Perrier consacra 22,000 francs environ à cette construction, et pourvut, en outre, aux frais du fourneau économique. Depuis cette époque, l'école marche sous la direction des Sœurs de l'école communale,

et le fourneau fonctionne à la satisfaction des malheureux : M. Henri Gallice, neveu et principal héritier de M. Ch. Perrier, continue l'œuvre charitable de son oncle et se fait aussi bénir des malheureux.

Le 7 juin 1867, le Conseil vote une adresse à l'Empereur, à l'occasion de l'attentat dirigé contre lui la veille.

La même année, un petit pont est construit rue de Magenta, entre le ruisseau du Cubry et la ruelle des Petits-Prés, pour le passage, à travers la prairie, des eaux qui l'inondaient souvent, pendant l'hiver.

Epernay et Cumières étaient reliés par un mauvais chemin, de même niveau que la prairie, très submersible et souvent impraticable. Il n'existait pas alors de pont sur la Marne, au débouché de ce chemin, et c'est un bac qui passait les voyageurs d'une rive à l'autre, à moins que, ce qui arrivait très fréquemment, ils ne soient obligés de passer par Dizy. Pour obvier à ces graves inconvénients, on s'occupe de la construction d'un pont à Cumières, et il est entendu, qu'après l'exécution des travaux, on s'efforcera d'établir une chaussée insubmersible, qui permette d'y circuler en tout temps. Cette chaussée a été terminée quelques années après.

L'école laïque de garçons, contiguë à la Mairie, place de l'Hôtel-de-Ville, va sans cesse en progressant, grâce au zèle infatigable de M. Brion, son énergique directeur, qui n'entend pas se laisser dépasser par qui que ce soit. Une nouvelle classe y est construite en 1867, et un quatrième sous-maître y est nommé, au traitement de 750 francs. Il est juste de faire remarquer que cette école est fermement soutenue par la partie libérale du Conseil, et que la municipalité n'y fait pas d'objection.

Nous avons vu, ci-devant, la démission de M. Louis-

Maldan, en qualité de premier adjoint au Maire; voici, maintenant, celle de M. Paul Chandon, deuxième adjoint : il y a donc toujours quelques tiraillements au sein de la Municipalité.

Par décret du 7 janvier 1868, M. Appert (Alexandre), négociant, est nommé second adjoint, bien que ne faisant pas partie du Conseil municipal. Il accepte néanmoins cette fonction, mais sans pouvoir prendre part, avec voix délibérative. aux résolutions de cette assemblée, dont la majeure partie se trouve un peu froissée du choix qui vient d'être fait, en dehors d'elle.

Cité Ouvrière

C'est en 1867, que M. Gustave Jémot, notaire à Epernay, s'occupe de faire construire une Cité en dehors de la Ville, *pour le logement des ouvriers*, qui dépensaient alors leurs faibles économies, pour se loger dans des locaux souvent insalubres.

Pour y parvenir, M. Jémot réunit un certain nombre d'amis aisés, auxquels il expose son projet. Il en fait ressortir les avantages pour les classes laborieuses, dont il plaide chaudement la cause. Il s'efforce de démontrer, à ceux qui ont des capitaux disponibles, qu'ils trouveront là, un placement de toute sécurité, qui rapportera un taux rémunérateur, tout en concourant à une bonne œuvre. Ses exhortations ne furent pas, d'abord, bien écoutées. Mais, il avait foi en l'avenir, et finit par convaincre un certain nombre de capitalistes, qui lui promirent quelques fonds.

Par un acte, sous signatures privées, en date du 2 décembre 1867, la « *Société coopérative immobilière d'Epernay* » est constituée, en vue de « *construire des maisons à bon marché pour les ouvriers* ». M. Jémot en est le président-fondateur. Ces maisons devaient être

cédées aux ouvriers, au prix de revient, payable en vingt ans, par mensualités égales. Les ouvriers en devenaient donc propriétaires, sans grands efforts, en versant une faible somme, à la fin de chaque mois, et cela devait puissamment contribuer à donner des habitudes d'ordre et d'économie, à ceux qu'une sage prévoyance attirerait vers un avenir meilleur.

Poursuivant son but avec une persévérance digne d'éloges, M. Jémot fit l'acquisition de terrains, d'une superficie de 27,100 mètres carrés, situés au Sud-Est de la Ville, à trois cents mètres environ des dernières maisons. Certains propriétaires lui firent une opposition sourde, et refusèrent de vendre leurs terrains, même audessus du cours du jour. D'autres, plus philanthropes, et désirant concourir à une œuvre utile, se prêtèrent, de très bonne grâce, à la réussite du projet, en donnant leurs terrains à bas prix (tel M. Bertaut-Franc, que je suis heureux de citer ici). D'autres habitants, riches ou aisés, essayaient de décourager M. Jémot, soit par envie, soit par égoïsme, ou tout autre sentiment peu avouable, et répandaient partout le bruit, que son projet était une utopie, qu'on n'irait jamais se loger si loin, qu'il y engloutirait sa fortune, etc., etc.

Mais celui-ci, bien qu'à peu près abandonné à luimême par les sociétaires, loin de se décourager, se met résolument à l'œuvre. Il fait dresser les plans des constructions à édifier, et, en 1868, il les envoie à l'exposition d'Amsterdam, avec un exposé complet de son projet. Il en est récompensé par une médaille d'argent. Plus tard, la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts, du département de la Marne, récompense sa philanthropie par une médaille d'or, en 1870, et par un rappel de médaille d'or, en 1871, pour avoir continué ses habitations à bon marché. A Paris, il reçoit une

mention honorable pour son projet. M. Jémot n'avait pas, en effet, perdu de temps, et dès l'année 1868, les premières constructions s'élevaient, dans la rue des Huguenots d'abord, au sud de la rue des Jancelins, puis dans la rue de la Cité, qui devenaient ainsi, en 1869, des voies publiques. Ces premières maisons furent habitées de suite, par des familles d'ouvriers, qui avaient souscrit aux conditions imposées. Les rues de Montlhéry et de Mulhouse, se garnissent de maisons en 1872 et 1873, et le reste de l'agglomération, en 1878 et 1879. Le total de ces maisons est alors de quatre-vingt-dix, sur lesquelles quarante sont passées entre les mains des ouvriers. Les cinquante autres sont demeurées à la famille et aux héritiers Jémot.

Mais le mouvement était donné, et, depuis lors, ce quartier de la Cité est venu se souder complètement à la Ville: il couvre un espace considérable. Les rues du Donjon et des Huguenots se sont prolongées jusqu'à la Cité et à la rencontre de la rue du Haut-Pavé, et celle-ci, jusqu'à l'Hôpital Auban-Moët. Presque aussitôt, les rues des Jancelins, de la Cité, des Pavements, et la ruelle Pétret, s'allongeaient de plus en plus vers l'Est, et la rue des Archers s'étendait considérablement, en se couvrant de belles constructions dans la même direction. La rue du Moulin-à-Vent, elle-même, qui n'était encore qu'en sol naturel dans sa partie Nord, devenait une vraie rue entre la rue des Jancelins et celle des Pavements. En 1896 et 1897, des constructions importantes, s'y élèvent, çà et là, jusqu'à la rue des Archers.

C'est donc grâce à l'énergique persévérance de M. Gustave Jémot, que la Ville doit cet important agrandissement, qui mérite certainement la reconnaissance des Sparnaciens, et principalement de la classe ouvrière.

M. Jémot, brillant capitaine de la belle compagnie des Sapeurs-Pompiers, depuis l'année 1855, était conseiller municipal d'Epernay. Il fut élu, depuis, conseiller d'arrondissement. Il est mort le 1er février 1881, sans avoir reçu la récompense de son dévouement à la chose publique.

La Ville ne ferait qu'acquitter une dette de reconnaissance, en donnant, à l'une des rues de la Cité, le nom de son énergique fondateur. Il le mérite d'autant mieux que c'est lui qui a porté à son apogée, la valeur de nos sapeurs-pompiers qui, sous son habile direction, ont recueilli un grand nombre de médailles justement méritées.

Quelques amis de M. Gustave Jémot lui avaient proposé de donner son nom à l'une de ces rues; mais il s'y opposa afin de ne pas exciter des jalousies qui se manifestaient déjà. Il demanda seulement qu'une rue de la Cité portât le nom de « Rue de Montlhéry » (1), qui est celui de son pays natal. Ce vœu a été exaucé. Mais, cela ne suffit pas, et rien ne peut s'opposer, aujourd'hui, que satisfaction soit donnée à l'opinion publique. Celui qui le proposera s'honorera, en honorant un citoyen utile à ses semblables.

---

(1) Gros bourg de Seine-et-Oise, où se livra une sanglante bataille entre Louis XI et Charles-le-Téméraire.

CHAPITRE XVII

1867-1869

Legs Thiercelin-Parichault. — Orphelinat de La Borde. — Autres legs.— Rue des Petits-Prés.— Projet de Marché couvert.— Extension donnée aux Ecoles.— Les hameaux de La Villa et Magenta. — Briqueterie. — Verreries.— Projet d'annexion, etc.

Pendant qu'Epernay se développe ainsi, à vue d'œil, les bienfaits de beaucoup d'honorables familles accroissent ses ressources, et celles des malheureux.

Mme veuve Thiercelin-Parichault, fidèle aux recommandations de son défunt mari, lègue, par testament du 16 juillet 1867, au Bureau de Bienfaisance d'Epernay, tout le domaine de La Borde, territoire de Mardeuil, où il avait fait édifier, en deçà et non loin de la ferme, des constructions pour un orphelinat de jeunes garçons.

Ce legs important comprend les constructions de l'orphelinat et de la ferme, les jardins, terres et vignes, plus 150,000 francs en espèces ; le tout valait plus d'un million de francs, non compris le mobilier de l'orphelinat, pour vingt-cinq enfants, dont vingt-trois d'Epernay un de Villeneuve-sur-Bellot, et un de Vieils-Maisons, lieux d'origine de M. et Mme Thiercelin.

Malheureusement, les revendications de certains héritiers, et surtout de M. Haizet, notaire à Dormans, exécuteur testamentaire, amenèrent des actions en justice. On alla même jusqu'à attaquer la légalité de l'existence du Bureau de Bienfaisance, afin de faire déclarer la nullité du legs. Le Maire d'Epernay fut autorisé à intervenir, et le procès dura longtemps.

Les avocats les plus célèbres de Paris : Jules Favre, Dufaure, Le Nicollet, etc., vinrent plaider devant le Tribunal civil, qui n'avait jamais présidé à un tel flot d'éloquence.

Enfin, le Bureau de Bienfaisance eut gain de cause, après de longs débats, puisque ce n'est que le 4 mars 1875, qu'un décret fut rendu, autorisant l'établissement charitable à accepter ce legs princier. Il est vrai que la guerre et l'invasion étaient venues tout interrompre, et ajourner toute solution.

Mais, les frais de ce long procès furent énormes pour le Bureau de Bienfaisance, et réduisirent d'autant l'importance du legs. Malgré cela, le domaine de La Borde est le siège d'un bel orphelinat, qui abrite vingt-cinq à trente enfants de huit à dix-huit ans. Il peut se suffire à lui-même, et la Ville lui vote seulement, à titre gracieux, une subvention annuelle de 1,000 francs.

Le vœu des généreux M. et Mme Thiercelin, fondateurs de l'Orphelinat, se trouve donc accompli.

Mme Thiercelin a légué en même temps : 20.000 francs au Bureau de Bienfaisance, 10,000 francs à l'Hospice, et 3,000 francs à la Société de Secours Mutuels des Ouvriers.

M. Lochet, ancien président du Tribunal de Commerce, lègue 20,000 francs au Bureau de Bienfaisance, 10,000 francs à l'Hospice, 3,000 francs à la Société de Secours Mutuels, et enfin, à la Ville d'Epernay, une maison en nue-propriété, rue Jean-Moët.

Mme Lochet lègue 4,000 francs à l'Hospice et 500 francs à l'Eglise.

Le général Parchappe, conseiller général et député, décédé en 1866, avait légué 500 francs au Bureau de Bienfaisance, son portrait en pied à la Ville et la correspondance de Napoléon Ier, enfin 200 francs au Bureau de Bienfaisance d'Anglure.

Et comme la douce bienfaisance est communicative, les libéralités se succèdent parmi les cœurs généreux.

En 1868, Mlle Victorine Rongemaille fait un legs à l'Hospice ; M. Louis Cornet lègue 5,000 francs au même établissement.

En 1869, M. Piéton, avocat, lègue 1,000 francs au Bureau de Bienfaisance d'Epernay et 1,000 francs à celui d'Ablois. Mme Gobin, née Piéton, sa sœur, lègue aussi aux pauvres d'Epernay 1,000 francs et 500 francs pour loyers des indigents.

A Fleury-la-Rivière, un généreux enfant du pays, qu'il avait quitté très jeune et très pauvre, M. Arnoult, avait fait don à cette commune, en rentes perpétuelles, pour : 1° donner chaque année un prix de 500 francs à une rosière, choisie par le Conseil municipal ; 2° distribuer des prix et des livrets de Caisse d'Epargne, aux enfants des écoles ; 3° 500 francs pour une garderie d'enfants (traitement de la gardienne). Enfin, il a fondé à l'Hospice d'Epernay un lit en faveur d'un habitant de Fleury.

A Mareuil-le-Port, M. le vicomte de Flavigny a légué 50 francs de rentes au Bureau de Bienfaisance.

Un habitant de Cramant, M. Brisson-Fischet, ancien maire, constitue l'Hospice d'Epernay, son légataire universel, soit 8,253 francs dont 4,000 francs doivent être remis à ses héritiers (1870).

A la même époque, M. Ch. Perrier prend à sa charge la dépense de construction d'un préau au Collège et débourse de ce chef 2,505 fr. 30.

Mais, j'anticipe un peu sur l'avenir, et je dois revenir en arrière pour signaler, à leur date, les faits que je tiens à raconter.

Par décret du 19 septembre 1867, M. A. Piétri est nommé Sous-Préfet de l'arrondissement d'Epernay, en

remplacement de M. de La Tour, qui occupait ce poste depuis moins de deux ans. M. Piétri, d'une santé délicate, s'occupait peu des affaires. Mais on le savait parent de l'Empereur et son autorité ne faisait qu'y gagner. M. Ch. Perrier était en excellents termes avec cet ami du Gouvernement, et les affaires de la Ville étaient loin d'y perdre.

En 1867, la rue des Petits-Prés n'existait pas encore, c'était une ruelle étroite, qui conduisait aux prés et jardins, dans la vallée du Cubry. Le comte de Chevigné, châtelain de Boursault, auteur des *Contes Rémois*, fit acheter des terrains à l'Ouest de cette ruelle, sur la rue de Sézanne, en vue d'y construire un petit hôtel pour son intendant retraité, M. Juy. L'alignement fut demandé, et la rue ouverte à huit mètres, sur une soixantaine de mètres de longueur environ. Le terrain fut payé 4 fr. 75 le mètre, par la Ville.

Le cimetière Saint-Laurent, désaffecté depuis plus de trente ans, est donné en location à MM. Moët et Chandon, en 1868, sur l'avis favorable du Conseil. La même assemblée décide, le 20 août, que le Jard sera éclairé au gaz et qu'un égout sera construit rue de Châlons.

Le 30 novembre, l'établissement d'un radier, dans les fossés de la Ville, est voté dans l'intérêt de la salubrité publique. La maison Moët et Chandon offre 10,000 francs pour concourir à l'exécution de cet important travail.

Le besoin d'un marché couvert se faisait sentir, comme aujourd'hui, en 1868. Cela se comprend d'autant mieux, qu'il n'existe plus de halle, comme autrefois. Nos ancêtres mettaient peu de luxe dans leurs constructions ; mais ils étaient aussi pratiques qu'économes : une simple halle abritait les ménagères et les marchands,

que nous voyons exposés à toutes les intempéries. C'est de l'inhumanité, alors que nous nous croyons philanthropes et animés d'idées de progrès.

Dans un long et très remarquable rapport, du 28 décembre 1868, M. Dutemple, conseiller municipal, a fait ressortir tous les avantages de cette construction, qui ne devait rien coûter à la Ville, puisque l'emprunt qu'il proposait de contracter, pouvait être amorti, capital et intérêts, par le produit des droits de place à percevoir. Malheureusement, ce projet si simple et si pratique, ne fut pas adopté, et aujourd'hui, après trente années écoulées, nous sommes encore dans le même pitoyable état. Le luxe gagne toujours au détriment de l'utile et de l'aisance publique : on veut un beau théâtre et l'on se passera d'un marché couvert!

Mais, si l'on pouvait ajourner ainsi les plus utiles améliorations, il n'en était pas de même pour les écoles, dont le nombre des élèves allaient toujours grandissant: il fallait bien les recevoir et les loger. Le 31 décembre 1869, le Conseil décide qu'un neuvième Frère, y compris le directeur, sera demandé pour l'école congréganiste, qui compte cinq cents élèves, et que l'école laïque qui en compte deux cent quatre-vingt-dix, sera agrandie. Un avis favorable est donné au projet des Sœurs de Bon-Secours, d'acquérir la maison Heurpé, place Flodoard, et un vœu est émis pour que le chemin de fer délivre des billets d'aller et retour d'Epernay à Paris.

Origine de la Villa-Magenta

Ces deux hameaux, situés au-delà du pont de Marne, et ne formant qu'une seule agglomération, sont nés, principalement, du trop plein d'Epernay.

Le premier est assis sur le territoire d'Ay, et le second sur celui de Dizy, qui viennent l'un et l'autre

jusqu'au pont. Leur origine est toute récente, et déjà ils ont pris une extension surprenante, mais qui s'explique par l'absence d'un octroi et la proximité d'Epernay, dont un certain nombre d'ouvriers transfèrent aussi facilement leur domicile, d'une rive à l'autre de la rivière, que d'un côté à l'autre d'une rue.

C'est vers 1850, que la première maison de La Villa fut bâtie en sortant du pont, à droite, à l'angle du chemin d'Ay et du chemin de halage. Cette maison remplaçait la maisonnette d'un jardinier qui cultivait des légumes dans cette partie, appelée Pré-de-Mars. Et comme des Sparnaciens, assez nombreux, en faisaient souvent un but de promenade, un café y fut installé, et il devenait bientôt un lieu de rendez-vous et de débauches, à l'abri de la surveillance de la police. Des rixes s'y passèrent souvent, et des crimes, dit-on, s'y commirent : certains individus avaient été précipités dans la Marne, et cette maison, mal famée, fut appelée par le peuple « La Tour de Nesles ».

M. Calvet, ancien pharmacien à Fère-Champenoise, l'acheta et fit bâtir, derrière, à la suite, de longues constructions, où il se retira. Ces constructions, peu solides et peu élevées, existent encore le long de la route d'Ay, et se trouvent enfoncées par le remblai, élevé depuis, jusqu'au premier étage. On y voit encore des familles de locataires qui doivent respirer un mauvais air, dans ces logements insalubres.

Le nom de « La Villa » n'était donc guère justifié, comme on le voit, par ces deux premières maisons.

Peu à peu, d'autres maisons s'élevèrent de tous côtés, à gauche du chemin d'Ay, puis à gauche de la route de Dizy, vers 1856, une briqueterie Linard s'y construit. On vit bientôt s'ériger, sur Magenta, une grande verrerie, qui prit rapidement son essor. Mais par

suite de mauvaise gestion, elle ne dura qu'une dizaine d'années, de 1866 à 1875. Deux autres verreries furent aussi érigées sur La Villa, en 1872 et 1875. Toutes deux étaient tombées dès 1880, par les mêmes causes que la première. L'une de celles-ci se trouvait dans l'Ile Belon où une brasserie la remplace aujourd'hui.

Je dois faire remarquer ici que ces trois verreries, élevées successivement à Magenta et à La Villa, sont aussi une des principales causes de l'accroissement si rapide de la population de ces hameaux. On sait, en effet, que chaque verrerie doit être en mesure de loger tous les verriers et leur famille. Alors, il a fallu bâtir, près de chaque établissement, des logements suffisants pour plusieurs centaines de familles. Or, ces familles d'ouvriers spéciaux ne pouvaient être tirées que des verreries existantes dans les régions environnantes. Il n'y eut donc pas que le trop-plein d'Epernay qui se déversa sur ces hameaux.

Mais, dans la suite, comme Epernay augmentait lui-même et s'agrandissait beaucoup, les terrains à bâtir atteignirent des prix très élevés, de telle sorte que les entrepreneurs et marchands de matériaux et de bois de constructions de la ville, se décidèrent, en grand nombre, à transporter leurs magasins et dépôts dans les hameaux. Ils trouvaient là deux avantages : celui de s'y installer à peu de frais et celui de s'exempter des droits immédiats d'octroi.

Quoi qu'il en soit, en 1865, la population réunie des deux hameaux contigus, était déjà de deux cent soixante-et-onze habitants, et il fut alors question, sur la demande du Sous-Préfet d'Epernay, de les réunir à cette Ville. Le Conseil municipal d'Epernay refusa.

En 1869, le Maire d'Ay demande que La Villa soit annexée à Epernay. Il fait remarquer à son collègue,

que de malheureux enfants, filles et garçons de La Villa, sont obligés, ou de demeurer sans instruction, ou de parcourir sept kilomètres de chemins souvent impraticables, aller et retour, pour fréquenter les écoles d'Ay. Il sollicite donc leur admission dans les écoles d'Epernay. Mais, cette Ville répond que ses écoles sont insuffisantes pour recevoir ses propres enfants, et qu'elle a le regret de ne pouvoir accueillir ceux de La Villa (une dizaine environ).

Le 28 décembre 1869, le Conseil d'Epernay nomme une commission, chargée d'examiner les voies et moyens d'annexer, à cette Ville, La Villa et Magenta, dont la population s'élève alors à 1,200 âmes (1). Cette commission présenta un rapport favorable, et, le 5 mai 1870, Epernay demanda l'accomplissement des formalités nécessaires, pour arriver à l'annexion des hameaux.

Le moment semblait propice : leur population grossissait à vue d'œil, beaucoup de pauvres gens allaient y habiter, et un trop grand nombre de vagabonds s'y donnaient rendez-vous. Ay en était embarrassé. Il n'y avait ni octroi à payer, ni police à craindre. Mais on n'y était guère en sûreté la nuit. Des malfaiteurs venaient faire de mauvais coups à Epernay, repassaient le pont en quelques secondes, et se trouvaient sauvés. On fut obligé de faire donner à la police, le droit d'informer et d'arrêter les coupables dans les hameaux : Ay et Dizy en furent satisfaits, car ils avaient aussi à redouter ces malandrins.

D'un autre côté, les habitants honnêtes des hameaux n'auraient eu qu'à gagner à l'annexion : les faibles droits d'octroi qu'ils auraient eu à supporter, seraient largement compensés par une bonne police, par l'appropriation des rues, l'éclairage, la tranquillité publique...

(1) La première verrerie était déjà établie.

Tout le monde était donc d'accord, et tout semblait devoir aller pour le mieux, lorsque la funeste guerre de 1870 vint tout suspendre. Les enquêtes ne purent avoir lieu qu'en 1872 et furent favorables à l'annexion : il n'existait alors plus aucun doute sur l'heureuse issue de cette affaire. Mais, on avait compté sans la politique, et c'est elle qui a tout gâté, comme on va le voir.

Dans la séance du Conseil municipal, du 22 décembre 1875, M. Blandin, maire républicain d'Epernay, a donné connaissance d'une lettre faisant connaître, que le Ministre de l'intérieur, *n'avait pas vu l'utilité* de présenter au Conseil d'Etat, le projet d'annexion. Ce Ministre réactionnaire et *peu commode*, comme disait le peuple (on l'appelait Buffet), prétendait être venu sur place, s'assurer de la convenance de l'annexion, et qu' « *il avait remarqué qu'aucun intérêt général ou local ne motivait cette annexion* ».

C'était là une mauvaise plaisanterie et une fin de non-recevoir. Le Ministre n'était nullement venu à La Villa, sans quoi, il eut dû provoquer la présence et les explications des Maires d'Epernay, d'Ay et de Dizy. D'ailleurs, personne n'a jamais entendu parler que le Ministre soit venu. Il a simplement voulu étouffer l'affaire, et ce qui suffit à le prouver, c'est que, dans sa lettre, il ne fait nulle mention de l'avis favorable du Conseil général de la Marne, ni de la présentation du projet, par l'autorité supérieure elle-même dès l'année 1865 ni de la demande toute spéciale d'Ay en 1869. Il est donc permis d'affirmer, sans se tromper, que le ministre Buffet n'a pas craint d'assumer une telle responsabilité, dans le seul but de contre-carrer les vues de l'honorable M. Blandin et de jouer un de ses mauvais tours à un adversaire politique.

Quoi qu'il en soit, le projet n'a jamais été repris

depuis, et il est présumable qu'il ne le sera pas de longtemps, étant donné surtout, que les hameaux ont maintenant une organisation, devenue nécessaire par suite de leur accroissement.

La Villa, quoique rarement d'accord avec Ay, a un adjoint spécial et des écoles ; Magenta prime Dizy, qui se trouve comme absorbé par lui. C'est là que réside le Maire, et qu'une Mairie est déjà établie. Des écoles y existent depuis 1876 et on en construit d'autres en 1898. Une Eglise y a été consacrée au culte, en 1895, après avoir été érigée par la munificence de M. Paul Chandon, d'Epernay. Une avenue reliant cette Eglise à la route de Dizy, vient d'être ouverte par la municipalité de Magenta qui lui a donné le nom « d'Avenue Paul Chandon ».

Aux causes d'accroissement rapide que j'ai indiquées ci-devant, est venue s'en ajouter une autre depuis quelques années, et l'honneur en revient, en grande partie, à l'honorable maire de Magenta-Dizy, M. Thévenet.

Entrepreneur de grands travaux publics, M. Thévenet se rendit acquéreur de terres et prés d'une étendue assez considérable, lieudit « Les Grandes Terres du Pont », dont le prix ne dépassait pas, alors, deux francs le mètre. Il fit surélever le sol par des remblais de matériaux et de craie, afin de parer aux iuondations de la Marne, qui couvraient ces terrains presque tous les hivers. Puis il construisit des maisons, avec jardins, qu'il loua à bon marché, à des ouvriers du chemin de fer habitant Epernay ; ce qui attira l'attention de beaucoup de leurs camarades. L'élan était donné. Dans son amour pour son pays naissant, M. Thévenet suscita, très habilement, un courant d'immigration parmi ces ouvriers, en leur promettant, non-seulement des loyers

à bas prix, mais en se faisant fort de les amener, sans beaucoup de sacrifices, à devenir, eux-mêmes, propriétaires de leur petite maison et de leur jardin. Et cela, sans aucun acte ni traité, et, par conséquent, sans frais pour eux, ce qui était d'une grande importance à leurs yeux. Il leur suffisait de s'engager verbalement à lui verser, chaque mois, une petite somme, à prélever sur leur salaire. Cette somme devait égaler, au moins, la quotité de l'intérêt du capital, représenté par le petit immeuble occupé par l'ouvrier, et dont le prix était fixé à quatre mille francs. Les versements mensuels ne devaient pas dépasser la durée de vingt ans.

Cette méthode ingénieuse a pleinement réussi. Plus de soixante familles d'ouvriers du chemin de fer, des caves, etc., en ont profité, et se trouvent aujourd'hui propriétaires d'une maison commode, et d'un jardin productif. Certains d'entre eux ont traité pour des maisons de six mille francs, et sont même allés jusqu'à neuf et dix mille francs. Beaucoup se sont déjà entièrement libérés, et aucun ne paraît vouloir profiter du délai de vingt ans accordé. L'émulation règne parmi eux, et, sans savoir ce que le voisin a versé, chacun s'efforce de grossir les à-compte et de devenir propriétaire de sa gentille habitation.

Voilà, il me semble, d'utile besogne et d'excellente administration. C'est ainsi qu'on donne de l'importance à son pays, et qu'on résout victorieusement la question sociale.

Aussi M. Thévenet en est-il largement récompensé par la reconnaissance et l'estime de ses concitoyens.

CHAPITRE XVIII

1869-1870

Elections législatives. — Opposition grandissante. — Inquiétude générale.— Sénatus-consulte. — Mesures tardives. — L'Empire isolé. — Guerre déclarée à la Prusse. — Passage de l'Empereur et du Prince impérial.— Mauvais augure. — Premiers revers, etc.

Les élections législatives des 23 et 24 mai 1869 avaient encore donné la victoire aux candidats officiels de l'Empire : M. Ch. Perrier était élu avec plus de 22,000 voix ; mais la lutte était déjà vive, l'opposition grandissait, et M. Le Blond, républicain, obtenait près de 9,000 voix, malgré la guerre archarnée que lui fit le Gouvernement.

Ce dernier sentit son autorité décroître et, dès le 11 juillet 1869, il dût sacrifier une partie de ses prérogatives et augmenter les droits du Corps législatif, qui étaient alors bien restreints. Il voulait faire des concessions pour apaiser les mécontents. Il n'y parvint pas.

Le 8 novembre, M. Amelin, le fameux préfet à poigne de la Marne, est remplacé par M. Sohier, dont l'administration fut plus paternelle, et qui occupa ce poste jusqu'à l'Invasion.

Au commencement de 1870, l'inquiétude du Gouvernement était visible. Pierre Bonaparte avait tué le journaliste Victor Noir, et bien qu'il eût été en état de légitime défense, il en résultait un grave discrédit pour la famille impériale. Depuis que son prestige avait pâli au Mexique et que la Prusse, après Sadowa, ne cachait plus son ambition, Napoléon sentait la faute qu'il avait

commise en favorisant l'unité italienne. Il résolut d'empêcher la formation de l'unité allemande. Des mesures furent prises pour exercer la garde nationale mobile. Un local est demandé à la Ville, dans ce but. Mais le Conseil déclare ne pouvoir fournir de local, et fait remarquer à l'autorité que le Palais-de-Justice conviendrait pour cette destination. Le Gouvernement est surpris de ce refus : tous les chefs-lieux de la Marne ont livré des locaux. Epernay eût pu payer cher son refus, si le Gouvernement n'avait eu de bien plus graves préoccupations sur les bras.

En vain, un sénatus-consulte du 20 avril 1870, est-il adopté et soumis à la ratification du peuple, de l'armée et de la marine, en vue de fortifier l'Empire, et donner quelqu'extension aux droits du Parlement : il était trop tard. Il fallait une guerre pour consolider l'Empire. Le 18 juillet 1870, après de longs débats devant les Chambres, pendant lesquels le Gouvernement s'efforça de justifier la plus imprudente des décisions, la guerre fut déclarée à la Prusse, à propos du prince prussien de Hohenzollern, appelé au trône d'Espagne.

Napoléon III exigea que ce prince renonçât à la couronne d'Espagne, ce qu'il fit. Cela devait suffire ; mais le Gouvernement voulut encore que le roi de Prusse, Guillaume, s'associât aussi à cette renonciation. Ce dernier refusa : de là la déclaration de guerre.

Etait-ce là, vraiment, un motif suffisant ? Mille fois non ! Il est vrai que Bismarck sut tout précipiter en brouillant habilement les cartes.

Cette déclaration de guerre ne fit pas, d'abord, une grande impression sur la masse de la population, qui ne doutait pas des Français, et les croyait sûrs de la victoire. Mais, pendant qu'à Paris et ailleurs, on criait : « A Berlin ! à Berlin ! » les députés de l'opposition et

les gens sérieux, criaient : Gare ! Ils frémissaient en entrevoyant les conséquences de la guerre. La vérité est que la Prusse et l'Allemagne entière, étaient armées jusqu'aux dents, et que la France n'était nullement prête, malgré les déclarations contraires du Gouvernement. Le Ministre de la guerre alla jusqu'à dire qu'il ne manquait pas un bouton de guêtre !

Le Conseil municipal, par une délibération du 28 juillet 1870, affecte aux secours à donner aux blessés militaires, le crédit voté pour les fêtes publiques, et ouvre, en outre, un crédit illimité dans ce but.

Ce même jour, l'Empereur passe à Epernay avec son fils, allant rejoindre l'armée, dans l'Est.

M. Piétri, Sous-Préfet, toujours malade, avait pris un congé au mois de mars 1869, pour aller se rétablir dans le Midi ; mais sa maladie l'empêcha de revenir à Epernay. Après un intérim de sept mois, tenu par M. Lemonnier, conseiller de préfecture, M. Armand Barbier, sous-préfet de Thiers (Puy-du-Dôme), est nommé à Epernay, par décret du 15 septembre 1869.

M. Barbier est un ancien élève de Saint-Cyr, dont la carrière militaire a été brisée, dans la campagne d'Italie, où il a eu la jambe droite emportée par un boulet, à Solférino. L'amputation ayant dû être faite très haut, il marche difficilement avec sa jambe de bois.

Doué d'une constitution très robuste, gros et assez grand, d'une force herculéenne, d'une vivacité rare, M. Barbier devait être un intrépide officier, ne redoutant aucun danger. Comme Sous-Préfet, il fait preuve de compétence et de beaucoup d'énergie. Mais, trop autoritaire et très irritable, il sort trop facilement de ses gonds, et regrette aussitôt ses accès de colère, qui sont la conséquence de son amputation : car, au fond, il a un excellent cœur. Lors de la déclaration de guerre à la

Prusse, il est tout feu et flamme contre l'Allemand, dont il ne met pas en doute l'écrasement.

Le 28 juillet 1870, Napoléon III, forcé par l'Impératrice et les Ministres, de quitter Paris pour aller rejoindre l'armée, arriva en gare d'Epernay avec son fils Louis, prince impérial, âgé de quatorze ans.

M. Barbier s'y était rendu en uniforme, avec les principales autorités de la Ville. L'Empereur était pâle, morne et triste, comme affaissé déjà, sous le coup des événements qui se préparaient, et dont il semblait prévoir la suite funeste. Il avait, je crois, le pressentiment qu'il ne reviendrait pas, et qu'il ne reverrait plus Paris. Il me semble encore le voir, seul avec son fils dans le wagon impérial, suivi d'autres wagons où se trouvaient les officiers de sa suite, à l'air soucieux, qui se montrèrent à peine. Il était dix heures et demie du matin. Le train s'arrêta quelques minutes. L'Empereur, en petite tenue de général, se leva pesamment et salua, à la portière, avec son fils, lorsque les assistants, qui s'étaient tenus à distance, sur le quai, contre la gare, se découvrirent silencieux.

M. Barbier s'était avancé seul, sur le quai opposé, du côté Nord de la première voie, allant et venant, pour se donner une contenance, le long du wagon impérial.

Le Prince Impérial, de taille moyenne pour son âge. fluet sous son uniforme militaire, blanchet, sous ses cheveux châtain-foncé, clignotait les yeux, comme par un mouvement nerveux et rapide. Sa figure était sans expression et la tristesse de son père se reflétait entièrement sur lui. Ce pauvre enfant était certainement atterré, à la vue sombre et déconfite de l'Empereur, et tout son être restait comme interdit, par le silence et la froideur qui régnaient autour de lui.

Cette scène pénible dura quelques minutes à peine,

sans que l'Empereur prononçât un mot ; et nous restions confondus, en voyant qu'il n'eût pas une seule parole pour M. Barbier, qui continuait à aller et venir péniblement, le long du wagon impérial, avec sa jambe de bois. L'ingrat 'souverain devait cependant connaître la provenance de cette jambe, puisque c'était à son service, en Lombardie, que la vraie jambe avait été emportée par un boulet autrichien. Mais, je l'ai déjà dit, Napoléon III était anéanti et comme pétrifié. Il avait plutôt l'air d'un prisonnier de guerre, que d'un chef d'armée partant repousser l'ennemi, qui touchait notre frontière. Ce n'était plus qu'une sorte de momie ambulante ; et, je me demande si son attitude fut pire, lorsque, cinq semaines plus tard, à Sedan, il rendait son épée au roi de Prusse, et prenait le chemin de l'exil, alors qu'à Paris on proclamait la République.

Le train impérial partit. Un nouveau salut, aussi muet et aussi navrant que le salut d'arrivée, fut donné, et nous revînmes à la Sous-Préfecture, profondément écœurés de cette scène décourageante, qui était une sorte de prélude à l'épouvantable défaite qui allait nous écraser.

M. Barbier rentra tout frémissant d'une rage mal contenue, et, dès ce moment, sa confiance robuste disparut jour par jour.

Les premiers télégrammes reçus l'étonnent au plus haut point : ils n'annoncent pas la victoire. Les hostilités commencent le 2 août à Sarrebruck, et nos défaites se succèdent bientôt avec une foudroyante rapidité. Le 4 août, le général Douai Abel est défait et tué à Wissembourg. Le 6, l'armée de Mac-Mahon est écrasée à la bataille de Reischoffen. Le même jour, le général Frossard est mis en déroute près de Forbach. L'Alsace et la Lorraine sont envahies, et le 9 août Strasbourg est investi.

Mais ces défaites, si rapides, ne nous sont pas signalées de suite. De nombreux télégrammes arrivent bien à la Sous-Préfecture, et j'en ai là, sous les yeux, cinquante-deux depuis le 7 août jusqu'au 20. Ces télégrammes nous arrivent de tous côtés : de l'Empereur. du Quartier Général, du président du Conseil, du Ministre de l'Intérieur, du Préfet, etc. Il y est question des combats et batailles livrés, mais rien n'indique la gravité de nos défaites, et c'est seulement par le lieu d'origine des dépêches, que nous entrevoyons la triste réalité : partout nos troupes sont repoussées, et l'ennemi s'avance à grands pas vers nous.

Je donnerai ici quelques-uns de ces télégrammes, dont je conservais soigneusement le texte, et que venaient copier les habitants anxieux :

« Metz, 7 août 1870, 6 h. matin.

« Dans l'affaire qui a eu lieu hier, à Forbach, il n'y a eu que le 3e corps engagé, soutenu par deux divisions des autres corps. Le corps du général Ladmirault, celui du général de Failly et la garde n'ont pas combattu.

« Le combat a commencé à une heure et semblait sans importance; mais bientôt de nombreuses troupes se sont embusquées dans les bois, essayant de tourner la position. A cinq heures, les Prussiens semblaient repoussés et renoncèrent à l'attaque; mais un nouveau corps arrivant de Werden, sur la Sarre, obligea le général Frossard à se retirer.

« Aujourd'hui, les troupes qui se trouvaient divisées se concentrent sur Metz.

« Dans la bataille qui a eu lieu près de Freischwiller, le maréchal de Mac-Mahon avait cinq divisions; le corps d'armée du général de Failly n'avait pas pu le rejoindre. On n'a que des détails très vagues. On dit

En réalité, personne de nous ne savait rien. Mais, plus on avançait, plus on devinait l'épouvantable vérité. Nous étions évidemment battus de tous côtés, et l'ennemi redoutable approchait.

Un jour, c'était le 15 août, jour de la fête de l'Empereur, — fête à laquelle personne ne songea — les brigades de gendarmerie du département de la Meuse, suivies de près par celles de la Meurthe, arrivent précipitamment à Epernay, fuyant, par ordre supérieur, l'ennemi qui envahissait leurs parages.

Leurs officiers racontent les horreurs commises dans l'Est par les Allemands. Ils font un tableau effrayant des menaces, des coups, des incendies et de toutes les abominations commises par l'ennemi. Ces récits jettent l'effroi parmi les fonctionnaires et notables réunis à la Sous-Préfecture, qui craignent le même sort pour nos contrées. Ces compagnies de gendarmerie ont fui pour ne pas être prisonnières de guerre. Il n'était que temps, en effet, puisque Nancy, menacé depuis quelques jours, était occupé dès le 14 août, privé de communications avec Toul, et que la retraite de l'armée française était générale.

L'Impérératrice-Régente et le Gouvernement ne savaient plus où donner de la tête, dès le 7 août. Le 8, un décret convoque les Chambres pour le lendemain 9 août. Tous les hommes valides de trente à quarante ans sont appelés à faire partie de la garde nationale sédentaire. L'état de siège est proclamé dans tout l'Est. Paris, qui commence à s'agiter, est, lui aussi, mis en état de siège. Le ministère Ollivier a fait place au ministère comte de Palikao. La levée en masse de tout ce qui est valide est décrétée. Les formalités pour les engagements volontaires sont supprimées : on peut s'engager jusqu'à quarante-cinq ans. La garde mobile

va recevoir tous les célibataires et veufs, sans enfants, de vingt-cinq à trente ans. Elle est incorporée dans l'armée active. L'appel anticipé de la classe 1870, qui ne devait tirer au sort qu'en 1871, a lieu en vertu d'une loi votée précipitamment le 20 juillet 1870. Enfin, les inscrits maritimes libérés, sont rappelés sous les drapeaux.

Toutes ces mesures étaient énergiques ; mais il était trop tard ! Pendant ces tristes journées, nos armées continuent leur retraite, écrasées par un ennemi infiniment supérieur en nombre. D'ailleurs, nos généraux sont paralysés par le commandement incompétent de l'Empereur, qui est plus nuisible qu'utile à la tête de l'armée. Le major-général résigne ses fonctions le 12 août. Napoléon quitte Metz le 14 août, se rendant au camp de Châlons, dont les magasins sont incendiés par les Français, en vue d'affamer l'ennemi. Un grand conseil a lieu au camp le 17 août. L'Empereur est obligé de céder le commandement en chef au maréchal de Mac-Mahon. C'était encore trop tard. Napoléon se retire à Courcelles, près Reims, avec son fils, de nombreux officiers, des serviteurs et parasites qui font scandale dans ce village, où MM. Rouher et Piétri sont venus, pour conférer avec le Chef de l'Etat. C'est là que la retraite de l'armée de Mac-Mahon sur Paris est décidée, puis, bientôt rapportée, et c'est vers Metz, où se trouve l'armée de Bazaine, qu'on se décide à marcher le 23 août. C'est à Sedan que tout va s'effondrer !

CHAPITRE XIX

Août 1870

Elections municipales.— Démission du Maire et des Adjoints. — Refus des fonctions de Maire par M. Auban-Moët.— Il est délégué à la Mairie. — Sages précautions prises. — Garde urbaine.— Grave situation.— Nos revers, etc.

Les conseillers municipaux étaient arrivés au terme de leur mandat, en exécution de la loi du 5 mai 1855. Les élections municipales eurent lieu les 6 et 7 août, pour le premier tour; les 13 et 14, pour le second, alors que les Allemands foulaient déjà le sol de la France.

Le premier élu fut M. Louis-Perrier, vieillard de soixante-dix-neuf ans, qui obtint 1,347 voix; M. Auban-Moët venait ensuite avec 1,344 voix. M. Charles Perrier, maire et député, n'avait réuni que 954 voix. L'opposition libérale du Conseil avait grandi, et treize de ses membres avaient été élus, formant ainsi la moitié de l'Assemblée municipale. M. Charles Perrier, malgré son grand dévouement aux intérêts de la Ville, était de plus en plus victime de son attachement à l'Empire, et surtout des revers de nos armées. Le 10 août, entre les deux tours de scrutin, il donna sa démission de Maire. Ses deux adjoints, M. le docteur Rousseau et M. Appert, en firent autant. Mais, on ne pouvait guère accepter sa démission, à un pareil moment. Elle fut donc refusée, et M. Auban-Moët fut pressenti, en vue d'accepter les fonctions de maire. Il refusa.

C'est alors que M. Charles Perrier écrivit à MM. Auban et Luquet, conseillers municipaux, la lettre qui suit :

« Paris, 11 août 1870.

« Monsieur,

« Le Gouvernement ne pouvant composer, en ce moment, une nouvelle administration, je conserve provisoirement mes fonctions de maire.

« MM. Rousseau et Appert ayant donné leur démission, je viens, Monsieur, faire appel à votre patriotisme, et vous demander votre concours.

« Les graves circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, font un devoir à tous les bons citoyens de s'unir ; je ne doute pas de votre acceptation.

« J'écris à M. Auban pour lui faire la même proposition.

« Veuillez, Monsieur, me faire connaître votre réponse le plus tôt possible, et agréer l'assurance de ma considération distinguée. « CH. PERRIER. »

« En hâte. »

Le lendemain, 12 août, à la réception de cette lettre, MM. Auban et Luquet répondent en ces termes à M. Charles Perrier :

« Monsieur,

« Nous avons reçu les deux lettres que vous nous avez adressées hier ; nous vous remercions de l'honneur que vous nous avez fait, de nous désigner pour remplir les fonctions d'adjoints. Mais, nous ne pouvons accepter votre proposition ; nous pensons, qu'en présence de la situation grave que nous traversons, l'administration doit être *une* et *permanente* à Epernay.

« Veuillez agréer, avec l'expression de nos regrets, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

« *Signé* : L.-I. LUQUET, AUBAN-MOET. »

Ces Messieurs n'auraient donc consenti à accepter les fonctions d'adjoints, qu'autant que M. Perrier aurait constamment résidé à Epernay ; mais, il tenait à

conserver et à remplir son mandat de député, à Paris. Il fallait pourtant sortir, d'urgence, de cette situation, dangereuse pour la Ville, et M. Auban-Moët fut de nouveau vivement sollicité pour accepter d'être nommé Maire. Il refusa définitivement.

Ne pouvant former une municipalité régulière, le Gouvernement eut recours à l'application de la loi du 5 mai 1855, sur l'organisation municipale qui permet, en cas d'absence ou d'empêchement du Maire et des Adjoints, de remplacer le Maire par un conseiller désigné par le Préfet, ou, à défaut de cette désignation, par le premier conseiller municipal, dans l'ordre du tableau. Or, le premier conseiller était le vénérable M. Louis-Perrier, qui avait quitté la Ville et dont le grand âge s'opposait, d'ailleurs, à ce qu'il pût administrer Epernay dans un pareil moment. L'autorité supérieure s'adressa donc à M. Auban-Moët, deuxième conseiller, pour le prier, en l'absence de M. Charles Perrier, maire, d'en remplir les fonctions en qualité de délégué. M. Auban-Moët refusait cette délégation comme il avait refusé la place de Maire. D'une très grande modestie, il ne brigua jamais les honneurs. Mais, l'autorité insista tellement, — je fus même chargé par le Sous-Préfet, le 14 août, d'aller chercher le dernier mot de M. Auban — qu'il finit par se laisser faire.

Dès le lendemain, 15 août, un arrêté préfectoral fut pris en ces termes :

« Nous Préfet de la Marne, etc.

« Vu l'article 4 de la loi du 5 mai 1855 : *M. Moët-*
« *Auban* est délégué pour faire les fonctions de Maire
« d'Epernay. »

Puissamment riche et charitable autant que juste et bienveillant, *M. Auban-Moët* (et non *Moët-Auban*, comme le désigne, par erreur, l'arrêté préfectoral), avait tout

ce qu'il fallait pour faire un excellent administrateur. Et il se dévoua.

C'est donc à tort, que la population a cru que M. Auban était Maire d'Epernay. Pour le nommer Maire, il eût fallu un *décret impérial;* et c'est à son corps défendant qu'il s'est résigné à en remplir les fonctions à titre de *délégué*. Le Maire, c'était toujours M. Charles Perrier.

Le 16 août, le nouveau Conseil municipal se réunit sous la présidence de M. Rousseau, adjoint, qui déclare installer les membres présents et reçoit leur serment de fidélité à la Constitution et à l'Empereur. Le président donne aussitôt connaissance de l'arrêté préfectoral précité, et M. Auban-Moët prend la présidence. Il choisit pour faire fonctions d'adjoints provisoires, MM. Luquet et Maldan. Ce choix fut simplement verbal.

Voici, textuellement, le passage que je relève ensuite sur le registre des délibérations :

« M. Maldan, adjoint provisoire, donne, au nom de « la nouvelle administration, lecture d'un écrit expri- « mant dans quelles intentions elle en a accepté les « fonctions et comment elle entend les exercer.

« Le Conseil, à l'unanimité, témoigne toutes ses « sympathies à *M. le Maire* et à *MM. les Adjoints*, et « leur promet son concours. »

Il est surprenant que le Conseil municipal ait donné le titre de *Maire* et d'*Adjoints*, à la nouvelle administration. J'ai dit, ci-devant, en quelle qualité ces Messieurs agissaient. Mais, à un pareil moment, les petites irrégularités devaient être fréquentes, et celle-ci s'explique, par le désir qu'avait le Conseil de posséder une municipalité réelle, qui pût hautement représenter la Ville, dans la situation critique qui s'ouvrait devant elle.

Voici, littéralement, la reproduction de cet écrit ou déclaration :

« *Aux habitants de la Ville d'Epernay.*

« Messieurs,

« Nous acceptons la Mairie dans des circonstances difficiles qui, demain peut-être, deviendront critiques. C'est en raison même de ces circonstances que nous n'avons pas hésité à assumer cette lourde tâche ; il est, dans la vie, des devoirs dans l'accomplissement desquels un honnête homme ne recule pas.

« Nous avons un besoin absolu de votre concours, et nous venons vous le demander entier, actif, plus encore, sympathique. Hier, nous n'étions que concitoyens ; mais dans les épreuves qui se préparent, les liens qui unissent les habitants d'une même cité se resserrent, et, devant l'ennemi qui approche, nous ne devons former qu'une famille. La guerre que nous soutenons nous impose un double devoir envers la Patrie et envers la Ville. Notre dette à la France est payée, par l'envoi sous les drapeaux, de toute la jeunesse valide. Elle est partie pleine d'enthousiasme, suivie de nos cœurs et de nos vœux.

« La Ville réclame maintenant toute notre sollicitude.

« Le voisinage du théâtre de la guerre va rendre intéressante la question des subsistances et des approvisionnements. Nos efforts doivent tendre à la résoudre.

« Il faut aussi, et avant tout, que l'ordre soit maintenu au dedans ; que la population soit rassurée ; que les méchants, s'il en est, soient convaincus de leur impuissance.

« Envisageons sans illusion comme sans faiblesse les événements qui se précipitent, et ne laissons pas s'amoindrir la confiance que tout bon citoyen doit avoir,

dans les destinées de la Patrie. Nos départements de l'Est peuvent être cruellement éprouvés, mais la France ne périra pas.

« Tel est, Messieurs, tout le programme de votre nouvelle administration.

« C'est, vous le voyez, celui d'hommes auxquels demain n'appartient pas. Tous nos efforts se concentrent sur les mesures à prendre pour traverser la crise actuelle.

« Nous nous résumons :

« Maintenir l'ordre, même par les moyens les plus énergiques; rassurer la population; écarter de notre Ville tout péril et tout dommage. Voilà le but que nous vous demandons de nous aider à atteindre.

« En Mairie, à Epernay, le 16 août 1870.

« *Le Maire.* »

(Aucune signature ne suit).

Cette déclaration, aussi nette que loyale, indique, on ne peut plus clairement, la pensée qui guidait les honorables administrateurs provisoires, au moment redoutable où ils acceptaient le pouvoir.

Prévoyant le manque de denrées alimentaires pour les habitants, le Conseil décide que les travaux communaux de pavages et constructions seront ajournés. Il ouvre un crédit illimité pour l'acquisition, s'il y a lieu, de grains, farines et provisions dont le besoin se ferait sentir. Il nomme ceux de ses membres qui feront partie du conseil de recensement de la garde nationale, qu'il s'agit d'organiser. — Il était bien temps de s'en occuper! Mais, c'était la faute du Gouvernement qui avait toujours craint d'armer les citoyens.

Le 24 août, le Conseil, réuni de nouveau, sous la présidence de M. Auban, prend connaissance de l'état des approvisionnements. Les bouchers et charcutiers

ont tout ce qui leur est nécessaire et sont sûrs de suffire à tous les besoins. Il n'en est pas de même des boulangers, qui n'ont que 1,185 quintaux de farines en magasin, alors qu'il leur en faut 1,483 quintaux par mois, Le Conseil autorise l'acquisition de 800 quintaux à 50 francs, soit pour 40,000 francs de farines au compte de la Ville.

Les télégrammes, devenus de plus en plus rares, cessent à peu près complètement dans la direction de l'Est : c'est pour nous l'indice d'un désarroi complet. Le dernier, reçu officiellement le 21 août, de Châlons, émane du général commandant la quatrième division militaire, et dit au Sous-Préfet :

« Dirigez sur Reims *toutes les troupes qui passent à* « *Epernay*, excepté la garde mobile, que j'expédierai « de Châlons, ainsi que les archives des divers services « ayant pour destination Château-Thierry. »

Cette dépêche était significative : l'ennemi devait être bien près de Châlons, pour qu'on enlevât les archives sur Château-Thierry. C'était le moment, en effet, où l'armée de Mac-Mahon, revenue au camp et à Reims, retournait vers Sedan, le 23 août, et allait se faire envelopper dans le mouvement tournant de l'armée allemande. A Epernay, on était dans l'incertitude absolue de ce qui se passait.

Le 22 août, un arrêté municipal nommait une *garde urbaine*, et portait que les hommes recevraient 3 francs par jour ; M. Gustave Jémot en était nommé capitaine. Cet arrêté n'est pas signé au registre.

La création de cette *garde urbaine*, donne à penser quelles étaient les préoccupations des administrateurs provisoires de la Ville. Il est évident, qu'à un pareil moment, il fallait songer à la sécurité des habitants. Les têtes s'échauffaient au fur à mesure que le silence se faisait, sur l'état de nos armées. L'absence de tous ren-

seignements jetait l'abattement dans la population qui, bientôt, devenait fiévreuse dans sa terrible inquiétude. Les plus calmes ne pouvaient se défendre d'une certaine exaltation. On pense bien ce que pouvaient être ceux qui, d'ordinaire, sont les plus remuants.

Le Sous-Préfet avait reçu l'ordre d'éviter, à tout prix, de se laisser surprendre et faire prisonnier par l'ennemi : il devait se replier sur Paris à la moindre alerte. Aussi, reste-t-il sans cesse sur le qui-vive quand il vient à la Sous-Préfecture, où il ne couche plus que de loin en loin. Il passe les nuits chez des amis qui lui ont offert un gîte plus sûr, et nous finissons par ne plus le voir du tout dans nos bureaux. Il est presque toujours à la gare, prêt à monter en wagon au premier signal. Et, comme on ignore le mot d'ordre qu'il a reçu, la rumeur publique l'accuse, à tort, d'abandonner son poste. Les employés sont livrés à eux-mêmes. Nous dressons, du matin au soir, de nombreuses feuilles de route, pour un grand nombre d'hommes et de jeunes gens qui veulent aller rejoindre nos armées ; car à cette époque, la Sous-Préfecture faisait fonctions de Sous-Intendance militaire. Les formules nous manquent : peu importe, nous libellons, en quelques mots, ces feuilles de route, sur simple papier écolier. Avec le cachet de la Sous-Préfecture, cela suffit ; la gare accepte tout et fait partir les engagés pour leur destination. Parfois, nous ne savons où les diriger ; mais un courant désordonné de patriotisme les entraîne. Chacun est furieux de savoir que tout va mal. On veut s'armer et courir sus à l'ennemi, n'importe où il soit, et nous dirigeons ces braves gens un peu au hasard, d'abord sur Châlons, puis sur Reims, sur Château-Thierry, etc.

A cette époque, vers le 25 août, la Municipalité avait pris, sous le numéro quarante-deux du registre,

l'arrêté, sans date et non signé, dont voici la teneur :

« La Municipalité d'Epernay à ses administrés :

« Il est possible que des troupes ennemies se présentent devant notre Ville.

« Nous n'avons pas besoin de vous rappeler qu'Epernay est une ville ouverte, sans moyens de défense contre des troupes régulières. Sa résistance serait donc inutile et, par conséquent, dangereuse ; elle exposerait à des représailles funestes la ville et ses habitants.

« Nous vous adjurons de rester calmes : de supporter avec patience l'épreuve qui semble nous menacer, en espérant en des jours meilleurs. Notre vaillante armée saura chasser l'ennemi du sol de la France ; soyez-en certains.

« Quant à nous, dont la mission est de veiller à l'ordre intérieur, nous sommes décidés à le maintenir par tous les moyens possibles, et, pour nous assurer le concours de tous les bons citoyens, nous nous occupons activement de constituer la garde nationale.

« Concorde et modération, voilà ce que nous vous demandons ; ayez confiance dans l'avenir. »

CHAPITRE XX

Août 1870 (suite)

Irruption des uhlans à Epernay. — Soldats français du génie. — Collision.— Le sang coule.— Chasse aux Prussiens. L'Autorité méconnue.— Troupe demandée.— M. Auban-Moët se retire.

Le vendredi 26 août, pendant que l'armée de Mac-Mahon se dirigeait vers Vouziers, les Allemands étaient à Châlons, et, retournant brusquement sur les derrières

de l'armée française, qui semblait ne pas se douter de leur présence, ils envoyaient, sur Epernay, un détachement d'une cinquantaine de uhlans pour occuper cette Place. On savait, à la gare d'Epernay, que l'ennemi était à Châlons ; mais les habitants d'Epernay l'ignoraient. M. Lapierre, chef de gare, dûment prévenu, était aux aguets. Il avait fait préparer un train, avec machine chauffée prête à partir au premier signal. La caisse était disposée pour y être chargée.

Tout à coup, vers trois heures après midi, on aperçoit, de la gare, les uhlans arrivant par la route de Chouilly. Ils s'arrêtent en haut de la rue du Commerce, où reste la moitié du détachement. L'autre moitié se dispose sur deux rangs de chaque côté de la rue, le chef au milieu, se met en marche et arrive place Louis-Philippe. Là, ils se divisent en trois groupes dont l'un se lance au trot vers la poste, située alors rue des Berceaux, un autre vers le pont du chemin de fer, route de Cumières, et le troisième sur la gare, où se trouvaient dix soldats français du génie, qui venaient de miner le tunnel de Rilly. Ils gardaient la gare contre toute surprise.

Ils s'étaient enfermés dans la salle d'attente avec leurs munitions et leurs armes chargées. La cour était déserte. Les uhlans y arrivent pour en prendre possession. Nos soldats les reçoivent par un feu de peloton, qui brise les vitres sur la cour de la gare, et leur fait brusquement tourner bride en ripostant. Ils fuient ; mais leur chef, un sous-lieutenant, le comte X..., est blessé et désarçonné. Des ouvriers, munis de barres de fer, étaient accourus et allaient l'écharper ; mais, les chefs du chemin de fer, le conduisent sur-le-champ dans le train, et il est emmené à Reims. On a su, depuis, que cet officier, admis au Val-de-Grâce, à Paris, s'était guéri de ses blessures.

Pendant ce temps, les autres détachements de uhlans effrayés des coups de feu qu'ils entendent, se sauvent dans toutes les directions, après toutefois que celui dirigé sur la poste a pu y dérober quelques plis chargés. Nos soldats du génie sortent précipitamment de la gare et se mettent à leur poursuite : c'est une vraie chasse au prussien. Des détonations éclatent sur divers points, et l'on dit que nos militaires n'ont pas seuls tiré. Un uhlan est tué rue de Châlons, un autre, rue du Commerce, par le soldat Duboin, qui l'a descendu au deuxième coup, de la place Louis-Philippe, à plus de deux cents mètres de distance. Un troisième prussien a été blessé et son cheval tué sur cette place. Les autres parviennent à s'échapper, grâce à la vitesse de leurs chevaux, et regagnent la route de Châlons de tous côtés. Quelques-uns, dans leur frayeur, s'étaient égarés vers les hauteurs du Bernon.

On raconte qu'un de nos braves turcos, en convalescence à l'ambulance du théâtre, est sorti subitement en entendant les coups de feu à la gare et que, le fusil armé, il a poursuivi jusque dans les vignes les uhlans qui s'échappaient. C'était un lion déchaîné que rien ne put arrêter. Aussi rentra-t-il exténué et fiévreux à l'ambulance, où l'on parvint cependant à le guérir.

Mais si les uhlans déguerpissent effarés, la population du centre de la ville est en proie à une panique facile à comprendre. Des cris de frayeur se font entendre, les magasins et les portes se ferment en un clin-d'œil : c'est un bruit infernal pendant quelques minutes, bruit auquel se mêlent les détonations et le sifflement des balles, qui trouaient les murs, surtout près des Tourelles de la rue de Châlons. De la salle d'attente de la gare, une balle de nos soldats était allée briser la



(Phot. WEINMANN, 1898)

Vue de la rue Saint-Martin, prise de la place Auban-Moët
avec petit portail de l'église Notre-Dame, devant disparaître en 1903.

devanture du café-restaurent d'en face, ainsi qu'une glace à l'intérieur, mais sans blesser personne.

L'affolement de ces uhlans était tel, qu'il n'avait d'égal que leur fureur. Ils frappaient tous ceux qui étaient à leur portée. L'un d'eux, voyant un habitant debout devant la grande porte fermée, qui conduit au gymnase de la rue de Châlons, lui perça la main d'un coup de lance. Il lui eut certainement transpercé le corps, s'il n'avait prévenu le coup en s'effaçant de son mieux dans l'encoignure de cette porte. Un autre s'attaqua même à un enfant d'une dizaine d'années, qu'il crut lui avoir fait une grimace dans la même rue. Lançant brusquement son cheval sur le gamin, celui-ci tombe, en courant, près de la tourelle Nord de la porte, tandis que le cheval lui-même vient s'abattre à quelques pas de lui, mais se relève presque aussitôt, sans avoir désarçonné son cavalier. Pendant ce court instant, l'enfant avait pu déguerpir et se mettre en-sûreté.

A la Sous-Préfecture, nous avions vivement fermé toutes les portes et les persiennes. Les employés avaient filé sur les derrières, par la rue du Paulmier, alors que moi, — je dois le dire ici pour confesser la grave imprudence dont j'ai failli me repentir — je me dirigeais à la hâte, par la place de l'Hôtel-de-Ville, vers la rue de Châlons, où s'entendait un vacarme effroyable. Mais, à peine avais-je fait trente mètres en remontant la rue, que je dus rétrograder précipitamment pour éviter les balles, et tourner à l'angle, dans la rue Saint-Martin.

A ce moment, trois uhlans, lancés de front, au grand trot de leurs chevaux, fanions au vent et revolver au poing, descendent la rue de Châlons, affolés et menaçants derrière moi. Impossible d'entrer dans les magasins qui sont tous fermés à clé. Encore quelques se-

condes et ces maudits prussiens vont m'atteindre. Entré dans la rue Saint-Martin, seul, je trouve aussi portes closes, et, instinctivement, de suite, je marche comme en flânant, les mains dans mes poches, ne sachant quelle contenance tenir, tandis que les trois uhlans, toujours de front et au grand trot, le doigt sur la détente de leur revolver, passent rapides près de moi, l'œil en feu, en me lançant tous trois des regards féroces. Tout en affectant l'air d'un promeneur, j'avoue que j'étais extrêmement ému. Il est certain que, dans leur course effrénée, les yeux braqués sur moi, ils m'auraient tué comme un chien, au moindre doute. Heureusement qu'ils avaient hâte de détaler au plus vite : redoublant encore de vitesse sur la place du Marché-au-Blé, où pas une âme ne se trouvait, ils enfilèrent la rue de l'Ecaille et disparurent incontinent par le rempart Perrier. Je commençai à respirer.

Ces trois groupes de uhlans avaient voulu s'emparer, d'abord du pont du chemin de fer, pour arrêter le dernier train et enlever la caisse, puis de la gare et de la poste, afin de faire main-basse sur les valeurs et de disposer ainsi à leur gré des principaux services publics, pensant prendre la ville sans coup férir. Ils échouèrent donc dans leur projet, grâce à la présence, à la gare, de cette poignée de braves soldats du génie et à leur attaque imprévue.

Parmi ces prussiens, se trouvaient d'anciens employés et ouvriers qu'on avait occupés dans des maisons de commerce, et qui connaissaient aussi bien la ville que nous. On les avait choisis exprès pour opérer ce coup de main hardi. L'un d'eux, en passant, avait salué à haute voix, un nommé Floer, demeurant rue de Châlons. Un autre avait dit à la femme du brigadier de police, qui enlevait furtivement la plaque de son mari,

placée au-dessus de sa porte, rue Jean-Pierrot : « Oh ! c'est inutile d'enlever cette plaque : Nous savons bien que c'est ici chez le brigadier de police Sogny ! »

Ce uhlan était un ancien ouvrier de la brasserie Schlinger.

MM. Auban-Moët, Luquet et Maldan se trouvaient à la Mairie, au moment de l'irruption des uhlans et de la fusillade soudaine qui suivit. Ils en sortent, ceints de leurs écharpes, juste au moment où plusieurs uhlans, venant du côté de la poste, se rabattaient, tout effarés, par la rue Jean-Pierrot, traversaient la Place-de-Ville et s'enfilaient par la rue du Paulmier, de toute la vitesse de leurs montures. Nos trois administrateurs s'avancent par la rue Notre-Dame et la rue de Châlons, où la foule arrivait en masse, aussitôt la disparition des uhlans. Ils essaient de calmer cette foule absolument surexcitée. Leurs sages exhortations sont peu écoutées et leur autorité est à peu près méconnue. Les ouvriers, ceux du chemin de fer surtout, se ruent à la poursuite des envahisseurs, qui déguerpissent de toutes parts beaucoup plus vite qu'ils n'étaient venus.

Dans la rue de Châlons, un nommé Morgenthaler, ancien militaire et brave homme entre tous, mais à ce moment très exalté, brandit un grand sabre ensanglanté dont il venait de faire usage, dit-il, contre le malheureux prussien tué un instant auparavant. Il montre, en se vantant, ce sabre à M. Auban qui lui dit : « Malheureux ! A quoi bon ce sang versé ? Il retombera sur la ville ! La vengeance de l'ennemi sera terrible, et cet ennemi occupe déjà Châlons ! » Mais la foule qui les entoure, hors d'elle même, sourde au langage de la raison, applaudit Morgenthaler et se répand en menaces épouvantables contre l'ennemi.

Les trois administrateurs, navrés de ce qui vient de

se passer, adressent les proclamations qui suivent à la population :

Première proclamation

« Aux habitants d'Epernay.

« Un détachement de passage a repoussé un parti de cavaliers prussiens qui se présentaient en ville.

« N'oubliez pas que vous ne sauriez vous défendre et que, habitants paisibles d'une ville ouverte, vous devez observer les lois de la guerre qui défendent aux personnes non militaires, tout acte d'hostilité.

« Du calme et de la prudence, dans votre intérêt.

Deuxième proclamation

« Aux habitants d'Epernay,

« Les faits qui viennent de se passer à la gare, entre les soldats du génie et les uhlans, seraient de nature à compromettre la Ville si les habitants y prenaient part.

« La municipalité, qui a tout fait pour empêcher une collision inutile, vous invite instamment à ne pas provoquer, par vous-mêmes, le renouvellement de pareils actes.

« *Elle se démettrait de ses fonctions*, si sa voix ne devait pas être écoutée.

« Le Conseil municipal, qui s'établit en permanence, se joint à l'Administration pour prier la population, de la manière la plus pressante, de rester calme et de rentrer dans ses foyers.

« En Mairie, à Epernay, le 26 août 1870. »

Ces deux documents ne sont pas signés sur le registre des arrêtés ; mais le dernier est porté au registre des délibérations du Conseil municipal et signé par les seize membres présents, parmi lesquels figurent les trois administrateurs provisoires.

Mais ces appels réitérés à la prudence et au calme,

ne reçurent pas l'accueil qu'en attendait l'Administration; certains esprits surexcités poussaient le peuple à la violence en blâmant ce qu'on faisait : il y avait comme un courant de révolte contre l'Autorité.

M. Auban-Moët ne voulut pas continuer d'administrer dans ces conditions. Il se dit que, simple délégué à la Mairie, un autre conseiller peut le remplacer avec plus de chances de succès peut-être, et il songe à se retirer. Toutefois, avant de le faire, il tient à assurer la sécurité des habitants et il demande de la troupe à Reims, afin de rassurer la population.

Dès le lendemain, 27 août, deux régiments d'infanterie, à la tête desquels se trouve le général Colomb, entrent à Epernay : ce sont de jeunes recrues, presque tous Bretons, absolument ignorants des choses de la guerre. On les fait camper sous la tente, cour de la gare, place de la Comédie, rempart Perrier, place Louis-Philippe, où on les exerce, le jour même, à la manœuvre.

En même temps, M. Auban-Moët est informé confidentiellement, de Châlons, que des officiers prussiens, furieux de la réception des uhlans à Epernay, ont proféré, contre le *Maire* de la Ville, des menaces épouvantables : il ne s'agit de rien moins que de le fusiller ou de l'emmener captif en Allemagne et de confisquer sa fortune, que les Teutons savent considérable.

Je crois voir encore M. Lalande, receveur du télégraphe, entrer brusquement à la Sous-Préfecture, effaré, levant les bras au ciel, en disant : « C'est épouvantable ! Nous sommes perdus ! M. Auban paiera de sa vie les coups de fusils d'hier !... » Et M. Lalande nous raconta les propos tenus à Châlons contre le Maire d'Epernay par les officiers prussiens. Nous en fûmes atterrés.

Sur les instances réitérées et les supplications de Mme Auban-Moët, absolument affolée ; sur la pressante intervention de M. Moët père, lui-même, M. Auban finit par se laisser fléchir. Il se dit que sa vie n'est rien, mais que celle de sa femme est tout ; que, d'ailleurs, les Prussiens sont une race vorace ; qu'ils seraient trop heureux de faire main basse sur ses millions, sous prétexte de venger l'agression dont leurs uhlans ont été victimes ; qu'il aura de meilleures occasions d'employer plus utilement sa fortune ; qu'enfin, sa disparition d'Epernay ne causera aucun dommage à la Ville, puisqu'un autre conseiller pourra le remplacer sans difficulté. Il se décide donc à écrire la lettre qui suit :

« *A Messieurs Luquet, Maldan, et à Messieurs les Conseillers municipaux.*

« En présence de la résistance militaire qui s'organise contre mon gré, et de l'état des esprits que je ne pense pas pouvoir calmer : je me retire.

« Epernay, le 27 août 1870.

« AUBAN-MOET. »

On devine, à la lecture de ces quelques mots, que M. Auban prévoyait des malheurs pour la population d'Epernay, alors très agitée, si elle ne se calmait pas promptement. Puisque sa présence à la tête de l'Administration provisoire, ne parvenait pas à apaiser les esprits et à arrêter les imprudents, il crut que son départ produirait l'effet désiré sur la population, et serait, dans tous les cas, un avertissement salutaire à tous, et entièrement à l'avantage de la Ville.

C'est ce qui arriva bientôt. Le premier mouvement de stupeur passé, la population se ressaisit et rentra en elle-même. Sans se rendre un compte exact des motifs élevés qui avaient guidé M. Auban dans sa retraite,

elle demeura plus prudente qu'auparavant et lui conserva, quand même, son affectueuse estime. Elle lui en donna la preuve non équivoque aux élections municipales suivantes en lui conférant, malgré lui, le mandat de conseiller, qu'il avait formellement déclaré, à l'avance, ne pouvoir accepter.

M. Auban-Moët se retira au Hâvre avec sa femme et M. Moët, son beau-père. De là, il eut le tort d'envoyer, le 29 août, sa démission au Ministre de l'Intérieur qui, le même jour, fit signer à l'Impératrice un décret portant révocation du Maire d'Epernay « *pour avoir recommandé aux habitants de ne pas s'opposer à la marche de l'ennemi* », ce qui était faux et odieux. M. Auban avait agi de concert avec la Commission et le Conseil municipal, en recommandant aux habitants le *calme* et la *prudence*, qui étaient les seuls moyens d'éviter de plus grands malheurs.

Ce décret était une mesure politique inepte et absurde. M. Auban n'était que conseiller municipal remplaçant le Maire absent : il était donc absurde de le révoquer comme Maire, puisqu'il ne l'était pas. Aussi, ce fut uniquement pour se donner un regain de popularité imméritée, que le Gouvernement impérial, aux abois, fit signer le décret illégal, arbitraire, qui voulait flétrir un homme honorable entre tous et qui avait fait son devoir. Qui donc eût agi autrement que M. Auban en semblable occurrence ? Mais le Conseil municipal tout entier avait appuyé et signé la proclamation invitant les habitants à rester calmes et à rentrer dans leurs foyers. Pour être logique dans son décret absurde, le Gouvernement, qui se sentait tomber sous le poids de ses fautes, eût dû aller jusqu'au bout et révoquer aussi ou dissoudre la Commission et le Conseil municipal lui-même : c'eût été d'un grotesque achevé.

N'eût-il pas été insensé de recommander la lutte aux habitants d'une ville ouverte, sans force armée, sans munitions, qui, en voulant résister à un ennemi puissant et aguerri, ne pouvaient que se faire sottement écraser ? D'ailleurs, les autres villes n'agirent pas autrement qu'Epernay : Reims n'essaya pas de résister à une poignée d'Allemands qui en prirent possession ; Vitry, bien que fortifiée, avait, par ordre supérieur, ouvert ses portes sans combat, et Châlons fut occupé par *cinq* Prussiens qui ne furent nullement repoussés. Il est vrai que son Maire, M. Eugène Perrier, avait recommandé aux habitants, comme l'avait fait M. Auban à Epernay, de ne pas tenter de repousser l'ennemi, et il avait eu cent fois raison, malgré les protestations qui s'élevèrent au Sénat et au Corps législatif contre son attitude. Mais le Maire de Châlons, loin de se laisser émouvoir par toutes ces clameurs, écrivit aux Présidents des deux Assemblées, des lettres très dignes et très fermes, revendiquant comme un titre à la reconnaissance de ses administrés d'avoir agi comme il l'avait fait. Et le Gouvernement ne songea pas à le révoquer.

On verra plus loin comment un général français partagea les sentiments étranges du Gouvernement impérial, à l'égard de la Municipalité provisoire d'Epernay, et avec quelle énergie, avec quelle logique irréfutable, celle-ci, justement indignée, protesta contre ses agissements. Excusons-les tous de leurs inconséquences et de leurs velléités déplacées en ces tristes circonstances, car tous avaient perdu la tête !

J'ai dit que M. Auban-Moët avait eu le tort d'envoyer sa démission au Ministre. En effet, simplement délégué par le Préfet pour remplacer provisoirement le Maire absent, il n'avait qu'à informer ce magistrat de la situation où l'avait placé l'irruption des uhlans, et de le prier de

désigner un autre conseiller à sa place. En agissant ainsi, il se fut certainement évité une révocation désagréable, qui n'est pas à sa honte, il est vrai, mais à celle du Gouvernement impérial.

Quoi qu'il en soit, j'ai toujours été convaincu et je le suis encore aujourd'hui, qu'au lieu de blâmer M. Auban de sa retraite, on eût dû plutôt l'en remercier. Sa présence à la tête de l'administration de la Ville, ne pouvait qu'être un grand danger pour elle, à cause de sa grande fortune, que les Prussiens n'eussent pas manqué de s'approprier ou d'entamer fortement. S'ils se sont contentés, en arrivant à Epernay, de 200,000 francs pour l'affaire des uhlans, *ils eussent exigé des millions si M. Auban était resté*, et, conformément à une jurisprudence constante, c'est la Ville elle-même qui, en définitive, eût dû supporter cette énorme charge.

Chose étonnante! cette révocation du Maire d'Epernay (qui n'était pas Maire), fut tellement exploitée et fit si grand bruit *au dehors*, que, pendant plus de vingt ans, les Sous-Préfets qui arrivèrent dans cette ville la connaissaient d'une façon désobligeante pour lui. Je fus obligé, à chaque nouveau fonctionnaire, de détruire la fausse légende pour rendre témoignage à la vérité et réhabiliter ce digne citoyen dans leur esprit.

J'ai voulu le faire ici pour les habitants de la ville d'Epernay qui, tous, l'ont eu en très haute estime, mais dont le plus grand nombre n'ont jamais connu à fond, les causes réelles de son départ d'Epernay, le 27 août 1870. Dans ma conviction, j'ajouterai même ceci : c'est que si M. Auban n'avait pas sérieusement réfléchi, et s'il était malheureusement resté à Epernay à cette époque néfaste, la Ville ne serait probablement pas dotée aujourd'hui du magnifique Hôpital dû à sa munificence : c'est

la Prusse qui aurait bénéficié de sa fortune au lieu et place des pauvres d'Epernay !

CHAPITRE XXI

Du 27 Août au 7 Septembre 1870

Commission administrative et exécutive.— Armes réclamées. Le général d'Exéa. — Attente anxieuse. — Le désastre de Sedan.— La troupe quitte Epernay.— Proclamation de la République. — Incidents. — Panique, etc.

Aussitôt après le départ de M. Auban, le Conseil municipal, réuni en permanence à la Mairie, sous la présidence de M. le docteur Rousseau, se concerte sur les moyens de régulariser la situation. Aucun de ses membres ne voulant se charger de diriger la Mairie, il est décidé qu'une commission de cinq membres va être nommée, à l'effet de pourvoir provisoirement à l'Administration de la Ville. Sont élus sur-le-champ, au scrutin de liste, MM. le docteur Rousseau, Luquet, Maldan, Eug. Deullin et Parigot.

M. Sohier, Préfet de la Marne, informé de cette situation, vient à Epernay le mercredi 31 août, et prend, sur place même, un arrêté par lequel la Commission provisoirement nommée par le Conseil aura, non-seulement les pouvoirs administratifs de la Ville, mais encore le pouvoir exécutif.

Cette Commission se met aussitôt à l'œuvre, et le plus pressant était l'organisation de la garde nationale, d'autant plus que certains agitateurs essayaient de remuer la population et réclamaient des armes.

Le 28 août, M. Piot, banquier, ancien employé de la Ville, vint même à la Mairie, avec plusieurs individus exaltés, réclamer des fusils brutalement, la menace à la

bouche. M. Luquet, qui connaissait sa fanfaronnerie, saisit sa requête au bond : « Vous réclamez des armes, « lui dit-il, vous savez bien que je n'en ai pas à vous « donner, et qu'il n'y a pas de garde nationale en « exercice. Eh bien, je vous requiers, vous, M. Piot, et « vous somme, au nom des pouvoirs qui me sont conférés, « de vous mettre immédiatement à ma disposition, pour « dresser les contrôles de la garde nationale ! Nous l'ar- « merons ensuite comme nous pourrons ! »

M. Piot, interloqué, dut s'exécuter en se mordant les lèvres. Le contrôle fut dressé, et l'on put ensuite se procurer cent vingt mauvais fusils, dont on arma autant de citoyens.

Le lendemain, ces hommes, embarrassés de leur armement, demandèrent à n'en rien faire, et cent neuf de ces armes étaient rapportées à la Mairie : c'était ce qu'il y avait de mieux à faire,

A partir de ce moment, on laissa la Commission s'occuper de choses utiles.

Le lundi 29 août, le général d'Exéa, commandant la première division d'infanterie du 13e corps d'armée, à Reims, vient à Epernay inspecter les troupes qui gardaient la gare et le chemin de fer. Avant même de mettre pied à terre, il flétrit publiquement l'Administration de la Ville qui avait fait placarder l'affiche invitant la population au calme. Il traite d'*acte de lâcheté* cette sage prudence de nos administrateurs, et fait lacérer cette proclamation par ses officiers, en disant à qui veut l'entendre, que *le devoir des habitants est de se faire tuer jusqu'au dernier sous les ruines de leurs maisons*.

Nous dirons plus loin comment le général d'Exéa soutint lui-même cette... noble indignation.

La Commission municipale lui écrit dès le lendemain

30 août, une lettre véhémente. dans laquelle je lis les passages suivants :

.... « Comment ! Quand le Gouvernement a négligé d'armer en temps utile les citoyens ; quand, longtemps avant l'approche de l'ennemi, il a retiré la gendarmerie, seule force publique du pays ; ordonné à Vitry-le-François, ville fortifiée, de ne pas se défendre ; quand l'ennemi a massacré les gardes nationaux mobiles de l'arrondissement de Sainte-Ménehould, qu'il n'a pas voulu reconnaître comme belligérants ; quand l'armée, prévenue officiellement, quittait précipitamment la ville de Châlons, alors que quelques uhlans y entraient ; quand le Gouvernement a ordonné aux fonctionnaires de se retirer devant l'ennemi, laissé désorganiser tous les services, et abandonné les populations à elles-mêmes ; quand les troupes qui étaient venues pour défendre la gare de notre ville, avaient reçu l'ordre de se replier, si l'ennemi se présentait avec des forces supérieures, et que deux trains, avec des machines en feu, étaient prêts à les recevoir pour les emmener..... Vous voulez que nous, qui tenons nos pouvoirs du Conseil municipal et des citoyens, nous poussions au combat des hommes dépourvus d'armes, de munitions, d'uniformes, et dont la plupart n'ont jamais tenu un fusil !...

« Si nous avions donné un pareil conseil nous serions des insensés !... »

La protestation explique ensuite que la proclamation avait été faite avant l'envoi au Sous-Préfet de 1,600 fusils, qui devaient être répartis dans tout l'arrondissement d'Epernay.

Elle continue ainsi :

« Notre devoir était tracé, et, dans les circonstances que je viens de rappeler, nous n'avions qu'à songer au salut de la ville, des femmes, des vieillards et des enfants.

« Tant que je pourrai être utile, je resterai à mon poste ; mon rôle est passif et sans gloire, mais non sans dangers. Je consens à sacrifier mon temps, mes affections les plus chères, et peut-être ma vie ; mais ce serait trop, que de laisser en même temps égorger mon honneur, sans protester contre votre conduite à notre égard.

« J'aime à croire que vous comprendrez ma démarche et que vous retirerez vos paroles en m'honorant d'une réponse... »

« *Signé :* L.-I. LUQUET. »

Cette réponse du général d'Exéa ne se fit pas attendre, je l'ai sous les yeux. En voici le texte complet :

« *13e corps d'armée. — 1re division militaire. — Cabinet du général*

« Reims, le 1er septembre 1870.

« Monsieur,

« J'ai reçu la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire. Les sentiments que vous m'exprimez vous honorent et j'aime à croire que vous avez été induit en erreur en signant.

« Mais je persiste à dire que c'est une infamie et une lâcheté que de faire une proclamation au peuple l'engageant à ne pas défendre son honneur et celui de la France, et à laisser l'armée agir seule quand les Prussiens viennent attaquer nos foyers.

« Nous aussi, Monsieur, nous avons femmes et enfants et des intérêts, mais nous savons tout sacrifier quand il s'agit du salut et de l'honneur de la France.

« Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

« Le général commandant la 1re division d'infanterie du 13e corps d'armée. « D'EXÉA. »

Quel aveuglement chez ce général français ! Comme il se fait illusion ! On dirait vraiment qu'il ignore tout ce qui se passe et qu'il n'a pas entendu parler des faits horribles accomplis dans l'Est par l'ennemi.

Mais, ce zèle intempestif et déplacé se ralentit bientôt : la reddition de Sedan, consommée le lendemain, lui ouvre enfin les yeux, et, bien que général, il fait lui-même ce qu'il vient de flétrir si violemment : il abandonne, par ordre assurément, Epernay et Reims, que ses troupes quittent précipitamment, le 4 septembre au petit jour.

Le séjour de cette troupe française dans nos murs, pendant huit jours, avait coûté 16,300 francs qui furent versés, suivant une délégation du Préfet, par la Recette des Contributions indirectes, aux divers fournisseurs. Pendant ce séjour, la troupe s'est exercée activement. Elle a abattu des arbres sur la route de Dizy et les a placés en travers, en guise de barricades.

Sur la route de Chouilly, elle a commencé une tranchée en vue d'arrêter l'ennemi, mais s'est arrêtée aussitôt, de sorte qu'un enfant de six ans aurait pu franchir d'un saut, le fossé... Bref, rien ne fut fait, et la population n'était nullement rassurée.

Nous venons de voir ce qui s'est passé à l'arrivée des uhlans, et le mauvais quart d'heure qui a failli les anéantir. Outre les quelques morts dont j'ai parlé, ils ont eu des blessés dont le nombre n'a jamais été connu. On sait seulement que tous ces fuyards se sont rejoints, entre Epernay et Chouilly, qu'ils ont réquisitionné un voiturier, et l'ont forcé de retourner vers Châlons, après avoir chargé leurs blessés sur sa voiture. Leurs récits à l'autorité prussienne, l'ont mise dans une grande exaspération contre le Maire et les habitants d'Epernay. De là leurs terribles menaces de représailles, connues,

alors, de quelques-uns seulement. Mais, le gros de la population ignorait tout.

Pendant les huit jours qui suivirent, on ne savait ce qu'étaient devenus les envahisseurs. Comme ils ne reparaissaient pas, la population croyait que les troupes allemandes étaient parties pour ne plus revenir. Quelques-uns se vantaient même de leur avoir fait rebrousser chemin. Il n'en était pas de même des gens sérieux et réfléchis, qui se disaient que nous allions être écrasés d'un jour à l'autre.

Les nouvelles, de plus en plus rares, cessèrent complètement d'arriver. Le chemin de fer n'allait plus jusqu'à Châlons. La vie était comme suspendue. On ne travaillait presque plus. Les affaires étaient nulles. Les financiers faisaient partout le guet, et les caisses étaient prêtes à disparaître au premier bruit. Le Sous-Préfet n'était plus à son hôtel, et la Mairie s'attendait d'un instant à l'autre à un choc terrible : l'anxiété était générale. Tous les jours on allait, en foule, à un ou deux kilomètres par la route de Chouilly, pour voir si rien ne venait, ou si des voyageurs apporteraient des nouvelles. Mais on ne voyageait plus ; la route était déserte, et les rares personnes qui venaient à Epernay étaient des villages voisins, et ne savaient absolument rien. Il semblait que tout concourût à nous faire languir et à nous décourager : ce n'était plus tenable.

A la Sous-Préfecture, la foule se lassait de venir chercher des renseignements que nous ne pouvions lui donner. Nous ne voyions plus guère que les dernières recrues, et les derniers engagés volontaires auxquels, en deux lignes, nous délivrions des feuilles de route.

Il faut dire ici que le roi de Prusse avait lancé, de Saint-Avold, dès le 13 août, un décret pour abolir la conscription sur toute l'étendue du territoire français

qui serait occupé par les Allemands : tous ceux qui auraient été connus pour enrôler des volontaires devaient être fusillés ou tout au moins emmenés en captivité. Nous courions donc de grands dangers, en continuant de délivrer des feuilles de route.

Je me demandais souvent comment Châlons et Reims ne nous envoyaient pas des exprès, pour nous tenir au courant de ce qui s'y passait. Mais, ils avaient bien autre chose à penser ! Quant à nous, nous en faisions autant à l'égard des localités situées dans la direction de Paris, et je ne sache pas que nous ayons même fait connaître, à Damery ou à Dormans, l'équipée des uhlans du 26 août. Il est vrai qu'on la connut bientôt partout.

Tout cela se comprend mieux que cela ne s'explique, et il est certain que la situation impossible, abrutissante, où nous nous trouvions, en était la cause unique. Et cette situation lamentable dura jusqu'à l'arrivée de la fatale nouvelle du désastre de Sedan : l'armée française vaincue et prisonnière ; l'Empereur, prisonnier lui-même après avoir rendu son épée au roi de Prusse ; la Révolution à Paris ; l'Empereur déchu du trône ; le Gouvernement de la République proclamé dans la capitale !

C'est dans la nuit du samedi 3 au dimanche 4 septembre, qu'arrive, à Epernay, la nouvelle de la terrifiante catastrophe de Sedan. Elle se répand avec la rapidité de l'éclair, et produit une commotion foudroyante dans toute la population. Un long frémissement de colère et de honte s'empare des esprits. On maudit l'auteur de la guerre qui livre à l'ennemi nos soldats et notre honneur.

La panique est à son comble : on s'agite, on court, on revient, on enfouit ses objets précieux qu'on ne pourrait emporter. Beaucoup se préparent fiévreusement à partir. Mais les voitures font vite défaut, et l'on apprend

que, dans la nuit même, les soldats français ont fait sauter le tunnel de Rilly. Nous sommes donc sans communication avec Reims, et le dernier train sur Paris, vient d'emmener avec lui M. Lapierre, chef de gare, et les principaux chefs du chemin de fer. Notre garnison de huit jours a filé aussi dès cinq heures du matin par la route de Paris. Beaucoup d'habitants se sont dirigés sur cette ville, sur le Centre ou sur le Midi de la France ; d'autres se sont retirés dans des villages un peu éloignés des routes. Les plus naïfs vont se réfugier dans les bois environnants, emportant des provisions de bouche pour quelques jours. Quelques-uns sont partis, emmenant toute leur famille, après avoir fermé leurs maisons et magasins, comme si ces simples fermetures à clé étaient capables d'arrêter l'ennemi ! Chacun perd la tête. Les femmes, surtout, se croient perdues, et un grand nombre quittent la ville, notamment celles des familles riches.

Dans l'après-midi de ce triste dimanche 4 septembre, un courrier, venant de Château-Thierry, apporte une affiche, relatant que le peuple de Paris a balayé le Gouvernement et proclamé la République à l'Hôtel-de-Ville. La province est invitée à en faire autant.

La Commission municipale, réunie à la Mairie, fait aussitôt tirer, à cinquante exemplaires, cette affiche à l'imprimerie Bonnedame. M. Eug. Deullin, l'un des membres de la Commission, se rend dans la cour où environ deux cents personnes se trouvent rassemblées pour savoir ce qui se passe. Il monte sur une table et donne lecture, à haute voix du placard qui se termine par ces mots : « Vive la République ! » que la foule répète avec lui. M. Deullin proclame la République devant cette foule qui applaudit et crie encore : « Vive la République ! »

Il était alors quatre heures et demie du soir.

On sort de la cour de l'Hôtel-de-Ville, en maudissant plus fort le Gouvernement déchu.

En même temps, l'affiche est placardée en ville, et un exemplaire est apposé sur l'une des colonnes du porche de l'Eglise Notre-Dame. Juste au moment où ce peuple, si secoué, passe devant l'Eglise, un prêtre en sort, voit l'affiche et la déchire. Soudain, une explosion de colère éclate contre ce prêtre, qui est injurié, entouré, menacé et malmené par la foule, qui le hue et le pousse dans la rue Notre-Dame. M. Deullin, prévenu par les clameurs, apprend ce qui se passe, sort précipitamment de la cour de l'Hôtel-de-Ville, rejoint la cohue à l'entrée de la rue Saint-Martin, voit le danger que court cet ecclésiastique, s'élance, fend la foule grossissante, saisit l'imprudent curé par le bras, le pousse dans l'épicerie du sieur Bellois, et, haranguant le peuple étonné, l'invite au calme et à la dignité : « Il ne faut pas, dit-il, souiller par la moindre tache la proclamation de la République à Epernay ! »

Cette parole vibrante et convaincue de M. Deullin, l'autorité dont il jouit, son ascendant sur le peuple, qui a pleine confiance en lui, calme la foule qui commence à se retirer. Mais à peine en sûreté, cet étonnant curé (c'était celui de Grauves), veut, lui aussi, haranguer la foule; il allait tout gâter de nouveau, sans M. Deullin qui l'arrête aux premiers mots, s'enferme avec lui chez le sieur Bellois, le fait passer par une porte de derrière, et le reconduit vivement par les rues des Boucheries, du Paulmier, de la Fauvette, de Brugny et Léger-Bertin, jusque sur la route de Sézanne, vis-à-vis du terrain où est bâtie, depuis, la belle maison Légée-Oudiné.

Le curé de Grauves était sauvé.

Le lendemain 5 septembre, quelques éclaireurs

prussiens sont aperçus dans les environs : ils paraissent tâter prudemment le terrain et s'assurer des dispositions de la population. Le mardi 6, ils s'avancent sur la voie ferrée jusqu'à la bifurcation de Reims et d'Epernay, et rétablissent les fils télégraphiques coupés par les Français. Ils font inviter la Mairie à faire garder la ligne. Mais, au même moment, les ouvriers du chemin de fer, qui avaient cessé tout travail et erraient dans les environs, les aperçoivent, se munissent de barres de fer, enveloppent ces treize soldats du génie prussiens, et les ramènent à Epernay au milieu des menaces et des imprécations. Ils arrivent ainsi rue du Pont-de-Marne, jusque chez M. Deullin, membre de la Commission municipale. Celui-ci, après avoir été mis au courant de ce qui venait de se passer, interroge ces Allemands sur leur présence ici et sur le travail qu'ils accomplissaient. Leur chef répond, en français, qu'ils sont militaires et qu'ils font un service commandé par l'état-major allemand; que les armées allemandes sont à Reims et à Châlons, et que ce serait un fait très grave, si des civils les arrêtaient.

M. Deullin voit, du coup, le danger et, avec autant de sang-froid que de courage, monté sur une borne, à l'entrée de sa cour, il harangue la foule qui était devenue considérable, et de plus en plus menaçante. Il félicite les ouvriers de leur patriotisme et fait appel à leur prudence et à leur raison. « Ces prussiens, dit-il, sont sans armes et font un service commandé par l'ennemi, qui va entrer d'un moment à l'autre dans nos murs; notre population civile ne peut que s'exposer à de terribles représailles, en leur faisant subir de mauvais traitements ! » M. Deullin termine en conjurant la foule de se retirer et de rentrer tranquillement chez elle..... Chacun comprend cette exhortation si sensée et si chau-

dement exprimée : c'est le langage de la raison même, sortant de la bouche d'un homme droit et ferme, que le peuple ne demande alors qu'à écouter.

Tout ce rassemblement se disperse aussitôt, et les treize allemands se retirent eux-mêmes en remerciant M. Deullin de son intervention. Ils l'avertissent que l'autorité allemande rendrait la Ville responsable de tout dégât qui serait fait à la ligne télégraphique.

Pendant ce temps, la population continue à fuir Epernay, et à cacher ses plus précieux objets. Elle sent que l'ennemi est là tout proche, prêt à l'écraser peut-être. Mais qu'y faire ? Il faut bien se résigner à tous les sacrifices. Aussi, la Commission administrative et exécutive croit-elle devoir prendre et faire placarder en ville, l'arrêté qui suit, dans le but de mettre un terme aux départs, dont le nombre va croissant :

« Nous, membres de la Commission municipale administrative et exécutive de la ville d'Epernay,

« Attendu que le départ d'une grande partie de la population tend à faire peser exclusivement sur les habitants qui restent, toutes les charges qui peuvent résulter des événements ;

« Attendu, d'autre part, que la fermeture des magasins de denrées alimentaires pourrait compromettre l'approvisionnement de la Ville ; qu'il y a urgence de porter remède à cet état de choses.

« Arrêtons :

Article 1er. — Les maisons fermées et délaissées par leurs propriétaires seront, le cas échéant, ouvertes par ordre de l'autorité, et affectées, de préférence, aux logements militaires, et les frais de nourriture seront supportés par les propriétaires de ces maisons.

« Art. 2. — Tous les marchands de denrées alimen-

taires sont tenus de rester présents à leur domicile, et de tenir leurs magasins ouverts, et approvisionnés comme de coutume. Des mesures d'urgence seront prises contre ceux qui seraient signalés comme contrevenant au présent arrêté.

« Fait en l'Hôtel-de-Ville, à Epernay, le 5 septembre 1870.

« *Les membres de la Commission municipale administrative et exécutive.*

« *Signé :* ROUSSEAU, L.-I. LUQUET, E. MALDAN, EUG. DEULLIN, A. PARIGOT. »

Le mercredi 7 septembre, le Conseil, réuni à la Mairie, entend le rapport de sa commission administrative, qui constate que la Ville n'a pas de ressources pour subvenir aux besoins des classes nécessiteuses dont le travail est suspendu, ni aux frais pouvant résulter des passages des troupes françaises ou étrangères.

A l'unanimité, un emprunt de 100,000 francs est voté au taux maximum de 6 %, remboursable en dix ans, à partir de 1873.

Le même jour, on apprend que des détachements allemands, venant du côté de Reims, sont arrivés à Châtillon et à Port-à-Binson, où ils font des réquisitions et surveillent la ligne ferrée qui, du reste, ne fonctionne plus depuis le 4.

L'ennemi est donc là qui nous entoure et guette sa proie : c'est une question d'heures et peut-être de minutes, qui nous en sépare. Un silence lugubre règne et s'étend sur toute la cité sparnacienne.

CHAPITRE XXII

7 Septembre 1870

Situation d'Epernay la veille de l'Invasion — Services publics désorganisés. — Ambulances. — Dévouement des Dames d'Epernay. — Ambulance anglaise. — Philanthropie de deux Quakers, etc.

Au moment où l'ennemi va envahir nos foyers, la ville d'Epernay est absolument abandonnée à elle-même. Plus de garnison ni de Sous-Préfet depuis le 4 septembre ; plus de Maire, M. Charles Perrier a disparu avec l'Empire. Il n'y a plus debout, pour administrer laVille, que la Commission municipale, qui se prépare à tenir tête à l'ennemi dans la limite du possible.

Les employés de la Sous-Préfecture ont quitté les bureaux et se sont retirés chez eux : l'hôtel est fermé. Ceux de la Mairie ne peuvent en faire autant : il faut qu'ils restent à la disposition de la Commission administrative. La police est à son poste, mais elle a peu d'autorité. A quoi serviraient ses procès-verbaux alors que les tribunaux ont cessé de fonctionner ? Il faut rendre justice à la population qui, pendant cette période troublée, sut éviter crimes et délits. Il y eut bien, plus tard, quelques vols de bois dans les forêts, commis par des malheureux que l'extrême rigueur de l'hiver poussait à cette mauvaise action. Aussi le tribunal civil dut-il, pour en imposer aux méchants, tenir quelques audiences pendant l'invasion, après s'être mis en relation avec l'autorité allemande. Ces audiences eurent lieu au prétoire de la Justice-de-Paix (1), le 19 septembre, puis le

(1) Une ambulance étaitétablie au Palais-de-Justice.

17 décembre 1870, enfin les 4 et 25 février 1871. Ce n'est que le 11 mars, que les audiences reprirent leur cours ordinaire.

La Justice-de-Paix n'eut aucune audience du 23 août au 22 novembre 1870, ni de cette dernière date au 3 janvier 1871, jour où les audiences recommencèrent assez régulièrement. Quant au Tribunal de Commerce, il fut fermé depuis le 7 septembre 1870 jusqu'au 12 avril 1871.

Mais, si la justice était en grande partie suspendue, les autres services publics disparaissent complètement : Recette des Finances, Postes et Télégraphes, Perception, Régie, Contributions indirectes, Octroi, Enregistrement, rien de tout cela ne reste.

Le service des Forêts est parti tenir sa place dans la défense du territoire. Les notaires, huissiers, avoués, chôment forcément ; les banquiers font en cachette leurs opérations restreintes.

La presse n'est alors représentée que par l'*Echo Sparnacien*, qui cesse de paraître à l'arrivée des Allemands, et jusqu'au 22 octobre suivant. L'industrie s'arrête. Le commerce vit au jour le jour : il craint les vols et les pillages ; et les denrées alimentaires feront vite défaut. Les travaux des champs seuls se continuent à peu près régulièrement. Les vendanges sont proches, et les vignerons se demandent si l'ennemi ne va pas se répandre dans les vignes, et détruire ou voler leur récolte, fruit du labeur de toute l'année.

Presque aussitôt après la déclaration de guerre à la Prusse, plusieurs familles aisées d'Epernay se mirent en devoir d'établir des ambulances, pour recueillir et soigner nos soldats malades ou blessés. La municipalité d'Epernay en avait tout d'abord installé une au foyer du Théâtre et une au gymnase, rue de Châlons. La Chambre

des Notaires fut aussi disposée dans ce but humanitaire.

La Société de Secours aux blessés militaires déploya, dès le début, un zèle et une activité dignes des plus grands éloges. Municipalités et particuliers rivalisèrent de dévouement, pour la création de ces refuges, où nos soldats pussent être assurés de trouver l'adoucissement de leurs souffrances, aussi bien dans leurs maladies, que dans le traitement rationnel de leurs blessures. On vit bientôt des ambulances s'ouvrir sur divers points de la ville en attendant les événements. C'est ainsi que les grands magasins Moët et Chandon, la maison Machet-Bernard, rue de l'Orme, à l'angle de la rue des Archers; des maisons à M. et Mme Auban-Moët, rues de Bernon et Croix-de-Bussy, la maison de M. Luquet, les celliers de M. Charles Perrier, rue du Commerce, puis, aussitôt les classes fermées, le collège, les écoles communales de garçons rue de Brugny, et de filles rue des Tanneurs, les pensionnats de Mlle Lefèvre et des Sœurs de Sainte-Chrétienne, qui avaient cessé leurs cours, enfin, les grands magasins du chemin de fer, à la gare, furent convertis successivement en ambulances. D'autres maisons particulières avaient aussi disposé de quelques lits pour parer à tous les besoins.

Bientôt des blessés français et des malades y arrivèrent, expédiés des champs de bataille, qui se rapprochaient de plus en plus de nous. Et l'on put admirer la vraie charité, les soins délicats et empressés, le sublime dévouement des dames d'Epernay qui, sans cesse au chevet des blessés et des malades, se sacrifiaient nuit et jour, pour soulager ou guérir, sous la direction de nos médecins attentifs, nos malheureux soldats victimes du devoir. Je reproduirai, plus loin, une lettre de prisonniers français, qui témoigne de leur vive reconnaissance envers la population d'Epernay.

Dès le 18 août, la municipalité avait pris un arrêté où il était dit : « Vu le nombre croissant des ambulances ouvertes par l'initiative généreuse de nos concitoyens ;

« Attendu qu'il importe de régulariser et de centraliser la surveillance et la comptabilité de ces ambulances ;

« Avons arrêté, etc.

« Article 1er. — Il est institué une commission municipale des ambulances. »

L'article 2 désigne les membres de cette commission et porte que les médecins d'Epernay et des environs prêteront leur concours.

(L'arrêté n'est pas signé au registre. Il en est de même de tous ceux compris entre le 15 et le 27 août 1870.)

Dès que les revers s'appesantirent sur la France, on fut à même d'admirer de touchants exemples de solidarité humaine. J'en citerai deux qui sont tout à l'honneur des Anglais.

Le premier exemple a pour héros deux médecins de leur pays, les docteurs P. Frank et Félix Mansfield, qui vinrent demander d'établir, *à leurs frais*, une ambulance dans un local qu'on voulût bien mettre à leur disposition. (*English Ambulance.*) C'est l'école de la rue des Tanneurs, dont les Sœurs étaient parties, que la Ville leur accorda. Ces deux philanthropes s'y installèrent aussitôt, et pourvurent abondamment à tous les services. Les soldats blessés, des deux parties belligérantes, y furent traités avec autant de science que de soins, sans que la Ville eût un centime à débourser. Ils voulaient même payer le chauffage ; mais la Commission municipale n'y consentit pas. Plus tard, avec un tact digne d'éloges, ils poussèrent la générosité jusqu'à verser 500 francs à M. Luquet, en faveur des malheureux soldats qu'ils n'auraient pas pu soulager.

Les docteurs Frank et Mansfield ne quittèrent Epernay, qu'après que les autres ambulances, établies sur divers points de la ville, furent en état de pourvoir à tous les besoins, et que les Allemands en eurent pris la direction exclusive.

Il en fut de même d'un jeune médecin russe, M. le docteur Soubowtine, qui vint, lui aussi, donner ses meilleurs soins dans nos ambulances. Très sympathique aux Français, il se prodigua partout où des souffrances l'appelaient, surtout quand des opérations chirurgicales devaient se faire. Il avait l'habitude de se jeter un châle sur les épaules pour sortir quand il faisait froid, c'était plus tôt fait que de mettre son pardessus.

Le second exemple de solidarité a été accompli par un couple anglais dont, malheureusement, le nom n'a pas été conservé :

On était en pleine guerre, et le récit des atrocités allemandes, dans nos provinces de l'Est, avait traversé le détroit, et avait ému deux cœurs aussi généreux que riches : deux quakers, l'homme et la femme, arrivent à Epernay et viennent s'offrir à l'administration municipale en vue de *soulager les victimes de la guerre qui n'y auraient pas pris part*. Ils avaient à leur disposition des sommes considérables, et pouvaient faire de grands sacrifices.

M. Luquet, l'un des membres de la Commission, à qui ils s'étaient adressés, les remercia vivement de leurs offres généreuses. Il leur dit que l'ensemble des habitants souffrait certainement beaucoup de l'invasion, mais qu'il ne voyait pas, à Epernay, des victimes plus particulièrement éprouvées que les autres. Il les engagea à se rendre à Bazeilles, dans les Ardennes, où les habitants avaient été énormément accablés pendant le combat qui s'y est livré. On a su depuis, que ces deux âmes, vérita-

blement philanthropes, ont soulagé de très nombreuses misères à Bazeilles et y ont fait bénir leur nom.

Sur l'ordre de Bismarck, le comte Blücher avait réquisitionné le château Perrier pour y établir une ambulance, en vue de punir ainsi son propriétaire, député d'Epernay, d'avoir voté la guerre contre la Prusse. M. Luquet en fut informé et se rendit sur-le-champ près du comte Blücher, auquel il exposa que, depuis longtemps, il était, par suite de diverses circonstances, en délicatesse avec la famille Perrier : « Si vous réqui-« sitionnez son château, lui dit M. Luquet, M. Charles « Perrier croira que c'est moi qui en suis la cause. Il sait « que je suis en bons rapports avec vous et il me pren-« dra pour un homme déloyal, qui profite de sa situa-« tion pour exercer une vengeance. Je vous conjure donc, « M. le comte, de renoncer à ce projet, si vous avez « quelque estime pour moi. »

Le comte Blücher, touché de cette générosité d'un adversaire de M. Charles Perrier, répondit qu'il le ferait pour donner satisfaction à M. Luquet, mais à la condition, toutefois, qu'il lui désignerait un autre local convenable. M. Luquet indiqua aussitôt le Palais-de-Justice qui était inoccupé, puisqu'on n'y tenait plus d'audiences depuis l'arrivée des Allemands. Peu de jours après, une ambulance y était installée.

Comme le typhus sévissait durement sur les troupes allemandes, certaines ambulances furent spécialement affectées au traitement de cette maladie, telles que celle de la Chambre des Notaires et l'ambulance de M. Machet-Bernard. On vit Mme Machet diriger et soigner elle-même, chez elle, les malheureux allemands atteints du typhus et héberger, à sa table, leurs officiers parfois très exigeants, mais auxquels elle finit par imposer le respect. Plusieurs autres maîtresses de maison payèrent

également de leur personne et surent s'attirer l'admiration de tous.

Un jour quatre militaires allemands sont atteints du typhus au Café de la Gare, appartenant à M. Schlumpf. Des démarches sont faites pour les faire admettre à l'ambulance de la rue de l'Orme où s'en trouvait déjà un grand nombre. Le docteur Lœwin, médecin en chef, refuse formellement de les y recevoir, malgré la vive insistance de Mlle Régina S..., qui parle parfaitement l'allemand. Voyant le danger que ces quatre malades faisaient courir, et la contagion qui pourrait en résulter en ville, Mlle Régina S,.., les fait transporter, malgré la défense du docteur allemand, rue de l'Orme, dans la maison Machet où logent aujourd'hui les Frères. Le docteur, furieux de ne pas être obéi, les repousse impitoyablement, les considérant déjà comme morts. Mais cette femme énergique force la consigne, fait entrer ses malades et laisse là les moribonds auxquels, avant de partir, elle administre un élixir (1) de sa composition qui les rend à la vie. Le docteur fut fort étonné de ces guérisons ; et le comte Blücher, qui en fut informé, tint, à partir de ce jour, Mlle Régina S... en très haute estime.

Toutes ces ambulances, qui avaient été établies spécialement pour nos Français, en reçurent dans le courant d'août et au commencement de septembre. Mais, quand l'ennemi fut installé dans nos foyers, et quand la guerre fut portée sur Paris, sur la Loire, sur l'Ouest et le Nord, on n'y vit plus arriver que des Allemands. Aussi, l'autorité allemande en prit-elle la direction avec ses

(1) La composition, très simple, de cet élixir, était alors un secret que Mlle Régina S..., n'avait pas le droit de divulguer ; mais dans les cas urgents, elle le donnait elle-même très volontiers, par humanité. Depuis la mort de l'auteur de la découverte de cet élixir, Mlle R. S... est déliée de sa parole.

médecins, ses diaconesses et même un trésorier général des ambulances, le comte de Saint-G..., qui passait pour un comptable indélicat, et auquel certains chefs de corps firent rendre gorge plus d'une fois.

Les Bavarois avaient une ambulance à eux, de deux cents lits, qui les suivait et qui était admirablement tenue. Elle était desservie par un médecin en chef, douze médecins ordinaires assistés de dix-huit étudiants infirmiers. On n'y voyait aucune diaconesse comme chez les Prussiens. Les médicaments, instruments, linges et fournitures de toutes sortes, nécessaires au fonctionnement des ambulances, étaient réquisitionnés à la Mairie, et ces réquisitions furent parfois si abusives de la part du fameux docteur Lœwin, qu'on finit par lui refuser ce qui paraissait par trop fantaisiste. Ces dépenses, jointes à tant d'autres, devenaient un lourd fardeau pour la Ville.

Voici le texte littéral de la lettre de remerciements adressée au Maire d'Epernay, par dix-neuf prisonniers de guerre français qui avaient été soignés dans les ambulances :

« Le 1er octobre 1870.

« *A Monsieur le Maire de la Ville d'Epernay.*

« Monsieur le Maire, nous vous serions infiniment « obligés de bien vouloir transmettre aux habitants de « la Ville d'Epernay les quelques mots suivants :

« *Aux habitants de la Ville d'Epernay,*

« Messieurs, au moment de quitter le sol français, « permettez à des prisonniers de guerre de bien vouloir « vous remercier des soins et des bontés que vous n'avez « cessé de nous prodiguer depuis notre arrivée dans « votre ville. Ce sera toujours avec une grande satis- « faction que nous nous rappellerons notre séjour dans

« Epernay, car les prévenances que vous avez eues pour « nous nous feront un devoir de croire qu'en France, « notre belle Patrie, il se trouve toujours des âmes « compatissantes pour avoir su nous faire oublier un « moment notre malheureuse position de prisonniers « français.

« A vous tous de cœur ! »

Suivent les dix-neuf signatures parmi lesquelles je lis les noms de treize militaires du 1er zouaves, un du 16e de ligne, un du 27e, deux du 42e, et deux civils.

INVASION 1870-1871

CHAPITRE XXIII

Du 8 au 12 Septembre 1870

La ville cernée. — Entrée des troupes allemandes. — Nos foyers envahis. — Vols. — Réquisitions. — Amende de 200,000 francs. — La Commission et le Conseil prisonniers. — Le Prince royal de Prusse. — Vol de sa cassette à Boursault. — Maraudeurs bohémiens — Incidents. — Incendie.

Le jeudi 8 septembre, avant le jour, la ville est entièrement cernée par un cordon de troupes ennemies. Personne n'avait guère dormi à Epernay, dans cette nuit d'anxieuse attente. Je me rappelle comme d'aujourd'hui que, seul chez moi (j'avais emmené ma femme à Venteuil, chez sa mère), j'étais à ma fenêtre dès quatre heures du matin, fouillant, des yeux, dans l'horizon

encore obscur, avec le pressentiment invincible que j'y découvrirais l'envahisseur.

A cette époque, il y avait peu de maisons au Midi de la rue de Sézanne, et, de ma maison, située tout proche, rue des Petits-Prés, n° 1, je pouvais suivre l'horizon dans tout l'Est, le Sud et l'Ouest de la ville. Tout à coup, le jour donnait à peine, je distingue les silhouettes de l'ennemi se détachant sur les auteurs de Malakoff, et se continuant, immobiles, en un cercle de fer, à perte de vue, dans tout le Midi. A l'Ouest, les casques à pointe des cavaliers émergent également dans les vignes, que leurs chevaux foulent aux pieds. A cette vue, je demeure terrifié. Un long saisissement empoigne la population, qui se voit cernée de tous côtés. *C'est la véritable invasion.* C'est peut-être Epernay canonné et détruit dans un instant, pour le punir de sa résistance du 26 août ! Tous ceux qui veulent sortir de la ville sont brutalement refoulés, de même que tous ceux qui veulent y entrer sont impitoyablement repoussés au dehors : la consigne est de ne laisser passer personne. Cela dure jusque vers deux heures après midi.

Pendant ce temps, le 5e corps d'armée allemand, composé de Posnaniens, entre en ville sous le commandement du général Kirsbach. A huit heures du matin, les dragons bleus défilaient aussi dans les rues.

L'armée, au courant de ce qui s'était passé, le 26 août, à l'égard des uhlans, s'avançait, musique en tête, pleine de morgue et de menaces. La Mairie, la Sous-Préfecture, la gare, la poste et le télégraphe sont occupés par l'ennemi triomphant, qui s'y installe comme chez lui. Le receveur municipal, qui a eu l'imprévoyance de laisser 362 francs dans sa caisse, se les voit enlever par l'ennemi. L'état-major et le commandant des étapes (étappen commandantur) sont à la Sous-Préfecture. Ils

réquisitionnent de suite des provisions, fournitures, fourrages, bière et vin. Toute la cour de la Mairie en est remplie. Ils molestent, en passant, ceux qu'ils rencontrent, entrent même à cheval dans le vestibule de la Mairie, crient, menacent, l'épée à la main, les employés qui ne peuvent les servir assez promptement.

La Commission administrative et le Conseil, réunis en permanence, supportent dignement l'arrogance des vainqueurs, qui leur réclament 400,000 francs d'indemnité pour l'affaire du 26 août ; faute de quoi, la ville sera bombardée et brûlée. Ils sont tous retenus prisonniers à la Mairie, et gardés à vue par les Prussiens. Après de longs pourparlers, l'ennemi finit par reconnaître l'impossibilité de trouver les 400,000 francs réclamés, et réduit cette somme de moitié. Mais si les 200,000 francs ne sont pas versés le lendemain à huit heures du matin, la ville sera pillée et bombardée ; la municipalité sera fusillée.

Dans la soirée, nos édiles, toujours gardés à vue, se font apporter des provisions de bouche et prennent leur repas. Mais le temps passe, il est dix heures, sans que rien ait avancé. L'un d'eux fait remarquer que, si on les fait coucher à la Mairie, ils ne pourront s'occuper de réunir les 200,000 francs pour le lendemain. L'autorité allemande reconnaît le bien-fondé de cette observation, et leur permet de sortir pour aller, sans désemparer, recueillir les fonds. Mais, malheur à la ville et à eux, si tout n'est pas prêt pour huit heures le lendemain matin !... A onze heures du soir, tous ont quitté la Mairie, excepté M. Chiquet, le secrétaire, qui y couche sur un matelas, accompagné d'un agent de police, au milieu de la soldatesque avinée. Car l'ennemi ne s'est pas privé de boire du vin et de l'eau-de-vie tirés à profusion dans la cour, qui en regorgeait. Heureusement

que le commandant allemand de Colomb, finit par s'en mêler et par y mettre un peu d'ordre.

Cette journée mémorable et à jamais maudite, du 8 septembre, a vu la ville encombrée de nombreuses troupes ennemies, que rien ne pouvait plus arrêter depuis Sedan, Le flot envahisseur remplit toutes les maisons, les bâtiments, les rues et places. Toutes les portes sont marquées, à la craie, de grands chiffres allemands suivis du mot « mann » ou du mot « pferd ». Ce qui indique le nombre d'hommes ou de chevaux devant y loger. Peu après, hommes et chevaux passent. Les portes sont ouvertes violemment, et tout s'y engouffre, et s'y installe. Celles qui sont fermées, reçoivent de formidables coups de crosses et sont enfoncées au besoin. Comme les écuries sont insuffisantes pour loger tous les chevaux, un grand nombre sont parqués sur le Jard et les promenades; les communes voisines en reçoivent aussi.

On parle de 40,000 hommes, entrés à Epernay dans ce jour néfaste. Le nombre des chevaux est inconnu, mais il est considérable.

Le grand cellier de tirage de la maison Moët et Chandon avait, pour sa part, environ un millier de chevaux pris à Sedan, aux Français, et qui n'étaient qu'incomplètement équipés et harnachés.

Les Allemands traînaient avec eux une imprimerie ambulante, qu'ils installèrent, ce jour-là, sous la grande porte d'entrée de la maison Gustave Jémot, notaire, place Louis-Philippe.

Une proclamation du roi Guillaume, et un arrêté du prince royal de Prusse, sont placardés sur les murs de la ville. Ces documents flétrissent l'Empire d'avoir déclaré la guerre, et essaient d'amadouer la population en lui promettant justice et protection. « Nous ne fai-

sons pas la guerre au peuple, disent-ils, mais à l'armée et au Gouvernement qui l'a déclarée. »

Malheureusement, ces belles promesses étaient lettres mortes : les Allemands faisaient la guerre à la France et à tout ce qui était français. Dans cette guerre de conquêtes et de vols, tout fut mis en œuvre pour ruiner à jamais notre belle patrie.

Le 9 septembre, vendredi, à huit heures du matin, les 200,000 francs sont comptés aux Allemands, dont 162,500 francs recueillis chez deux cent soixante-dix-sept souscripteurs, et 37,500 francs en un chèque tiré par M. Paul Chandon, sur la maison de banque Fetschner et fils, de Berlin.

Voici la copie littérale de la quittance délivrée à la Ville par les autorités prussiennes :

« Deux cent mille francs, montant de la *caution* fixée « par Son Altesse Royale le Prince héréditaire de « Prusse, ont été payés (versés) aujourd'hui à la caisse « du soussigné,

« Savoir :

« 1° En espèce d'or et d'argent........ 73.800 fr.

« 2° En billets de banque de France .. 88.700

« 3° En une traite sur la maison de banque H.-F. Fetschner et fils, à Berlin... 37.500

« Dont quittance de 200,000 francs.

« Epernay, le 9 septembre 1870.

« Caisse du 5e corps d'armée.

« HENDE,	« BOMERT,	« DERSOLCHE,
« *Trésorier et lieutenant.*	« *caissier.*	« *comptable* »

Cette quittance est transcrite au registre des délibérations du Conseil, ainsi que la réquisition des Prussiens. D'autres réquisitions de toutes sortes, se succèdent sans discontinuer : j'en trouve une du même jour pour mille

cinq cents chemises de flanelle, à fournir de suite à l'ennemi.

Dès avant six heures du matin, de ce vendredi 9 septembre, par une pluie battante, les troupes ennemies se mettent en marche vers Paris, par la route de Pierry et la côte Saint-Laurent. Cavalerie, artillerie, génie, infanterie défilent, par les routes, détrempées la nuit, en une suite interminable jusqu'à midi et demi. La tête a certainement atteint ou dépassé Montmirail, d'un côté, et Dormans de l'autre, quand la queue foule encore le sol d'Epernay. Nulle âme dans les rues. On les regarde passer à travers les rideaux des fenêtres, et l'on entend les maigres sons des fifres, mêlés aux pas cadencés des fantassins, aux piétinements des chevaux, au roulement des affûts de canon et des voitures. Le sol en est ébranlé, et l'on dirait les grondements du tonnerre : comme c'est sinistre !

Sous mes fenêtres, dans le jardin Velly-Anché, qui s'étend de ma maison à la rue de Sézanne, des véhicules de toutes sortes ont passé la nuit, gardés par de malheureux allemands trempés jusqu'aux os. Et quand, au petit jour, ils veulent sortir de cette fondrière, plus basse d'un mètre que la rue et détrempée par une pluie diluvienne, toute la nuit, les roues, enfoncées jusqu'aux moyeux, ne veulent pas tourner. Les allemands sont plus d'une heure empêtrés là, jurant et poussant des cris sauvages : gens et bêtes sont couverts de boue, et ne parviennent à s'en tirer qu'avec l'aide de plusieurs autres allemands, qui se détachent de la longue colonne roulante. Ah ! me disais-je, si seulement tous ces teutons allaient s'embourber ainsi sous Paris pour ne plus revenir !

De nombreuses troupes ennemies continuent d'arriver, pendant que les autres nous quittent ; mais le

nombre en est si grand que toutes ne peuvent pas s'arrêter ici. Elles partent dans la direction de Dormans et sont suivies d'innombrables voitures et véhicules de toutes sortes qui n'ont rien de commun avec celles de l'armée. On dirait que tous les bohémiens allemands emboîtent le pas derrière les troupes. Ce ne sont que charrettes éreintées, chevaux étriqués, harnais délabrés, gens sordides furetant partout, et entassant pêle-mêle, sur leurs dégoûtants équipages, tout ce qui leur tombe sous la main : débris de meubles, de vêtements civils ou militaires, ferrailles, guenilles et chiffons de toute nature : c'est un spectacle repoussant.

Parmi celles de ces troupes qui ne s'arrêtent pas à Epernay se trouvent : le prince royal de Prusse, commandant du 3e corps d'armée ; le maréchal de Moltke, généralisme des armées allemandes ; des princes, des généraux et une suite de soixante-quinze personnes. Tous continuent leur route et vont au château de Boursault, où ils passent trois jours et trois nuits, les 9, 10 et 11 septembre. Ces hauts personnages veulent se reposer tranquillement des fatigues de la rude campagne entreprise, et si rapidement conduite par eux. Le comte de Chevigné, propriétaire du château, auteur des fameux *Contes Rémois*, est absent et s'est retiré au Hâvre, à la nouvelle des exactions et des crimes de l'ennemi dans l'Est. Mais, du Hâvre, il correspond, par la Belgique, avec ses gens de Boursault, et leur donne l'ordre de bien traiter l'ennemi, s'il s'y présente.

Aussi, le prince royal et les personnages de sa suite en prennent-ils à leur aise au château, où soixante-quinze personnes sont hébergées durant les trois jours qu'ils y résident. Ceux qui ne peuvent y coucher, faute de place, se logent à proximité, dans les meilleures maisons qu'ils ont réquisitionnées. Ils vont chasser au

bois avec les armes saisies, et les soldats qui sont chargés de les garder, sont leurs rabatteurs. Toutes les armes de Boursault avaient été séquestrées dès leur arrivée. M. Richard, le chef cuisinier du château, qu'ils fournissent amplement des plus belles pièces de gibier, les traite princièrement et s'attire leurs bonnes grâces ; ils l'interpellent souvent et causent familièrement avec lui. Il leur répond avec aisance et à propos, en chef bien élevé. Un haut dignitaire le tire à l'écart, dès le premier jour, et lui dit discrètement : « Richard, vous avez ici le « prince royal de Prusse, vous le reconnaissez facile- « ment parmi nous. Ne l'appelez plus simplement « Monsieur » mais « Monseigneur ! » Richard ne peut que s'incliner, et se dévoue dans l'intérêt de la commune et du château.

Mais, l'ennemi ne peut s'endormir plus longtemps dans les délices de Capoue. Le dimanche 11 septembre, vers le soir, ordre est donné de faire les préparatifs de départ pour le lendemain. On charge les malles et colis sur des voitures, et les Prussiens se font aider par des ouvriers de Boursault, qui se trouvaient là. Tout est prêt dans la soirée, et, le lundi 12, au matin, le prince royal, le généralissime de Moltke et leur suite quittent Boursault, se dirigeant, par la forêt, vers Saint-Martin-d'Ablois. Ils allaient coucher au château de La Rochefoucauld, à Montmirail. Mais, à peine arrivés à Saint-Martin, l'officier trésorier s'aperçoit, avec stupeur, que la cassette du prince royal, contenant 35,000 francs. en or, a disparu. Il en fait part à ses chefs et, en toute hâte, retourne à Boursault, où il doit la retrouver à tout prix. Il arrive de toute la vitesse de son cheval écumant, donne l'alarme au château, où tous les habitants sont mandés. Au désespoir et d'un ton réellement tragique, l'officier les harangue à peu près en ces termes : « Gens

« de Boursault, vous tous, maire, serviteurs du château
« et habitants, retenez bien ce que je vais vous dire, il
« y va de vos maisons et de votre vie : On a volé, ici,
« la cassette du prince royal. Elle contenait 35.000
« francs. Il faut la retrouver sur-le-champ, sinon le
« château sautera, le village sera brûlé, et vous serez
« tous envoyés prisonniers en Allemagne : c'est votre
« ruine à tous !

« Quant à moi, je suis un homme perdu, déshonoré.
« Je n'ai plus qu'à m'aller faire tuer sous Paris. Je ne
« regretterai pas votre ruine, si la cassette n'est pas
« retrouvée d'ici à une heure. Je soupçonne très fort
« un individu qui a chargé, hier, les bagages avec nous :
« il faut le retrouver mort ou vif. Allons ! tous à l'œuvre,
« et malheur à vous tous, si vous ne me la rapportez
« pas !... »

A ces paroles aussi violentes que désespérées, toute la commune est terrifiée : ce ne sont que clameurs d'hommes, cris de femmes et d'enfants. On cherche dans la foule, et l'on ne trouve pas l'individu soupçonné, un nommé B..., tondeur de chevaux, homme à tout faire, ni deux autres malandrins valant autant que lui. Alors, la population affolée, toujours criant et se lamentant, se répand de tous côtés, fouille le village et les bois environnants. Le vieux curé de Boursault, part pour rejoindre le prince royal et le supplier de faire grâce aux habitants de Boursault, qui sont d'honnêtes gens. Il se fait fort de retrouver les voleurs. L'un de ceux-ci, qui s'était réfugié dans les bois, comme les deux autres, entend les clameurs qui lui parviennent comme des gémissements lointains. Pris de remords et se sentant perdu, il vient lui-même s'accuser, fait connaître ses deux complices, et déclare que la cassette volée est dans une vigne, où ils l'ont déposée au pied

d'un cep. Il y conduit lui-même l'officier que suit la foule. La cassette s'y trouve en effet ; mais elle est défoncée. Le voleur affirme qu'ils n'ont pas dérobé un centime. L'officier compte fiévreusement 34,500 francs, en belles pièces d'or françaises. Débarrassé du terrible cauchemar qui l'étreignait, il n'insiste pas sur les 35,000 francs, trop heureux qu'il est d'être remis en possession du trésor. La population de Boursault est satisfaite de l'issue de cette grave affaire. Quant aux deux autres voleurs, ils sont aussi bientôt retrouvés, avouent leur méfait, et tous trois sont conduits, sous bonne escorte, à la prison d'Epernay.

C'est pendant le chargement des bagages du prince royal, le soir du 11 septembre, que les trois voleurs avaient fait leur coup, au moment où ils aidaient les soldats allemands. Ils avaient profité d'un instant d'embarras et de défaut de surveillance, pour mettre la cassette à l'écart, au lieu de la charger sur la voiture. Et, pendant la nuit, ils étaient allés la prendre et la porter dans la vigne où ils l'ont fracturée ; mais, embarrassés du produit de leur larcin, ils ont tout laissé en attendant l'éloignement de l'ennemi. Le prince royal, mis au courant de tout ce qui s'était passé, voulut bien ne pas considérer cet acte comme un fait de guerre, mais comme un simple vol. Il donna l'ordre de remettre les trois voleurs à la justice française, pour être jugés conformément à la loi. Ils furent condamnés à diverses peines après plusieurs mois de prévention. L'un d'eux mourut à la prison centrale de Clairvaux.

Pendant ces événements, les Allemands envahissaient toutes les parties de notre arrondissement. Les grandes routes se dirigeant vers Paris en étaient remplies. Fère-Champenoise, Sézanne, voient plus de trente mille ennemis les 9 et 10 septembre. Ils n'y commirent pas

trop d'excès ; mais les armées écrasent tout le pays, du Nord au Sud ; il n'y a guère que les localités détournées des grands chemins qui sont un peu épargnées.

Mais, revenons à Epernay dont j'ai raconté les événements jusqu'au 9 septembre à midi. Le mouvement d'arrivée et de départ des troupes continue. Celles qui couchent en ville sont toujours très nombreuses, et la Mairie débordée, de toutes parts, ne peut que les laisser se caser et réquisitionner presque à leur guise.

Dans ces premiers jours de l'invasion, des scènes, souvent tragiques, se produisirent en grand nombre, entre les habitants, resserrés et molestés dans leurs foyers, et la troupe qui s'y installait à sa convenance. Mais il y eut aussi des incidents parfois comiques dans leur tristesse : Un vieux caviste retraité, M. Nottret, demeurant rue Saint-Thibault avec sa femme, presqu'aussi âgée que lui, en fit la cruelle expérience. Sur sa porte, les Allemands avaient tracé à la craie : « 60 mann. » Très effrayés par ce nombre d'intrus qui vont arriver dans leur petite maison, les deux vieillards s'étaient retirés, tout résignés, à l'unique étage de leur modeste demeure. Mais Nottret, inquiet, descendit bientôt pour voir ce qui se passait en bas, et, en voyant cette troupe de soldats ennemis couchés sur la paille et serrés comme des harengs dans une tonne, il dit, d'un ton désespéré, en levant instinctivement les bras au ciel : « Ah ! mon Dieu, quel malheur ! » Les soldats allemands croyant, ou feignant de croire que Nottret leur a fait signe de monter au premier étage, le suivent et s'y installent en un clin-d'œil, à sa grande stupéfaction, et malgré ses vives protestations. Pendant qu'il parlemente avec eux, en haut, et que sa femme se lamente et pleure, d'autres soldats saxons passent dans la rue, lisent l'inscription « 60 mann » sur la

porte, et soixante d'entre eux s'engouffrent à leur tour dans la malheureuse petite maison, où ils s'installent en moins de deux minutes. Il arriva ainsi que cent vingt allemands se trouvèrent entassés chez les époux Nottret, qui furent forcés d'aller coucher en ville, chez un de leurs amis, M. Laurency, abandonnant entièrement leur maison à l'ennemi.

La maison Moët et Chandon regorge d'Allemands comme toutes les habitations de la ville : beaucoup d'officiers s'y pressent. A deux heures, M. Goubault, directeur des caves, est averti que deux sous-officiers avaient escaladé une fenêtre et pénétré dans le bureau du matériel. Il s'y précipite aussitôt, un revolver à la main, et leur enjoint de sortir. Les sous-officiers dégaînent et le menacent de leur sabre ; mais, voyant l'attitude résolue de M. Goubault, ils n'osent le frapper et finissent par se retirer. Ils avaient volé de l'argent dans un tiroir et divers objets de bureau. Quelques minutes après, un cadet vint demander à M. Goubault de lui remettre le revolver, ce qu'il fit, contre un reçu signé : « Wennrich ». M. Goubault croyait cet incident terminé, lorsque, vers quatre heures, un officier prussien alla demander à M. P. Chandon de lui livrer celui qui avait menacé ses hommes avec son revolver. M. Goubault, aussitôt averti, se réfugia dans les caves où il resta jusqu'à dix heures du soir, et toutes les recherches de l'ennemi pour le trouver furent vaines. Il s'esquiva alors discrètement et se rendit, sous un déguisement qui le rendait inreconnaissable, chez un ami qui lui donna l'hospitalité jusqu'au dimanche après-midi. Pendant ce temps, les troupes ennemies, qui avaient si fort désiré se saisir de M. Goubault, étaient parties sur Paris, et il ne fut plus inquiété au sujet de cette affaire, qui avait failli le faire emmener en Prusse.

Voici le samedi 10 septembre. La ville regorge de troupes logées partout, lorsque, dans la soirée arrive, fort tard, un gros détachement de Wurtembergeois, qui frappent des coups répétés aux portes, et se précipitent dans les maisons, magasins, bâtiments déjà remplis d'autres troupes jusqu'aux combles. Beaucoup sont obligés de bivouaquer place Louis-Philippe et sur le Jard.

Le lendemain, dimanche, le mouvement des troupes allemandes arrivant à Epernay, et celles qui se dirigent vers Paris, va grandissant. Les magasins s'épuisent et un certain nombre sont mis à sac. On manque des objets nécessaires, et l'ennemi se sert le premier. Les troupes font main-basse sur tout ce qui est à leur convenance. Mais, outre le soldat régulier, nous sommes encore encombrés de toutes sortes de gens, de toutes formes et de toutes couleurs, de chevaux et de véhicules plus bigarrés encore, crasseux, hideux, sinistres, qui suivent les armées et qui se permettent tout sous les yeux bienveillants de l'ennemi : Ce sont évidemment des paysans allemands, maraudeurs qui font tous les métiers, n'ont rien à perdre, mais tout à gagner. On les craint parce qu'on les sait capables de tout : c'est une vermine qu'on est forcé de tolérer.

Dès le matin de ce dimanche 11 septembre, la musique des Wurtembergeois parcourt les rues de la ville en jouant. Leurs soldats sont joyeux et l'on sent que quelque chose les excite. On apprend bientôt que c'est le jour anniversaire de leur reine Olga, qu'ils tiennent à fêter bruyamment Vers midi, tous leurs officiers sont réunis à l'hôtel de l'Europe où un grand banquet a lieu en l'honneur de leur souveraine. Deux sociétés de musique jouent alternativement sous les fenêtres. Toute la soldatesque se divertit à sa manière. Les officiers se font

un cruel plaisir de réquisitionner les plus beaux équipages, et de se faire traîner, par les rues et places, au galop des meilleurs chevaux de la ville. Leur air féroce et narquois à la fois témoigne du plaisir qu'ont ces triomphateurs à insulter un peuple vaincu par le nombre. On croirait qu'ils cherchent à écraser les rares habitants qui passent furtivement sur la voie publique, appelés par des affaires urgentes. Le spectacle que présentaient vers quatre heures du soir, la place du Marché-au-Blé et la rue Porte-Lucas, où je pus jeter un regard attristé, était poignant. Toute cette cohue de riches équipages chargés d'officiers conduisant eux-mêmes, de chevaux de luxe malmenés par des brutes ivres, et de piétons effarés qui n'avaient que le temps de se garer, offrait le spectacle le plus navrant pour un français. Je me retirai le cœur saignant d'une blessure qui n'est nullement cicatrisée après plus de vingt-sept ans écoulés. Jamais, je crois, mon patriotisme n'en fut plus humilié.

Ce même dimanche arrivent, par les rues du Pont-de-Marne et Jean-Moët, des troupes de hussards de la Mort et de cuirassiers blancs, qui font séjour ici. Le soir, vers huit heures, un incendie éclate dans l'écurie appartenant à M. Martin-Lormisset, à l'angle tournant de la rue de la Fauvette et de la rue Charuel. Un hussard de la Mort est la cause involontaire de ce sinistre : il s'était endormi sur la paille, derrière les chevaux, sans éteindre sa lanterne, qui mit le feu à la paille. Ce hussard fut brûlé ainsi que quatorze chevaux. On eut beaucoup de peine à sauver les maisons voisines. Les magasins de foin entassés dans les greniers s'éteignirent difficilement, et les dégâts furent importants. Les Allemands firent de louables efforts pour aider nos pompiers et les habitants à arrêter les progrès du feu. Ils eurent même l'attention délicate (le croirait-on ?) de

faire retirer de la chaîne des seaux pleins, des femmes qui s'y trouvaient, et de les placer à la chaîne des seaux vides. Au plus fort du feu, un soldat prussien ayant volé une montre, fut dénoncé à un officier qui le frappa violemment, et lui fit rendre sur-le-champ, sous mes yeux, la montre qu'il avait soustraite à un français.

Le 12 septembre, la ville est transformée en un véritable camp encombré de troupes ennemies qui s'emparent de toutes les provisions. L'autorité prussienne fait inviter, à son de caisse, les commerçants et marchands de denrées alimentaires, à venir déclarer, dans les vingt-quatre heures, les quantités exactes restant en magasin, sous peine d'être traduits en conseil de guerre. Le tout serait saisi. Sommation est faite, par la même voie, à tous les habitants détenteurs d'armes à feu et autres, de les apporter immédiatement, entre les mains de l'autorité prussienne. Des perquisitions seront faites à domicile et les contrevenants punis de mort. Beaucoup d'armes arrivent et les Allemands les entassent dans les combles de la Sous-Préfecture.

A deux heures et demie, a lieu, selon le rit protestant, l'inhumation du hussard de la Mort, brûlé vif dans l'incendie de la veille. La troupe envahit l'Eglise, dont elle a les clefs depuis son arrivée, et rend les honneurs funèbres au défunt. M. le curé d'Epernay, qui veut s'y opposer, n'est pas écouté dans ses protestations. Les Allemands ont fait défendre de sonner les cloches depuis le 8 septembre et ont même emprisonné le sonneur pour avoir enfreint cet ordre. Le tambour de ville ne doit plus battre la caisse sans le consentement de l'ennemi ou d'après ses ordres.

Nous sommes un peuple conquis ; il faut courber la tête et se taire.

CHAPITRE XXIV

Du 12 au 20 Septembre 1870

L'Aministration allemande à la Sous-Préfecture.— Le comte Blücher, sous-préfet. — Réquisition des employés français.— Le colonel Œyenhausen, etappen commandatur. — Médecin en chef. — Pasteur protestant. — Diaconesses. — Attachés au comte. — Poste de soldats. — Receveur-payeur.

J'ai dit précédemment que, dès leur arrivée à Epernay, les Allemands s'étaient installés à la Sous-Préfecture où ils régnaient en maîtres. Ils ont tout d'abord nommé un commandant de place (Etappen commandantur), M. Von Colomb, qui se comporte convenablement et quitte Epernay au bout de trois ou quatre jours. Le vieux colonel Œyenhausen, qui ne sait guère que fumer et boire, le remplace aussitôt. Mais, dès le 12 septembre, ils y installent, en outre, un commissaire civil, pour administrer l'arrondissement, et qui prend le titre de Sous-Préfet : c'est le comte Blücher qui remplit cette fonction.

Les administrateurs de la Ville sont invités à venir travailler, sous ses ordres, à la Sous-Préfecture. Et voilà MM. Luquet, Deullin, Parigot, etc., obligés de s'installer dans la grande salle à manger, sur la longue table à rallonges, où sont étalés des papiers, cartes géographiques, encriers et plumes. Ils travaillent, simples scribes, pour le roi de Prusse : réquisitions, ordres, billets de logement leur sont dictés par les Allemands, heureux de molester l'administration de la Ville qui a eu l'audace de les repousser le 26 août.

Mais, cela ne pouvait durer longtemps : les administrateurs avaient d'autres devoirs plus sérieux à remplir. Ils le firent observer au comte Blücher, qui leur répondit que, tant que les employés de la Sous-Préfecture ne seraient pas venus se mettre à sa disposition, ils continueraient, eux, à les remplacer. Nous nous étions éclipsés depuis l'arrivée de l'ennemi, et nous redoutions, pardessus tout, d'être placés sous sa férule. Les administrateurs nous firent savoir discrètement ce qui se passait : le comte Blücher devait nous réquisitionner et nous trouver morts au vifs. « Il vaut encore mieux, nous dirent-ils, que vous soyez à la Sous-Préfecture que nous : vous en connaissez tous les rouages et vous pourrez, tout en écrivant pour les Allemands, éviter des malheurs au pays et faire du bien à ses habitants. » Tout cela était vrai et nous ne pûmes que le reconnaître. Des réquisitions furent donc adressées aux deux principaux employés, et la Ville fut chargée de nous les faire tenir sans retard.

Voici, littéralement, le texte de celle que je reçus :

« Epernay, le 13 septembre 1870

« Ordre est donné à M. Petit, employé de la Sous-
« Préfecture d'Epernay, de se présenter immédiatement
« devant moi pour travailler sous mes ordres, dans les
» bureaux. « *Le Sous-Préfet*, comte BLUCHER. »

Ici la griffe :
« SOUS-PRÉFET
D'ÉPERNAY»

Il n'y avait pas à discuter, il fallait obéir, et on nous le fit bien comprendre, Toute velléité de résistance eut été inutile et surtout dangereuse, non-seulement pour nous, mais aussi pour l'arrondissement, qui aurait été livré aux hasards des réquisitions plus ou moins arbitraires, plus ou moins iniques. Certaines villes et com-

munes pouvaient être écrasées, tandis que d'autres eussent été à peu près épargnées au détriment des premières. Le fardeau des réquisitions, bien réparti entre tous, était encore supportable; concentré sur quelques-uns il eût été intolérable, et eut amené des résistances, peut-être même des crimes, dont toutes les populations auraient été rendues responsables. Les conséquences en eussent été désastreuses pour tous.

D'ailleurs, en nous présentant devant l'autorité prussienne, nous délivrions les administrateurs de la Ville, dont la place était à la Mairie, où il fallait tenir tête, du matin au soir, aux exigences de l'ennemi.

C'est le mercredi 14 septembre, à une heure après midi, que nous rentrons dans les bureaux où nous n'avions pas paru depuis onze jours, et où des Prussiens, hélas ! avaient pris la place des Français !

Le comte Blücher, petit-neveu du fameux général Blücher, est là, guettant notre arrivée. Bismarck l'a placé à la tête de notre arrondissement comme Sous-Préfet prussien. C'est un homme d'une trentaine d'années environ, d'une bonne taille, droit et solide, blond avec forte moustache (et mouche), il a la figure franche et ouverte : on dirait plutôt un français qu'un prussien. Il parle bien notre langue, avec un léger accent, et l'on dit que c'est un savant polyglotte.

Il nous reçoit avec une certaine hauteur dans laquelle perce visiblement une bienveillance naturelle.

« Messieurs, nous dit-il, je vous ai fait venir pour « travailler à mon administration. N'ayez crainte et ayez « confiance : je vous traiterai avec bonté et non pas en « ennemis. Mais soyez loyaux et exécutez fidèlement « tous mes ordres ! »

Nous n'avions qu'à nous incliner et c'est ce que nous fîmes.

Le comte Blücher nous avertit ensuite que, pour nous dédommager, nous ne logerons plus de militaires. Il nous trace de sa main une pancarte qu'il nous charge d'afficher, chacun à notre porte, afin que les troupiers allemands passent outre et n'envahissent pas nos maisons. Jusque-là, nous avions été encombrés, comme tout le monde, de militaires allemands qui se logeaient du rez-de-chaussée au grenier. Ce fut donc une compensation et un très grand allègement pour nous, que cette dispense octroyée spontanément par l'ennemi en notre faveur ; d'autant plus qu'il passait vingt à trente mille hommes et plus, de troupes allemandes, par jour. Malheureusement, cette dispense de loger fut bientôt violée, par suite des fréquents passages et de la nécessité de caser toute cette soldatesque. Il nous fallut rentrer sous le droit commun, au bout de quelques semaines à peine.

Nous voilà donc forcés, à notre tour, de travailler pour le roi de Prusse. La Ville n'ayant pas les ressources nécessaires aux nombreuses bouches qu'il faut nourrir, l'ennemi lance des réquisitions dans toutes les communes situées, d'abord, dans un rayon de douze à quinze kilomètres : bœufs, vaches, porcs, fourrages, paille, foin, avoine, tout arrive dans le très court délai fixé, sous peine d'amende contre les communes retardataires. Ce délai est de quarante-huit heures au plus, et vingt-quatre heures seulement pour les communes les plus rapprochées d'Epernay.

Mais personne n'a le droit de circuler en dehors de la ville, sur les routes et chemins, avec des voitures et même à pied, sans la permission des Allemands. Il faut un *laissez-passer* signé par le Sous-Préfet. Sans cette pièce, on est à chaque instant arrêté, molesté, amené devant l'autorité prussienne qui vous retient et vous emprisonne selon son bon plaisir.

Nous passons donc une bonne partie du temps à libeller des « laissez-passer » qui sont délivrés nominativement, à tous ceux qui veulent voyager, après qu'ils ont fait connaître les motifs de leur voyage, les endroits où ils vont, les lieux où ils s'arrêteront, la durée approximative de leur absence, etc. Les piétons ont également besoin de cette pièce, s'ils tiennent à ne pas être inquiétés, et ceux mêmes qui conduisent les attelages des réquisitions ne peuvent s'en passer. On adresse aux Maires les réquisitions et les laissez-passer en même temps.

Tous les ordres du gouvernement prussien sont empreints de la plus grande rigueur ; on y sent partout la main de fer de Bismarck, qui séjourne huit jours à Reims, du 5 au 13 septembre, à l'archevêché, en compagnie du roi de Prusse. A cette époque, nous ignorions ce détail, séparés que nous étions de Reims et sans communication avec cette ville, depuis la destruction du tunnel de Rilly.

Le comte Blücher, homme intelligent et perspicace, tout en publiant ces ordres, et en les faisant exécuter sans mot dire, les trouve évidemment trop vexatoires. Il prévoit que le souvenir de tous ces abus de la force ne pourra jamais s'effacer chez les Français, et que les conséquences en seront, un jour, funestes à l'Allemagne elle-même comme à la France. Il ne le dit pas, mais on sent qu'il le pense, à la manière dont il accueille les réclamations et observations qui lui arrivent de toutes parts. Certes, s'il eût été le maître, les exactions eussent été moins nombreuses et il aurait rendu l'invasion étrangère beaucoup plus supportable. C'était un philosophe, doublé d'un honnête homme qui, par-dessus l'ennemi terrassé, entrevoyait les retours possibles de la fortune, et désirait l'accomplissement des grands devoirs de

l'humanité. J'en eus plus d'une fois la preuve, pendant les quelques mois que les circonstances de l'invasion me firent passer près de lui : j'en dirai quelque chose plus loin.

En outre du comte Blücher, la Sous-Préfecture logeait : 1° le commandant des étapes (étappen commandantur), le vieux colonel Œyenhausen ; 2° le docteur Lœwin, médecin en chef des troupes allemandes d'Epernay ; 3° le pasteur protestant ; 4° plusieurs diaconesses, sortes de sœurs de charité, chargées du soin des malades dans les ambulances ; 5° des attachés au comte Blücher ; 6° un poste de soldats ; 7° enfin, plus tard, quand les réquisitions en argent devinrent quotidiennes, un receveur-payeur y fut aussi installé, avec un coffre-fort requis de la municipalité.

C'est à la Sous-Préfecture que descendent les princes allemands de passage, et les officiers supérieurs, qui ne font qu'un court séjour. Dès leur arrivée, ils recherchent avidement des cartes géographiques qui puissent leur indiquer la route la plus courte sur Paris. Je crois les voir encore étendre ces cartes sur la grande table ovale, distinguer les lignes les plus faciles, discuter avec passion, dans leur jargon, les voies à suivre, me regarder parfois avec une sorte d'inquiétude, puis me questionner en un mauvais français que je feins de ne pas comprendre, afin de ne pas leur répondre ; enfin, prendre une décision rapide et disparaître pour voler vers la capitale. Les uns se dirigent sur Dormans, les autres sur Pierry, Ablois, Montmirail...

Pauvre Paris, me disais-je alors, que vas-tu devenir, enveloppé par ces troupes si nombreuses, conduites par des chefs si énergiques et si résolus ? Vont-ils t'étouffer sous leurs légions interminables, ou bien vas-tu toi-même avoir la force de les écraser sous tes masses pro-

fondes ? J'avoue que, dans mon for intérieur, dans mes transes patriotiques, j'avais quelque espoir que ces innombrables ennemis trouveraient leur tombeau sous les murs de Paris.

Le colonel Œyenhausen est un homme d'une soixantaine d'années, peu intelligent, peu actif, ne s'occupant guère que de manger, fumer et boire. Et il boit tant et si bien du champagne, du matin au soir, qu'il en est gris à peu près toute la journée. Aussi, sa santé ne tarde-t-elle pas à s'altérer. La goutte, le rend presque perclus. Il en atténue les conséquences en faisant une abondante consommation des poires de mon jardin, rue des Petits-Prés, des délicieuses duchesses qu'il se fait apporter par ses hommes, et qu'il savoure avec un charme non équivoque. Pourquoi se gênerait-il ?...

Un jour, vers le 25 septembre, le prince de Hohenlohe arrive à la Sous-Préfecture avec de hauts dignitaires allemands. Le comte Blücher et le colonel Œyenhausen se trouvent seuls avec moi dans la salle transformée en bureau. Ils se lèvent vivement quand le prince y entre à l'improviste, et le saluent avec empressement. Mais le vieux colonel, déjà fortement *émèché*, — il n'était pourtant que onze heures du matin — fit un faux pas en s'inclinant pour saluer le prince, et faillit tomber. Celui-ci, par un mouvement instinctif, porta ses deux mains en avant comme pour le retenir. Le colonel balbutia quelques mots pendant que le prince de Hohenlohe, tout en fronçant les sourcils, s'efforçait de paraître ne rien remarquer. Le comte Blücher, très contrarié de ce pénible incident, put difficilement réprimer un mouvement d'indignation. J'ai lieu de penser que, sans ma présence, le colonel Œyenhausen aurait passé un mauvais quart d'heure.

Cinq jours après, le 30 septembre, il déménageait,

par ordre, de la Sous-Préfecture, et ses bureaux étaient transférés à la gare. Il fut disgracié définitivement quelques jours plus tard, et renvoyé en Prusse de plus en plus goutteux.

Le docteur Lœwin, médecin en chef des Allemands à Epernay, est un homme d'une cinquantaine d'années à peine, court, robuste, violent, donnant des ordres comme s'il était le maître, au risque de se faire mettre à sa place. Il habite une partie du premier étage de la Sous-Préfecture, et son laboratoire est dans les greniers, au milieu des vieilles archives poussiéreuses. Il a très souvent des altercations avec le personnel de la Mairie, qui refuse bientôt de donner suite à ses réquisitions plus ou moins fantaisistes. M. Chiquet, secrétaire en chef, finit par l'envoyer carrément promener. Alors, il s'en prend à tous ceux qu'il connaît, et se répand en récriminations contre l'administration municipale. Un jour, il m'aperçoit, rue de Châlons, et presse le pas pour m'atteindre ; mais, comme je l'avais vu moi-même du coin de l'œil, je me hâte de le devancer davantage, et je l'entends m'appeler, six à huit fois, de sa voix rude : Mossié ! Mossié !... Je continue d'avancer vivement, feignant de ne pas l'entendre ; mais, se mettant à courir, il me rejoint et, furieux, me débite un chapelet d'injures contre les employés, et principalement contre M. Chiquet qui lui refusait telles et telles choses dont il avait le plus grand besoin, et qu'il avait requises en vain. Il écumait de colère. Je lui promis d'en parler à la Mairie et m'esquivai content de ses mésaventures, qu'il ne méritait que trop. Ce rageux docteur est un des plus durs prussiens que j'ai observés. Il traite les Français avec brutalité et paraît toujours en colère. On voit bien que le comte Blücher le supporte avec impatience ; et, un beau jour, il le force à quitter l'hôtel de la Sous-

Préfecture. Il déménage avec tout son matériel et va habiter une maison Charles Louis, rue de Châlons, à l'angle de la rue des Berceaux. Quel débarras pour nous! Il avait pour cocher improvisé un honnête entrepreneur qu'on avait requis, M. Boutet, homme déjà âgé, qu'il traitait avec un souverain mépris. Il me semble encore voir le coupé qui le ramenait à la Sous-Préfecture, après ses visites, rentrer sur la place, avec son grave automédon sur le siége, puis, la portière s'ouvrir brusquement, et le pétulant docteur en descendre agité, fermant violemment la portière, au risque de tout casser, et rentrant très nerveux à l'hôtel. Il n'eut pas fait bon se frotter à lui, à ce moment! Mais ce docteur extraordinaire savait, à l'occasion, se multiplier pour ses compatriotes. Le typhus régnait dans les troupes allemandes et, au début, les malades étaient en grand nombre. Il y en avait dans les vestibules et couloirs, puis dans toute la cour, étendus, inertes, par rangées, placés à cinquante centimètres les uns des autres. Et quand nous étions obligés, pour vaquer à nos occupations, de traverser la cour, c'est en passant par-dessus les corps de ces pauvres moribonds ennemis, que nous y parvenions, en faisant de grandes enjambées. Oh! que ce court trajet était triste et répugnant! Heureusement que cela ne dura que quelques jours. Une partie de ces malheureux moururent; les autres furent évacués dans les ambulances qui en regorgeaient déjà. Le docteur les voyait tous plusieurs fois par jour et se prodiguait pour les soulager.

Nous ne vîmes que très rarement le pasteur protestant. Il descendait de son appartement pour aller à ses malades. C'était un homme réservé et de bonne tenue.

Mais, les diaconesses se faisaient remarquer par leurs légèretés, au point de scandaliser les Allemands eux-

mêmes. Un jour un de leurs soldats tint le propos suivant devant une de ces femmes en présence d'un médecin et d'une française qui connaissait la langue allemande : « Jamais nos diaconesses n'arriveront à faire pour nos malades ce que font les sœurs françaises : les nôtres se comportent comme des canailles ! » Le médecin allemand, qui reconnaissait sans doute le bien fondé de ces paroles, en fut néanmoins effrayé. Craignant pour l'avenir de ce soldat, il lui fit donner un congé de convalescence et partit lui-même pour se soustraire à la ven geance que pourraient exercer ces femmes réellement à craindre. Quelques hommes de la landwehr étaient attachés à la personne du comte Blücher : je me rappelle surtout le nommé Kerkoff, industriel à Postdam, qui se disait parent du comte. Il flânait du matin au soir en se donnant plus d'importance qu'il n'en avait. Quant au poste de soldats allemands établi à la Sous-Préfecture, il était au guet nuit et jour. Il avait pour mission de surveiller les allées et venues des Français, et de nous espionner nous-mêmes, dans les bureaux, où je rejoignis mon collègue, M. Rafflin, quinze jours environ après avoir travaillé seul dans la grande salle. L'un des bureaux était occupé par le poste, l'autre, sur la place, nous était laissé, et ils y avaient installé, avec nous, un sergent ne sachant pas un mot de français. Il épiait tous nos faits et gestes du matin au soir, et paraissait s'ennuyer à en mourir. Bientôt, on le releva de cette corvée et ce furent les soldats du poste qui, de la petite pièce entre les deux bureaux où se trouve le dessous d'escalier, nous surveillèrent tour à tour par la porte vitrée qui nous séparait d'eux.

Nous faisions d'amères réflexions en voyant le rideau se lever à la dérobée et la dure tête du teuton s'effacer aussitôt derrière, pour aller se reposer sur le lit de

camp établi sous cet escalier. Jetant un regard sur le passé, nous nous disions qu'à la place même de ce lit de camp était mort, trente-sept ans auparavant, dans un lit bien modeste aussi ! le vénérable abbé Michel, curé-doyen d'Epernay, alors que nos bureaux servaient encore de presbytère de la paroisse.

CHAPITRE XXV

Septembre 1870

Rapacité de l'ennemi. — Recherches d'un trésor à la Sous-Préfecture. — Manque de provisions. — Incurie du Receveur-entreposeur. — Distribution de tabac à la Sous-Préfecture. — L'octroi rétabli. — Arrivée de la landwehr. — Alerte rue Jean-Pierrot. — Citoyens malmenés, etc.

J'ai dit comment le comte Blücher avait agi envers les employés de la Sous-Préfecture, dès leur comparution devant lui. C'était plutôt en chef bienveillant qu'en ennemi qu'il les accueillait. Il en fit de même à l'égard des administrateurs de la Ville, qu'il traita avec égards et courtoisie. Il sut toujours leur présenter avec convenance les ordres draconiens qu'il recevait de son gouvernement. S'ils avaient des observations à présenter, il les écoutait volontiers, et leur donnait satisfaction toutes les fois qu'il le pouvait. Dans le cas contraire, il avait soin de se retrancher derrière les ordres formels qu'il avait reçus. Souvent même, quand les réclamations lui paraissaient fondées, et qu'il ne pouvait les accueillir de suite, il disait : « Je ne puis, j'ai des ordres ! Mais j'écrirai au roi ! » Malheureusement, le roi de Prusse, ou plutôt Bismarck, qui ne le quittait jamais, rejetait impitoyablement, presque toujours, la plupart

de ces demandes. Mais le comte Blücher était heureux quand il obtenait gain de cause.

L'une des premières questions qui préoccupaient les Allemands, c'était de se procurer de l'argent, non par des vols proprement dits, car il y avait de la discipline parmi eux, mais par un système bien suivi qui consistait à mettre la main sur les caisses publiques de l'Etat, des administrations ou des communes. Leur premier soin, en arrivant, avait été de se diriger sur la recette des finances, la poste et le télégraphe, l'enregistrement, les domaines, les hypothèques, les percepteurs et receveurs de toute nature. Heureusement que toutes les caisses avaient été expédiées à l'administration centrale ou placées en lieu sûr.

A la Sous-Préfecture, ils avaient tout exploré, des caves aux greniers et combles, et il n'avaient trouvé que quelques fûts et bouteilles vides, ainsi que de vieux papiers chargés de poussière, qu'ils avaient dédaignés. Plusieurs fois, les serviteurs du sous-préfet prussien étaient venus nous demander avec humeur « où était la caisse de la Sous-Préfecture ? » Nous avions beau leur répondre qu'il n'y en avait pas, ils ne nous croyaient nullement. Un jour, le comte, lui-même, me dit d'un ton raide qui ne lui était pas habituel : « Mais où donc est la caisse ici, puisqu'on s'occupe des comptes des communes ? » « Oui, lui répondis-je, on s'occupe des comptes et budgets communaux, mais il n'y a ni caisse ni coffre-fort dans une Sous-Préfecture, et on n'y perçoit pas un centime ! » « Ah ! fait-il en se retirant, ce n'est pas comme chez nous ! » Le comte Blücher était convaincu, mais ses hommes ne l'étaient pas encore. Un jour, en rôdant, ils aperçurent à l'extrémité de l'une des caves une sorte de colonne en solide maçonnerie, s'élevant du sol à la voûte obscure. N'était-ce pas là

que le trésor tant convoité serait caché ? Il fallait voir. Munis de pioches, voilà nos prussiens qui se disposent à démolir la mystérieuse et dure colonne. Ils commençaient à s'escrimer, lorsque l'un d'eux, plus avisé que les autres, fait remarquer qu'ils se trouvent à peu près à l'extrémité de l'immeuble et qu'alors, ils sont au-dessous de cet endroit... où personne ne peut aller pour un autre. Convaincus de la perspicacité de leur camarade, ces prussiens déguerpissent, en s'estimant heureux qu'il ne leur soit pas arrivé pire. Mais ils ne savent pas garder le secret de leur mésaventure qui parvient jusqu'à nous.

Quel bon moment nous aurions passé si nous eussions pu apprendre le défoncement de la colonne et le jaillissement sur les piocheurs, par la trouée béante, du trésor gluant dont l'odeur pénétrante n'a rien de commun avec celle de la rose !

A partir de ce moment, les Allemands ne nous soufflèrent plus mot de la caisse de la Sous-Préfecture. Je dois ajouter que, si le comte Blücher s'était occupé de questions d'argent, ce n'était que pour obéir aux ordres reçus. Tous ses actes tendaient visiblement à adoucir les rigueurs de l'invasion. Aussi, les administrateurs de la Ville eurent-ils souvent recours à lui, pour aplanir les nombreux conflits qui s'élevaient entre elle et l'autorité militaire, au point de vue du logement des troupes de garnison et de passage, de la quantité des réquisitions, des plaintes et des menaces des officiers allemands, etc. Son intervention, toujours sincère, était souvent efficace, et il était heureux d'avoir réussi dans son rôle de conciliateur. Sans trahir jamais les siens, il s'efforçait d'adoucir et de calmer les justes plaintes des vaincus.

M. Luquet, l'un des membres les plus actifs de la

commission administrative, avait senti, dès les premiers jours, tout ce qu'on pouvait espérer du comte Blücher, et ces deux hommes, tout adversaires qu'ils étaient, avaient su se comprendre et même s'estimer. Aussi, surent-ils se concerter et s'entr'aider l'un et l'autre, dans les moments difficiles.

Dès le milieu de septembre, les magasins, les épiceries surtout, manquèrent du nécessaire sans pouvoir se réapprovisionner, car les voies ferrées étaient au pouvoir des Allemands : on ne pouvait rien tirer de Paris, ni de l'Est, ni de Reims, dont le tunnel détruit nous fermait l'accès, et les routes étaient partout tenues par l'ennemi. La privation du sel était la plus sensible, et de nombreux ménages ne pouvaient plus faire leur cuisine. Le sous-préfet prussien, informé du fait, donna des ordres pressants, et les trains allemands apportèrent bientôt des provisions, du sel notamment, dont une assez grande quantité fut déposée à la Sous-Préfecture. Le tabac faisait aussi complètement défaut pour les habitants, alors que les Allemands en étaient encombrés et voici comment : Dans le courant d'août, alors que l'ennemi s'approchait, il y avait à l'entrepôt d'Epernay, tenu par M. Derély, une grande quantité de tabacs de toutes sortes. Le simple bon sens indiquait qu'il fallait mettre ce tabac en lieu sûr. Un négociant, aussi intelligent que patriote, proposa au receveur de cacher la plus grande partie du stock, dans des tas de bouteilles amoncelées chez lui : le tabac serait ainsi dérobé à la rapacité des Allemands. Le receveur, à l'esprit étroit, y aurait volontiers consenti ; mais il ne voulut pas se charger des frais de transport !! Cette ineptie amena la réquisition de tous ces tabacs par les Allemands, qui s'en saisirent dès leur arrivée, et le mirent partout à la disposition de leurs troupes. La Sous-Préfecture en fut

encombrée. M. Luquet obtint du comte Blücher que le tabac à priser et à chiquer, dont les Allemands ne faisaient pas usage, fût remis à la Ville. Celle-ci le vendit à son profit et put se faire ainsi quelque argent, dont elle avait le plus grand besoin.

Des sacs de sel et des tonneaux de tabac à priser restèrent à la Sous-Préfecture sous la garde des Allemands, avant que la Mairie n'en reçût. La population qui prise l'apprend bientôt, et vient en foule en demander comme une aumône. Les Prussiens font souvent la sourde oreille à ces demandes ; mais, parfois, ils en donnent en riant, aux plus tenaces. La commission municipale se voit obligée d'envoyer à Nancy deux de ses employés, avec les fonds nécessaires pour l'achat d'un wagon de sel qui fut mis à la suite d'un train allemand. Le sel arrive bientôt, et les épiceries peuvent s'en procurer. Mais le tabac manque toujours chez les débitants puisque notre Gouvernement en a seul le monopole et qu'il lui est matériellement impossible de leur en expédier. C'est un spectacle étrange et parfois comique de voir à la porte de la Sous-Préfecture ces groupes de pauvres priseurs, hommes et femmes, la tabatière vide à la main, qui font des signes et des appels discrets, mais pressants, pour obtenir la bienheureuse poudre tant désirée. Nous intervenons parfois en leur faveur ; puis, quand les gardiens allemands ont tourné le dos, nous emplissons vivement les tabatières, à la dérobée. Bientôt, la surveillance de l'ennemi se relâche et nous en profitons largement en faveur des solliciteurs. Quelle joie sur les visages des priseurs quand ils nous voyaient arriver, tenant à la main un grand cornet que nous avions rempli jusqu'au bord, dans le tonneau béant placé dans le grand corridor ! Comme ils jubilaient, quand ils entassaient fiévreusement le tabac que nous

versions abondamment dans leurs tabatières toujours trop petites à leur gré ! Ah ! c'est que ce tabac était bon et qu'il ne leur coûtait rien ! J'étais vraiment heureux de faire un si grand plaisir à ces braves gens, et c'est seulement alors que je pus me convaincre que la privation du tabac, chez ses habitués, est réellement une véritable souffrance pour eux.

Quant au receveur entreposeur, il se trouva fort embarrassé quand il fut obligé, après la guerre, d'établir ses comptes, et il dut recourir à la comptabilité tenue à la Mairie pour se débrouiller. Il fut le seul agent de l'Etat, à Epernay, qui se mît dans ce mauvais cas.

Cependant, le temps s'écoulait sans qu'aucun allègement aux charges de la Ville se produisît. Au contraire, les exigences de l'ennemi augmentaient au fur et à mesure que de nouvelles troupes arrivaient. Le 15, septembre, le 1er corps d'armée Bavarois, commandé par le général Von Derthann, entre en ville, et la commission administrative à mille peines à le loger. Le lendemain, elle reçoit plusieurs plaintes de propriétaires de vignes dévastées par l'ennemi. La vendange est proche et le raisin déjà très bon. Des groupes de militaires s'en sont rassasiés et vont tout perdre si on n'y met ordre. Le comte Blücher, d'accord avec l'autorité militaire, s'en émeut ; les maraudeurs connus sont punis et des mesures efficaces sont prises pour prévenir le renouvellement de ces vols. Mais, les ressources de la Ville sont épuisées alors que ses besoins augmentent. Comment satisfaire aux exigences de l'ennemi et assurer les services municipaux ? Car les employés de la Ville, qui passent leurs jours et souvent leurs nuits à son service, ne peuvent vivre de l'air du temps, ni des avanies qu'ils subissent des Allemands.

M. Luquet, au nom de la commission administrative, exposa cette situation au comte Blücher, lui fit toucher le danger qui allait en résulter, même pour les troupes allemandes, auxquelles on ne pourrait fournir le nécessaire, et termina en disant qu'il ne voyait qu'un seul moyen de sortir de cet embarras : c'était de rétablir l'octroi. Car les habitants du dehors, qui n'apportaient leurs denrées qu'avec appréhension, seraient rassurés, en voyant que l'ennemi laisse l'administration française remettre les choses en leur état primitif. Les approvisionnements seront assurés, la population et la troupe ne manqueront de rien et la caisse de la Ville sera elle-même alimentée d'une façon suivie.

Le sous-préfet allemand, frappé de la justesse de ces raisons, permit de rétablir l'octroi, et le 18 septembre, il fonctionna. Toutefois, il est juste de remarquer que l'ennemi ne payait rien quand il rentrait lui-même des denrées en ville. Quoi qu'il en soit, le rétablissement de l'octroi fut une mesure fort utile pour la Ville, d'autant plus que le comte Blücher poussa la gracieuseté jusqu'à faire surveiller, par ses hommes, les fraudes contre l'octroi. Un jour, ou plutôt une nuit, vers une heure du matin, il fit arrêter deux négociants qu'on lui avait signalés comme fraudeurs en plein centre de la ville. L'un reconnu innocent, fut laissé en liberté par le comte, qui était descendu, presque sans se vêtir, par un froid déjà vif ; l'autre, reconnu coupable d'avoir rentré six pièces de vin en fraude, fut envoyé coucher au poste, où il a dû transiger le lendemain.

Mais le comte Blücher fit mieux encore. La viande manquait pour les habitants, et les fourrages pour les chevaux. Ne pouvant s'en procurer, la commission municipale en fit part au sous-préfet allemand, qui lui in-

diqua les moyens d'y arriver. Pour la viande, il suffisait de produire un certificat de vétérinaire, constatant que la peste bovine existait dans les troupeaux. Sur le vu de cette pièce, facilement obtenue, le comte Blücher fit mettre à la disposition de l'administration municipale, successivement, suivant les besoins, plusieurs centaines de moutons et de nombreux bœufs, pris dans ceux qui suivaient les armées allemandes. A partir de ce moment, on put donc s'en fournir abondamment.

Quant aux foins et pailles, il s'en trouvait de grandes quantités rassemblées au camp de Châlons pour les réquisitions de l'ennemi. Avec un laissez-passer explicatif, délivré par la Sous-Préfecture, on permit aux attelages envoyés par la Ville d'en ramener suffisamment. D'un autre côté, le comte Blücher fit en sorte que des réquisitions, établies avec ordre, dans tout l'arrondissement, pussent en amener à la gare d'Epernay, où un grand magasin de fourrages fut établi pour faire face à tous les besoins.

A la suite des troupes ordinaires des armées, voici la landwher qui arrive dans nos murs pour y tenir garnison. La plupart de ces militaires sont des hommes mariés. Ils se montrent très prévenus contre les habitants qu'ils rendent responsables du sang versé le 26 août. Dès le début, leurs dispositions sont mauvaises à notre égard. Mais dans la suite, car ils tiennent garnison jusqu'à la conclusion de la paix, ils finissent par se calmer et se comporter convenablement. Ils parlent souvent de leur famille, de leurs enfants malheureux peut-être là-bas. Dans la soirée du 20 septembre, vers huit heures et demie, les Allemands fêtaient, sur plusieurs points de la ville, l'arrivée de la landwher. Rue Jean-Pierrot, à l'angle de la rue des Berceaux, où se trouvait et se trouve encore un café-restaurant, ils s'étaient mis à

tirer de l'eau-de-vie dans un baquet et s'y abreuvaient à cœur-joie. Pendant leur orgie, l'allumette d'un fumeur mit le feu à cette eau-de-vie et un incendie se déclara, jetant la panique parmi cette soldatesque avinée. De là des cris et des clameurs qui provoquent, soudain, un rassemblement. Quelques plaisants, voyant l'embarras des Allemands, se mirent à crier : « Voilà Mac-Mahon ! Voilà Mac-Mahon ! » Les soldats, furieux et fous de rage et de peur se ruent sur la foule, frappant de tous côtés et faisant voler les vitres en éclats : c'est un vacarme effroyable pendant quelques minutes. La foule, grossissant de plus en plus, est repoussée violemment, ainsi que les pompiers, par ces brutes déchaînées, qui interceptent la circulation dans toutes les rues avoisinantes, maltraitant tous ceux qui voulaient passer et porter secours. Le sous-préfet prussien, qui avait entendu ces clameurs, accourut lui-même; mais habillé en civil, à ce moment, il ne fut pas reconnu par les Allemands de garde, et fut blessé légèrement à la main en voulant forcer la consigne au milieu de ce vacarme.

Mais pendant que les Allemands parvenaient à éteindre ce commencement d'incendie, un grand nombre de nos concitoyens étaient violemment conduits au poste de la Mairie qui regorgeait de monde : on eût dit que les auteurs de ce commencement d'incendie voulaient donner le change, et que, pour se disculper de leurs orgies, ils ne trouvaient rien de mieux que d'en faire peser le soupçon sur des Français. Pour donner une idée de ce qu'on courut de dangers, dans les rues, le soir du 20 septembre, il faut que je raconte ce qui est arrivé à l'un de nos honorables concitoyens, M. Brésillion, ancien avoué, alors principal clerc de Me Maldan, de qui je tiens ces détails : Ce jour-là avait été extrêmement laborieux pour les administrateurs de la Ville,

qui s'étaient multipliés et s'étaient mis à l'œuvre, avec tous les employés, pour installer cette nouvelle troupe. Tout le monde était sur les dents et la nuit était venue qu'on n'avait pas encore fini. M. Maldan, qui avait à sa table son principal clerc, et qui hébergeait des officiers allemands le soir même, envoya M. Brésillion, sur la fin du dîner, à la Mairie, pour s'assurer si tout était terminé. Comme il revenait par la rue de Châlons et arrivait place Louis-Philippe, il entendit les clameurs et le grand fracas venant de la rue des Berceaux. Effrayé et ne sachant ce que c'était, il se mit à fuir. Aussitôt, quatre bavarois s'élancent derrière lui : les uns le frappent à coups redoublés de plat de sabres sur les épaules, pendant que les autres le saisissent par les poignets et à la gorge. Ne comprenant rien à cette brutale agression, il essaie, mais en vain, de s'expliquer, et recule instinctivement, toujours battu et à moitié étranglé, jusqu'à la façade de la maison Maldan, à l'angle de la place Louis-Philippe et de la rue Jean-Moët. Acculé contre le mur, il se met à crier : « Au secours ! Au secours ! » Des officiers de la landwehr surviennent et invitent les quatre bavarois à conduire leur victime au poste de la Mairie ; ce qu'ils font aussitôt. Mais les cris de M. Brésillion avaient été entendus par M. Maldan et ses hôtes allemands, qui sortirent précipitamment et purent suivre les agresseurs jusqu'au poste de la Mairie, établi au sud de la cour, dans les dépendances de l'école, que les Allemands avaient fait communiquer à cette cour, en perçant une porte dans le gros mur de séparation. Là, M. Maldan et les officiers ennemis qui l'avaient suivi, n'eurent pas de peine à faire reconnaître l'innocence de M. Brésillion, et à le faire mettre en liberté sur-le-champ. Il fut très heureux d'en être ainsi quitte avec des égratignures à la figure et au cou. Mais, le lende-

Vue de la rue Saint-Thibault, prise près la rue Henri IV, avant l'ouverture de l'avenue Paul Chandon.

(Phot. WEINMANN, 1898)

main, ses épaules étaient encore toutes bleues, des coups de plat de sabres qui avaient plu si abondamment sur lui. Ces bavarois ont prétendu, pour se justifier, qu'ils avaient pris M. Brésillion pour un malfaiteur qui se sauvait armé ; or, ces armes n'étaient autre chose qu'un trousseau de clés qu'il tenait à la main.

CHAPITRE XXVI

Septembre - Octobre 1870

Moissons. — Vendanges. — Transport des vins. — Les rues peu sûres. — Logements. — Gouvernement général à Reims. — Contributions. — Betteraves, Sucre. — Poste. — Correspondances. — Facteurs. — Moniteur officiel à Reims, etc.

Les cultivateurs, bien que terriblement inquiets sur le sort de leurs récoltes, avaient eu le bon esprit de continuer, sans relâche, les moissons bonnes à faucher. Toutes les céréales et les foins avaient été rentrés en temps utile. Il est à remarquer que, dans nos parages, les Allemands ont plutôt favorisé qu'entravé les travaux des champs. Ils avaient, d'ailleurs, tout intérêt à le faire, puisque, d'un côté, ils n'avaient rien à redouter, pour leur sécurité, de gens occupés à rentrer les biens de la terre, et que, de l'autre, ils étaient sûrs, le cas échéant, de pouvoir se procurer facilement tout ce qui serait nécessaire à leur nourriture et à celle de leurs chevaux.

Il en fut de même pour les vendanges, qui se passèrent sans trop d'incidents. Les autorités allemandes eurent soin de réprimer sévèrement les écarts de leurs hommes qu'on avait signalés à leur attention. Dès le 19 septembre, un *avis au public* était affiché dans ce but,

par ordre de leur gouverneur général siégeant à Reims. En voici la teneur :

« Les troupes placées sous mon commandement
« ainsi que les troupes de passage dans la Champagne,
« ont l'ordre de ne troubler en aucune manière, la ré-
« colte de la vendange. Les charrois de vins, ainsi que
« ceux de tonneaux vides, ne seront ni arrêtés, ni trou-
« blés dans tout le territoire de la Champagne. Toute
« entrée non autorisée dans les vignes, tout dégât,
« seront sévèrement réprimés, d'après les lois de la
« guerre.

« Reims, le 19 septembre 1870.

« *Le général en chef, commandant du 13e corps d'armée,*

« Signé : Frédéric-François,
« Grand-duc de Mecklembourg-Schwérin. »

Cet ordre tranquillisa les vignerons qui purent ainsi rentrer une récolte abondante et de bonne qualité. Mais il ne suffisait pas de pressurer de bon vin, il fallait pouvoir le vendre et l'expédier sans encombre. Et ce n'était pas chose facile, au début, car les voies ferrées étaient au pouvoir des Allemands, qui les employaient exclusivement aux transports de leurs troupes et de leur matériel. La plupart des canaux avaient eu leurs écluses détruites par les Français, à l'approche de l'ennemi. Il ne restait donc que l'emploi des attelages par les routes de terre. Mais, où se diriger ? Ce n'était pas vers l'Est rempli d'ennemis, ni à l'Ouest, vers Paris, déjà investi. D'ailleurs, les ports français de la Manche et de l'Océan étaient surveillés et comme bloqués par les nombreuses embarcations allemandes : rien ne pouvait en sortir en sûreté. La Belgique seule, pays neutre et peu éloigné, nous ouvrait naturellement des débouchés par ses routes et ses ports. Des démarches actives furent faites

près des autorités allemandes en vue d'assurer la sécurité des transports. Tous les voituriers furent munis de *laissez-passer*, et bientôt un service fut établi dans la direction du port d'Anvers, par Anor, point le plus rapproché de la frontière. Epernay, Reims et les environs en profitèrent largement, et ce fut bientôt une longue file de camions, lourdement chargés sur cette route, qui n'avait jamais supporté pareil écrasement.

Mais, plus tard, au milieu du rigoureux hiver de 1870-1871, alors que la terre était partout couverte d'une épaisse couche de neige, Anor finit par être tellement encombré de fûts de vin et autres colis de marchandises, que son territoire et les environs en furent entièrement remplis. Et les chargements arrivaient toujours ! On vit alors ce spectacle étrange d'une file interminable de camions et voitures ne pouvant plus ni avancer ni reculer, faute de place, et qui, alignés sur le côté de la route, émergeaient au milieu de la neige, après que les chevaux ou les bœufs, qu'on avait dû dételer, avaient laissé là les chargements. Les rares voyageurs qui circulaient au milieu de cette plaine blanche et désolée, n'avaient plus, pour se guider, que la ligne sans fin de véhicules chargés, qui leur indiquait la route cachée sous l'épais manteau de neige. Le transport de toutes ces marchandises à travers la Belgique, d'Anor jusqu'à Anvers, finit aussi par encombrer tellement ce port, qu'on dut ralentir les expéditions : on ne trouvait plus place pour rien caser.

Les Allemands de la garnison se tenaient en haleine par des exercices quotidiens sur le Jard, et même dans les rues, qui étaient ainsi interceptées selon le bon plaisir des chefs. Tous les jours, à midi, la landwher se rendait à l'appel sur la place de la Comédie, et sa musique, peu artistique et peu nourrie, s'y faisait entendre.

Il n'y avait qu'une douzaine d'exécutants, que la population se gardait bien d'aller écouter : les sons aigus et monotones des fifres, sonnaient on ne peut plus mal, aux oreilles de nos concitoyens.

La nuit et même le soir, les rues et places étaient peu sûres; l'ennemi s'y répandait et y était à peu près le maître absolu. Les cafés et débits étaient inabordables aux habitants, qui étaient sans cesse exposés à y être molestés par la soldatesque, qui s'y étalait à son aise. Nous avions l'ordre, dans les premiers temps, de revenir à la Sous-Préfecture jusqu'à dix heures du soir, et il arrivait souvent qu'en retournant chez nous, des soldats prussiens, pour nous faire sentir que les rues étaient bien à eux, nous heurtaient avec leurs armes en nous rencontrant. Je m'en plaignis au comte Blücher, qui me répondit vivement : « Eh bien, je vous ferai reconduire ! »

Le soir même et les jours suivants, en sortant des bureaux, pendant la nuit, un soldat tout équipé escortait chacun de nous, l'arme au bras, jusqu'à notre demeure et, aussitôt notre porte ouverte, présentait les armes et se retirait gravement. Cela ne dura guère qu'une quinzaine. Mais, à partir de là, nous ne fûmes plus molestés par les prussiens qui, sans doute, avaient reçu des ordres en conséquence.

Mais que faisions-nous donc à la Sous-Préfecture, toute la journée et jusqu'à dix heures du soir, nous, pauvres Français, prisonniers dans nos bureaux ? Oh ! c'était toujours à peu près la même chose : des réquisitions d'attelages, de foin, d'avoine, de paille, de porcs, vaches, veaux, moutons, pour la consommation des gens et des bêtes, ainsi que des *laissez-passer*, dont le nombre allait toujours croissant. Nous étions dans la période des réquisitions en nature, et il fallait sans

cesse réquisitionner. C'était aussi triste que fastidieux. Mais, il n'y avait pas à répliquer, et nous ne pouvions que nous appliquer à une répartition aussi exacte que possible, entre les diverses communes de l'arrondissement, selon leur population et leurs ressources. Toutefois, dans les premiers temps, les Allemands tenaient à ce qu'on ne s'éloignât pas trop d'Epernay.

Cette période, des réquisitions à jet continu, touchait à sa fin. Mais voici venir une période plus difficile encore pour nos malheureuses populations : c'est la période fiscale, la période des impôts, c'est-à-dire la réquisition de l'argent français, qu'il fallut trouver à tout prix.

Du palais de Versailles, où il se trouvait avec le roi de Prusse, Bismarck envoyait ses ordres dans toutes les provinces occupées par les Allemands. Après s'être assuré du ravitaillement des hommes et des chevaux des armées, il voulut emplir ses caisses en pressurant nos populations jusqu'à leur dernier sou. Défense est faite de ne rien payer au Gouvernement français, ni à son armée, sous aucun prétexte. Tous receveurs, percepteurs et autres personnes qui contreviendraient à cet ordre, en répondraient sur leur fortune personnelle, et seraient, en outre, poursuivis selon les lois de la guerre.

Il n'y avait alors presque aucun commerce ; les transactions se bornaient au strict nécessaire, et les habitants auraient préféré encore livrer leurs denrées, que de verser leurs dernières épargnes. Malheureusement, ils n'avaient pas le choix, et il fallait s'exécuter.

Le comte Blücher, toujours compatissant, ne se pressait pas trop dans cette voie qui conduisait à la ruine de nos communes ; il temporisait le plus possible. D'un autre côté, il s'efforçait d'adoucir les inconvénients du logement des troupes. Le 22 septembre, il faisait

afficher un placard en langue allemande, dont voici la traduction :

« Toutes les troupes reçoivent des billets de logement à la commandatur d'étape ; il est interdit de prendre un logement de son propre chef. »

« *Signé :* Comte Blucher. »

Cet ordre était à l'adresse des chefs de corps, qui laissaient leurs hommes envahir des maisons, des locaux déjà remplis d'hommes et de chevaux. Mais le gouvernement allemand ne démordait pas de ses exigences : il voulait l'argent français et bientôt, le comte Blücher dut s'exécuter. Il lui fallut faire rentrer les impôts et les amendes prononcées contre les communes qui n'avaient pas fourni leurs réquisitions en temps utile. Ces amendes furent d'abord de cinq pour cent sur sur la valeur des sommes réclamées. Un coffre-fort est requis et amené à la Sous-Préfecture. Un comptable allemand, qui parle notre langue, en a la garde et a l'ordre de le remplir le plus rapidement possible. Ce caissier est tout à la fois receveur et payeur.

Le 27 septembre 1870, le roi de Prusse nomme gouverneur général des départements occupés par les Allemands, avec siège à Reims, le grand-duc de Mecklembourg-Schwérin, Frédéric-François, commandant du 13e corps d'armée. Il avait pour assesseurs, dans cette fonction, le prince Charles de Hohenlohe et le comte Charles de Tauffkirchen, deux hommes dévoués à Bismarck. Le gouvernement général de Reims comprit d'abord tous les départements accupés par l'ennemi, à l'exception de l'Alsace et de la Lorraine. Il se composait des six départements de la Marne, de l'Aisne, des Ardennes, de Seine-et-Marne, de l'Aube et de Seine-et-Oise.

Le gouverneur général fit aussitôt publier partout qu'il s'acquittera de sa tâche avec autant de bienveil-

lance que de fermeté, et fit appel à la sagesse des populations, afin de leur éviter le plus possible les calamités de la guerre. Mais toutes ces belles promesses furent presque toujours lettre-morte : la bienveillance se fit rarement jour, et la rigueur ne désempara jamais. On sentait, dans tous les actes de l'ennemi, la griffe redoutable de Bismarck. En vain, les chefs ennemis, déclaraient-ils qu'ils ne faisaient pas la guerre au peuple, mais au Gouvernement français : c'était toujours sur le peuple que toutes les rigueurs retombaient, c'était lui l'innocente et perpétuelle victime. A la moindre attaque, au plus petit désagrément, sur le territoire d'une commune, vite une amende lui est imposée, et cette amende pèse sur tous les habitants en raison des ressources de chacun.

Bientôt l'ordre arrive d'établir une contribution de 500,000 francs sur l'arrondissement d'Epernay, cette ville exceptée, en raison des charges énormes qui pèsent déjà sur elle. Mais, de nombreuses réclamations se produisent, faisant ressortir l'impossibilité de recouvrer pareille somme, dans des communes à bout de ressources. Ce chiffre est réduit à 300,000 francs et 50,000 chemises : nouvelles réclamations de toutes parts et pour la somme toujours excessive, et pour les chemises dont la confection n'a pas lieu dans nos parages. Finalement, 50,000 francs seulement sont exigés, et devront être versés le 15 octobre, au plus tard. Aussitôt, nous établissons des rôles additionnels réduits, au taux de 6,53 pour cent, et en adressons des extraits à toutes les communes qui, par les soins des maires, en versent le montant au maire du chef-lieu de leur canton. Celui-ci devra, à son tour, verser le tout, au temps prescrit, à la Sous-Préfecture, dans la caisse du receveur allemand, sous peine d'exécution militaire.

- Ces exécutions consistaient dans l'envoi de détachements de cavaliers dans les communes retardataires. Ils se rendaient à la Mairie, se faisaient loger et nourrir, ainsi que leurs chevaux, jusqu'à ce que la somme réclamée leur fut comptée, y compris l'amende encourue de cinq pour cent.

Par contre, et en vue de s'attirer la reconnaissance des cultivateurs, le gouvernement général siégeant à Reims, ordonna aux troupes, le 4 octobre, de n'entraver, en aucune façon, la récolte des betteraves et la fabrication du sucre; de respecter les champs où elles poussent et les chariots qui les transportent, ainsi que les chargements de charbon et de houille nécessaires aux usines pour cette fabrication. Toute réquisition directe de sucre dans les fabriques est interdite. De même que pour les moissons et les vendanges, ces mesures adroites ne pouvaient qu'adoucir les habitants, et les détourner des idées de révolte qui eussent pu éclater contre les Allemands.

Au milieu de ce débordement de troupes et de nomades allemands sur notre pauvre France, nous restions sans nouvelles certaines et comme isolés dans notre propre pays. Nous ne savions que ce que les vainqueurs voulaient bien nous apprendre. Privés de communications avec Châlons, Reims et Paris, nous ne recevions que de rares journaux, c'est-à-dire ceux que les Prussiens consentaient à laisser entrer. Et l'on pense s'ils supprimaient impitoyablement tous ceux qui auraient donné de bonnes nouvelles de nos armées, de Paris et du Gouvernement français.

Quant à la presse locale, elle avait disparu dès l'arrivée des Prussiens, et nous n'avions plus aucun journal à Epernay. Quelque temps avant la guerre, il en existait deux dans notre ville : *Le Journal d'Epernay*,

qui avait cessé de paraître le 13 mars 1860, époque à laquelle M. Victor Fiévet avait cédé ce journal à M. Noël-Boucart, propriétaire-directeur de l'*Echo Sparnacien*. Cette fusion des deux journaux en un seul avait été consentie avec engagement par le cédant de n'établir aucun autre journal à Epernay. *L'Echo Sparnacien* restait donc seul à l'arrivée des troupes allemandes. Mais, M. Noël-Boucart, déjà malade, et molesté par les Allemands dès leur arrivée, cessa immédiatement la publication de son journal, et mourut le 16 octobre 1870. Epernay fut donc privé entièrement de journaux, et c'est peut-être la seule ville, un peu importante, qui se soit trouvée dans pareil cas. Je dirai plus loin comment l'*Echo Sparnacien* reprit sa publication et quel sort fut réservé à ses rédacteurs.

Nous avons vu qu'à l'arrivée des Allemands dans nos murs, tous les services publics cessèrent ou passèrent entre leurs mains. Ceux de la poste et du télégraphe furent, avec celui du chemin de fer, ceux qui affectèrent le plus les intérêts de la population. Personne, que les Allemands, n'eut plus le droit de se servir du télégraphe. Quant à la poste, l'ennemi en prit possession, installa des professionnels prussiens à la gare et en tira le meilleur parti pour tout ce qui était allemand. Mais les correspondances françaises restèrent en souffrance au bureau. L'ennemi les ouvrait, en prenait connaissance à loisir et les laissait, sans s'occuper de les faire remettre aux destinataires français.

L'administration française des postes fut priée de donner à ses facteurs des ordres pour en faire la distribution. Elle s'y refusa : c'était une grosse sottise qu'elle commettait. Pourquoi laisser le commerce, l'industrie et les habitants sans moyens de correspondre ? Aucune raison ne le motivait. N'était-ce pas déjà beaucoup trop

que nous fussions privés de moyens de locomotion ? La Ville fut obligée de faire appel à la bonne volonté de deux facteurs qui, moyennant une rétribution de 2 fr. 50 chacun par jour, et avec l'assentiment de l'autorité allemande, firent les distributions des plis à l'adresse des français. Cette mesure fut un grand soulagement pour les habitants qui purent ainsi recevoir et écrire des lettres. Mais on pense bien que l'on n'y disait pas tout ce qu'on eût voulu !

Plus tard, l'administration française parut reconnaître ses torts : elle organisa un service occulte des postes, qui avait lieu de bureau à bureau, de proche en proche. Ce service ne pouvait se faire au bureau même de la poste, car les Allemands s'y seraient introduits. Il fallait soigneusement se cacher. La maison de M. Sénicourt-Bernard, à l'angle de la place de Ville et de la rue de Brugny, servit d'abord d'entrepôt des correspondances ; mais elle était trop en vue des Allemands : il en fallut chercher une autre plus à l'écart. Les facteurs correspondaient de nuit, principalement, et portaient, déguisés, les lettres qui leur étaient remises par les intéressés, puis les faisaient parvenir aux destinataires. Ce service était difficile et dangereux dans un pays occupé par l'ennemi, qui veillait de toutes parts.

Une nuit, le facteur-chef Jack faillit être victime de son dévouement. Il rapportait des lettres et revenait à Epernay après avoir traversé Mardeuil. Des vedettes allemandes l'ayant entendu, se mirent à sa poursuite ; mais, alerte et vigoureux, il fit volte-face et s'éloigna rapidement. Furieux de ne pouvoir atteindre ce brave serviteur, ils firent feu sur lui. Mais, la nuit était noire et il ne fut pas atteint, heureusement. Il rétrograda jusqu'à Mardeuil où il resta jusqu'au lendemain.

Cependant, les Allemands s'apercevant qu'ils allaient

beaucoup trop loin, autorisèrent leur poste à distribuer, peu de temps après, certains journaux soumis, au préalable, à une censure rigoureuse. Mais les journaux libéraux étaient encore plus molestés que les autres. L'autorité allemande leur suscitait, à chaque instant, des embarras : c'était le régime du bon plaisir et de l'arbitraire, dans tout ce qu'il avait de plus vexatoire. Un décret prussien fit même défense aux journaux de publier aucune critique ou protestation, contre les mesures prises par les autorités allemandes. Ce même décret donnait aux journaux l'ordre de publier et d'insérer textuellement, dans leur plus prochain numéro, toutes les communications émanant de ces autorités. Et pour compléter cette main-mise de l'ennemi, sur tout ce qui concernait la publicité, les Allemands allèrent plus loin : ils fondèrent eux-mêmes, à Reims, un journal intitulé : *Moniteur officiel du gouvernement général à Reims.*

Le premier numéro de ce journal, rédigé en un mauvais français, parut le lundi 10 octobre 1870. L'imprimerie Lagarde, qui avait refusé de l'imprimer, fut réquisitionnée à cet effet, et dut s'exécuter, avec le concours de plusieurs typographes allemands. Ce *Moniteur officiel* publiait les décrets, ordonnances, communications et ordres des autorités allemandes, donnait la relation plus ou moins exacte, souvent fantaisiste, des batailles et combats livrés, des villes prises ou assiégées etc., etc. Certes, il n'était pas fait pour nous être agréable, mais bien pour nous effrayer, nous décourager, nous faire sentir la puissance de l'ennemi et l'inutilité de notre résistance.

Aussi, toutes les communes situées dans l'étendue de ce gouvernement général, furent-elles forcées de s'abonner à cette feuille, qui paraissait à des intervalles inégaux, plus ou moins longs : une fois par semaine

d'abord. puis deux ou trois fois. en une feuille simple ou deux feuilles. selon la longueur des documents à y insérer. Le prix de l'abonnement était de deux francs par mois. payables d'avance. sous peine d'une amende variant de 20 francs à 200 francs, pour les communes récalcitrantes. Ces amendes étaient perçues avec le prix de l'abonnement, en même temps que les impôts, et au besoin, par des exécutions militaires. Le *Moniteur officiel* allemand continua sa publication jusqu'à la fin de la guerre. Il avait donné trente-quatre numéros. Le dernier, du 29 mars 1871, annonça sa disparition qui fut un grand soulagement pour nous, à la Sous-Préfecture.

Pendant qu'Epernay était sans journal, les journaux de Reims étaient soumis à un pouvoir draconien. Dès l'arrivée du roi Guillaume et de Bismarck à Reims, ils avaient cessé de paraître, mais Bismarck, voyant le mauvais effet de toutes ces rigueurs, donna l'ordre aux journaux de Reims de continuer leur publication, leur promettant une sorte de liberté d'écrire. Ils reparurent ; mais combien fut illusoire cette liberté ! Ils étaient contraints d'insérer tout ce qui était agréable à l'autorité allemande et de supprimer tout ce qui lui portait ombrage. C'était une lutte de tous les jours et une véritable persécution à l'égard des rédacteurs, qui furent plusieurs fois emprisonnés, puis relâchés. L'un d'eux fut même enlevé en captivité, en Allemagne, jusqu'à la fin de la guerre, comme le furent MM. Deullin et Menu, d'Epernay, ainsi que je le raconterai plus loin.

CHAPITRE XXVII

Octobre 1870

Désœuvrement des ouvriers. — Marasme dans les affaires.— La gêne partout. — Souscriptions. — Tentatives de résistances. — Francs-tireurs. — Coup de main hardi. — Délivrance de 200 prisonniers français. — Déraillement à Boursault. — Arrestations nombreuses. — Le comte de Chevigné. — Amendes, etc.

A mesure que l'invasion va en s'accentuant, les affaires vont en diminuant. Bien que la Commission administrative fasse de grands efforts pour alléger les charges des habitants, et les aider dans leurs besoins, il n'est pas en son pouvoir de soulager toutes les misères. Le petit commerce se soutient avec peine. Mais, c'est surtout la classe ouvrière qui a le plus à souffrir. La plupart des travaux sont suspendus, et laissent presque tous les bras inoccupés. Les ouvriers du chemin de fer sont absolument dans le désœuvrement, et cependant, il faut vivre et pourvoir à la vie des siens. La Compagnie de l'Est, en abandonnant la gare et les ateliers que l'ennemi envahissait presqu'aussitôt, avait promis demi-solde aux ouvriers, pendant le chômage forcé qui allait les frapper. Un mois s'était écoulé depuis cette dislocation générale ; les besoins grandissaient et aucun paiement n'était venu atténuer la gêne.

Le Bureau de bienfaisance voyait ses ressources diminuer, et tremblait de les voir épuisées avant l'hiver. L'hospice était, lui aussi, débordé par les dépenses excessives qui lui incombaient dans ces jours troublés. La Ville se demandait comment on sortirait de cette

situation intenable. Comme il n'y avait plus d'organisation régulière possible ; il n'y eut plus qu'une seule caisse pour les trois administrations, de la commune, de l'hospice et du bureau de bienfaisance ; car toutes trois devaient concourir solidairement au même but: adoucir les misères des habitants et leur permettre de traverser le dangereux passage, où personne ne se trouvait en sûreté. Toutefois, on eut soin d'annoter, au fur et à mesure des dépenses, à quel établissement les dépenses devaient incomber de droit.

Cette oisiveté forcée d'un grand nombre d'individus, ne pouvait qu'amener de fâcheuses conséquences. La Commission administrative et le Conseil municipal avisèrent aux moyens de les prévenir. Des souscriptions sont ouvertes, et une commission est nommée pour rechercher les moyens d'établir des fourneaux économiques, en vue de distribuer des aliments aux ménages manquant du nécessaire, et auxquels une carte spéciale serait remise à cet effet. Des demandes sont formées par divers groupes de citoyens, dans le but d'obtenir des fonds sur la caisse commune, au fur et à mesure de leurs besoins, et remboursables par eux, après la reprise du travail. On ne put les accueillir, en raison des abus qui pourraient se commettre, et de l'aléa des remboursements.

Pour comble de malheur, le joug allemand se faisait de plus en plus sentir, bien que le comte Blücher fût considéré, par les Prussiens, comme trop pacifique. Des tentatives de résistance se manifestaient ; des poteaux télégraphiques étaient détruits un peu partout; des entraves à la circulation des trains allemands, avaient failli amener des catastrophes ; des coups de feu isolés avaient été tirés sur leurs hommes en divers endroits. La remise des armes de toutes sortes détenues

encore par des français avait été ordonnée de nouveau. Les communes étaient rendues responsables des attaques commises sur leurs territoires. En outre, il était enjoint aux autorité et habitants, de dénoncer les mines et dépôts de poudres à leur connaissance, sous les peines les plus sévères,

Voici un échantillon des ordres que le sous-préfet prussien d'Epernay avait reçus et qu'il a fait placarder dans l'arrondissement :

« AVIS.

« Le Sous-Préfet d'Epernay apprend que dans diverses « localités on a coupé les fils du télégraphe et enlevé « des rails sur la voie du chemin de fer afin d'empêcher « la circulation des trains. Il porte à la connaissance « des habitants, que si pareil fait se renouvelle, les « coupables seront activement recherchés et *punis de* « *mort sans jugement*. De plus, une amende de 2,000 « francs sera infligée à la commune sur le territoire de « laquelle le délit serait commis, et en cas de récidive, « la maison la plus proche sera brûlée. La même peine « sera appliquée s'il est tiré des coups de fusils, soit « par un habitant, soit par un franc-tireur.

« La chasse est formellement interdite.

« *Le sous-préfet,* comte BLÜCHER. »

Sur le territoire de Boursault, on venait de couper des poteaux télégraphiques. Aussitôt, le sous-préfet allemand écrit ce qui suit au maire de cette commune :

« Epernay, le 3 octobre 1870.

« D'après la déposition de M. le Maire de Damery, « en présence de M. le Maire de Boursault, les poteaux « télégraphiques ont été coupés sur le territoire de « Boursault, près la propriété du comte de Chevigné. « La commune de Boursault paiera 2.000 francs d'a-

« mende. L'intendant de M. le comte de Chevigné ver-
« sera l'amende si le fait a été commis sur les propriétés
« de M. le Comte. La somme devra être versée à la Sous-
« Préfecture dans les vingt-quatre heures.

« *Le sous-préfet,* comte Blücher. »

La plupart des ordres de l'autorité allemande étaient de cet acabit et respiraient ce ton comminatoire.

Les francs-tireurs tenaient la campagne sur divers points des départements envahis. Certaines compagnies étaient organisées comme nos meilleurs troupes, et inspiraient à l'ennemi de sérieuses craintes. Celui-ci n'osait s'aventurer dans les campagnes, en petits détachements, que les francs-tireurs eussent détruits ou fait prisonniers. C'est surtout dans l'Est, que se trouvaient les meilleures compagnies de francs-tireurs. Dans nos parages, l'organisation manquait, et les francs-tireurs, auxquels s'étaient joints, en trop grand nombre, des gens à tout faire, étaient presque autant redoutés des populations, que les ennemis mêmes. Du reste, les Allemands ne reconnaissaient pas comme belligérants les francs-tireurs, même ceux qui formaient un vrai corps constitué. Aussi avaient-ils soin de faire connaître partout qu'ils traiteraient les francs-tireurs comme de simples civils trouvés les armes à la main.

Un jour, trois francs-tireurs d'Epernay vinrent me trouver à la Sous-Préfecture et me demandèrent où était le sous-préfet prussien. — Il est dans son cabinet, leur dis-je, est-ce que vous désirez lui parler ? — Non, nous avons le projet de l'enlever dans les bois et de le retenir prisonnier, jusqu'à ce qu'une forte rançon nous soit versée. — Y pensez-vous sérieusement ? La ville est occupée par de nombreuses troupes qui vous cerneront ou vous rejoindront rapidement. Non seulement vous

jouerez votre vie, mais vous exposerez la ville à de terribles représailles. Réfléchissez-y ! — Ils se retirèrent indécis et ne revinrent plus : c'est ce qu'ils avaient de mieux à faire.

Il s'est passé, dans la forêt d'Epernay, un fait de guerre qui mérite d'être signalé et que nos concitoyens ont ignoré pour la plupart. Le dimanche 25 septembre 1870, un détachement d'une centaine de Prussiens et de quelques voitures, ramenait, des environs de Paris, cent cinquante à deux cents prisonniers français. Ils avaient passé par Orbais et Saint-Martin-d'Ablois, et avaient pris le chemin qui, dans la forêt d'Epernay, conduit à Vauciennes. Des francs-tireurs ayant aperçu ce convoi, avaient expédié, en toute hâte, des exprès dans les communes environnantes, priant les habitants de s'armer au plus vite, et de venir de suite dans la forêt, pour délivrer, s'il était possible, nos malheureux soldats. Un certain nombre de francs-tireurs sont bientôt rassemblés et s'embusquent dans les fourrés qui bordent le chemin. A peine le convoi est-il à leur portée, qu'une fusillade nourrie éclate. Quelques prussiens sont tués, d'autres sont blessés, et tous perdent la tête à cette attaque soudaine. La plupart de nos soldats profitent de ce désarroi pour s'échapper précipitamment, dans toutes les directions de la forêt. Mais, le premier moment de stupeur passé, les Prussiens, mieux armés, se ressaisissent, et tirent à leur tour sur leurs agresseurs et sur les fugitifs, sans, heureusement, en blesser un seul. Ils parviennent seulement à conserver une cinquantaine de leurs prisonniers et continuent leur route jusqu'à Vauciennes en fouillant tous les replis du terrain. Là, ils interrogent les habitants et emmènent, un peu au hasard, ceux qu'ils soupçonnent être de leurs agresseurs. Tous, militaires et civils, sont dirigés sur la

prison d'Epernay. Mais elle est déjà remplie, et c'est à la sucrerie, dans les sous-sols, qu'ils transforment en prison, que les Prussiens vont enfermer nos malheureux Français.

Par bonheur, il se trouve, parmi les prisonniers de Vauciennes, un ancien ouvrier de la sucrerie, qui en connaît tous les détours et qui indique, pendant la nuit, à ses co-détenus, une sorte de poterne, donnant sur l'égoût, par lequel ils peuvent prendre la clé des champs. Tous nos braves Français s'évadent, en effet, au milieu de la nuit, et se trouvent ainsi providentiellement délivrés, pendant que les sentinelles prussiennes continuent de veiller, attentives, à la porte d'entrée. On peut juger de leur stupéfaction lorsque, le lendemain matin, ces prussiens trouvèrent la prison vide. L'alarme fut aussitôt donnée; mais il était trop tard. Tous les évadés, déjà loin, s'étaient précipités de toute la vitesse de leurs jambes dans les pays d'alentour. Nos soldats avaient échangé leurs effets militaires contre des vêtements que les habitants s'étaient empressés de leur donner. Et, heureux, ils vendangeaient déjà dans les *hordons*, enchantés de fêter les braves nouveaux venus, lorsque les chercheurs ennemis arrivèrent dans les communes environnantes. Les Prussiens, furieux, avaient envoyé, sur-le-champ, à Vauciennes, un détachement de quatre à cinq cents hommes qui cernèrent le village, perquisitionnèrent et interrogèrent partout, sans pouvoir rien découvrir. On mit tout sur le dos de francs-tireurs inconnus.

Nos populations, maintenues sous un régime d'oppression, de réquisitions et de spoliations continuelles, maudissaient l'Empire du terrible état où il les avait plongées, en déclarant la guerre. Elles ne comprenaient pas qu'on pût laisser, aussi impunément, l'ennemi com-

mettre tant d'iniquités. Beaucoup de gens inoccupés, après les vendanges, méditaient des coups de main contre les Allemands, afin d'entraver leurs opérations. La vallée de la Marne, aux environs de Boursault, se prêtait admirablement à des exploits faciles. La voie ferrée n'est séparée du coteau que par la route nationale, et la Marne s'approche tout prêt du chemin de fer. Des environs du château, la vue s'étend très loin en amont et en aval, et des vedettes peuvent observer les mouvements de l'ennemi, quand il en vient. C'est dans ces parages qu'un coup fut préparé en silence.

Dans la nuit du 10 au 11 octobre 1870, les conjurés avaient, dès, avant le jour, creusé des galeries sous les rails et les traverses du chemin de fer, un peu en aval du château, non loin de la ferme de la Cave, à un endroit où la Marne s'approche de très près de la voie. Ces galeries avaient été remplies de faguettes qui soutenaient les terres, pour éviter des éboulements prématurés, et ces faguettes étaient adroitement recouvertes de terres qu'on avait aussi répandues sur les talus, de manière à dissimuler complètement le travail de la nuit. Ce plan ne manquait pas de génie, et il eût pu en résulter de terribles conséquences pour l'ennemi, dont le train descendant amenait, chaque matin, vers la même heure, de nombreuses troupes dirigées sur Paris. Les conjurés s'étaient dit que si tous les allemands du train n'étaient pas tués sur la voie, les survivants seraient noyés dans la Marne. Ils étaient donc cachés en observation, non loin de là, pour donner au besoin de leur personne, au moment voulu.

Le train descendant devait arriver le premier. Mais, par suite de circonstances de guerre, ce fut un train montant, revenant de Paris, qui arriva avant l'autre. Il contenait des blessés allemands qu'on rapatriait, et,

malheureusement aussi des Français, qu'on emmenait prisonniers en Allemagne. Ce train montant arriva avec sa vitesse ordinaire, sans que les conducteurs eussent rien remarqué d'anormal. Tout à coup, la locomotive fait une sorte de plongeon sur la voie qui s'enfonce, et les wagons viennent s'amonceler et s'abîmer les uns sur les autres au milieu des cris d'épouvante des malheureux militaires, victimes de la catastrophe. Celle-ci fut terrible. Une clameur immense retentit soudain au milieu des craquements sinistres des voitures brisées, et des torrents de vapeur et de fumée de la locomotive, rentrée à moitié sous terre, parmi les faguettes bouleversées.

Les Allemands, atterrés, poussent d'horribles imprécations qui se mêlent aux lamentations des malheureux blessés. A ce moment, le train descendant arrive à son tour, chargé de troupes ennemies toutes fraîches. Il s'arrête à temps, en voyant l'horrible spectacle. Les militaires sautent à terre précipitamment et portent secours aux victimes qu'ils placent côte à côte sur les prés environnants. Pendant ce temps, beaucoup de travailleurs de la prairie et des coteaux voisins, qui avaient tout vu et entendu, accouraient vers le lieu du déraillement. Ils voulaient voir et secourir les malheureuses victimes Mais les Allemands, qui interrogeaient déjà les Français présents, croient voir partout des auteurs de l'attentat. De plus en plus furieux, ils parcourent la vallée et gravissent les coteaux en tirant des coups de feu sur tous ceux qu'ils aperçoivent. C'est un sauve-qui-peut parmi tous ces pauvres gens de la campagne, qui entendent siffler les balles au-dessus de leur tête.

Cependant, ceux de nos concitoyens qui s'étaient trop rapprochés sont cernés par l'ennemi et un grand nombre d'hommes, de femmes et même d'enfants sont amenés sur le lieu du sinistre. Ceux qui ne marchent

pas assez vite au gré de ces teutons déchaînés, sont brutalement frappés de coups de pied ou de coups de crosse, et toute cette cohue est poussée violemment comme un troupeau assailli par une bande de loups féroces. Ils arrivent, haletants, sur le théâtre sanglant, où on les interroge sommairement sur les auteurs de l'attentat. En même temps, les hommes les plus forts sont requis de travailler au déblaiement de la voie. Les wagons hors d'usage sont poussés au bas du talus. Mais les Allemands, ne pouvant arriver à connaître les coupables, prennent le parti de renvoyer les femmes et les enfants avec force menaces, et avec promesse de récompense à quiconque ferait connaître les criminels. Les vieillards qui ne peuvent travailler sont gardés à vue et parqués sur le pré, en attendant le retour d'un détachement d'allemands, monté à Boursault, pour y aller chercher le comte de Chevigné.

Celui-ci, revenu l'avant-veille du Hâvre, s'était réinstallé dans son château, et les Prussiens, qui n'oubliaient jamais de frapper à l'endroit même où existait la fortune, eurent l'air de soupçonner l'illustre châtelain d'être l'instigateur du déraillement. Ils prétendirent qu'on aurait vu sa voiture attelée sur la terrasse du château, au moment de la catastrophe, et disparaître aussitôt après. De cette coïncidence à une accusation formelle, il n'y avait pas loin. Le comte eut beau protester de son innocence et promettre de se rendre près des autorités allemandes pour répondre à toutes leurs questions : rien n'y fit. On l'invita à verser 40,000 francs d'amende, sinon qu'il serait emmené prisonnier. Il répondit qu'étant innocent, il ne paierait rien du tout ; qu'il était né en prison (sous la Terreur) et qu'il lui serait indifférent d'aller y mourir.

En présence de cette attitude énergique, les Alle-

mands cessèrent de parlementer avec lui et pillèrent le château pendant quelques minutes. Bientôt, les brutes du détachement se saisirent de lui, et l'on vit ce beau vieillard de soixante-dix-sept ans, descendre péniblement le coteau, soutenu par un fidèle serviteur, poussé brutalement par ces barbares, qui lui lançaient des coups de pied dans les jambes et lui donnaient des coups de plat de sabre, malgré les supplications de son dévoué serviteur qui parait les coups de son mieux. Le comte arriva ainsi exténué, meurtri, sans se plaindre, auprès de ceux qui étaient gardés à vue, et s'assit tristement sur un tronc abattu, en attendant le moment du départ. Après une longue attente, tous ces hommes, au nombre d'une quarantaine, sont invités à monter dans le train descendant, qui s'était arrêté à temps pour éviter la catastrophe, et qu'on fit rétrograder sur Epernay. Toujours malmenés par l'ennemi, ils se placent à la hâte comme ils peuvent, et le vieux comte, moins alerte, est réduit à se laisser hisser dans un wagon de marchandises.

Arrivés à la gare d'Epernay et descendus sur le quai, toujours encadrés par les Allemands, les prisonniers sont enfermés dans la grande salle d'attente, d'où une partie d'entre eux sont conduits à la prison, qui ne pouvait les recevoir tous. Parmi ces prisonniers, il y en avait trente-deux de Boursault ; les autres étaient des pays voisins : Œuilly, Vauciennes, etc. Mais le comte Blücher, informé aussitôt que le comte de Chevigné se trouvait au nombre des prisonniers, voulut agir en galant ennemi qu'il était, et ordonna qu'il fût amené à la Sous-Préfecture, où il le reçut courtoisement. C'était vers le soir. Un lit en fer fut apporté et disposé dans le cabinet du Sous-Préfet, où se trouvait déjà son propre lit en fer, placé en travers de la porte donnant sur le

grand corridor. Le nouveau lit fut placé également en travers de l'autre porte donnant sur le corridor de nos bureaux, où des allemands montaient sans cesse la garde.

Kerkow, serviteur du comte Blücher, nous a raconté que les deux comtes dormirent bien, dans ce dortoir improvisé, et que le lendemain matin, aussitôt debout, le comte Blücher offrit à son hôte une flûte de champagne, que le comte de Chevigné accepta gaiement en disant : « A la guerre comme à la guerre ! » Et les deux comtes trinquèrent ensemble. Mais, le vieux comte ne pouvait être conservé à la Sous-Préfecture, où il eût été un embarras pour les Allemands. Il fallait, tout en s'assurant de sa personne, ménager ses soixante-dix-sept ans et trouver le moyen de le placer ailleurs. Il avait fait bâtir à Epernay, à l'angle de la rue de Sézanne et de la rue des Petits-Prés, une jolie maison où s'étaient retirés ses régisseurs, M. et Mme Juy, qu'il avait dotés de ce bel immeuble. Il demanda à rester là prisonnier sur parole. Le comte Blücher y consentit, mais à la condition qu'il trouvât une caution qui s'engagerait avec lui. M. Luquet, administrateur de la Ville, accepta d'être cette caution, et fut agréé par les deux comtes. M. de Chevigné fut installé le même jour chez M. Juy, où sa présence devait être constatée chaque matin. Mais dès le lendemain, le comte de Chevigné, manquant à la parole donnée, se sauvait en Belgique, chez le prince de Chimay.

A cette nouvelle, le Sous-Préfet prussien, furieux de cette déloyauté, fait appeler M. Luquet, lui apprend la fuite du prisonnier, et déclare que si le comte de Chevigné n'est pas revenu dans les vingt-quatre heures, son château de Boursault sautera, et que tous ses biens seront confisqués : Guillaume et Bismarck, qui sont à Versailles,

connaissent tous les détails du déraillement et seront impitoyables pour châtier. M. Luquet, atterré de cette fuite et des conséquences qu'elle pouvait entraîner, en est indigné. Il promet, sur son honneur, de découvrir le lieu où s'est réfugié le comte de Chevigné, et de le faire revenir à bref délai. Le lendemain, celui-ci quittait le prince de Chimay, et revenait se constituer prisonnier (1).

Bismarck fit instruire son procès à Versailles, et il paraît que le conseil de guerre condamna à mort le malheureux comte, dont les biens furent déclarés confisqués par les Prussiens. Mais ses protestations énergiques d'innocence, l'intervention de puissants amis et du prince royal de Prusse, lui-même, qui avait reçu à Boursault une hospitalité réconfortante, firent ajourner l'exécution de la sentence. Une nouvelle enquête eut lieu par les soins du gouverneur général de Rosenberg-Gruszczynski, à Reims. L'innocence du comte fut enfin reconnue et son procès révisé. Il fut alors mis en liberté.

Mais, pendant ce temps, tout était loin d'être fini pour les malheureuses communes voisines du déraillement et pour leurs habitants. Boursault est frappé immédiatement d'une première amende de 2,000 francs qu'il est obligé de payer, en outre de trente-deux de ses citoyens enlevés en prison, où on les garda six jours, et du pillage, évalué à 204 fr. 25, de la maison Dumont-Poilot, située à la Cave et la plus proche du déraillement. Plus tard, le 23 janvier, on réclame à cette commune une autre somme de 28,000 francs à titre de dommages-intérêts pour cette même catastrophe. Les fonds ne pouvant se trouver ce jour-là, le détachement prus-

(1) Fort heureusement que le comte Blücher avait consenti, sur les instances de M. Luquet, à ne pas envoyer son rapport sur cette fugue : Il l'avait déchiré et jeté au feu devant M. Luquet.

sien emmène quatre notables habitants qui restent en prison à Epernay jusqu'au 19 février, jour du versement de cette somme aux Allemands. Diverses amendes sont également imposées aux autres communes des environs. A Damery, les Allemands réclament 40,000 fr. Venteuil est taxé à la même somme ; mais, ce n'est pas tout : par suite de dénonciations, sans doute, onze de ses notables habitants sont emmenés, le 13 octobre, par un détachement prussien, et enfermés dans la prison d'Epernay.

J'ignorais, à ce moment, le sort des nombreux prisonniers du 11 octobre. Mais, le 13 octobre, vers trois heures, je fus informé, par un habitant de Venteuil, de l'internement des onze notables, parmi lesquels se trouvait M. Ciret, mon beau-frère. Aussitôt, je demande à parler au comte Blücher.

Je ne puis résister au désir de raconter ici, les détails de notre entretien, qui feront connaître, sur le vif, la bonté d'âme de cet ennemi forcé, toujours sympathique aux Français :

« Monsieur le Comte, lui dis-je, je viens vous entre-
« tenir des onze notables de Venteuil, que vous avez
« fait arrêter par suite du déraillement de Boursault.
« Ce ne peut être des habitants de Venteuil qui ont
« préparé ce déraillement. Leur pays est situé de l'autre
« côté de la Marne, loin, au milieu d'un coteau très
« élevé. Il n'y a pas de pont à cet endroit, et il eût fallu
« faire un long détour par Damery pour se rendre sur
« le lieu de la catastrophe. D'ailleurs, les gens arrêtés
« n'y seraient, quand même, pour rien. J'ajoute que,
« parmi ces notables, se trouve mon beau-frère, et je
« vous prie, en grâce, Monsieur le Comte, de faire re-
« mettre en liberté tous ces honnêtes gens. »

Le comte Blücher m'écoute avec intérêt, réfléchit un

moment et me dit : « Je ne puis : il me faudrait un « ordre... Eh bien, je verrai... J'écrirai au roi... Mais, « puisque votre beau-frère y est, je leur ferai donner de « la paille pour se coucher! » Il se met aussitôt à écrire quelques lignes en allemand, dans lesquelles il prie le commandant des étapes, à la gare, de me faire donner vingt bottes de paille pour les gens de Venteuil, amenés comme otages en prison. Il me remet ce mot et me dit : « Tenez, M. Petit, portez ceci au commandant des étapes, à la gare. » J'y cours, et à la lecture de ce billet le commandant de Panowitz, très empressé, me dit : « Monsieur, voulez-vous vous trouver ce soir, à huit heures précises, devant la prison. je m'y rendrai moi-même et vous verrai ? » — « Très volontiers, lui dis-je, c'est entendu. »

A huit heures sonnantes, il arrivait suivi d'un charretier amenant vingt bottes de paille, et me dit : « Faites « remettre tout cela aux gens de Venteuil. Vous avez la « permission d'entrer dans la prison et de les voir! » Les gens de Venteuil me reçurent avec joie. Je leur apportais quelques provisions, leur racontant ce qui venait de se passer. Je leur promis de faire tous mes efforts pour les faire mettre en liberté le plus tôt possible. Ils prirent leur parti en braves, ne se couchèrent pas et jouèrent aux cartes toute la nuit.

Le lendemain, 14 octobre, vers trois heures et demie du soir, je n'avais aucune nouvelle de mes prisonniers, et, à peu près prisonnier moi-même à la Sous-Préfecture, je n'osais faire une nouvelle demande pour aller les voir. Ils seraient certainement venus me trouver s'ils eussent été élargis : ils n'étaient donc pas sortis de prison. Prenant mon courage à deux mains, j'allai trouver le sous-préfet dans son cabinet et lui dis : « M. le « Comte, les gens de Venteuil sont toujours en prison.

« Ils sont innocents, et vous m'avez fait espérer, hier, « que vous vous en occuperiez. » — « Ah ! oui, les gens de Venteuil !..... Entrez là, » ajouta-t-il, après une pause anxieuse.

J'entrai dans le salon d'à côté, dont la grande porte était ouverte à deux battants. Je m'assis en silence et j'entendis bientôt plusieurs soupirs, fort distincts, sortir de la poitrine oppressée du comte. Il se passait en lui un combat que je compris ensuite : ses sentiments d'humanité étaient en lutte avec son devoir, qui ne lui permettait pas de mettre en liberté des gens enfermés par l'ordre de Bismarck, et il souffrait, j'en ai la conviction, de cette lutte intérieure qui finit par le triomphe des sentiments de justice dont il était imbu.

Un silence d'environ cinq minutes qui me parurent des heures, régnait dans les deux pièces. Tout à coup, le comte se lève, ceint son épée suspendue au mur de son cabinet, et passe près de moi en me disant simplement : « Attendez-moi ici ; je sors et je reviens. » Il part et je demeure seul dans le salon. Le soleil baissait et peu à peu la nuit se fit. J'étais là depuis plus d'une heure, tout pensif et inquiet, plongé, à la fin, dans une obscurité profonde. Oh ! que ce temps me parut long ! Enfin le comte rentra et me dit d'un air dégagé : « Eh bien, M. Petit, je viens de faire fusiller les gens de Venteuil !... » — Oh ! Monsieur le Comte, lui dis-je, la manière aimable dont vous me le dites, me rassure complètement ! » — « Eh oui ! vous avez raison, reprend-il, je viens de leur donner la clé des champs ! Allez voir, ils courent les rues comme une volée de perdreaux ! »

Il rayonnait de joie en me disant cela.

Je le remerciai vivement de sa bonté, et, sortant aussitôt, je rencontrai bientôt plusieurs de mes prisonniers, courant, heureux de se retrouver en liberté, et

reprenant sans retard, par la nuit sombre, le chemin de Venteuil.

Ce trait de magnanimité ne suffit-il pas, à lui seul, pour peindre le comte Blücher ?

Quant aux amendes infligées aux communes, il leur était difficile, sinon impossible, de s'en procurer le montant. Comment, en effet, trouver 40,000 francs chez des habitants déjà ruinés par des réquisitions continuelles, par des impôts forcés, alors que le travail, le commerce et l'industrie étaient à peu près arrêtés ? Aussi le paiement de ces amendes reculait-il de plus en plus, malgré les menaces des Allemands. Damery n'avait rien versé encore sur ses 40,000 francs le 22 janvier 1871, et, ce jour-là, deux notables, MM. Bruyant et Hervois, furent arrêtés et emmenés comme otages à la prison d'Epernay, où ils restèrent jusqu'à la conclusion de la paix.

L'ensemble des amendes prononcées par les Prussiens, contre les communes environnantes, s'était élevé à 120,000 francs.

Aucun Français n'a jamais su le nombre des morts ni des blessés par suite du déraillement de Boursault : les Allemands avaient eu soin de le cacher à nos compatriotes qui auraient voulu s'en assurer.

CHAPITRE XXVIII

Octobre-Novembre 1870

Représailles des Allemands. — Un homme tué à Damery. — Perquisitions à Epernay. — Otages sur les trains. — Ordonnances diverses. — Réapparition de l'*Echo Sparnacien*. — Peste bovine. — Passage d'un ballon. — La Justice française. — Contributions. — Rentrée des classes. — Allemands expulsés, etc.

Aussitôt après le déraillement de Boursault, les

Allemands, toujours inquiets, établirent un poste à la gare de Damery, la plus proche du lieu du sinistre. Leurs soldats allaient réquisitionner, dans ce bourg important, tout ce dont ils avaient besoin. Le mardi 17 octobre 1870, à six heures du soir, l'un de leurs sous-officiers discutait violemment avec M. Palle, docteur-médecin, alors maire de Damery. Le maréchal-forgeron Etienne, âgé de cinquante-et-un ans, père d'une nombreuse famille et très estimé de la population, furieux que le maire fût ainsi malmené par les Prussiens, voulut intervenir, et il le fit un peu vivement, car il avait en horreur les Allemands. Le sous-officier prussien, exaspéré de son intervention, tira aussitôt, à bout portant, un coup de fusil sur Etienne, qui tomba pour ne plus se relever. Cette exécution sommaire d'un honnête homme eut un contre-coup douloureux dans Damery, Epernay et les communes environnantes, où le brave Etienne était sincèrement estimé.

Les Allemands ont prétendu, pour se justifier, qu'Etienne cachait une arme et allait s'en servir contre eux. Ce fait n'a jamais été prouvé. Ils voulaient simplement jeter la terreur dans les populations, et se venger encore du déraillement de Boursault.

Le lendemain, 18 octobre, le comte Blücher, accompagné d'un capitaine et d'un détachement de soldats, se rendit chez M. Hugues Plomb, rue du Commerce, à Epernay, laissant une garde à la grande porte d'entrée. A leur arrivée, M. Plomb était nu-bras. Il voulut aller passer son paletot. Les Prussiens s'y opposent et le conduisent immédiatement dans le jardin, sur la pelouse. Leur air bref et mystérieux n'est pas fait pour le rassurer : on dirait qu'ils se préparent à le fusiller comme le brave Etienne. Mais lui, reste impassible. Tout à coup, un bruit insolite se fait au fond du jardin. Les

Prussiens, inquiets, se mettent sur leurs gardes : ils croient que ce sont des francs-tireurs. M. Plomb, sans se décontenancer, les rassure et leur dit, en allemand, que c'est une chèvre qui cause ce bruit. Ils s'en assurent aussitôt. Mais, bien que convaincus, ils se mettent à perquisitionner dans toute la maison. Enfin, n'ayant rien trouvé de suspect, ces Prussiens se retirent comme ils étaient venus.

D'autres officiers allemands, qui logeaient depuis longtemps déjà dans cette maison, parurent très surpris de cette descente subite que rien, à leurs yeux, ne justifiait. Cette perquisition avait vivement intrigué M. Plomb, qui voulut en avoir le cœur net. Il alla, bravement, le lendemain, s'informer près du comte Blücher des motifs qui l'avaient provoquée. Le comte lui répondit qu'une dénonciation l'avait signalé comme chef de francs-tireurs, et comme cachant, chez lui, des hommes et des armes. Si les Prussiens en avaient trouvé, M. Hugues Plomb ne serait pas, aujourd'hui, maire d'Avenay, car ils l'eussent fusillé sur-le-champ.

Après ces événements, et d'autres qui se produisirent sur différents points occupés par l'ennemi : convois et détachements attaqués par des francs-tireurs, coups de feu tirés sur des trains et leurs conducteurs, etc., les Allemands deviennent de plus en plus inquiets, d'autant plus que tout ne va pas à leur guise sous les murs de Paris. Aussi redoublent-ils de précautions et de rigueurs.

Les membres de la Commission municipale sont requis pour monter, à tour de rôle, sur les trains afin d'assurer la sécurité des Allemands. Mais, bientôt, l'ennemi s'aperçoit qu'il a plus besoin d'eux à la Mairie qu'ailleurs, et il les invite à trouver des notables qui montent à leur place. Beaucoup de nos honorables concitoyens se font inscrire comme otages, et montent à

tour de rôle sur les machines, dans la direction de Paris, de Châlons ou de Reims, depuis que le tunnel de Rilly a été réparé par les Allemands, après une interruption de plus d'un mois. Ces otages vont souvent plus loin qu'ils ne veulent, et l'ennemi ne les ramène au point de départ, que quand il n'a rien de plus pressant à charger. Ils sont donc forcés, parfois, de coucher en route ou de revenir à pied, comme l'a fait, un jour, M. Dubois Edouard, notaire à Epernay, que les Prussiens avaient déposé à Dormans sans vouloir le ramener ici. Mais, parfois, certains Allemands montrèrent plus de générosité. Un jour que M. Paul Chandon s'était rendu à la gare pour monter sur une locomotive, comme otage jusqu'à Châlons, un officier allemand, qui se trouvait là et qui logeait à la maison Chandon, lui demanda ce qu'il allait faire. L'ayant appris, il demande au chef de gare allemand de dispenser M. Chandon de cette triste corvée. — « Impossible, répond le chef de gare, ma consigne est formelle ! » En présence de cette réponse, l'officier monte avec M. Chandon auprès du mécanicien. Ce trait honore son auteur.

Des placards sont apposés partout, suivant les ordres du roi de Prusse, pour inviter les populations à respecter les chemins de fer, qui servent au transport des vivres, et dont le bon fonctionnement leur évitera des réquisitions pénibles. L'un de ces placards, daté du 16 octobre, promet aux habitants l'autorisation de se servir des voies ferrées dès que la sécurité y règnera. Il y est aussi question de la conservation des lignes télégraphiques. Une autre affiche du 22 octobre, disposée en deux colonnes, l'une en allemand, l'autre en français, fait appel aux gardes et cantonniers français de la Compagnie de l'Est, qui ont quitté leur service à l'invasion. L'autorité prussienne leur offre de rentrer à leur ancien

poste, en signant un engagement qui leur sera présenté. Elle leur garantit leur salaire d'autrefois. J'ai lieu de croire qu'aucun agent n'a répondu à cet appel intéressé.

Les ordres les plus formels défendent de circuler près de la voie ferrée et surtout de stationner sur les ponts des chemins de fer. Le nommé Cheval, vigneron, à Damery, ayant enfreint cet ordre, qu'il ne connaissait pas, sur le pont d'Epernay, fut conduit en prison, pour être emmené à Châlons, où on devait le fusiller. La sœur Sainte-Foy, alors directrice de l'asile et aujourd'hui directrice des Crèches Rachel, qui parle l'allemand, et qui avait su s'attirer le respect de l'ennemi dans les ambulances, fut priée d'intervenir en faveur du sieur Cheval. Elle fit une démarche pressante auprès de l'autorité allemande et obtint la grâce de ce brave vigneron.

Cependant, la population d'Epernay, privée de journaux et de nouvelles, manifestait le désir d'en voir reparaître un. M. Eug. Deullin, qui était commanditaire du journal *L'Echo Sparnacien*, supprimé le 10 septembre, s'entendit avec la succession de M. Noël-Boucart, et fit renaître ce journal, le 22 octobre. Il mit à sa tête, comme gérant, M. Menu, son bibliothécaire. Les Allemands ne s'opposèrent pas à la réapparition de cette feuille libérale. Mais, en cette dernière qualité, il la surveillèrent tout particulièrement, et sa rédaction fut prévenue d'avoir à se bien tenir. Nous verrons bientôt que, malgré la prudence des administrateurs du journal et les précautions prises par eux pour éviter l'intervention de l'ennemi, quel sort leur fut réservé.

C'est vers cette époque que le typhus fit des ravages sur les bestiaux que les Allemands traînaient à leur suite. De même que cette terrible maladie avait déjà

moissonné leurs hommes, de même la peste bovine les suivait à travers la France, et devenait un danger réel dans nos parages. Les municipalités durent prendre des mesures énergiques pour en garantir les étables. Les 9 et 10 octobre, la Commission administrative de la Ville prescrivit les précautions nécessaires pour éviter ou enrayer la maladie, et pour l'enfouissement, au lieudit « les Terres-Rouges », des animaux morts de la peste. L'autorité allemande dut elle-même se défendre contre le fléau, en interdisant à ses troupes de transporter du *bétail vivant*, et de réquisitionner des bêtes vivantes dans les communes où la peste bovine existerait. Les soldats ennemis reçurent l'ordre de ne pas même entrer dans les étables infectées, et de saler sur place, avant de les emporter, les viandes qu'ils ne pouvaient consommer immédiatement.

Après la reddition de Metz par le traître Bazaine, le 27 octobre, pendant que nos malheureux soldats sont emmenés captifs en Allemagne, de nombreuses troupes passent encore pour aller presser davantage le siège de Paris, qui ne marche pas à la guise des envahisseurs. La prise de Metz réconforte bien les Allemands, mais ils s'inquiètent sérieusement de la résistance que les Français organisent de tous côtés. La moindre alerte les effraie, et la crainte des francs-tireurs est toujours un de leurs plus grands soucis.

.Un ballon passe un jour au-dessus d'Epernay, venant du côté de Paris. L'alerte est donnée. Aussitôt les Prussiens prennent les armes et courent, le comte Blücher en tête, dans sa direction, pour tirer dessus : ils croient que Gambetta s'y trouve, et je les entends répéter plusieurs fois son nom. Mais ce ballon, qui plane à une altitude d'environ six à huit cents mètres, s'éloigne majestueusement dans la direction de Vitry, sans qu'ils

puissent l'atteindre, et ils rentrent bientôt à la Sous-Préfecture. Le fanfaron Kerkow se fait un vrai plaisir de répéter « Grand Bêta, Grand Bêta », par ironie contre Gambetta, le grand patriote.

Le mois de novembre arrive, sombre et triste avant-coureur de l'hiver. Les cloches, qui sont muettes depuis l'invasion, se font entendre : sur la demande de M. Appert, curé-archiprêtre, le comte Blücher permet de sonner le 1er et le 2 novembre, jour de la Toussaint et jour des Morts. La population lui sait gré de cette tolérance.

Depuis que les tribunaux ne fonctionnent plus, les Allemands craignent les crimes et les attaques qui pourraient irriter les populations. Ils ne s'occupent guère, du reste, que des attaques contre leurs hommes et leurs armées, et ils les répriment avec la plus grande rigueur. Mais ils voudraient que la justice française fonctionnât comme avant l'invasion. Le 5 novembre, une ordonnance est rendue dans ce sens : Les tribunaux français sont invités à *rendre la justice dans les formes légalement constituées avant la guerre*. C'était ne pas reconnaître le Gouvernement établi, ni la chute de l'Empire. Aussi, nos honorables magistrats, M. Flogny, président du Tribunal civil, et M. Bloch, procureur de la République, n'hésitèrent-ils pas, malgré les ordres contraires des Prussiens, à rendre la justice, non plus au nom de l'Empereur, mais *au nom du Peuple Français*. M. Bloch a fait admettre cette formule dès le commencement de l'invasion. Mais les Allemands, se croyant de plus en plus chez eux, se permettaient de tout réglementer à leur façon.

Aux termes d'une ordonnance du 22 octobre, les maires des chefs-lieux de canton sont chargés de la perception et du versement des contributions de leur

canton, et ils doivent accepter, comme argent comptant, les quittances des instituteurs et des institutrices. Outre cette ordonnance du 22 octobre, sur les contributions à payer par les populations envahies, ils en rendent d'autres. L'une le 3 novembre, sur la circulation des trains : ils admettront le public français sur une partie des lignes ferrées, si celui-ci fait tous ses efforts pour en assurer la sécurité — jusqu'à Nanteuil, Soissons, Strasbourg. — Le 4 novembre, un décret est encore rendu sur les journaux, qui restent, d'ailleurs, aussi peu libres qu'auparavant. Le 9 novembre, paraît une ordonnance sur la rentrée des écoles en général. Les écoles primaires surtout y sont spécialement désignées : *La rentrée des classes primaires est de rigueur* et, dans les *huit jours*, les maires doivent adresser à l'autorité allemande un rapport mentionnant le jour de la rentrée des classes, les noms et le traitement des instituteurs et institutrices. Ces traitements devant être payés, à partir du 1er novembre, *sur le produit des impôts, à ceux qui auront repris leurs fonctions.*

Le même jour, 9 novembre, une ordonnance réduit le gouvernement général de Reims, aux départements de la Marne, de l'Aisne, des Ardennes, de l'Aube, de Seine-et-Marne et de Seine-et Oise. Les départements retranchés sont réunis au gouvernement général de la Lorraine. Plus tard, le 16 décembre, le roi Guillaume crée, à Versailles, un gouvernement général, et retranche de celui de Reims le département de Seine-et-Oise.

Le cours des monnaies allemandes s'était répandu *par la force des choses*, et une ordonnance du 8 novembre avait établi le *cours forcé* de ces monnaies. Tout refus qui en serait fait entraînerait une condamnation à cent francs d'amende. Toutes les communes en sont in-

formées par des placards qui sont envoyés dans chaque localité.

Le 28 décembre, paraît une nouvelle ordonnance remplaçant celle du 22 octobre 1870 sur la perception des contributions. Une contribution unique directe est établie pour 1871. Elle se compose: 1° de la somme des contributions *directes* que chacun payait antérieurement, à l'exception des centimes communaux proprement dits ; 2° d'une augmentation de cinquante francs par habitant pour tenir lieu des contributions *indirectes*. Le Gouvernement prussien fixait la somme due par le département : cette somme était répartie à la Préfecture entre les arrondissements, et la Sous-Préfecture répartissait à son tour, entre les communes. La somme fixée pour chaque commune, était répartie entre les contribuables par le Maire et le Conseil municipal, et le Maire était chargé de percevoir un douzième au commencement de chaque mois, et de le verser, le 10 du mois, au Maire du chef-lieu de canton qui, lui, devait le centraliser à la caisse allemande, le 15 du même mois, au plus tard, sous peine de poursuites militaires. Le Maire de chaque commune avait droit à 3 °/₀ de remise sur les sommes versées, et le Maire du chef-lieu à 1 °/₀ sur toutes les contributions du canton. Mais, ces magistrats se bornèrent à retrancher ces remises de leurs versements, et ce sont les communes qui en profitèrent. Enfin, une dernière ordonnance de 1870, datée du 29 décembre, décide qu'à partir du 1er janvier 1871, les traitements des instituteurs ne seront plus payés par l'autorité allemande. Ils seront simplement déduits des versements faits par les maires : c'était une amélioration.

L'autorité prussienne avait eu le soin de faire connaître, le 12 novembre, qu'aucune réclamation sur les

contributions ne serait admise quelle qu'elle soit. On était invité à ne lui en adresser d'aucune sorte.

Après la déclaration de guerre, les Allemands d'âge militaire, qui habitaient la France, l'avaient quittée pour aller nous combattre : c'était la récompense de notre hospitalité. Mais ceux qui n'étaient plus susceptibles d'être appelés au service de leur pays, n'étaient plus guère en sécurité en France. A Paris surtout, ils couraient de réels dangers. Le Gouvernement français dût prendre des mesures pour expulser ces Allemands. Leur gouvernement, qui ne songeait qu'à battre monnaie, ne manqua pas de saisir l'occasion pour réclamer, lorsqu'il se vit vainqueur, des indemnités en faveur de cette catégorie d'Allemands. Il avait eu l'intention de réclamer 200,000 francs à Epernay à ce sujet. Mais laVille n'avait expulsé aucun allemand : on les avait simplement engagés à quitter la place dans leur intérêt, afin de s'éviter tout désagrément. Ils en furent reconnaissants, et deux négociants d'Epernay, originaires de l'Allemagne, se rendirent spontanément auprès de Bismarck, à Versailles, pour lui exposer cette situation. Ils lui déclarèrent que, s'il exigeait une indemnité, ce ne serait pas la Ville qui la verserait, mais eux-mêmes. Le chancelier allemand s'étant laissé convaincre, Epernay fut exempt de toute indemnité.

CHAPITRE XXIX

Anecdotes 1870

Employés de la Mairie. — Interprètes. — Violences des officiers allemands. — Vaillance du docteur Rousseau. — Poltronneries. — Prussiens et Bavarois. — Vermine et drôlesses. — Chez Mabille.— Scènes tragi-comiques.

La Mairie voyait souvent les chefs ennemis, mais

plus souvent encore leurs hommes, avec lesquels elle était en rapports constants. Il fallut une grande prudence aux administrateurs et aux employés de la Ville, pour éviter les incidents et empêcher de les laisser tourner au tragique. M. Chiquet, secrétaire en chef de la Mairie, était journellement aux prises avec les violences des Allemands. A force d'avoir été molesté et menacé, son énervement était devenu un danger pour lui-même : il avait fini par placer dans un placard situé derrière son bureau, au milieu des paperasses, un revolver chargé dont il était bien résolu à se servir à la moindre attaque des Allemands. Cette grave imprudence pouvait lui coûter la vie, ou, tout au moins, le faire enlever en Allemagne.

Parmi les employés de la Mairie, on avait demandé le concours indispensable de plusieurs interprètes français ; car tous les Allemands ne connaissaient pas notre langue, bien qu'il y en eût beaucoup en état de la parler. M. Michel Lévy, chef d'une importante lithographie, et M. Heymann, employé, dès cette époque, à la Mairie, étaient les interprètes habituels de la Ville, et ils eurent aussi à supporter les avanies de l'ennemi, surtout pendant les premières semaines de l'invasion. Un jour que de nombreuses troupes remplissaient la ville et les environs, et qu'on ne trouvait qu'à grand'-peine à les loger, M. Michel Lévy avait remis, à un commandant wurtembergeois, un billet de logement pour la maison Tiffoinet, rue de la Fauvette. L'officier revint presque aussitôt déclarer qu'il voulait un logement plus convenable. On lui explique qu'il n'en reste pas en ville d'aussi confortable et qu'on ne peut lui offrir mieux. Le commandant, mécontent, déclare qu'il logera à l'hôtel de l'Europe et réclame un billet pour y aller. Ce billet lui est refusé, car la Ville aurait à sup-

porter toute la dépense. Furieux, le commandant s'y rend quand même ; mais l'hôtelier exige un billet de logement, que l'ordonnance est envoyée chercher. Sur un nouveau refus de M. Michel Lévy, l'officier wurtembergeois accourt à la Mairie exaspéré, le menace violemment, dégaîne, et lui lance, soudain, un grand coup de sabre, qui fut heureusement évité, grâce à un brusque mouvement en arrière du vaillant interprète.

A quelques jours de là, ce fut le tour d'un officier bavarois qui, faisant tout à coup irruption dans la Mairie, réclâmait impérativement le logement immédiat de quarante chevaux ; mais toutes les écuries étant notées comme remplies, on lui dit qu'on dépêchait de suite deux agents de police à la recherche d'un local où l'on pût les abriter. L'officier, n'écoutant aucune explication, s'emporte de plus en plus, veut une écurie sans plus tarder, injurie tous ceux qui lui répondent poliment, menace de les expulser tous de la Mairie et d'y loger les quarante chevaux. M. Michel Lévy réplique que cette expulsion leur rendra service et qu'ils ne seront plus exposés à ses violences ! Là-dessus l'officier, au paroxisme de la fureur, crache à la figure de M. Lévy, puis à celle de M. Chiquet, et s'esquive vivement pendant que nos deux concitoyens essuient leur honte et les crachats de ce forcené. Il est probable que, s'il fût resté une minute de plus, le revolver de M. Chiquet lui aurait donné de ses nouvelles.

Les officiers allemands sont généralement des hommes instruits, mais il leur manque cette délicatesse, cette urbanité qu'on aime tant à rencontrer chez nos officiers français. M. Michel Lévy logea, assez longtemps, un médecin-major saxon qui mangeait à sa table et qu'il traitait très courtoisement. Pour répondre à ses bons procédés, ce major, en entrant dans la salle à

manger, commençait par retirer ses bottes et les laissait là, sous le nez de ses hôtes, au lieu de les déposer dans sa chambre à coucher. Pendant le repas, il restait les pieds nus, mais pas inodores ; et, au lieu de serrer, sur son assiette, les os de la viande qu'il engloutissait, il les jetait de tous côtés, dans la salle à manger ! Et ses autres faits et gestes étaient à l'avenant de ceux-là ! On ne trouverait certes pas un seul médecin français qui se permît de telles grossièretés. Tout cela peint bien les Allemands qui, tous, ont dans le sang un reste du barbare et du sauvage d'autrefois.

Les officiers prussiens sont, d'ordinaire, d'une brutalité révoltante envers leurs hommes ; un rien les exaspère et les porte à des voies de fait que l'on ne tolèrerait pas en France. Voici, entre autres, quelques faits dont j'ai été personnellement témoin :

Un jour de septembre, par un beau soleil, une compagnie avait fait halte dans la rue de Sézanne, vers une heure et demie. Une pièce de vin avait été réquisitionnée et amenée à l'angle de la rue des Petits-Prés, d'où je sortais de chez moi. Cette pièce, placée debout, est défoncée aussitôt, afin que les hommes y viennent puiser à leur aise avec leurs gobelets. L'un des hommes s'approchait comme ses camarades pour se désaltérer ; mais au moment où il baissait son gobelet pour l'emplir, l'officier, furieux, tombe dessus comme un éclair, le soufflette violemment du plat et du dos de la main, et l'envoie, un coup de pied au derrière, se placer seul à dix pas des rangs. Ce malheureux soldat, la face sanguinolente, ravale sa honte et sa colère, et j'aperçois des larmes fugitives couler sur ses joues bleuies. Il jette, à la dérobée, des regards foudroyants sur le chef brutal, dont la paire de soufflets a si bruyamment retenti aux oreilles de tous. Mais, pas un des hommes ne

témoigne la moindre émotion à la vue de leur camarade si outrageusement frappé. Tous, au contraire, s'abreuvent avec empressement pendant que lui, humilié, la face en plein soleil, dévore son douloureux affront. Qu'avait-il fait ? Je l'ignore. J'étais là depuis un instant et je n'avais rien remarqué d'insolite de la part de ce pauvre garçon.

Un autre jour, rue Saint-Thibault, au débouché de la rue Simonne-Caillet, un officier faisait exécuter quelques exercices au moment où je passais. L'un des soldats sourit légèrement en regardant un de ses camarades. Le chef l'aperçoit, bondit comme un tigre, le pousse hors des rangs, le secoue rageusement, le comble d'injures et de menaces avec force cris sauvages qui effraieraient gens et bêtes. Le militaire, lui, sans dire un mot et sans en paraître trop ému, prend son parti en brave, et ne bronche pas, presque heureux d'en être quitte à si bon compte.

Quelque temps après, comme je sortais de la Sous-Préfecture pour aller déjeûner, M. le docteur Rousseau, âgé de soixante-quatorze ans, l'un des cinq administrateurs de la Ville, était pris à partie par un commandant prussien, dans la rue qui longe le bureau de police et la Mairie, place de l'Hôtel-de-Ville. L'officier l'apostrophait avec colère, exigeant sans doute, du vénérable docteur, des réquisitions ou quelques faveurs. Celui-ci refusait avec fermeté de lui donner satisfaction, et l'exaspérait par sa noble résistance. L'officier, un géant de près de deux mètres, et d'une cinquantaine d'années, de plus en plus furieux, finit par menacer de son sabre au clair le vaillant docteur qui, brusquement, lui tourne le dos et s'éloigne à grands pas vers la rue Notre-Dame. L'officier, au paroxisme de la fureur, le suit pas à pas, brandit son long sabre au-dessus de sa tête, en

poussant des cris épouvantables. Le docteur très ému, mais sans manifester d'effroi, continue bravement de s'éloigner, sans se retourner, et en faisant des coudes de ses longs bras, des gestes qui annoncent son profond mépris pour l'ignoble aggression dont il est l'objet.

J'ai véritablement tremblé pendant cette longue minute, pour la vie de ce digne citoyen, qui fut enfin lâché, vers l'angle Nord-Ouest de l'Eglise, par celui qui le harcelait avec tant de furie. Il ne s'en est fallu de rien qu'il le transperçât de part en part dans sa rage inassouvie de teuton. J'avoue qu'en rentrant chez moi je n'étais nullement remis de ma profonde émotion après cette scène sauvage.

Si les officiers allemands étaient d'une rare dureté pour leurs hommes et pour nos concitoyens, ils n'en étaient pas moins poltrons parfois. Un bouchonnier de la rue du Commerce, M. Joffre-Jirbal, a raconté les deux faits suivants qui se sont passés chez lui et qui le prouvent suffisamment :

Un officier prussien vient un jour s'établir chez lui avec son ordonnance. A la vue de la mine sombre de son hôte, cet officier paraît très inquiet, s'en ouvre au militaire, et le charge de visiter soigneusement tous les recoins de la maison, qui semble ne lui inspirer aucune sécurité. L'ordonnance s'en acquitte consciencieusement, et porte ses investigations jusque dans les tuyaux des cheminées, afin de s'assurer si cette demeure n'est pas un coupe-gorge. Après cet examen, ils paraissent rassurés l'un et l'autre et passent la nuit tranquilles. Le lendemain matin, l'officier interpelle, *en français*, son hôte, qui lui répond *en allemand* : Ahurissement de l'officier, qui se rappelle sa peur et ses recommandations de la veille, que M. Joffre aura comprises. Il est telle-

ment vexé que le Français qui le loge ait pu saisir son jargon allemand, qu'il entre en fureur, parle de trahison et déclare qu'il va, de ce pas, s'en plaindre au commandant de place. « Eh bien, dit M. Joffre, si vous y allez, j'y vais aussi, et l'on verra si j'ai des torts ou si c'est vous ! » L'officier, confus, se tait, réfléchit, s'esquive lâchement et ne reparaît plus. Son ordonnance vint reprendre ses malles dans la journée et M. Joffre fut débarrassé, à sa grande joie, de ce triste et soupçonneux personnage.

Peu de jours après, ce sont des officiers bavarois qui viennent loger dans sa maison. Avec un sans-gêne dont sont coutumiers les Allemands, ils lui demandent du champagne au dîner. M. Joffre refuse de leur en donner. Ils insistent inutilement et menacent d'en aller prendre eux-mêmes. Il les regarde fixement de son air naturellement dur et impassible, et leur dit : « Voici la clé de ma cave; allez, si vous l'osez, y chercher du champagne : mais, je vous préviens qu'aucun de vous ne remontera vivant! » Frappés de cette déclaration aussi ferme que nette, ces Bavarois, saisis de crainte, baissèrent la tête et renoncèrent à leur projet. Et les lâches étaient six !

En général, les Bavarois aimaient peu les Prussiens; ils les craignaient au contraire. En voici une preuve convaincante : A cette époque, le quai de la petite vitesse, à la gare, était encombré de grains, pailles, foins et autres denrées, réquisitionnées par le sous-préfet prussien, et déposées là par les communes des environs. Un train contenant des bavarois venait d'entrer en gare et y stationnait un instant. Quelques soldats étaient descendus d'un wagon de bestiaux où ils étaient étalés sur le plancher. L'un de ces bavarois, pour se faire une couche moins dure, était venu prendre deux bottes de

paille, dans un gros tas, et les emportait. Ce que voyant, l'un des employés de la Ville, qui gardait ces denrées et parlait fort bien l'allemand, court et *crie comme un prussien*, après ce bavarois qui, croyant avoir affaire à un véritable officier prussien en civil, rapporte, tout penaud, les deux bottes de paille sur le tas et va, honteux, se recoucher sur le plancher du wagon à bestiaux avec ses camarades. Ces Bavarois ont une peur bleue des Prussiens.

Mais, il se trouva, parmi eux, de braves garçons qui s'indignaient parfois des procédés égoïstes et de la rapacité des soldats prussiens. Un de leurs sous-officiers, honnête garçon des environs d'Augsbourg, témoin des nombreuses réquisitions exagérées des Prussiens, en fit souvent connaître l'iniquité à la Mairie, qui réduisait alors les fournitures à des proportions plus raisonnables. Par contre, on vit des prussiens s'efforcer de compromettre les bavarois : Il se présente, un jour, à la Mairie, un militaire portant l'uniforme d'un officier bavarois. Il annonce l'arrivée de 25,000 hommes et de 8,000 chevaux, et réclame des réquisitions pour leur nourriture. On lui répond que la Mairie n'a pas été informée de l'arrivée de cette troupe, et que, d'ailleurs, on est hors d'état de faire une telle fourniture ; on l'invite à justifier sa réquisition. Un peu embarrassé, il déclare qu'il se contentera de deux balles de café. On les lui fournit et il les fait transporter chez M. Machet-Bernard, rue du Paumier. Sur ces entrefaites, le comte Blücher, qui était en pourparlers avec les administrateurs de la Ville, leur fait remarquer que les troupes dont il s'agit ne lui sont pas annoncées, et qu'on a sûrement affaire à un escroc. Aussitôt, la Mairie envoie reprendre les deux balles de café, et le prétendu officier s'esquive vivement pour ne plus revenir. On a su, depuis, qu'on avait eu affaire à un flibustier prussien.

Ces officiers prussiens, qui se targuaient de dignité, et se montraient toujours si sévères pour leurs hommes, ne l'étaient pas souvent pour eux mêmes. On en vit un qui alla jusqu'à réquisitionner, pour lui, une paire de lunettes! Mais la plus extraordinaire de leurs réquisitions fut celle réclamant à la municipalité la construction d'*un four pour la destruction de la vermine des Allemands!* L'étonnement narquois de l'autorité locale à cette stupéfiante demande fit comprendre à ces teutons tout le ridicule d'une telle réquisition, et ils ne soufflèrent plus mot du four à vermine.

Outre cette vermine, généralement commune chez les Allemands, il en était une autre d'espèce toute différente, qui avait suivi le flot de l'invasion, et qui n'était pas moins dangereuse pour l'envahisseur : je veux parler des nombreuses drôlesses qui s'étaient faufilées à la suite des armées allemandes, et qui étaient devenues un véritable danger pour la santé de leurs hommes. Epernay en était encombré, comme toutes les villes occupées par l'ennemi, et l'autorité prussienne gémissait en voyant de si nombreux syphilitiques dans ses troupes. Le sous-préfet prussien essaya de porter remède à cette triste situation, en prescrivant des visites minutieuses dans tous les hôtels de la ville, et dans les maisons soupçonnées d'abriter ces tristes créatures. Il chargea un officier de procéder à ces visites en compagnie du brigadier de police et d'un agent sous ses ordres. Mais cet officier, plus enclin à la boisson que fidèle à sa mission, se mit dans un tel état d'ébriété, qu'il ne tint bientôt plus qu'avec peine debout, et, perdant complètement l'équilibre, tomba même sur le brigadier Sogny, lui faisant, dans sa chute, avec son sabre, une profonde blessure à la main. Les deux agents français, de leur côté, fermèrent si bien les yeux, que

la visite générale se termina sans qu'une seule de ces brebis galeuses eût été découverte. Et les malheureux allemands continuèrent à se laisser infecter, par le virus qui les rongeait lentement.

Au milieu des tristesses de l'invasion, la gaîté française reprenait parfois ses droits, et il s'est passé, dans plusieurs familles, des faits qui déridèrent plus d'une fois les fronts assombris. M. Mabille, confiseur, place du Marché au-Blé, était toujours assailli d'allemands. Sa maison était grande et son magasin appétissant. Parmi ceux qu'il logeait, il s'en trouva plus d'un qui puisa à pleines mains dans ses bocaux et boîtes à bonbons. Un beau jour, il en prit un sur le fait, et, sans rien lui dire, il en avertit l'officier logé chez lui. Le militaire, interpellé aussitôt, se trouble, balbutie et finalement est obligé de vider ses poches devant l'officier qui le corrige vertement sur-le-champ, et l'envoie avec un grand coup de pied au postérieur rouler à cinq pas sur la place.

Pendant les longues soirées de l'hiver, un groupe d'allemands venaient grossir le nombre de ceux que Mabille logeait déjà, et ils faisaient de la musique bruyante à l'étage supérieur, sans s'occuper s'ils troublaient non seulement les gens de la maison mais aussi le repos public. Toutes les réclamations du propriétaire étaient restées sans résultat. Mabille, qui était heureux de rendre aux Prussiens coup pour coup, profita de ces répétitions pour attirer, chez lui, des francs-tireurs que M. Carbonnel, l'un de leurs chefs, enrôlait sur-le-champ. Mais le bruit s'en étant répandu, Carbonnel fut inquiété. Le sous-préfet allemand me demanda un jour si je connaissais Carbonnel et si je savais où il demeurait. Je lui répondis que je le connaissais mais que j'ignorais son adresse; et je promis de m'en enquérir. Le jour

même, j'allai trouver Carbonnel qui était sur le qui-vive et parut inquiet de ma visite, sachant que j'étais réquisitionné par les Prussiens. Je le rassurai bien vite, mais en le priant de fuir aussitôt : ce qu'il fit de suite. Le sous-préfet m'en ayant redemandé des nouvelles, je lui fis connaître que Carbonnel avait quitté la ville et qu'on ignorait où il s'était retiré : c'était vrai, et il n'en fut plus question.

Mais Mabille avait toujours des répétitions et voulait s'en débarrasser à tout prix. Voici comment il s'y prit : Il était lui-même musicien, et il ne trouva rien de mieux que de faire, lui aussi, de la musique, pendant leurs répétitions. Alors, avec quelques amis ils se mettaient à corner de toute la force de leurs poumons, dans les instruments les plus bruyants ; ce qui irritait singulièrement les allemands d'au-dessus. Mais ils n'y pouvaient rien : ils faisaient eux-mêmes tintamarre dans sa maison, pourquoi donc Mabille n'aurait-il pas le droit d'en faire autant chez lui ? Leurs plaintes n'obtinrent aucun succès auprès de leurs chefs, et Mabille, riant sous cape, continua à s'époumonner de plus en plus. Il triomphait ; et les allemands, vaincus, cessèrent enfin leurs étourdissantes répétitions dans sa maison.

Le porteur de contraintes, M. Gilbert, était inoccupé depuis l'invasion, puisqu'il n'y avait plus de recette des finances ni de percepteurs en exercice. C'était un homme aussi actif que probe, et la Ville le chargea de divers travaux et commissions. Il s'occupait des billets de logements, de l'indication des adresses, du recouvrement des sommes souscrites par les habitants, etc. Un soir, par une nuit très sombre, il conduisit un officier prussien avec son ordonnance, chez Mme Lormisset, pour y loger, rue du Paumier. Gilbert les précédait et les guidait dans la cour obscure, contournant une mare pro-

fonde placée au milieu, sans peut-être leur en signaler assez clairement la présence dangereuse. Tout à coup, les deux allemands se répandent et s'enfoncent dans la mare fétide, en poussant des cris d'effroi et de colère à épouvanter tout le quartier. Gilbert, effrayé lui-même du danger qu'il va courir, disparaît comme un éclair, sans se demander comment les deux teutons vont se dépêtrer du bourbier. Mais, pendant plusieurs jours, il resta caché, plein d'inquiétude sur le sort qui pouvait lui être réservé. Heureusement qu'il ne fut pas reconnu !

Environ quinze jours après, il trouva, sur la place, devant la Sous-Préfecture, un fort pli chargé, soigneusement cacheté, portant une suscription en allemand, qu'il vint remettre, sans désemparer, au sous-préfet prussien. Celui-ci lui en témoigna la plus vive reconnaissance, et lui promît toutes sortes de faveurs, le dispensant, tout d'abord, de loger des allemands. On croit que ce pli contenait des valeurs considérables et des correspondances intéressantes. Peut-on pousser plus loin la loyauté envers des ennemis!

Un jour, M. de Salverte, maire et châtelain de Mareuil-en-Brie, crut bien faire de venir à Epernay, avec son beau coupé à deux chevaux. Il voulait, nous dit-il, *présenter ses hommages au comte de Blücher*. Nous en fûmes assez surpris, et mal lui en prit. A peine était-il en conversation depuis dix minutes avec le sous-préfet prussien, que les Allemands, ayant aperçu son équipage à l'hôtel de l'Europe, l'avaient réquisitionné. Fort heureusement que le comte Blücher voulut bien intervenir : il leva la réquisition et fit remettre chevaux et voiture à leur propriétaire, trop heureux d'en être quitte à si bon compte. M. de Salverte s'empressa de regagner son château qu'il aurait mieux fait de ne pas quitter.

Une vieille dame de Damery, qui n'avait qu'une vache, se la vit un jour réquisitionner. On allait enlever la pauvre bête, qu'elle affectionnait beaucoup. Transportée d'une colère folle, la bonne vieille s'arme de son trident, et menace de tuer quiconque essaiera de prendre sa *Brunon*. « Je mourrai plutôt, dit-elle, que de la laisser enlever ! » Devant cette attitude résolument menaçante, les réquisitionneurs se retirèrent et la pauvre vache fut laissée à sa propriétaire.

Les soldats allemands ne restaient pas souvent oisifs. Après les revues et les exercices, un certain nombre s'occupaient de compléter leur instruction. Ils avaient même établi une école au premier étage de la maison de M. Sénicourt-Bernard, à l'angle de la place de l'Hôtel-de-Ville et de la rue de Brugny. Des sous-officiers instruits se chargeaient des cours.

Le jour de la fête du roi Guillaume, la salle de classe fut transformée en salle de bal, et ils y dansèrent aux accords d'un orgue de barbarie. Mais, le bruit qu'ils y faisaient fut tel, que M. Sénicourt dut intervenir pour essayer d'y mettre ordre : les prussiens le frappèrent et le mirent à la porte, puis continuèrent de danser une partie de la nuit.

Au rez-de-chaussée de la même maison, sous la classe, se trouvait installé un atelier de cordonniers.

Pendant le siège de Paris, il arriva souvent que des soldats français furent faits prisonniers et conduits en Allemagne. Les trains qui les emmenaient s'arrêtaient, généralement, en gare d'Epernay. Beaucoup de ces braves manquaient du nécessaire et n'avaient pas toujours de quoi manger. Les habitants charitables essayaient souvent de leur venir en aide. Mais, les allemands qui les gardaient étaient très durs pour eux, et s'opposaient à ce qu'on s'approchât des wagons, où nos

pauvres prisonniers étaient enfermés. La surveillance était rigoureuse. Un jour, M. Sénicourt leur ayant distribué, furtivement, des pains qu'il venait d'acheter, fut poursuivi par les gardiens et frappé de coups de sabre et de crosses de fusils. Il dut s'esquiver au plus vite et même repasser entre la locomotive et le tender d'un train arrêté contre le quai de la gare, pour échapper aux violences de ces geôliers allemands.

CHAPITRE XXX

Novembre 1870

Embarras des Administrateurs. — Emprunt. — Arrestation de MM. Deullin et Menu. — Caution refusée. — Intervention accidentelle. — Mise en liberté. — Seconde arrestation. — Détention à Magdebourg. — Disgrâce du comte Blücher. — La comtesse à Epernay.

Pendant que la rapacité et les vexations des Allemands allaient toujours *crescendo*, la Commission municipale ne pouvait plus suffire aux exigences des vainqueurs. Les communes se trouvaient dans le même cas. Le comte Blücher, sans cesse poussé par Bismarck, pressait la rentrée des impôts arriérés, priant la Ville de se libérer, dans son intérêt et dans le sien. Il voulait éviter à la Ville une exécution militaire, et, à lui, la colère du terrible chancelier.

Le 11 novembre, le Conseil municipal nomme une commission pour aviser aux moyens de se tirer de ce mauvais pas. Le 13, M. Ed. Dubois, notaire, rapporteur de la commission, expose la situation et fait ressortir tout l'odieux des exigences allemandes. Il expose que les impôts directs ont été payés d'avance, aux comptables français : l'ennemi veut les encaisser à son tour ;

les impôts indirects, boissons, tabacs, etc., sont disparus avec l'invasion. Tout fait défaut, et l'octroi ne donne que des ressources insuffisantes. Il faut recourir à un emprunt de 166,460 francs. M. Dubois évalue à 1 million 800,000 francs les réquisitions de toutes sortes exigées par l'ennemi jusqu'au 13 novembre. En y ajoutant les 200,000 francs d'amende versés aux Allemands le 9 septembre, et les 300,000 francs de dettes antérieures à la guerre, il estime à 2,300,000 francs la dette totale que notre malheureuse cité supporte à la date du 13 novembre 1870. Le Conseil, malgré cette triste situation, se voit obligé d'augmenter encore le passif de la Ville et vote, séance tenante, l'emprunt proposé de 166,460 francs, au taux de cinq pour cent, et remboursable en quarante ans.

Le même jour, 13 novembre, s'est produit un fait qui a profondément ému la population d'Epernay. C'est celui de l'arrestation, par les Prussiens, de M. Eugène Deullin, banquier, membre de la Commission administrative de cette Ville, et de M. Menu, son bibliothécaire, rédacteur-gérant de l'*Echo Sparnacien*.

Cette feuille libérale était vue d'un très mauvais œil par les Allemands, qui voulaient supprimer toute discussion, toute appréciation de leurs actes. Un jour, l'*Echo* voulut insérer une circulaire du comte de Chaudordy, délégué du Gouvernement à Tours. La censure la supprima et le journal laissa en blanc les colonnes qui devaient reproduire cette circulaire. Mais Von Marschall lui signifia durement d'avoir, à l'avenir, à reporter ces blancs à la fin du journal. Cette censure allemande était tout à fait arbitraire : elle frappait ici ce qu'elle tolérait là, et nous sûmes, depuis, que la circulaire de Chaudordy avait paru, sans encombre, dans les journaux de Reims. L'*Echo* tomba un jour entre les mains

d'officiers allemands se rendant à Versailles. Ils y lurent des articles, pourtant modérés, que leur susceptibitité ombrageuse trouva malveillants pour les Prussiens. Ils les mirent sous les yeux de Bismarck en arrivant. Celui-ci, fort mécontent, envoya au comte Blücher, l'ordre de faire arrêter le rédacteur de l'*Echo Sparnacien*. En même temps, le comte Blücher recevait de vifs reproches de Bismarck, pour avoir laissé passer dans ce journal, des articles qu'il n'eût pas dû tolérer. Le sous-préfet prussien manda le rédacteur, M. Menu, à la Sous-Préfecture, et lui dit qu'il avait ordre de le faire emprisonner. Celui-ci répondit au comte qu'il n'était que l'employé de M. Deullin, et qu'il n'était nullement responsable des articles parus dans l'*Echo Sparnacien*. En présence de cette déclaration, le comte Blücher, très contrarié, ne voit d'autre moyen, pour apaiser Bismarck, que de faire arrêter M. Eugène Deullin, membre de la Commission municipale, en même temps que son employé, M. Menu. Tous deux sont donc incarcérés à la prison d'Epernay, et l'*Echo Sparnacien* cesse aussitôt de paraître. La ville se trouve donc, de nouveau, sans aucun journal.

Aussitôt ces arrestations connues, le Conseil municipal, péniblement impressionné, adresse une requête au sous-préfet prussien en vue d'obtenir l'élargissement de MM. Deullin et Menu. Ses membres s'engagent à verser une caution de 50,000 francs, s'il en est besoin. pour obtenir leur mise en liberté.

Voici la copie de la déclaration remise au comte Blücher, par M. Luquet, au nom de la Commission :

« Je déclare, par les présentes, me porter caution « de MM. Deullin et Menu, vis-à-vis M. le commandant « de place d'Epernay, et je m'engage à payer, en leur « lieu et place, la somme de 50,000 francs, s'ils ne se

« présentent pas devant M. le commandant de place,
« une heure après qu'ils en auront été requis. »

« *Signé :* L.-I. LUQUET. »

Au bas de cet écrit se trouve la mention suivante :

« Les soussignés déclarent avoir connaissance de la « caution ci-dessus donnée par M. L.-I. Luquet.

« A Epernay, le 13 novembre 1870.

« *Signé :* EUGÈNE DEULLIN, HENRI MENU. »

Mais le comte Blücher n'était pas libre de les mettre en liberté, même sous caution. Il avait des ordres formels, il dut s'y soumettre et nos deux honorables concitoyens restèrent en prison. Ils ne furent mis en liberté qu'à la fin de décembre, près de six semaines après, et voici à la suite de quelles circonstances : Des fonctionnaires de l'intendance allemande se rendant à Versailles, près de Bismarck, logèrent, en passant, dans la maison de M. Deullin. Le soir, au dîner, surpris de ne voir ni maître, ni maîtresse de maison, mais seulement le plus jeune de leurs fils, M. Jacques Deullin, et les domestiques, ils en demandent les motifs. Ce jeune homme, âgé de treize ans seulement, qui est, de fait, le chef de la maison, leur explique, avec une émotion facile à comprendre, l'emprisonnement de son père et la fuite de sa mère... Touchés de cette situation, les intendants allemands s'apitoient sur le sort de cet aimable garçon et lui promettent qu'ils vont faire tout leur possible, à Versailles, pour obtenir, du roi Guillaume, la grâce de son père.

Quelques jours après, M. Deullin sortait de prison avec M. Menu. Malheureusement cette mesure de clémence, ou plutôt de justice, ne fut pas de longue durée. Dès le 10 janvier 1871, à huit heures et demie du matin,

MM. Deullin et Menu sont arrêtés de nouveau, sans aucune explication, et transportés à Magdebourg. Ils y restèrent captifs jusqu'à la conclusion de la paix.

Dès que le bruit de cette deuxième arrestation se répandit, une vive émotion s'empara des habitants, et un spectacle réconfortant se produisit : Un grand nombre d'amis et des dames se rendirent aussitôt à la gare, apportant aux prisonniers qu'on emmenait par un temps rigoureux, des couvertures chaudes, une chancelière, des douceurs de toutes sortes pour essayer de rendre supportable leur captivité.

Dans le trajet d'Epernay à Magdebourg, un officier prussien, se trouvant dans le compartiment de M. Deullin avec deux soldats qui escortaient le prisonnier, se mit à l'injurier brutalement, alors que les deux gardiens faisaient preuve d'une grande convenance envers lui. M. Deullin, indigné de ce lâche procédé, se contenta de répondre à l'indigne officier : « Je n'ai pas ma liberté. « Vous pouvez m'injurier tant que vous voudrez. Je ne « veux rien vous répondre et ne vous répondrai rien ! » Et il tint parole. M. Deullin a pensé que cet officier avait reçu la mission de le provoquer, de le faire sortir de ses gonds et de lui faire ensuite un mauvais parti. A la prison d'Epernay, MM. Deullin et Menu n'avaient eu qu'à se louer de leurs gardiens, sauf d'un sous-officier rageur, qui fit guetter ostensiblement M. Deullin pendant huit jours environ. La prison d'Epernay avait pour gardien-chef français, M. Mathis, qui savait fort bien parler l'allemand. C'était un homme très digne et très serviable, qui fit tout ce qu'il put pour adoucir les rigueurs qui pesaient sur nos malheureux concitoyens enfermés. Il put parfois apitoyer les allemands, qui commandaient en maîtres à la prison et auxquels il était forcé d'obéir lui-même.

Pourquoi ces messieurs furent-ils arrêtés une seconde fois? Il l'ont ignoré eux-mêmes, et on ne le saura sans doute jamais. Mais le bruit a couru qu'ils auraient été l'objet de lâches dénonciations, émanant de sujets français : c'est fort triste à penser. Ce qui est certain, c'est que les deux sous-préfets prussiens ont dit devant moi, à plusieurs reprises, qu'ils avaient reçu un grand nombre de dénonciations de la part des français. Ils en paraissaient surpris et même scandalisés. Ce qui est vrai encore, c'est que les employés français de la Sous-Préfecture, n'ont jamais eu sous les yeux aucune dénonciation. Ceux qui commettaient cette lâcheté près des autorités allemandes, s'il s'en est trouvé, avaient sans doute la précaution de le faire entre les mains des allemands mêmes, ou de le faire verbalement. Toutefois, nous avons eu la douleur de voir quelquefois, dans nos bureaux, certains habitants, hommes et femmes, venir se plaindre de différends, de querelles et autres affaires privées. Nous faisions alors un peu les arbitres, heureux quand nous parvenions à ramener la concorde entre des voisins aigris. Parfois, un comparant mécontent, irréfléchi, auquel nous ne pouvions donner raison, parce qu'il avait tort, et que nous ne pouvions calmer, allait trouver le sous-préfet prussien qui se faisait juge à sa façon, et envoyait vite promener le plaignant qui ne se rendait pas à son avis. Tout cela était profondément triste, et nous étions navrés de voir la justice française chassée de son sanctuaire, ou violentée par l'intervention outrageante de l'ennemi. Fort heureusement que la majorité de la population se comportait dignement et ne donnait aucune prise contre elle, dans les plus tristes circonstances.

Depuis la fin d'octobre, les prussiens qui sont à la Sous-Préfecture y font un nettoyage complet. Le grand

corridor de l'hôtel est orné de draperies, de guirlandes et de vases contenant des plantes rares. Une belle couronne de fleurs est suspendue par une tige qu'ils ont assujettie au milieu du plafond. Ces préparatifs extraordinaires, faits avec une sorte de mystère, nous intriguent singulièrement, et nous questionnons les allemands pour en connaître la cause. Ils nous répondent d'une manière évasive. Les uns disent que c'est l'Impératrice Eugénie qui doit passer ici en allant à Versailles, pour avoir une entrevue avec le roi Guillaume. Les autres révoquent en doute cette version. La réalité, je crois, c'est qu'ils n'en savent rien. Mais voici que le jeudi 17 novembre, à cinq heures vingt du soir, la jeune et belle comtesse de Blücher arrive à la Sous-Préfecture avec sa mère. Est-ce pour elle que son mari a si bien embelli la Sous-Préfecture ? Je le crois : le comte, nouvellement marié, est on ne peut plus heureux de recevoir sa gracieuse épouse. Le lendemain, il fait, en ville, avec elle, une promenade en voiture découverte, et en rentrant, vers le soir, il vient avec bonhomie dans nos bureaux et nous apprend qu'il va quitter Epernay pour aller à Vitry comme sous-préfet. « C'est une disgrâce, nous dit-il, j'ai été trop bon pour les Français, et l'on m'en punit. »

C'était, en effet, une punition que Bismarck lui infligeait.

Le samedi 19 novembre, le comte Blücher nous présente à son successeur, Von Marschall qui vient d'arriver. Il quitte Epernay le mardi 22 novembre, à deux heures et demie, avec la comtesse et sa mère, et se rend à Vitry. Nous avons su ensuite, qu'il retourna disgrâcié en Allemagne où l'on n'a cessé de lui tenir rigueur. Voyant cela, le comte est allé se fixer en Amérique où il est mort depuis, et où sa veuve demeure toujours.

J'ai expliqué précédemment la noblesse des sentiments de cet homme qui n'était pas né pour être un tyran. Quoique jeune, c'était déjà un philosophe épris des idées de justice et d'humanité. Il ne devait pas partager les idées de Bismarck, dont toutes les pensées visaient à l'écrasement complet de la France. S'il eût été le maître, le comte de Blücher nous eût traités en ennemi loyal, chevaleresque, généreux, dont on devient bientôt l'ami. Et la France ni l'Allemagne ne seraient pas aujourd'hui ruinées, comme elles le sont, par des armements insensés, qui mettent dans les transes toute l'Europe et la ruinent également. J'ai, sous les yeux, des lettres très significatives, écrites plusieurs années après l'invasion et qui témoignent éloquemment des sentiments intimes du noble comte sur cette époque si troublée. Je ne crois pas pouvoir les reproduire ici et chacun en comprendra les motifs.

CHAPITRE XXXI

Novembre - Décembre 1870

Von Marschall, second sous-préfet prussien. — Effrayant contraste. — Rigueurs continuelles. — Misère noire. — Travaux de charité. — Arrestations. — Amendes. — Violences de Von Marschall. — Il tombe malade. — Terrible hiver. — Calendrier improvisé, etc.

Si Von Marschall nous était envoyé comme sous-préfet allemand, en remplacement du comte Blücher disgracié, ce n'était certes pas pour suivre la même ligne de conduite que son prédécesseur. Nous avions le pressentiment, qu'au lieu de l'administration relativement paternelle de celui qui nous quittait, nous allions tomber, avec le nouveau venu, sous un véritable

joug prussien. Nous pûmes, hélas! bien vite, nous en convaincre.

Agé d'une quarantaine d'années, Von Marschall était petit de taille, maigre, faible de corps, mais d'une volonté de fer. D'un caractère très froid, sombre, il a l'air soupçonneux et toujours sur ses gardes : on dirait qu'il redoute quelque coup de jarnac. Contrairement au comte Blücher qui portait, le plus souvent, l'uniforme militaire, il est toujours en civil et son costume est assez râpé. Mais, sous cette écorce commune, sous ce tempérament flegmatique, on sent une énergie redoutable et une grande dureté pour tout ce qui est français. Cet homme doit être un fervent admirateur de Bismarck, son disciple à tout faire et à tout oser. Il parle le français presqu'aussi bien que le comte Blücher. Très sobre de paroles, il est convenable avec nous. Mais tout en écoutant les observations que les circonstances nous obligent à lui présenter assez souvent, il n'en fait qu'à sa tête et garde le silence. Si nous insistons, il répond par un mot tranchant qui dénote son irritation intérieure. Toutefois, il sait si bien se contenir que personne, autre que nous, ne s'apercevrait de la colère qui gronde en lui. Alors il n'y a rien à faire, il faut le laisser.

Bientôt cet administrateur intraitable se manifeste. Il trouve que les habitants en prennent trop à leur aise avec la troupe. Les soldats sont invités à ne sortir qu'armés et à faire usage de leurs armes au moindre signe d'agression. Toujours occupé, Von Marschall veille à tout et conduit tout à sa guise. Entouré de paperasses, il écrit lui-même et donne des ordres draconiens. La Commission municipale, habituée à la courtoisie du comte Blücher, ne tarde pas à être aux prises avec ce despote, qui ne transige jamais. Il lui réclame

brutalement les contributions arriérées et menace de faire arrêter ses membres. C'est une tâche bien ingrate que d'être en contact forcé avec lui, et la Ville sait bientôt à qui elle a affaire.

Presqu'aussitôt son arrivée, l'un de nos concitoyens les plus sympathiques, M. Ambert, est arrêté par ses ordres, parce qu'il le soupçonne de cacher des armes. On perquisitionne chez lui et l'on fouille tout de la cave au grenier. Les allemands ne trouvent rien, heureusement, et malgré cela, M. Ambert est emmené en prison où on le garde un jour. Von Marschall ne veut pas paraître s'être trompé. Le seul tort de M. Ambert était d'avoir été armurier ; mais depuis le commencement de la guerre, il n'avait plus aucune arme : toutes avaient été achetées par des habitants inquiets, qui pensaient en avoir besoin pour leur sûreté personnelle.

La Commission municipale est assaillie de demandes des malheureux qui manquent de pain et d'ouvrage, en même temps que le sous-préfet lui demande de suite cinq otages pour monter sur les trains. Les 24 et 29 novembre, des travaux de charité sont décidés en vue de procurer de l'ouvrage aux malheureux pendant les mois de décembre, janvier et février. Ils seront occupés à l'extraction de la grève et des pierres, au dressement, au nivellement, au macadamisage des rues de la Cité, des Archers, etc., etc. Cent ouvriers pourront ainsi travailler, et 20,000 francs sont votés dans ce but charitable. Ils pourront obtenir un salaire de deux francs par jour, et ce sera autant de misères soulagées.

Le 30 novembre, jour de la bataille de Champigny, Von Marschall est très inquiet ainsi que les prussiens de son entourage. Malade depuis plusieurs jours, à force de s'être surmené et d'avoir ragé, il faillit rendre l'âme, à la nouvelle de la victoire du général Ducrot.

Mais, malgré sa grande faiblesse, il passe toute la nuit dans un fauteuil voltaire, au coin du feu de sa chambre à coucher, au premier étage, où toutes les malles des prussiens, qui logeaient à la Sous-Préfectnre, étaient bouclées et prêtes à partir. Et cet homme à l'énergie indomptable, tout accablé qu'il est par la maladie, a même le courage d'écrire de sa propre main, la lettre dont voici la copie littérale.

« Epernay, le 30 novembre 1870.

« *A la Mairie d'Epernay*

« Attendu que la contribution de 41,615 francs que « la Ville d'Epernay doit verser chaque mois à la caisse « du gouvernement général, il n'a été versé que la « somme de 40,000 francs, et que la Ville est encore en « retard de verser la somme de 43,250 francs. Elle est « tenue de verser la somme dans le délai de quarante- « huit heures à la caisse du gouvernement général à « Reims.

« A défaut de ce versement, ordre strict m'a été « donné de faire arrêter et tenir prisonniers quelques « notables de la Ville jusqu'à ce que la somme indiquée « ci-dessus ait été versée.

« La Ville pourra verser l'argent, si elle le préfère, « à la Sous-Préfecture.

« Vous êtes prié de m'accuser immédiatement ré- « ception de cette lettre.

« *Le sous-préfet,* V. MARSCHALL. »

Pour édifier le Conseil municipal, réuni aussitôt à la réception de cet ordre, sur les rigueurs nouvelles qui planent sur la Ville, le sous-préfet prussien envoie en même temps une réquisition demandant : *l'établissement immédiat de six cellules nouvelles* dans les bâtiments du

palais de justice, c'est-à-dire à la prison ! c'était une épée de Damoclès suspendue sur la tête des conseillers et des membres de la Commission. Après une longue discussion, l'assemblée, très perplexe, décide, par huit voix contre six, que la somme réclamée sera versée, et 43,230 francs sont empruntés à cet effet.

Mais le dimanche 4 décembre, le versement complet n'étant pas effectué, Von Marschall menace de faire arrêter la Commission administrative tout entière. M. Luquet lui répond vivement : « Eh bien, faites-nous « arrêter ! Nous serons débarrassés des tracas que vous « nous donnez chaque jour ! Nous en avons assez !... » Au lieu de faire arrêter les administrateurs, dont il a besoin à tout moment, il fait conduire en prison trois notables : MM. Isidore Godard, Eugène Gallice et Ch. Gerard. Le lendemain lundi, le paiement est complété et nos trois honorables concitoyens sont mis en liberté après avoir refusé formellement d'aller coucher à la Sous-Préfecture, où il voulait les garder comme otages sous ses yeux. L'irascible Von Marschall ne s'arrête pas en si beau chemin : il lance des rappels menaçants dans toutes les communes de l'arrondissement un peu en retard, augmente les amendes d'abord fixées, et n'admet aucune réplique. Le comte Blücher avait établi une amende de 10 francs par chaque voiture de réquisition non fournie. Cette amende est portée à *50 francs par cheval*, ce qui fait 100 francs pour une voiture à deux chevaux. Il demande à la Mairie la liste des jeunes gens sujets à la conscription : le Conseil décide de ne pas déférer à cette injonction ; ce serait un acte de faiblesse antipatriotique : et les menaces de von Marschall n'obtiennent aucun succès sur nos honorables administrateurs, qui résistent vaillamment à tous ses assauts. D'ailleurs, il n'y a aucune déférence à conserver envers

un despote qui ne fait qu'outrager la Commission et tous ceux qui essaient de lui parler raison.

Dans toutes les communes de l'arrondissement, les Maires se plaignent des rigueurs du nouveau sous-préfet, qui ne leur laisse ni trève, ni repos, par ses réclamations de contributions, ses réquisitions et par les amendes qui pleuvent à jet continu sur leur tête. Plusieurs de ces fonctionnaires lui envoient leur démission. Mais, Von Marchal les menace aussitôt d'amendes considérables, s'ils ne continuent pas leurs fonctions, et ils sont forcés de se soumettre.

Les administrateurs de la Ville ayant refusé de se charger du recouvrement, au profit des Allemands, des contributions directes et indirectes dont j'ai parlé, sont condamnés par lui, solidairement, à une amende de 4,000 francs. Cette somme lui est versée par la Ville. Le Conseil, pour se procurer les fonds dont on avait si grand besoin, avait décidé que le receveur municipal encaisserait secrètement les contributions foncières dues à l'Etat français. C'était là une résolution dangereuse pour ce comptable, qui aurait exposé sa fortune personnelle d'abord, et se serait mis dans le cas d'être traité selon les lois de la guerre. Cette décision ne reçut pas d'exécution.

La rigueur de l'hiver qui commence, la résistance de Paris que les Allemands s'étaient flattés de réduire en quelques semaines, la bravoure de nos soldats, de nos marins et de nos mobiles qui tiennent tête à l'ennemi, tout concourt à irriter les Allemands, et ils sont très maussades à la Sous-Préfecture depuis l'arrivée du nouveau sous-préfet. Les enfants mêmes leur portent ombrage ici. Le mercredi 7 décembre 1870, un gamin de onze ans, passant sur la place de Ville, chantait la *Marseillaise*, avec l'insouciance de son âge. Von Mars-

chal en est informé et envoie sur-le-champ une ordonnance l'arrêter et l'enfermer au poste. L'enfant crie et se démène comme il peut, ne sachant pourquoi on l'emprisonne. Ses parents ne le voyant pas revenir le soir, le recherchent, inquiets, et apprennent que les prussiens l'ont emprisonné. Sur leur réclamation, l'enfant leur est rendu.

A cette époque du mois de décembre 1870, les francs-tireurs redoublent de hardiesse. Ils tiennent une partie de la campagne et des bois. Leurs attaques imprévues déconcertent les Allemands qui ont reçu l'ordre de ne leur faire aucun quartier, s'ils sont pris les armes à la main. Le mercredi 7 décembre, Von Marschall, informé que les cantons de Montmort et de Sézanne sont tenus par des compagnies de francs-tireurs, qui ont enlevé, le 3, un troupeau de cinq cents moutons aux Allemands, entre Etoges et Champaubert, envoie un détachement de cavaliers à leur recherche. Ceux-ci, arrivés à Etoges, envahissent le château du baron Kirgener, maire de la commune, rassemblent dans la cour, les bestiaux, chevaux, porcs, vaches, moutons du village, et réclament 42,000 francs à cette localité, pour les moutons volés. Le Maire protèste de l'innocence des habitants. Il avait gracié les bergers allemands, que les francs-tireurs voulaient fusiller ; mais rien n'y fait, l'ennemi veut ses 42,000 francs, sinon il menace d'enlever tous les animaux du pays. Finalement, c'est M. le baron Kirgener lui-même qui est amené devant le sous-préfet et conduit en prison. Mais la somme n'est toujours pas versée : nouvel envoi de cent cinquante cavaliers et trois cents fantassins à Etoges, le 28 décembre, et arrestation des conseillers municipaux de cette commune et de ceux de Champaubert, qui passent tous la nuit à la Mairie d'Etoges. L'ennemi sait bien que ce ne sont pas les

coupables ; mais il lui faut de l'argent. N'en obtenant pas, il prend, parmi eux, sept otages qui sont amenés à Epernay où ils restent en prison jusqu'au 30 janvier, date du paiement de la somme qui fut réduite à 17,200 francs, à partager entre les communes d'Etoges, Champaubert, Fèrebrianges et Congy.

Peu après, c'est le toùr du Maire de La Noue, M. le vicomte de Villiers, qui est mandé à la Sous-Préfecture pour s'expliquer, près de Von Marschall, sur un fait des francs-tireurs, remontant au 12 novembre, c'est-à-dire sous l'administration du comte Blücher : ils auraient tiré sur des troupes de passage, territoire de La Noue. M. de Villiers arrive, fort étonné d'une telle accusation dont il n'a nulle connaissance. Malgré la franchise de sa déclaration et sa loyauté, qu'on ne saurait soupçonner, M. le Maire de La Noue est envoyé en prison où il reste enfermé pendant une huitaine. Mais environ un mois après, Von Marschall lui écrit une lettre datée du 19 décembre 1870, informant M. de Villiers que la commune de La Noue est condamnée à verser, sans délai, cinq francs par habitant, faute de quoi il sera emmené prisonnier dans une forteresse d'Allemagne. Il fallut s'exécuter.

A la même époque du mois de décembre, les francs-tireurs s'emparent d'un troupeau de moutons entre Mareuil-en-Brie et Le Baizil. Mais ce troupeau leur est repris par des renforts allemands qui arrivent exaspérés à la ferme de la Forgerie, appartenant au Maire de Mareuil, M. de Salverte. Les Allemands incendient cette ferme et les meules qui l'entourent. Puis ils enferment soixante-dix habitants dans le château où ils passent la nuit, et imposent une amende de 4 francs par habitant, soit environ 1,600 francs que la commune dût verser.

Une chose qui m'a toujours frappé, c'est que non

seulement Von Marschall n'oubliait rien concernant son administration, mais encore qu'il retournait en arrière, fouillant avec passion les paperasses d'avant lui, pour y découvrir des faits ou des accusations qu'on aurait laissées impunies. Un simple soupçon lui suffisait pour qu'il mît tout en mouvement pour inquiéter et tourmenter les communes et leurs maires ; c'était sa façon de battre monnaie, car tout se terminait par des amendes ou des exécutions militaires et des arrestations de notables habitants. Et il choisissait, comme à plaisir, les noms les plus en vue, ceux par lesquels il voulait effrayer les masses et dont la caisse, aussi, lui paraissait mieux remplie.

Toujours en lutte avec la Commission administrative d'Epernay, qui lui résiste avec une énergie croissante, il a de telles colères qu'il en est encore malade, et que sa vie est en danger une deuxième fois, malgré les soins empressés du docteur Lœwin. Par moments, nous croyons que c'en est fait et que sa mort est proche. Mais rien ne peut dompter cette nature inflexible, et malgré sa grande faiblesse, il a encore eu la force, dans un accès furibond, de traiter de « menteur ! » M. Luquet, membre de la Commission. C'était son terme favori quand il était à bout d'arguments. Pour peser davantage sur la Ville, la garnison allemande est renforcée et, pour plus de sûreté, l'ennemi fait même monter la garde à Pierry.

Oh ! combien Epernay et nos campagnes sont tristes en ce mois de décembre 1870 ! Tout y concourt : les violences fiscales des Allemands, les privations d'un grand nombre de ménages, l'incertitude de ce qui se passe à Paris et en France, et, pour comble, un hiver des plus rigoureux. La terre gelée est couverte d'une épaisse couche de neige qui semble, parfois, devoir

fondre et revient bientôt pour s'épaissir sans cesse. Combien nous sommes navrés de voir tant de braves gens, envoyés par les communes, parcourir, souvent à pied, de grandes distances, pour apporter à l'ennemi insatiable, par des chemins presque impraticables, leur argent et leurs denrées !

Parmi les attelages réquisitionnés, un grand nombre ont pour destination, en ces derniers temps, Nogent-l'Artaud. C'est un rude voyage par ces froids excessifs, et certains voituriers, malmenés par l'ennemi qui voulait les faire aller jusque sous Paris, ont abandonné chevaux et voitures à Nogent. Mais, Von Marschall ne l'entend pas ainsi ; vers le 20 décembre, en même temps qu'il réquisitionne encore de nombreux chargements, il avertit les communes qu'elles aient à venir payer, de suite, à la Sous-Préfecture, 50 francs par cheval qui a manqué au voyage précédent, et 50 autres francs par voiturier qui n'a pas ramené son attelage. Tous sont invités, sous peine d'exécution militaire, à retourner de suite à Nogent, sous peine d'une troisième amende de 50 francs pour chacun !

Pourquoi donc toutes ces rigueurs et vexations ? Nous croyons savoir qu'elles sont dues à la résistance de Paris, assiégé depuis trois mois et qui tient toujours bon, pendant que nos armées improvisées résistent en province, harcèlent les Allemands et obtiennent parfois quelques succès. Que les Parisiens eussent été heureux s'ils avaient pu voir, comme nous, les transes de l'ennemi lors de leurs sorties impétueuses ! Emportés par leur enthousiasme, je crois qu'ils auraient percé les lignes ennemies ! Et alors, c'eût été la débandade des armées allemandes, et peut-être leur perte complète, car les populations de l'Est n'eussent pas manqué de leur barrer la retraite après la déroute commencée. Von

Marschall ne cache pas ses craintes, en voyant leurs armées s'éparpiller sur une grande partie de la France, il n'en dort plus et ses insommies retardent sa guérison. Que ne retourne-t-il en Prusse pour se soigner et ne plus revenir ! Mais, que dis-je ? Cet homme néfaste restera ici tant que la France ne sera pas réduite à implorer la paix, tant qu'il y aura une rigueur à exercer, un écu à toucher, une exaction à commettre ! Il préférerait mourir debout à son poste, plutôt que de l'abandonner ! Et les malheureux Français de la ville et de l'arrondissement, écrasés sous ses réquisitions incessantes, seront forcés de le subir jusqu'au bout !

La malheureuse année 1870 touchait à sa fin, année terrible s'il en fut, et cette fin était plus horrible encore que n'avait été le début de la guerre. La misère allait toujours grandissant et les plus sombres réflexions hantaient partout les esprits. Que devenaient nos pauvres soldats et nos jeunes mobiles, par ces froids rigoureux, pourchassés qu'ils étaient par des ennemis dix fois plus nombreux ? Hélas ! nous l'ignorions, puisqu'aucun journal ne venait nous renseigner. Le *Moniteur officiel* du gouvernement général nous les montrait sous le jour le plus sombre : ce n'était partout, à l'entendre, que défaites et déroutes pour les nôtres. Parfois, les envoyés des communes pouvaient nous glisser, à la dérobée, un mot à l'oreille, et le peu qu'ils savaient était rarement rassurant, malheureusement. Quant aux allemands de la Sous-Préfecture, ils nous épiaient sans cesse et avaient soin de nous cacher soigneusement tout ce qui aurait été de nature à nous donner quelque espoir ; il n'y avait que leur mine plus ou moins réjouie, plus ou moins assombrie, qui nous renseignait : c'était un baromètre qui ne nous trompait jamais.

Mais la résistance de Paris était leur cauchemar de

tous les jours. Entourée d'un cercle de fer et de feu, la grande ville était isolée du reste du monde. Les vaillants patriotes qui en sortaient en ballon, pour donner de ses nouvelles à la province et en recevoir des siennes, ne revenaient pas facilement lui en apporter du dehors. On souffrait donc partout de cette séparation forcée, et les merveilleux produits de cette capitale du monde restaient dans son enceinte. Et ce n'était pas ce qu'elle avait de plus riche et de plus rare qui nous faisait défaut : la plus petite privation, en apparence, se faisait parfois sentir cruellement dans les masses. Ainsi, pour n'en citer qu'une, de la plus minime importance : on manquait de calendriers pour la nouvelle année qu'on touchait du doigt. Comment s'en procurer? Beaucoup de gens s'en préoccupaient et allaient jusqu'à croire que c'était une grande privation : on est si heureux de pouvoir consulter son calendrier quand on n'a rien de mieux à faire !

M. Bonnedame, seul imprimeur restant ici, était tout disposé à en imprimer un. Mais comment le composer ? Il se concerta avec M. Albert Roger, un savant aussi modeste qu'érudit de la ville, et il parvinrent à en établir un assez complet, dans une sorte d'almanach ou petite brochure, que chacun se disputait, et qui fut vivement enlevée par la population. Les auteurs avaient eu soin d'y insérer des nouvelles, des anecdotes, des bons mots qui vinrent jeter une note gaie au milieu de l'abattement général. Mais cet almanach porta ombrage aux Prussiens dont la susceptibilité crut y voir des allusions désobligeantes à leur endroit; et les deux honorables auteurs, pour toute récompense, faillirent être emmenés prisonniers en Allemagne.

Heureusement que les Prussiens avaient besoin de M. Bonnedame pour imprimer leurs ordres, leurs pla-

cards, relatifs à la rentrée des impôts, des amendes; à la police des rues, etc., etc. Cela détourna les foudres de l'ennemi et le sauva de la captivité. Ils lui envoyaient des réquisitions, non seulement le jour, mais aussi la nuit, selon les circonstances, et il fallait les servir tout de suite. Je me rappelle une de ces affiches, divisée en deux colonnés, l'une en français, l'autre en allemand, portant défense de stationner dans les rues et places et d'y causer sous peine d'arrestation. Parfois, M. Bonnedame essayait de se soustraire aux ordres de l'ennemi, mais sans y parvenir : s'il disait manquer de compositeurs, les Prussiens répondaient qu'ils allaient lui procurer des compositeurs allemands; s'il déclarait manquer de papier, on lui donnait une réquisition avec laissez-passer pour aller en chercher à Bar-le-Duc, où les Allemands régnaient en maîtres comme ici. Les Prussiens payaient ces fournitures en thalers, à l'exclusion de toute monnaie française, qu'ils se plaisaient à accaparer. Sa dernière livraison seule resta impayée.

CHAPITRE XXXII

Décembre 1870 - Février 1871

Grondements du canon. — Froids rigoureux. — Impôts nouveaux. — Amendes. — Privations. — Paris affamé. — Délégués allemands. — Le roi Guillaume proclamé Empereur. — Citoyens fusillés. — Incendie de Conflans et Marcilly-sur-Seine. — Nos frères Suisses. — Armistice. — Assemblée nationale de Bordeaux, etc.

Nous étions arrivés au jeudi 29 décembre 1870. La gelée redoublait encore, et la neige recouvrait la terre de son épais manteau. On entendait, au loin, les sourds grondements du canon : c'était lugubre. Se battait-on

dans nos environs ? Personne n'en savait rien. Les Prussiens étaient silencieux à la Sous-Préfecture. Mais ils étaient loin d'être inactifs. Von Marschall, bien que toujours souffrant, continuait de veiller et de paperasser. Pour terminer dignement l'année, il avait mandé de nouveau M. le baron Kirgener et M. de Salverte, maires d'Etoges et de Mareuil-en-Brie, qu'il s'obstinait à rendre responsables des exploits des francs-tireurs ; ils arrivèrent ce même jour à la Sous-Préfecture et furent conduits aussitôt, sous bonne escorte, à la prison, comme de vulgaires criminels. Il faut dire, pour justifier, en partie, ces rigueurs, que les francs-tireurs, eux aussi, se montraient de plus en plus audacieux dans ces parages boisés. Les Allemands avaient eu trois de leurs hommes disparus en faisant des réquisitions. Mis à mort dans la campagne, ils avaient été enterrés par les francs-tireurs et jamais l'ennemi ne put en retrouver la trace.

Voici le premier janvier 1871 : c'est un dimanche. Quel jour lamentable ! Ni rayon de joie, ni lueur d'espérance. Le canon gronde toujours. Chacun reste chez soi, et l'on ne voit, au travers des vitres gelées, que les Allemands déambulant dans les rues blanches et glacées. Mais, leurs officiers en prennent toujours à leur aise : ils vont chasser et détruire le gibier assez abondant, puisque nos Français ne peuvent même posséder un fusil. Parfois, ces maîtres du jour ont une lueur de générosité : c'est ainsi que, le 3 janvier, ils font remettre à M. Luquet — croyant sans doute lui être agréable — un petit chevreuil tout frais abattu. Il le fait porter aussitôt au commissaire de police, avec ordre de le déposer de suite à l'Hospice, où la supérieure le reçoit et en délivre, sur-le-champ, un récépissé que j'ai sous les yeux. Le 4 janvier, les Allemands sont anxieux et fort maussades à la Sous-Préfecture. Les roulements du

canon se font entendre, du matin au soir. On dit que ces tonnerres lointains ont lieu autour de Paris, où de sanglantes batailles seraient livrées. Mais serait-il possible qu'on entendît ainsi le canon à cent quarante kilomètres de distance ? Nous ne pouvions y croire tout d'abord, car ces détonations si nourries semblaient n'être qu'à quelques lieues d'Epernay. Très perplexes, nous considérions comme invraisemblable ce qui, pourtant, était vrai.

Le surlendemain, les Prussiens finissent par nous avouer que Paris est bombardé, et qu'il le sera jusqu'à ce qu'il se rende : On le détruira s'il le faut, nous disent-ils. A partir de ce moment, en effet, le tir des forts et fortifications de Paris s'entre-croise violemment avec celui des Allemands : c'est un roulement effrayant, ininterrompu qui déchire nos cœurs attristés. Le dimanche 8 janvier, le froid et le bruit du canon vont de pair en grandissant. Les Allemands sont furieux et tout s'en ressent autour d'eux. Nous ne pouvons souffler mot. Ils font publier de nouveau les ordonnances déjà parues. Quiconque serait reconnu faire des recrues pour le Gouvernement français serait fusillé. Un sieur Lalley, accusé d'avoir attaqué la poste allemande, subit ce triste sort. Le 15 janvier, leur *Moniteur officiel* commence à paraître trois fois par semaine. Le 18, une ordonnance prescrit encore une fois la remise des armes, sous peine de mort. La gelée ayant cessé le 15, il pleut ensuite, en même temps que les obus continuent de pleuvoir sur Paris.

Mais, l'ennemi paraît se rassurer, en même temps que le découragement devient général dans la population, que rien ne vient réconforter. On sent qu'il touche bientôt à son but. Von Marschall en profite pour aller *crescendo* dans ses exigences. Il invite la Commission

administrative à lui remettre, dans les vingt-quatre heures, la liste de tous les hommes de la ville de vingt à quarante-cinq ans, qu'il voudrait pouvoir surveiller à sa guise. Les administrateurs font la sourde oreille, et préfèrent s'exposer à tout plutôt que de la lui livrer. En même temps, il leur réclame, sous peine d'arrestation (il avait toujours la menace à la bouche), 42,000 francs d'impôts redus pour le mois de décembre, plus 68,000 francs imposés à la Ville, pour ses contributions du mois de janvier 1871. Le Conseil, fort embarrassé pour se procurer ces sommes, fait établir un rôle des personnes en état de prêter à la Ville, au taux de cinq pour cent, et parvient à réunir les sommes exigées. La liste des notables forcés de monter sur les trains est épuisée. L'ennemi en réclame impérieusement d'autres, et des lettres sont adressées à de nombreux habitants, qui se dévouent à cette triste et dangereuse corvée.

Von Marschall, un peu rétabli, lance avec un plaisir non déguisé, des réquisitions : 1° pour l'éclairage et le chauffage des troupes allemandes *sous Paris*; 2° une autre réquisition de 151,108 francs pour tenir lieu de la nourriture des officiers, qui ne devront plus loger chez l'habitant. Ainsi, nous supportions les charges des troupes ennemies qui occupaient nos foyers, et il fallait encore pourvoir aux besoins de celles qui canonnaient la capitale !

Mais ce n'est pas tout : une imposition de 4,533 francs est établie sur l'arrondissement pour la fourniture de bas de laine aux troupes qui y séjournent. La quote-part d'Epernay est fixée à 552 fr. 20. Puis il leur faut des couvertures de laine, et l'on réquisitionne encore à ce sujet, des sommes s'élevant à treize centimes et demi par habitant, dans cinq cantons du sud de l'arrondissement, soit 7,555 francs, pour les punir, sans doute,

du voisinage des francs-tireurs. La Ville d'Epernay paie 1,579 francs pour ces couvertures de laine. Le jour suivant, on lui impose des amendes : l'une de 300 francs, pour une affiche anti-prussienne qu'on a trouvée placardée en ville ; l'autre, de 375 francs, à l'occasion de l'évasion d'un prisonnier français à la gare, sous prétexte que les employés du buffet auraient prêté des habits civils à ce militaire français, pour faciliter sa fuite. — Rien, pourtant, n'était venu confirmer leurs soupçons. Et, d'ailleurs, puisque la police était entre leurs mains, n'était-ce pas à eux à surveiller l'apposition des affiches sur les murs et à mieux garder leurs prisonniers ? Mais c'était toujours autant de gagné pour ces tristes prussiens, qui ne songeaient qu'à battre monnaie en toute circonstance et qu'à frustrer la France.

Pendant que les héroïques défenseurs de Paris faisaient des efforts désespérés pour repousser les innombrables cohortes allemandes, qui ne parvenaient pas à s'en emparer, la disette allait son train lugubre, inéluctable... Rien n'entrait plus dans cette ville : le pain, la viande disparaissaient à vue d'œil ; on était réduit à manger les chiens, les chats, les rats et jusqu'aux souris. La noire famine faisait son œuvre de destruction. C'est sur sa hideuse intervention que l'ennemi avait compté pour réduire la grande capitale. Encore quelques jours et cet ennemi implacable toucherait à son but.

En attendant, le roi de Prusse, Guillaume, et son fidèle inspirateur, Bismarck, se gobergeaient dans le palais de Versailles, et s'apprêtaient à y recevoir les délégués des princes allemands et des villes libres, qui venaient, par ordre, offrir au roi Guillaume la couronne impériale d'Allemagne. Ces hauts dignitaires, au nombre de vingt-cinq, arrivent à Epernay le 16 janvier.

Il fallait, pour les recevoir, un hôtel aussi vaste que somptueux : ils ne le cherchent pas longtemps. Bien renseignés par les leurs, ils se rendent chez M. Paul Chandon où ils s'installent sans façon et se font héberger princièrement. Ils y passent tranquillement la nuit sous la garde vigilante de leurs hommes, sûrs d'ailleurs que la loyauté de leur hôte, peut seule les exempter de tout souci. Le lendemain matin, après s'être montrés fort exigeants pour le service, ils quittent M. Paul Chandon, sans le remercier à peine, tant ils se croyaient chez eux, et partent pour Versailles. Ils se font conduire à la gare par les voitures de la maison, sans avoir déboursé un thaler ni un centime ; je me trompe : ils ont offert une pièce de 50 centimes à un cocher qui l'a dédaigneusement refusée ! Quels pingres que ces délégués allemands ! comme tous sont dignes de leurs compatriotes que nous connaissons ici !

Le 18 janvier 1871, ces délégués des Etats allemands réunis à Versailles dans le palais de Louis XIV, acclamèrent Guillaume *Empereur d'Allemagne*.

Les Prussiens triomphaient ; mais ils n'en devenaient que plus cruels. Leur rage s'acharnait de préférence sur les francs-tireurs et sur les localités que ceux-ci avaient touchées. Le 22 janvier, quatre honnêtes citoyens de Vendières (Aisne), sont arrêtés au hasard parmi les habitants, à la suite d'une attaque des francs-tireurs contre des Allemands, hommes et femmes qui, le 11 janvier, près de Montmirail, suivaient les armées ennemies. Ces quatre otages furent conduits à Châlons et fusillés malgré leur innocence. Parmi eux se trouvait M. Leroy, instituteur à Vendières, qui, par son attitude sereine et digne, avait porté à son comble la fureur de l'ennemi. Il mourut héroïquement sous les balles prussiennes.

Six jours après cette sanglante exécution, les Allemands en accomplirent une d'un genre diflérent, mais tout aussi odieux et qui ne peut que faire exécrer leur nom. La belle forêt domaniale de la Traconne, située au sud de l'arrondissement d'Epernay, était le rendez-vous de compagnies de francs-tireurs, qui faisaient la chasse à l'ennemi dans tous les environs. Ceux qui en faisaient partie étaient de braves patriotes désireux de servir la France et de protéger les populations. Mais, il venait parfois se joindre à eux des individus tarés, qui n'avaient absolument rien à perdre, et qui étaient prêts à tout faire, souvent le mal plutôt que le bien. Parmi ces compagnies, l'une des plus recommandables était celle des francs-tireurs de l'Aube, dite « *les Eclaireurs de l'Aube* », composée de cent vingt hommes, sous le commandement du vaillant capitaine Sour, qui les avait très sérieusement organisés et disciplinés. Campés sur les limites de l'Aube et de la Marne, ils opéraient dans les deux départements.

Le 2 janvier 1871, cette compagnie avait attaqué, entre les communes de Conflans et de Marcilly-sur-Seine, une troupe de cent soixante-dix-sept prussiens, chasseurs du Brandebourg, et les avait mis en déroute complète, après leur avoir tué un certain nombre d'hommes, parmi lesquels se trouvait le comte de Basedow, leur chef. Deux francs-tireurs avaient aussi perdu la vie dans ce combat. Cette rencontre, peu glorieuse pour les Prussiens, les avait vivement irrités. Aussi s'apprêtèrent-ils à en tirer une vengeance éclatante. Après avoir imposé des amendes aux deux communes qui, cependant, n'étaient pas responsables des faits des francs-tireurs, les autorités allemandes ordonnèrent la destruction, par le feu, des deux villages sur le territoire desquels le combat s'était livré. Des ordres

furent, en conséquence, donnés aux chefs militaires allemands de la région, d'avoir à expédier, au jour et à l'heure fixés, des détachements importants de troupes, dans les deux communes, pour procéder à la terrible exécution.

Le jeudi 26 janvier, des troupes ennemies y arrivent de tous les points de l'horizon : d'Epernay, de Sézanne, de Vitry, d'Arcis-sur-Aube, de Châlons, de Troyes, etc. Il en vient même de Reims qui couchent, la veille, à Epernay, disant, sans en manifester aucune honte, qu'ils vont brûler Conflans et Marcilly. Plusieurs de ces détachements traînent avec eux des otages auxquels ils veulent faire contempler leurs jolis exploits. Ils enlèvent sur leur passage des chevaux et des bestiaux aux cultivateurs désolés. On parle de trois à quatre mille hommes répandus dans un rayon de quelques myriamètres, pour garder les communes et surveiller les populations. Les habitants, surpris, ne savent rien des motifs de ce déploiement de forces. Le maire de Marcilly est cependant averti, une demi-heure d'avance, du sort qui attend sa commune. Celui de Conflans n'en est pas même prévenu. Des bruits sinistres courent bien çà et là : il y a des pressentiments. Mais on ne peut croire à des actes de sauvagerie que rien ne justifierait.

Tout à coup, des sonneries lugubres se font entendre, l'ordre est donné d'allumer les mobiliers, les maisons, les bâtiments, qui flambent aussitôt sur tous les points des deux communes à la fois. On dit que l'ennemi aurait fait usage du pétrole pour activer les incendies ; mais le fait n'a pu être contrôlé. Les habitants, affolés, essaient de sauver ce qu'ils ont de plus précieux, et ce ne sont que cris, pleurs, menaces, lamentations, désespoirs inutiles à la vue de l'horrible spectacle. Des gerbes de feu surgissent, s'élèvent de toutes parts au milieu

des craquements sinistres des poutres et solives carbonisées, des toits qui s'effondrent, des murs qui s'écroulent, des hurlements des bestiaux épouvantés qui se débattent ou fuient quand ils ont pu s'échapper du milieu des flammes, affolés encore par les clameurs perçantes de ces foules désespérées. Jamais spectacle plus horrible ne fut donné de sang-froid, à de paisibles habitants. Et tous ces malheureux, contenus par la soldatesque, qui profite de l'effroi général pour se livrer quelque peu au pillage, sont réduits, impuissants, à voir consommer leur ruine sous leurs yeux. C'est poignant.

Il faut dire, pourtant, que ces abominables représailles vont jusqu'à toucher quelques-uns des ennemis mêmes, dont les pleurs coulent aussi à la vue de l'immence désolation. Plusieurs sont honteux d'être employés à cette dégoûtante besogne. Mais, parmi ces allemands se trouvent des rustres avinés, qu'on a eu le soin d'enivrer complètement avant l'horrible drame, et ceux-ci n'entendent rien. Ils remplissent leur rôle hideux en hurlant dans leur triomphe comme devant un feu de joie!

Avant la fin du jour, les deux beaux villages n'étaient plus que des ruines fumantes.

A Conflans, cent quatre-vingt-cinq maisons, bâtiments, granges, écuries, hangars, étaient réduits en cendres. La mairie et l'école de garçons étaient détruites. L'école de filles et l'église avaient échappé au désastre. Le feu avait cependant été mis à l'église, mais il s'était éteint faute d'aliment. La perte, dans cette commune, fut évaluée, après expertise, à 500,000 francs : bâtiment, 350,000 francs ; mobiliers, 150,000, supportée par cent quarante-quatre familles. Elle reçut de l'Etat et du département des secours et indemnités s'élevant à 220,000 francs, soir 44 pour cent du montant des pertes.

Quant à Marcilly, cent soixante-dix maisons, bâti-

ments, granges, écuries, etc., furent incendiés avec une grande partie du mobilier; cent huit familles étaient atteintes. Les deux écoles et le presbytère avaient été la proie des flammes. Les pertes se montèrent à 348,894 francs, dont 184,920 francs pour les constructions, et 163,974 francs pour les mobiliers. Cette malheureuse commune reçut une indemnité de 161,000 francs à répartir, proportionnellement à leurs pertes, entre tous les sinistrés. Tous ont été reconnus hors d'état de payer leurs contributions de l'année, et ils en ont été déchargés à Conflans comme à Marcilly.

En outre de ces indemnités, Conflans et Marcilly en reçurent de fort touchantes pour les amis de la solidarité humaine, et c'est de la Suisse, notre excellente voisine, qu'elles provenaient. Un comité, fondé à Genève dans le but de secourir les victimes de la guerre, a envoyé, au mois de juin 1871, deux de ses délégués, MM. Demôle et Flèche, porter des secours aux deux communes victimes de la vengeance allemande : ils ont remis 2,900 francs à Conflans et presque pareille somme à Marcilly. Cet acte si simple, de bonne confraternité entre deux peuples, n'est-il pas réconfortant? Et de combien de coudées ne dépasse-t-il pas les exploits sanglants des plus grands guerriers?

Mais, pourquoi donc les Allemands se pressaient-ils tant pour accumuler si fièvreusement leurs crimes? On eût dit qu'il craignaient de ne pouvoir assouvir leur rage, en les voyant commettre à la hâte tant de forfaits. Ah! c'est que Paris était à bout : la famine avait vaincu la capitale du monde, dont les obus et boulets prussiens n'avaient pu avoir raison! Les Allemands savaient qu'elle allait se rendre et qu'ils ne pourraient peut-être plus se livrer à leur rage de détruire. En effet, le samedi 28 janvier 1871, un armistice est signé, et le bombar-

dement cesse, en même temps que commence le ravitaillement.

En province, au contraire, l'abondance existait ; dans certaines localités, où il ne restait plus trace d'aucun commerce, les denrées alimentaires étaient à vil prix : la viande, les volailles, le gibier même qu'on braconnait ferme, se donnaient à 0 fr. 60 le kilo. Les Prussiens exigeaient de l'argent, il fallait en trouver, et tous les produits de la campagne y passaient forcément.

Cet armistice, conclu pour trois semaines, c'est-à-dire jusqu'au 19 février, est un soulagement et une espérance pour les populations qui entrevoient une paix prochaine. Mais, il est aussi la confirmation de nos défaites puisque Paris, tout en se ravitaillant, avec le consentement des Allemands, est toujours cerné par eux, et que ses forts sont entre leurs mains. Une contribution de guerre de deux cents millions est imposée à cette capitale.

Le Gouvernement de la défense nationale n'ayant pas qualité pour traiter définitivement de la paix ou de la guerre, il a été stipulé, dans l'armistice, qu'il serait procédé, dans le plus bref délai, à l'élection et la convocation d'une Assemblée Nationale.

A partir de l'armistice, les Administrateurs de la Ville avaient cessé à peu près toute relation avec le sous-préfet prussien, duquel ils n'avaient jamais pu obtenir une mesure gracieuse, ni même équitable. Ils le laissèrent donc en dehors de tout ce qui intéressait Epernay et il dut sentir, alors, toute la répulsion que lui avait attirée son attitude. Voilà pourquoi il n'essaya pas, lors de son départ, d'aller saluer les membres de la Commission administrative : ils l'eussent certainement éconduit sans l'entendre.

Dès le 21 février 1871, il avait été décidé par le Conseil municipal :

Que la Ville paierait les réquisitions verbales aussi bien que les réquisitions écrites ;

Qu'elle ne paierait pas les marchandises et objets volés ou enlevés avec violence ;

Que les factures seraient payées avec un bénéfice pour les fournisseurs.

Il restait, à cette date, dans les magasins de la Ville cinq cents sacs de farines, et comme les prix étaient en hausse, la vente en fut décidée, en faveur des boulangers d'abord, s'ils voulaient les accepter en déduction des sommes qu'on leur devait.

Malgré l'armistice, les cruautés des Allemands continuaient, inexorables. Voici ce que contenait leur *Moniteur officiel* du mercredi 15 février 1871 :

« PUBLICATION.

« Dans la nuit du 6 au 7 courant, on a tiré, des « montagnes environnantes, à plusieurs reprises, des « coups de fusils contre des troupes de réquisitions « entrées à Belval. Charles Miroy, curé de Cuchery, « âgé de quarante-deux ans, à la paroisse duquel « appartient Belval, et qui avait caché et distribué aux « habitants des armes, a été arrêté comme instigateur « de ces actes hostiles, et, en vertu d'un arrêt du « conseil de guerre, fusillé aujourd'hui matin, à Reims, « pour crime de trahison envers des troupes alle- « mandes.

« Reims, le 12 février 1871.

« *Le gouverneur général,*

« DE ROSENBERG-GRUSZCZYNSKI.

« Lieutenant général. »

Cette lugubre publication était faite sur deux colonnes, en allemand et en francais.

L'autorité française n'existant pas à Epernay, le sous-préfet prussien est chargé d'envoyer à MM. les Maires de l'arrondissement, les instructions du Gouvernement de la défense nationale. D'après ces instructions, les élections doivent être absolument libres, sans aucune ingérence des deux gouvernements. Elles ont lieu le dimanche 8 février 1871, dans toutes les communes, avec la gravité que comporte la situation. On pense bien qu'à un pareil moment, la politique est rejetée au second plan. Les hommes que le peuple va élire seront chargés de décider la paix ou la continuation de la guerre : c'est la conservation ou la ruine de la Patrie qui va se jouer.

La Mairie d'Epernay étant toujours encombrée d'Allemands, ainsi que les autres monuments publics et le Palais de justice, qui sert toujours d'ambulance à l'ennemi, le vote a lieu dans la grande salle d'emballage de la maison Moët et Chandon, mise obligeamment à la disposition de la Ville.

Voici quels furent les élus de la Marne :

MM. 1. Margaine, maire de Sainte-Ménehould ;
2. Le Blond, procureur général à Paris ;
3. Warnier, négociant à Reims ;
4. Flye-Sainte-Marie, à Vitry ;
5. Jules Simon, ministre ;
6. Docteur Thomas, à Reims ;
7. Eug. Périer, maire de Châlons ;
8. Dauphinot, maire de Reims.

Tous ces élus sont honorablement connus pour d'excellents patriotes, et tous aussi, à l'exception d'un ou deux, sont des libéraux qui ne regrettent pas l'Empire autoritaire effondré à Sedan. Dans presque tous les dépar-

tements on avait voté contre les hommes de l'Empire.

L'Assemblée nationale se réunit à Bordeaux, le 13 février 1871, et nomma M. Thiers, chef du pouvoir exécutif de la République Française. Pendant ce temps, les préliminaires de la paix étaient négociés entre la France et l'Allemagne. Mais les négociations traînaient en longueur par suite des prétentions exorbitantes de Bismarck, qui voulait absolument réduire la France à sa merci, non-seulement pour le présent, mais encore pour l'avenir. L'armistice, qui devait expirer le 19 février, dut être prorogé jusqu'au dimanche 26, à minuit, et, ce jour même, le traité mettant fin à la guerre fut signé. On en ignorait les conditions. On sut cependant que l'une des clauses portait que *les impôts allemands ne seraient perçus que jusqu'à la ratification officielle du traité.*

Les populations, si violemment pressurées en ces derniers jours, vécurent dans l'espoir d'une prompte délivrance. Mais, ni l'armistice, ni le traité n'arrêtaient les Allemands dans leurs exactions en province, et leurs troupes continuaient à se diriger vers Paris. Ils voulaient se préparer à frapper un grand coup dans le cas où la guerre continuerait. Et, pour peser sur l'esprit des populations, l'ennemi les terrorise comme à plaisir.

CHAPITRE XXXIII

Recrudescence de la rapacité de l'ennemi. — Sa déloyauté. — Honteux Traité de Paix. — Sourdes colères. — Les Allemands dans Paris. — Les Communards. — Objets précieux volés. — Garnison allemande. — Départ de Von Marschall. — Fin de l'Administration allemande. — Enlèvement du drapeau prussien, etc.

A Epernay, le sous-préfet prussien revient encore

sur des faits déjà anciens, et aggrave les peines autrefois prononcées. Il réclame 40,600 francs à la commune de Venteuil, à raison du déraillement du 11 octobre dont j'ai fait ci-devant le récit. Epernay et les communes de l'arrondissement sont invitées à verser immédiatement une contribution pour *la nourriture des officiers allemands, qui cesseront d'être nourris chez les habitants*. La part de la Ville est fixée à 7,708 francs, que la Commission administrative ne voudrait verser qu'après des explications sur la durée assignée à cette contribution, sur le jour où les officiers ne seront plus hébergés par nous, etc. Von Marschall ne répond rien ; mais son mutisme est menaçant. Il faut payer, sous peine d'*exécution militaire*. Pressé de questions, le lendemain, il finit par répondre en colère : « Que cette somme n'est que la moitié de celle mise à la charge de la Ville, et que c'est une faveur s'il ne lui réclame que 7,708 francs. » Il exige en même temps le paiement de 2,279 fr. 35 pour la fourniture du charbon aux ambulances et 68,665 francs pour les contributions directes et indirectes du mois de février, non encore échues. Et il en est de même pour toutes les communes de l'arrondissement. Si les sommes n'arrivent pas au jour dit, les amendes pleuvent littéralement sur elles, et les cavaliers allemands s'y rendent pour encaisser, non-seulement les contributions, mais l'amende de retard de cinq pour cent *par jour,* 6 francs par journée d'officier et 2 francs par soldat. Dans ces lamentables conditions, on comprend que toutes les communes s'épuisent jusqu'au dernier sou, pour se débarrasser au plus vite de ces hôtes dangereux.

Le 16 février, on fait queue à la Sous-Préfecture pour le versement des sommes réclamées. Le comptable allemand en est débordé, car il n'est pas fort habile à

calculer, en francs et centimes, les thalers et monnaies allemandes qu'on lui apporte. D'ailleurs, il ne se presse pas et semble se faire un malin plaisir de molester ces malheureux français, qui lui apportent leurs dernières épargnes. Von Marschall, bien rétabli, contemple avec une joie non équivoque ce spectacle digne de lui. Parfois, la fantaisie lui prend de refuser de recevoir les envoyés des communes, en leur disant qu'il n'a pas le temps et qu'il les recevra le lendemain. Le lendemain, les envoyés reviennent : il les traite durement. Feignant de ne pas les reconnaître, il les accuse d'être en retard. En vain protestent-ils énergiquement en lui rappelant qu'il n'a pas voulu recevoir leur argent la veille. Furieux, il les traite de *menteurs !* et, n'écoutant aucune réplique, il les condamne à payer l'amende pour ce jour de retard dont il est seul responsable.

Il fit plus encore à l'égard de la commune de Fleury-la-Rivière : quand les envoyés de cette localité se présentèrent pour payer, il leur dit que c'était à Reims qu'ils devaient verser leurs fonds. Très surpris, les délégués de Fleury, qui avaient été mandés à Epernay, se rendirent à Reims, où l'autorité prussienne leur répondit qu'il y avait erreur ; que c'était bien à Epernay qu'ils devaient payer, sauf le mois de février, qu'ils soldèrent à Reims. Le lendemain, ils reviennent à Epernay pour verser les impôts de décembre et de janvier. Ils expliquent à Von Marschall ce qui leur a été dit à Reims. Rouge de colère, il leur répond : « Vous êtes des menteurs ! » C'était son argument favori et sans réplique. Ils sont obligés de payer les mois de décembre et de janvier, *plus l'amende de cinq pour cent par jour de retard.*

Nous sommes outrés de ces réponses et de ces spoliations, et nous nous demandons comment ces braves

gens peuvent se contenir en présence de ces abus de pouvoir de l'ennemi. Cet ennemi implacable voulait, à tout prix, remplir ses caisses et mettre le pays à sac avant la fin de l'armistice. Aussi fut-il heureux de le voir proroger de huit jours : c'était une nouvelle moisson qui s'ouvrait devant lui, et il en profita abondamment. Les Prussiens s'empressèrent de remplir des caisses de toutes sortes d'objets précieux, produit de leurs rapines : les pendules, surtout, prirent en grand nombre la route de l'Allemagne. Celle de la chambre du préfet, au premier étage de la Sous-Préfecture — cette chambre est celle où couchent MM. les préfets quand ils font séjour à Epernay — avait été descendue de son socle et posée sur le tapis du parquet. Les Prussiens se disposaient à l'emballer juste au moment où j'entrais pour une affaire pressante. Très contrariés de mon arrivée subite au milieu d'eux, ils tournent, confus, et feignent de travailler à autre chose. Mais j'avais fort bien vu leurs mouvements. Sans plus s'occuper de la pendule, dont le marbre était fort pesant, ils la laissent sur le tapis où je la revis encore huit jours après. Plus tard, elle était remise à sa place et ils ne l'enlevèrent pas en partant : un remords de conscience, ou plutôt un reste d'amour-propre les avait empêchés de consommer leur mauvaise action. Sans mon irruption soudaine dans la chambre, le tour était joué et la pendule eut pris aussitôt, avec tant d'autres, le chemin de Berlin. Rien ne pouvait arrêter Von Marschall dans cette voie, où sa sa rapacité le conduisait en une course sans fin. Les ordres mêmes des autorités prussiennes étaient lettres-mortes pour lui à l'époque de l'armistice : il trouvait encore que les Français n'étaient pas assez ruinés et humiliés. Il dût, toutefois, mettre en liberté, le 25 février, tous les otages encore en prison.

L'Assemblée nationale, réunie à Bordeaux, comme je l'ai dit, s'était empressée d'examiner et de discuter les conditions du traité signé avec l'Allemagne. Beaucoup de ses membres voulaient continuer la guerre plutôt que de céder l'Alsace et la Lorraine à l'ennemi. Vains efforts ! Nous étions à la discrétion du vainqueur qui, en cas de refus, pouvait écraser définitivement la France. La majorité de l'Assemblée le comprit parfaitement, et, la *mort dans l'âme,* comme on l'a dit avec raison, elle vota précipitamment le traité de paix dès le 2 mars 1871, afin de soustraire, sans plus tarder, nos malheureuses populations au joug glouton des Allemands. Mais, quand ces populations eurent connaissance des dures conditions de ce traité maudit, une explosion de colère et de honte se manifesta d'un bout de la France à l'autre. Jamais les malédictions de tout un peuple contre les auteurs de la guerre, contre Bismarck surtout, n'atteignirent un aussi formidable diapason : Cinq milliards à l'ennemi, passe encore, mais nous dépouiller de nos deux vaillantes provinces de l'Est, l'Alsace et la Lorraine ! C'en est trop ! Jamais la France ne se résignera à ce dur sacrifice. Les années passeront, mais l'idée de revanche restera jusqu'au retour des deux nobles provinces si patriotes, dans le giron de la France ! Que la jeunesse, que les générations futures ne l'oublient jamais !...

Aussitôt que ces conditions du honteux traité sont connues des Allemands, à la Sous-Préfecture, leur air radieux nous en dit plus long que tous leurs commentaires. Le fameux Kerkoff accourt même dans nos bureaux tout triomphant et se met à tracer, à l'encre, sous nos yeux indignés, sur la carte de France suspendue au mur, les limites des territoires volés, annexés à l'Allemagne ! Mornes et silencieux, nous détournons tris-

tement les yeux, à la grande stupéfaction de ce prussien. Il a l'air de ne pas comprendre notre répulsion, ce rustre qui nous outrage sans le savoir! Enfin, son esprit épais semble saisir que c'est à des Français qu'il parle en insultant à leurs malheurs. Il s'excuse de n'y avoir pas songé, et, comme pour réparer sa faute, il va prendre, dans un coin retiré, deux bouteilles de champagne dérobées par les siens, et nous offre d'en boire à notre santé avec lui!... La mesure était comble. Nous lui tournons le dos avec le plus profond mépris, et nous nous retirons, laissant seul ce grossier personnage absolument ahuri. Le triste herr ne s'était, sans doute, pas aperçu qu'il retournait le fer dans la plaie de notre cœur saignant d'incurables blessures!

A partir de ce jour, Kerkoff, humilié de notre mépris, ne vint plus dans nos bureaux que quand il y était forcé. Il sentit que ses grossières indélicatesses l'avaient à jamais éloigné de nous et que notre dégoût était invincible à son endroit. Il faisait partie de la landwher et il resta encore une quinzaine à la Sous-Préfecture sans pouvoir se relever dans notre esprit. Et nous nous arrangeâmes de façon à ce qu'il ne pût nous revoir ni nous saluer en partant, comme il en avait manifesté le désir. Nous avons su qu'il en a été fort humilié.

Dans le traité signé entre la France et l'Allemagne, celle-ci avait exigé l'entrée d'une partie de ses troupes dans Paris, pendant vingt-quatre heures, afin de donner satisfaction à leur orgueil de vainqueurs. Et cette ville, qui avait tant souffert pendant le siège, eut la douleur de voir défiler, dans ses rues, le 1er mars 1871, une armée allemande de trente mille hommes qui y restèrent un jour. Mais les habitants des rues traversées ne se montrèrent aucunement, et refusèrent tout contact avec

l'ennemi, qui séjourna au Champ de Mars et disparut comme il était venu. Mais, malgré cela, la commotion fut telle dans la population parisienne, qu'à partir de ce jour, des ferments de discorde se manifestèrent, et que le 18 mars, un soulèvement formidable se produisit : c'était la *Commune*, de funeste mémoire, qui commençait son règne sanglant. La guerre civile succédait à la guerre étrangère sous les yeux des Allemands étonnés, mais heureux, dans leur for intérieur, de voir les Français s'entre-détruire eux-mêmes ! Nos populations ne comprenaient pas une telle monstruosité après de si grands revers, et elles en furent vivement affectées. On a dit que l'ennemi était pour quelque chose dans cette terrible insurrection, et qu'un grand nombre de communards étaient un ramassis de vauriens de toutes les nations. Il est certain qu'il se trouvait parmi eux un fort contingent d'étrangers, et principalement des Allemands qui ne pouvaient que gagner à notre abaissement.

Ce mois de mars 1871, avait débuté par un coup de main hardi des francs-tireurs dans les environs de Montmirail. Le 1er mars, un convoi de quarante-deux hommes et deux officiers de la landwher, escortait des voitures contenant 300,000 francs de contributions recueillies par l'ennemi dans ces parages. Ce convoi est attaqué le 1er mars, par trois cents francs-tireurs qui lui tuent un officier et deux soldats, et lui enlèvent la première voiture contenant 270,000 francs. Les autres allemands parviennent à s'échapper avec la seconde voiture et les 30,000 francs qu'elle contenait ; puisque les Allemands continuaient leurs exploits malgré la paix, pourquoi les Français ne l'auraient-ils pas fait eux-mêmes ? Le sept mars, Bismarck passe en gare d'Epernay, retournant en Prusse, presque inaperçu. Le 13 du même mois, c'est l'empereur Guillaume qui s'y

arrête à son tour. Il déjeûne au buffet, entouré de quelques autorités allemandes, et repart vers Châlons au son de la musique du 20e régiment de la landwher. De nombreuses troupes ennemies commencent à repasser. Fort heureusement que l'habitant ne leur doit plus que le logement.

Le 25 mars, une adresse de dévouement à M. Thiers et à l'Assemblée nationale est envoyée par le Conseil d'Epernay qui flétrit énergiquement les *communards*. Les ambulances ayant été évacuées par l'ennemi, on espérait pouvoir rentrer en possession des derniers locaux ; mais les Allemands entendent les conserver et y installer 1,800 malades ou blessés qui vont y arriver. Le 24 mars, une loi avait voté la prorogation des échéances et effets de commerce pour venir en aide aux commerçants épuisés. Le 30 mars, le bataillon des mobiles de l'arrondissement rentre à Epernay, sous le commandement de M. le lieutenant-colonel vicomte de Peyronnet, qui adresse à ses hommes un ordre du jour chaleureux, les félicitant et les remerciant de leur excellent concours et de leur dévouement pendant la malheureuse guerre qui se termine si tristement. M. de Peyronnet a reçu la croix de la Légion d'honneur pour sa belle conduite.

Malgré le traité signé le 2 mars, certains fonctionnaires et chefs de corps allemands avaient continué leurs rigueurs, comme Von Marschall, et perçu des impôts de guerre. Il y eut des plaintes nombreuses, et, le 16 mars, une convention fut signée entre les deux Gouvernements. Elle contenait, entre autres, les dispositions suivantes :

1° Les impôts de retard ne seront pas exigés des populations ;

2° Tous les impôts arriérés de 1870 sont définitivement remis ;

3° Tous les départements occupés en totalité (et la Marne est de ce nombre) compléteront le versement des deux douzièmes de l'impôt direct perçu par l'Etat, abstraction faite des centimes départementaux et communaux ;

4° Pour représenter l'impôt indirect, il sera perçu une somme égale à l'impôt direct ci-dessus indiqué ;

5° Enfin, dans les départements qui, comme la Marne, étaient chargés d'une capitation de 50 francs par habitant, pour remplacer les contributions indirectes, il a été convenu que la portion versée après le 26 février, et qui excéderait cette capitation, serait remboursée.

Que d'insistance, que de luttes il avait fallu pour obtenir ces concessions d'un ennemi inassouvi qui avait proclamé la fameuse maxime des temps barbares : « La force prime le droit! » en la substituant à celle universellement admise par tous les peuples civilisés : « Le droit prime la force ! »

Le 10 mars 1871, la Commission administrative avait présenté au Conseil les comptes particuliers de sa gestion depuis le 27 août jusqu'au 9 mars inclus. Les dépenses se composent principalement des contributions et amendes, des farines achetées, du pain, des viandes, sucre, sel, vêtements, coucher, etc., pour les officiers, les télégraphistes, les diaconesses, architecte prussien, etc., enfin des vins, eaux-de-vie, secours, travaux, etc., etc.; les frais d'inhumation des Allemands y figurent pour une somme de 2,426 fr. 75. Le total des dépenses est de 801,716 fr. 99. Celui des recettes est de 884,577 fr. 60. Ces recettes proviennent surtout des emprunts que la Commission avait dû successivement contracter, des dons et souscriptions, du prix des peaux,

cuirs, fumiers, futailles et autres objets inutiles qu'on avait vendus, ainsi que du sucre, du sel et des tabacs revendus par la Ville.

Je ferai connaître, plus loin, dans le cours du second volume, les recettes et dépenses complètes de l'invasion et de l'occupation allemande, en établissant le bilan qui en résulta pour la Ville jusqu'au départ du dernier allemand.

Le sous-préfet prussien, bien que très heureux des succès des Allemands, ne laissait pas que d'être assez contrarié des ordres formels qu'il recevait de son Gouvernement, et qui lui retiraient le moyen d'agir selon ses fantaisies. Aussi essaya-t-il encore de passer outre à toutes les instructions. Il nous donna l'ordre d'écrire encore à certaines communes pour leur réclamer de l'argent. Sur notre observation qu'il n'était plus rien dû : « C'est du retard que je réclame ! » dit-il avec colère. Il fallut nous taire et le laisser faire. Quelques jours après divers envoyés du Sud de l'arrondissement arrivent à la Sous-Préfecture avec des à-comptes, effrayés des menaces que leur avait faites Von Marschall. Ces envoyés viennent me prier d'intervenir pour eux. Je leur dis tout bas : « La paix est faite ; on n'a plus le droit de rien exiger de vos communes. Ne payez pas : retirez-vous discrètement sans voir le sous-préfet prussien, qui n'a plus de pouvoir sur vous ! » Ils suivirent mon conseil et ne furent plus inquiétés. Les communes de La Noue, des Essarts-le-Vicomte, etc., etc., profitèrent de cette heureuse circonstance pour conserver leurs fonds.

Von Marschall, toujours récalcitrant, fait encore des siennes au sujet du retour des troupes allemandes qui reviennent de Paris. Il donne l'ordre aux communes situées le long des routes conduisant à la capitale, de

préparer les fournitures et subsistances nécessaires à ces troupes. Au besoin, les communes sont invitées à se procurer ce qui leur manque, dans les magasins allemands d'Epernay, moyennant argent comptant; cela était contraire aux conventions signées. Mais peu importait à Von Marschall : il voulait toujours faire du zèle, sans s'occuper du reste. Toutefois, sur un ordre formel qu'il reçut du Gouvernement allemand, le 16 mars, et qui portait que « les habitants n'avaient à fournir aux troupes que le logement », il sembla décidé à s'exécuter. Mais sa passion francophobe reprit aussitôt le dessus et il mit cet ordre dans sa poche, sans permettre que nous le fissions connaître par écrit aux communes. J'obtins cependant, le lendemain, après une vive insistance, que la dépêche allemande fût insérée au journal. Malheureusement, on ne lisait guère à ce moment, surtout dans les campagnes : on avait bien d'autres choses à faire! Cela lui permit de continuer quelques jours de plus les exactions dont il était coutumier. L'une de ses dernières est celle que je vais raconter :

Après la signature de la paix, toutes les armes qui avaient été apportées à la Sous-Préfecture et remisées dans les combles, devaient être rendues à leurs propriétaires. Des annonces furent faites dans la ville, à cet effet, pour en informer les habitants. Chacun se présenta bientôt pour reprendre son bien ; mais, un certain nombre des plus belles armes avaient disparu, ou plutôt, avaient été placées en lieu sûr par les Prussiens. De ce nombre était un magnifique fusil Lefaucheux, que M. Flogny, l'honorable président du Tribunal civil, avait déposé, contre récipissé. Il vint le réclamer un matin. Von Marschall, retiré dans son cabinet, fit répondre qu'il était sorti. M. Flogny se présenta de nou-

veau dans l'après-midi : on ne le reçut pas davantage. Il entra dans mon bureau et me pria de demander moi-même son Lefaucheux au sous-préfet allemand. J'allai le trouver dans son cabinet, au premier, et lui fis part de la réclamation de M. le président du Tribunal. Fort contrarié de mon entremise, il hésite et me dit qu'il ne sait rien, qu'il cherchera. Je voulais monter aux combles pour y voir moi-même lorsqu'il ajouta : « Revenez tout à l'heure ! »

M. Flogny m'attendait dans mon bureau ; je le mis au courant de l'état d'esprit de Von Marschall et lui fis part de mes craintes au sujet de son Lefaucheux, auquel il tenait beaucoup. Un quart d'heure après, j'allai retrouver le sous-préfet prussien qui me dit d'un ton maussade, tranchant et sans réplique : « Je n'ai rien trouvé ! » L'arme avait tenté l'indélicat fonctionnaire qui put ainsi se l'approprier, au grand désappointement de M. Flogny. Nous déplorâmes ensemble la déloyauté de ce prussien qui s'emparait ainsi d'un objet de valeur dont le dépôt forcé lui avait été confié. Et, cependant, la paix était faite ! Cet acte d'indélicatesse couronne dignement la carrière administrative de Von Marschall à Epernay. Ce n'est pas le comte Blücher qui eût agi de la sorte !

D'autres fonctionnaires et officiers allemands s'étaient aussi signalés par leur déloyauté : Un fusil de valeur avait été enlevé à M. Eugène Gallice; une mignonnette pendule donnée à son fils Henri, à l'occasion de sa première communion, fut dérobée chez son aïeule par un officier qu'elle logeait ; M. le docteur Couillaud vit disparaître une décoration que lui avait décernée, autrefois, l'Electeur de Hesse, auquel il avait sauvé la vie, en outre d'un beau revolver, qu'un officier, hébergé chez lui, emporta dans sa malle, en guise d'adieu...

Mais, je n'en finirais pas si j'essayais de citer tous les faits de cette nature qui se sont produits ici.

Le 17 mars, le 20e régiment de la landwher prussienne, qui tenait garnison à Epernay, depuis le 20 septembre 1870, repartit pour Postdam ; mais cela ne nous délivra pas de la présence de l'ennemi : une autre garnison allemande de 1,500 hommes resta pour garder la ville.

Le reste du mois de mars se passa sans trop d'incidents. Von Marschall finit par s'adoucir ; son air sombre se rasséréna, et il devint supportable. Il est vrai que son rôle odieux était joué. Il commença à sortir en ville, se fit rhabiller à neuf et eut presque l'apparence d'un français. Comme il ne s'était presque jamais montré en public, il n'était connu qu'à la Sous-Préfecture et à la Mairie, et il put facilement circuler sans être reconnu.

La misère était grande, dans la classe ouvrière, à la fin de mars 1871. Toutes les ressources du Bureau de bienfaisance étaient épuisées. La Ville put, heureusement, lui venir en aide et verser 15,000 francs dans la caisse du Bureau, pour les malheureux : c'était peu, sans doute, mais c'était beaucoup pour une ville qui avait tant fait déjà. Elle avait vu, d'ailleurs, sa situation s'améliorer peu à peu. Le comte Blücher lui avait même versé une trentaine de mille francs pour les ambulances, ce que ne fit jamais Von Marschall. Outre les produits de l'octroi et de la vente des denrées qu'elle avait achetées, elle recevait, depuis peu, de l'autorité allemande le prix des fournitures faites à ses troupes, conformément aux traités.

D'un autre côté, les habitants riches ou aisés se montrèrent très compatissants envers ceux qui manquaient du nécessaire et qui n'avaient pu encore trouver de l'ouvrage. Nos pauvres soldats libérés rentraient

dans leurs foyers, manquant de tout. Pouvions-nous les laisser mourir de faim alors que les soldats allemands se gorgeaient à nos frais ? Personne ne l'eût souffert; et un beau mouvement de solidarité se produisit spontanément. De concert avec la Commission administrative, les âmes charitables ouvrirent des souscriptions qui, en peu de jours, produisirent près de *cent mille francs*. C'était un résultat magnifique, après la dure épreuve que chacun venait de subir ; et cela permit de soulager toutes les misères sans nouvel embarras. D'ailleurs, la belle saison arrivait et le travail tant désiré put bientôt occuper tous les bras.

Le 30 mars, Von Marschall se rendit à Châlons pour conférer avec le préfet allemand, baron de Linden, qui devait quitter cette ville le même jour, à l'arrivée de M. Hérisson, préfet francais.

Enfin, le vendredi 31 mars 1871, Von Marschall m'apprit qu'il allait partir à midi, pour Compiègne, où il était nommé commissaire civil près du commandant du 3e corps d'armée. « J'espère, lui dis-je, que vous n'aurez pas tant de mesures désagréables à prendre à Compiègne qu'à Epernay ! » — « Oh ! non, répondit-il, la paix n'est pas la guerre ! » Il ajouta : « Je ne reverrai pas les membres de la Commission municipale, ayez l'obligeance de leur présenter mes respects et de les inviter à faire prendre les clefs de mes appartements. » Le commissaire de police, M. Mulot, vint aussitôt les chercher ; mais le pasteur prussien, dont le mobilier ne pouvait être enlevé qu'à quatre heures, demanda à conserver jusque-là la clef de sa chambre.

A midi et quelques minutes, le sous-préfet prussien partit en me disant adieu après m'avoir serré la main. A ce moment même, le drapeau prussien qui faisait

tache, depuis près de sept mois, sur la façade de la Sous-Préfecture, fut définitivement enlevé...

Nous voilà donc, enfin, à peu près rendus à nous-mêmes. Quel soulagement! Quel poids de moins sur le cœur! Pendant ces sept mois d'administration prussienne et de captivité pour nous, que de peines physiques et surtout morales nous avons endurées! Que d'angoisses, que de déchirements nous avons ressentis! Que d'ordres accablants nous avons dû exécuter! Que de hontes nous avons subies! Que de ruines accumulées dans notre pauvre France!

Oh! combien cette terre bien-aimée a éprouvé de secousses terribles pendant cette dure période! Que ne s'est-elle entr'ouverte pour engloutir l'ennemi et mettre fin à ses opprobres!

Que ceux qui viendront après nous se pénètrent bien de ce que c'est qu'une invasion! Qu'ils n'oublient jamais que le plus grand malheur qui puisse arriver à une nation, c'est d'être vaincue, envahie, ruinée par un ennemi brutal, insatiable, dont les traces sanglantes, ineffaçables, se perpétuent à travers les siècles! Qu'ils meurent plutôt cent fois au champ d'honneur que de se laisser vaincre!... La France gémira sur ses provinces volées jusqu'à ce qu'elles soient rentrées dans son sein: ce qui se fera, j'espère, plus tôt qu'on ne le pense; mais elle gémira plus longtemps, je le crains, sous le poids des dettes, des emprunts et des impôts qui l'écrasent, et qui sont la conséquence inéluctable de la guerre et de l'invasion.

FIN DU PREMIER VOLUME

ERRATA

Page 72.	11e ligne :	peuple, au lieu de	*eupl*e.
— 96.	7e —	c'est,	—	*c'esf.*
— 97.	2e —	changés	—	*chargés.*
— 170.	6e —	acharnée	—	*archarnée,*
— 271.	4e —	autorités	—	*autorité.*
— 275.	7e —	près	—	*prêt.*
— 341.	29e —	répétition du mot	*sa sa.*	

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME

INVASION 1870-1871

Epernay. — Imp. du Courrier du Nord-Est

